

ÉTUDES
ET ESSAIS

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

LA CRISE RELIGIEUSE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE
LE PARTI LIBÉRAL ET LE PARTI CATHOLIQUE EN BELGIQUE
UN ROI CONSTITUTIONNEL
LE MONT ROSE ET LES ALPES PENNINES
ANTOINE WERTZ — MARINA

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1869

...DIE HEM HOUT IS MIJNEN VRIENT
DIE HEM VINT IS MIJNEN VRIENT
OLBRECHTS
FRANS M.
IS MIJTE STOUT



DIT BOEK IS EIGENDOM
VAN DE
KATHOLIEKE UNIVERSITEIT
TE LEUVEN

ÉTUDES
ET ESSAIS

PAR

4A 6342

ÉMILE DE LAVELEYE

LA CRISE RELIGIEUSE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.
LE PARTI LIBÉRAL ET LE PARTI CATHOLIQUE EN BELGIQUE.
UN ROI CONSTITUTIONNEL.
LE MONT ROSE ET LES ALPES PENNINES.
ANTOINE WIERTZ — MARINA.

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^o
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1869

ÉTUDES ET ESSAIS

LA

CRISE RELIGIEUSE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

- I. *Œuvres posthumes de Bordas-Demoulin*, Paris, 1861. — II. *Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin*, par M. F. Huet ; Paris, 1861. — III. *L'Etat actuel de l'Eglise*, par le chanoine Hirscher, professeur de théologie à Fribourg-en-Brigau, traduction par A. Stappaerts. — IV. *Kirche und Kirchen, Papsthum und Kirchenstaat*, von Joh. von Daellinger ; Munich, 1861. — V. *La Sujétion temporelle des Papes*, par M. F. Huet ; Paris, 1862.

À voir ce qui se passe, à lire ce qui s'écrit, on dirait vraiment que notre époque est le temps des questions insolubles. Après avoir pénétré au fond des problèmes soulevés de nos jours en politique, en économie politique, en religion, beaucoup d'esprits, et des plus clairvoyants, s'arrêtent indécis devant certains faits qui leur paraissent à la fois nécessaires et impossibles, c'est-à-dire devant des nécessités contradictoires. De toutes ces questions, la plus sérieuse assurément est la question religieuse, car celle-là s'agite dans les profondeurs mêmes de l'âme, d'où

sortent en définitive toutes les manifestations de la vie sociale. Et pourtant ce n'est pas sur ce terrain qu'on semble le plus près d'arriver à une solution.

Il n'y a pas longtemps, un écrivain dont on voudra bien admettre l'opinion sur ce grave sujet, M. Albert de Broglie, résumait de la façon suivante ce que pensait en matière religieuse la grande majorité de la France : « Une religion en général nécessaire, toute religion nouvelle ridicule, la religion existante surannée, et par suite la même chose, — et quelle chose ! — à la fois indispensable et impraticable (1) ! » Quel que soit d'ailleurs le jugement que l'on porte sur la situation morale de tel ou tel peuple, on peut affirmer, je crois, que toutes les nations chrétiennes de l'Occident traversent une crise dont il faudrait beaucoup d'optimisme pour se dissimuler la gravité. N'importe à quel point de vue l'on se place pour considérer l'ensemble d'éléments qui se groupent sous cette formule déjà souvent employée, « la question religieuse au XIX^e siècle, » nul ne se livrera à cet examen avec quelque peu d'attention, sans se sentir l'âme envahie par un sentiment de trouble et d'anxiété. La crise dont nous voulons parler a déjà été signalée à diverses reprises par des esprits éminents, et elle commence même à frapper cette portion du public que ses préoccupations de chaque jour ne portent guère pourtant de ce côté. Que l'on jette les yeux sur les pays protestants ou sur les pays catholiques, la situation, quoique très-différente, paraîtra également grave.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1861.

Il y eut un temps, c'était au commencement de ce siècle, où, par réaction contre l'incrédulité philosophique, qui triomphait partout quelques années auparavant et qui avait semblé préparer la révolution française, alors honnie, on vit se produire un retour assez général vers la foi du passé, acceptée sans grand examen et saluée comme un refuge. Favorisé en France par l'influence d'écrivains illustres, en Allemagne par le soulèvement contre les idées françaises et par l'engouement du moyen âge, en Angleterre par l'ascendant reconquis de l'aristocratie et de l'église établie, ce mouvement, on s'en souvient, exerça une influence marquée sur les événements contemporains et jeta un certain éclat. La réaction s'arrêta ensuite pendant les années de paix et de discussion qui s'écoulèrent entre 1830 et 1848 ; mais, après une nouvelle révolution, qui pendant quelque temps remit tout en question en Europe, elle parut reprendre une force nouvelle. Aujourd'hui on voit se manifester partout un mouvement en sens opposé. Très-différent de l'hostilité systématique du dernier siècle, il se présente aussi avec des caractères entièrement dissemblables chez les nations restées soumises à l'autorité de Rome et chez celles qui ont adopté la Réforme. Chez les peuples protestants, il ne prend nullement la forme d'une lutte de la société laïque contre l'influence du clergé : c'est une évolution de doctrines tout intérieure, qui, par le travail lent, continu, sans passion et sans bruit, de l'érudition, tend à modifier les traditions, les croyances, et en dernier résultat à éliminer le surnaturel. Chez les peuples catholiques, au contraire, la religion ne paraît en

aucune façon menacée par la critique dogmatique ; car jamais, que ce soit indifférence ou bien ignorance en matière théologique, l'autorité spirituelle des interprètes acceptés de la foi n'a été moins contestée par les fidèles. La difficulté vient plutôt des circonstances extérieures et de l'antagonisme de plus en plus prononcé qui éclate entre les principes de la civilisation moderne et ceux de l'Église, antagonisme que Rome semble à plaisir vouloir rendre plus manifeste et plus profond.

Sans doute la nouvelle évolution protestante qui, partie de l'Allemagne, a envahi déjà la Suisse, la Hollande, et pénètre maintenant en Angleterre et en France, semble plus sérieuse, puisqu'elle touche au fond même des croyances ; mais on peut la considérer comme le terme naturel et légitime de l'appel au libre examen, racine même de la Réforme, et si elle doit avoir pour effet de rejeter dans le sein d'une église offrant l'abri de son infailibilité quelques-uns de ceux qu'effrayent les orages, les angoisses, les responsabilités de la raison individuelle, elle peut ramener d'autre part ce groupe nombreux d'hommes que certains dogmes du christianisme en avaient éloignés. Chez les nations catholiques, au contraire, l'hostilité se déclare entre les esprits les plus imbus des principes modernes et l'Église, qui veut en arrêter le naturel développement. Ainsi, quoiqu'on puisse prétendre que la crise du catholicisme n'est que le résultat d'un malentendu, tandis que celle du protestantisme est la suite d'une évolution interne et pour ainsi dire organique, le danger paraît néanmoins plus grand pour

le premier des deux cultes chrétiens que pour le second, en raison des conséquences qui en peuvent résulter, surtout maintenant que la question romaine a provoqué une lutte des plus vives, non-seulement au sein des États, mais même au sein des familles. Le mouvement protestant a déjà été souvent l'objet de différents travaux. N'y aurait-il pas intérêt aussi à examiner la question religieuse telle qu'elle se présente dans les pays catholiques, en rappelant quelques publications récentes, et notamment les écrits d'un esprit vigoureux qui avait consacré toutes ses forces, toute son existence à rechercher les causes d'une situation qu'il déplorait et à trouver les moyens d'y porter remède? Les œuvres posthumes de Bordas-Demoulin et l'histoire de sa vie, publiées par M. Huet, offrent à ce sujet quelques vues et quelques symptômes très-dignes d'attention.

I

Frappées du calme qui règne dans la région des dogmes et du silence qui s'est fait autour des questions théologiques, si éloquemment et parfois si violemment agitées jadis, certaines personnes s'étonneront peut-être qu'en parlant des nations catholiques je me sois servi du mot de crise. Pour leur répondre, je pourrais me contenter d'invoquer une autorité que certes elles ne récuseront pas, celle même du souverain pontife. On sait assez en effet, par les pièces qui depuis quelques années émanent du Vatican, que le monde catholique semble offrir aux yeux du chef de

l'Église plus de motifs de tristesse et de lamentations que de sujets de joie et de triomphes, et que c'est à peine si les paroles les plus désolées de l'Ancien Testament sont assez fortes pour peindre l'amertume dont ce spectacle remplit son âme. Toutefois, cette réponse, bonne pour l'argumentation, ne suffit pas pour éclairer le point qui est en discussion. Il faut aller plus loin ; il faut caractériser la situation telle qu'elle se présente maintenant, telle même qu'elle apparaissait déjà, il y a longtemps, à des esprits supérieurs, parfaitement placés pour la bien juger.

Appuyée sur cent passages de l'Écriture, tous prophétiques suivant les interprétations orthodoxes, l'Église ne peut renoncer à la glorieuse ambition de réunir un jour dans son sein les divers peuples de la terre. Et cependant, depuis la Réforme, tout semble se tourner contre ces magnifiques espérances. Déjà même, à la vue des événements qui s'accomplissaient de leur temps, Bossuet et Fénelon ne pouvaient contenir l'expression de leur douleur, de leurs angoisses. Écoutez l'archevêque de Cambrai : « Une sagesse vaine et intempérante, une curiosité superbe et effrénée emporte les esprits. Le Nord ne cesse d'enfanter de nouveaux monstres d'erreur. Parmi les ruines de l'ancienne foi, tout tombe comme par morceaux. Un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré. L'instruction augmente, et la foi diminue. La parole de Dieu, autrefois si féconde, deviendrait stérile, si l'impiété l'osait. Le péché abonde, la charité se refroidit, les ténèbres s'épaississent, le mystère d'iniquité se forme. Le flam-

beau de l'Évangile, qui doit faire le tour du monde, achève sa course. O Dieu ! que vois-je ? Où sommes-nous ? Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver. » Quel tableau ! quels accents dignes de Jérémie ! quelle anxiété profonde, et, pour l'exprimer, quelle sublime éloquence ! Bossuet lui-même, qui, sans se lasser et d'une voix si superbe, avait défendu, exalté l'orthodoxie, se sentait pris de découragement vers la fin de sa vie. « L'Église, disait-il, depuis quelques siècles, porte l'opprobre d'une espèce de stérilité. Loin d'enfanter à Jésus-Christ de nouveaux peuples, elle se voit tous les jours enlever ses propres enfants par l'hérésie et le schisme. » Si telles étaient les tristesses et les craintes de ces deux grands représentants de l'Église au XVII^e siècle, quel ne serait point leur désespoir à la vue du spectacle que le monde présente maintenant ! Non-seulement les peuples qui sont sortis de l'unité, il y a trois cents ans, n'y sont pas rentrés, mais depuis lors ils ont grandi, ils se sont accrus en nombre et en puissance ; ils ont fondé sur l'autre bord de l'Atlantique, et jusqu'aux antipodes, des nations nouvelles, exubérantes de force et de richesse, qui se développent avec une rapidité prodigieuse, et qui ne se courberont jamais sous une autorité dont elles connaissent à peine l'existence. Chez les nations mêmes restées soumises au saint-siège, qu'est devenue la foi antique ? Quelle tiédeur chez les uns ! quelle aversion chez les autres ! quelle indifférence chez la plupart ! On ne discute plus avec révérence comme au XVII^e siècle ; on n'attaque plus avec passion comme au XVIII^e : on se tait

et on s'éloigne. Allons-nous au delà du vrai en parlant ainsi? Il ne semble pas, puisqu'un grand écrivain, salué alors par les applaudissements de tous les vrais croyants, a pu faire de l'indifférence en matière de religion la marque propre et comme le stigmate de notre temps.

Mais ce mal, tout grand qu'il soit, n'est pas le pire. La difficulté est plus formidable encore, et elle s'est singulièrement aggravée dans ces dernières années. Un dissentiment profond s'est élevé entre l'Église et cet ensemble vivant de faits, de principes, d'aspirations, qu'on appelle la civilisation moderne. Toutes les libertés dont s'enorgueillissent les peuples qui les possèdent, et vers lesquelles s'élancent avec ardeur ceux qui en sont privés, ont été du haut du Vatican réprouvées, condamnées comme une source de désordres et de crimes, comme un fléau, comme une peste. Il est superflu de rappeler ici les termes de ces regrettables anathèmes, dont certains catholiques, plus éclairés ou plus prudents, ont voulu atténuer la signification. Le fait n'en subsiste pas moins. Il serait puéril de le nier, inutile de vouloir en dissimuler les conséquences : la guerre est déclarée aux principes mêmes sur lesquels repose l'ordre social actuel, et malheureusement, parmi le clergé, le nombre de ceux qui les attaquent, en prenant le mot d'ordre à Rome, s'accroît chaque année. Déjà, dans plus d'un pays, cet antagonisme a créé le nom des partis, et la lutte tend à se généraliser chez toutes les nations catholiques avec des caractères semblables. Partout la société moderne veut se constituer, se développer, marcher en avant,

et elle se soulève contre ceux qui s'obstinent à la ramener vers un régime tombé pour toujours ; elle est avide d'un meilleur avenir, et elle repousse cette ombre du passé qui veut mettre la main sur elle, ou, pour emprunter l'énergique expression de M. Guizot, « ce vieux fantôme qui ne la comprend pas, ne l'aime pas et prétend la ressaisir. »

Tel est le redoutable conflit qui éclate au sein des États et au fond des consciences. Pour les partis extrêmes, la position est simple : ceux qui aiment l'Église et n'aiment pas la liberté, comme ceux qui aiment la liberté et n'aiment pas l'Église, voient clairement la voie qu'ils ont à suivre et les adversaires qu'ils ont à combattre ; mais que peuvent faire ceux à qui la liberté et l'Église sont également chères, quand elles se prétendent elles-mêmes ennemies irréconciliables ? Quelle épreuve, quel déchirement pour les âmes à la fois catholiques et libérales ! Et si, comme on le prétend à Rome, il n'y a entre les deux principes hostiles aucune alliance possible, que décideront les peuples ? Renonceraient-ils à l'obéissance en matière religieuse, ou à leurs espérances en matière politique et sociale ?

La question ne s'est pas toujours posée dans ces termes exclusifs et avec cette opposition tragique. Jadis, en France surtout, l'Église nationale maintenait certaines maximes qui consacraient la suprématie légitime du pouvoir civil, et qui arrêtaient dans le domaine de la foi les empiétements de la cour de Rome. On pouvait opposer aux excès de la théocratie des franchises constitutionnelles : sur ce terrain propre aux transactions, l'accord était possible, et la lutte n'était pas nécessai-

rement poussée à bout. Ils étaient nombreux alors les hommes qui alliaient le respect de la religion à l'indépendance vis-à-vis de ses ministres, et qui, tout en restant fidèles au culte de leurs pères, défendaient énergiquement les droits de la société laïque. Quoi qu'on puisse penser du gallicanisme, il avait du moins le mérite incontestable de conserver au sein de l'Église une place à la liberté. Aujourd'hui ce moyen terme a disparu ; cette doctrine baptisée du nom même de la France, illustrée par tant de générations de parlementaires fameux, formulée enfin par Bossuet, semble avoir définitivement succombé sous les coups de l'ultramontanisme ; on peut dire qu'elle n'est qu'un glorieux souvenir. Aussi n'y a-t-il plus guère en présence que deux partis nettement prononcés, et tous ceux qui essaient de faire de la conciliation parlent dans le désert ou sont suspects aux deux camps. On peut craindre qu'à de rares exceptions près, le catholicisme libéral ou le libéralisme catholique ne trouve plus de partisans, et bientôt n'ait plus même d'auditeurs. On semble toucher à ce moment de la lutte où le tiers-parti doit disparaître, impuissant par lui-même, et importun à tous, car si, parmi ceux qui défendent la liberté, le nombre des croyants n'est pas très-grand, parmi les croyants le nombre de ceux qui sont sincèrement attachés aux idées libérales est encore plus petit. Qu'on se transporte en France, en Espagne, en Italie, en Portugal, en Belgique (1), dans tous les

(1) C'est en Belgique surtout qu'on peut bien étudier la situation indiquée ici, car dans ce pays la liberté d'association et de la presse étant complète et le clergé ne dépendant en aucune ma-

pays soumis au saint-siège, voilà la situation qu'on trouvera partout, plus ou moins vivement accusée, suivant que les institutions laissent plus ou moins de latitude à la manifestation des idées et des passions, ou que les circonstances particulières communiquent plus ou moins d'irritation au débat.

Cette situation a des conséquences plus fâcheuses que ne le croient ceux qui n'ont point réfléchi sérieusement aux conditions de l'ordre et du progrès dans les sociétés de nos jours. Elle doit aboutir, non à ruiner précisément tel ou tel dogme, ce qui ne serait qu'une affaire de secte, mais à affaiblir, à déraciner le sentiment religieux. En effet, si l'Église, pour rétablir sa domination et asservir la société laïque, s'appuie sur le sentiment religieux, ceux qui voudront repousser cette domination seront nécessairement conduits à attaquer ce sentiment, dont on fait un instrument de règne et une arme de combat. La lutte sera ainsi transportée jusqu'au fond des consciences, et un esprit d'hostilité systématique contre la religion ne pourra manquer de naître. Sans doute, et pour plusieurs raisons, on peut soutenir qu'il est bon de pénétrer au fond même des questions, et de transporter enfin le débat sur le terrain des principes franchement affirmés ou hardiment combattus, mais généralement on ne dira point qu'il est désirable que toute croyance religieuse soit définitivement ruinée. Aux idées établies, on voudra en substituer d'autres; on ne répétera plus le mot de

nière de l'État, les partis en présence peuvent se constituer avec plus de force et exprimer leurs principes et leurs vœux avec plus de franchise que partout ailleurs.

Voltaire : « Je vous délivre d'une bête féroce, et vous me demandez par quoi je la remplace. » Si l'on y regarde de près, on reconnaîtra même que c'est pour les États libres, ou qui aspirent à le devenir, que le divorce complet de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté est le plus funeste, car les ministres du culte dominant auront toujours une grande influence sur une partie notable de la population, spécialement sur les femmes, sur les habitants des campagnes. Or, s'ils exercent cette influence pour miner l'ordre politique et social, jamais l'État n'aura d'assiette solide, ni la liberté de fondements assurés. Les bases mêmes de la société seront sans cesse ébranlées, et toujours on risquera de tomber, soit dans l'anarchie, soit dans le despotisme.

D'autres maux encore sont à craindre dans l'ordre politique non moins que dans l'ordre religieux. Il en est deux qui frappent au premier abord.

C'est surtout dans un temps comme le nôtre, où les intérêts matériels occupent une si grande place, qu'une action plus forte, plus intime de la morale serait nécessaire. Plus l'humanité acquiert de richesse, plus les notions du juste et du bien devraient exercer d'empire pour en régler l'usage. C'est un beau spectacle de voir l'homme armé de la science dompter les résistances de la nature et la contraindre à satisfaire ses besoins; mais il serait déplorable qu'il n'eût acquis ces forces nouvelles que pour donner à toutes les passions grossières un essor plus violent et une domination plus absolue. Sans un accroissement de la vie de l'esprit qui fasse équilibre aux préoccupations

tions envahissantes de la vie sensuelle, notre civilisation serait incomplète, trompeuse et pleine de périls ; malgré les conquêtes dont elle se vante à juste titre, elle risquerait de favoriser la corruption des âmes, et par suite d'amener les humiliations de la servitude et de la décadence. Or, dans les conditions présentes, il est difficile que le sentiment religieux s'affaiblisse sans que le sentiment moral n'en souffre à son tour. Certes, la morale est indépendante des formes du culte, et le feu des discussions théologiques ou philosophiques ne fait souvent que l'épurer, mais il n'en est pas ainsi quand c'est l'idée même du rapport de l'homme avec Dieu qui s'éteint et s'en va. Alors la conscience humaine s'abaisse, et la force de résistance contre le mal diminue. Par malheur, il semble que ce doive être là l'inévitable résultat de la lutte engagée entre le clergé et la société laïque. Ce n'est point à dire que les mœurs soient moins pures aujourd'hui qu'autrefois, tant s'en faut ; elles sont surtout plus douces, plus fraternelles, plus régulières, parce que les lumières sont plus répandues, l'obéissance aux lois mieux imposée, les communications entre les différentes nations et les différentes classes plus fréquentes, le sentiment de l'égalité et de la justice distributive mieux compris ; parce que, en un mot, les passions sont mieux bridées et l'égoïsme mieux entendu. Regardez-y de plus près cependant : la trempe des caractères n'est-elle pas plus faible, et ne nous manque-t-il pas ces vertus viriles que les hommes d'autrefois empruntaient à leurs fermes croyances, et qui suscitaient parmi eux les apôtres, les martyrs et les héros ?

Le mal causé au catholicisme par son divorce avec l'esprit moderne est encore bien plus évident. Nous ne pouvons énumérer ici toutes les preuves d'un fait regrettable que l'esprit de parti seul pourrait contester. Il suffit de rappeler que, dans son enseignement, le clergé a pris pour autorités des écrivains qui préconisent sans ménagement le retour à l'ancien régime, et que ses organes dans la presse ne craignent point de soutenir les idées les plus antipathiques aux sentiments les plus enracinés dans le cœur des hommes éclairés et des nations libres. En Espagne, des gens condamnés aux galères pour avoir lu la Bible en commun et des auto-da-fé de livres, comme au plus beau temps de l'inquisition ; en Italie, la guerre civile encouragée par une partie au moins de l'épiscopat ; en Autriche, les anciens privilèges du clergé rétablis par un concordat si contraire aux mœurs actuelles, qu'il n'a jamais pu recevoir une pleine exécution ; dans d'autres pays, la liberté minée sans relâche au nom de l'encyclique de Grégoire XVI ; en France même, des prétentions si excessives, un prosélytisme si peu scrupuleux, que les pouvoirs publics, malgré eux sans doute, ont dû intervenir : ce sont là de tristes manifestations d'un esprit rétrograde qui semble peu se soucier de l'abîme qu'il creuse sous ses pas. Il est inutile d'insister sur ce côté de la question : tout ce que nous voyons se produire en Europe depuis quelques années démontre clairement que si la guerre déclarée aux idées libérales par la cour de Rome est funeste à la société laïque, elle l'est bien plus encore aux intérêts les plus élevés du catholicisme.

Nous avons essayé de caractériser la situation religieuse des pays catholiques sans nous laisser aller, croyons-nous, aux exagérations que ce sujet inspire souvent; nous n'avons rappelé que les faits les plus notoires et les conséquences immédiates qui peuvent en résulter. Cela suffit pour montrer que le monde traverse une crise formidable dont nul ne saurait prévoir le terme. Rien ne peut mieux faire comprendre la gravité de l'antagonisme qui éclate entre l'Église et la civilisation moderne que d'étudier l'impression qu'il produit sur les esprits qui en comprennent le sens et la portée. A ce titre, la vie et les œuvres de Bordas-Demoulin offrent un sérieux intérêt. Nul de son temps n'a éprouvé aussi vivement cette douleur, cette affliction qui arrachait à Fénelon et à Bossuet de si pathétiques accents, car il appartenait à ce groupe d'hommes, chaque jour moins nombreux, qui, également attachés à la foi antique et aux idées nouvelles, croient que le salut de la société dépend de leur réconciliation. Il était à la fois très-libéral et très-catholique, non pas libéral à moitié, comme ceux qui ne veulent de la liberté que pour eux, mais l'aimant partout et toujours, et non pas catholique à moitié, comme ceux qui admirent le catholicisme du dehors et qui en parlent d'autant plus qu'ils le pratiquent moins, mais catholique convaincu, dans la vie comme dans la mort. « Personne, disait-il, n'a été plus triste que moi. » Et cette tristesse n'était pas cette mélancolie vague que produisent de chimériques désirs non réalisés ou cette amertume qu'inspirent des malheurs personnels, la pauvreté, l'isolement, les

déceptions de l'ambition littéraire, les blessures de l'amour-propre. Non, c'était cette douleur impersonnelle, cette souffrance née de l'amour des autres, cette tristesse de Gethsémani qui envahit les grandes âmes à la vue des maux et surtout des erreurs de l'humanité. Toute cette vie de souffrance et d'efforts a été comme l'image réalisée et le symbole de la destinée des doctrines qu'il avait embrassées. Celles-ci ne pouvaient convenir à aucun des deux grands partis aux prises en ce moment : elles étaient beaucoup trop libérales pour les catholiques et beaucoup trop catholiques pour les libéraux. Elles n'entraient dans aucun des courants d'idées qui se partagent les esprits ; elles devaient donc être rejetées par tous ; c'est à peine si, de son vivant, elles parvinrent jusqu'au public ; elles étaient d'avance frappées de l'ostracisme si souvent injuste de l'indifférence. Sa foi en elles n'en fut pourtant jamais ébranlée.

Quelles sont les causes de l'antagonisme qui divise l'Église et la société laïque ? Pourquoi d'une part ces fréquents anathèmes lancés par le Vatican contre la liberté, et d'autre part cette opposition toujours renaissante contre le catholicisme ? Les deux principes en lutte sont-ils en effet irréconciliables, ainsi que le prétendent leurs partisans respectifs, ou au contraire, sortant des mêmes origines, sont-ils faits pour s'entendre et se soutenir mutuellement ? A quelles conditions pourront-ils se réconcilier, et comment dissiper le funeste malentendu qui les sépare ? Voilà les questions qui sans cesse ont assiégé la pensée de l'écrivain catholique, et dont le sujet abordé dans cette étude

nous amène à réveiller le souvenir. Les écrits posthumes de Bordas-Demoulin nous transportent au cœur même de la crise religieuse des pays catholiques ; mais les vues de l'auteur sur ce point tiennent par des liens si étroits à ses idées philosophiques, qu'il est nécessaire de faire connaître d'abord celles-ci.

II

La plupart des hommes qui ont marqué en philosophie ne sont arrivés à se servir de l'analyse et du raisonnement que pour résoudre une difficulté qui les arrêtait. Ils ne se sont efforcés de pénétrer la constitution de la pensée en elle-même qu'en partant de quelque problème d'application, d'où ils sont remontés jusqu'à la cause première, l'esprit en Dieu et dans l'homme. Ce qui a conduit Bordas à s'occuper de philosophie, c'est l'angoisse où le jetait la guerre déclarée aux principes des sociétés actuelles par l'Église catholique. Il a raconté lui-même quelque part comment il a été amené à la philosophie, et ce passage peint avec force une situation d'esprit propre à notre siècle. Le problème qui oppressait l'âme du jeune penseur est de ceux auxquels bien peu d'hommes, parmi ceux qui réfléchissent, ont pu complètement échapper. « Étant au collège, dit-il, il me tomba dans les mains le discours où Rousseau cherche à prouver que les arts, les sciences, corrompent les mœurs et tuent les empires. Je fus saisi de terreur sur le sort de l'Europe. Je croyais sentir mon être se dissoudre avec elle, et, dans la plus sombre tristesse, je me

roulais violemment d'idée en idée pour échapper à cette destruction imminente ; mais toujours je me trouvais en présence des causes que je m'imaginai la produire : partout je voyais le progrès des lumières, de l'industrie, et l'amour sans cesse croissant des nouveautés. Si non-seulement les Grecs et les Romains, mais les Perses, les Égyptiens, qui à peine goûtèrent du fruit de l'humaine pensée, ont péri, quelle destinée attend les nations européennes, qui s'en gorgent ? D'un autre côté, le christianisme me semblait répudier la culture de l'esprit, fuir les choses de la terre, se plaire à l'ignorance, à la pauvreté. Depuis plusieurs siècles, il déclinait, en même temps que l'instruction, l'aisance, la richesse, se multipliaient. Cependant je ne pouvais me résoudre à condamner la civilisation, qui me paraissait témoigner la grandeur et la dignité de notre espèce. Tout ensemble donc, je la jugeais bonne et fatale. » Voilà le problème qui s'empara de ce jeune esprit, et qui ne lui laissa de repos que lorsqu'il crut l'avoir résolu. Il devore tous les livres où il espère trouver quelque éclaircissement, il interroge toutes les philosophies, il scrute tous les systèmes avec l'ardeur du désespoir. Ses immenses lectures, loin de calmer ses angoisses, les augmentent encore, car nulle part il ne rencontre la solution qu'il cherche. Partout il voit un complet désaccord entre les défenseurs de la foi antique et les partisans des idées modernes. Où en effet aurait-il trouvé conciliés le catholicisme et la révolution française, Bossuet et Voltaire, la civilisation et l'Église ? Enfin, après dix ans d'un labeur sans pareil, d'une

méditation continue, poursuivie à travers la souffrance, la misère et la faim, il arriva à posséder le système au moyen duquel il expliquait l'enchaînement des faits historiques et la situation actuelle qui en est le résultat. Quelle était la doctrine où cette âme tourmentée trouvait la lumière et le repos ? Sur quelles hauteurs de la métaphysique l'écrivain s'était-il élevé pour juger nécessaires l'un à l'autre deux principes qui se considèrent comme irréconciliables ? Comment apercevait-il accord et harmonie là où tant d'autres ne voyaient qu'opposition et antagonisme ?

Le penseur catholique n'avait pas la prétention d'avoir créé en philosophie un système nouveau, loin de là : il tenait pour certain que depuis la Grèce il ne s'était pas produit en métaphysique de doctrine complètement nouvelle, attendu que sur le principe même de la science il ne saurait exister que quatre systèmes essentiellement différents, qu'on peut rattacher aux quatre noms de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon de Cittium. Sa doctrine, la théorie des idées, il l'avait trouvée dans Platon, Plotin, Augustin, Descartes, Bossuet, Leibnitz. Il lui avait peut-être donné une forme plus nette, plus saisissable, c'était du moins son espoir ; il l'avait en tout cas complétée par ses deux belles théories sur la substance et sur l'infini. Mais où Bordas nous semble se montrer vraiment original, c'est quand il demande à ce système métaphysique une explication *à priori* de l'histoire de l'humanité, c'est quand il prétend découvrir dans la constitution même de la pensée la cause

profonde et dernière de la chute des empires anciens et du progrès des États modernes.

Les idées, selon Bordas-Demoulin, constituent l'esprit humain; c'est par elles que nous entendons tout ce que nous pouvons entendre et que nous nous représentons les choses, même quand nous n'avons pas conscience du rôle qu'elles jouent dans l'acte de la pensée. Plus nous pénétrons en nous, plus nous pénétrons aussi dans ce qui n'est pas nous, car c'est en saisissant notre propre essence que nous saisissons l'essence des autres êtres. Si les idées de l'être, de l'unité, du nombre, de la substance et de l'accident, du vrai et du faux, du bien et du mal, propriétés de l'âme, nous échappent, nous verrons sans doute avec les yeux du corps, mais les yeux de l'esprit ne percevront pas la raison des choses. Rarement l'esprit arrive à se rendre compte de sa constitution et de ses opérations; ce n'est que par un effort suprême qu'il parvient à se replier sur lui-même et à se voir penser. Ordinairement plongé dans les mots, tous empruntés à la matière, tous images et métaphores, il doit s'arracher complètement au sensible pour raisonner sans cet habituel secours. C'est là le triomphe de la méditation métaphysique. Aussi, dans ce retour sur elle-même, la pensée humaine puise-t-elle une vigueur qui se manifeste en tout sens par des vues et des conquêtes nouvelles.

Mais dans toutes nos idées il entre quelque chose qui dépasse notre être. Nous trouvons en effet dans notre entendement les notions de la nécessité, de l'éternité, de la perfection, et cependant nous ne sommes

ni éternels, ni nécessaires, ni parfaits. D'où nous viennent ces notions, puisque nous ne pouvons les tirer de notre propre fonds? Évidemment d'un être qui les possède. Or cet être nécessaire, éternel, parfait, c'est Dieu, et ces idées sont les idées divines, constituant l'entendement divin. C'est donc dans la raison divine que notre raison a sa racine; c'est dans l'union avec Dieu que l'homme, quelles que soient ses croyances, même l'athée, trouve toute connaissance, toute vérité, tout bien. Ainsi la raison humaine, pleinement unie à Dieu, se saisissant en Dieu, y puisant sa vie spirituelle comme l'enfant tire la sienne du sein de sa mère, voilà l'état naturel de l'humanité, et c'est dans cet état qu'elle a dû être créée. Et cependant quel lamentable tableau nous présentent et le monde et l'histoire! Partout ignorance, ténèbres, superstitions, crimes de toute nature. Mais il ne se peut pas que ce soient là les manifestations du développement normal d'un être raisonnable uni à Dieu. La vue des faits amène donc forcément à conclure que le genre humain s'est détaché de Dieu, qu'il a rompu le naturel et vivifiant commerce qu'il entretenait avec la raison souveraine. Le souvenir de cette chute se retrouve dans les anciennes traditions de tous les peuples; cette déchéance primitive peut seule expliquer notre condition actuelle.

Après avoir essayé d'établir ainsi la nécessité de la perfection originelle et de la catastrophe qui y a mis fin, l'auteur déroule les suites de ce mystérieux événement. Par la chute, la raison humaine n'est pas complètement séparée de la raison divine, sinon elle cesserait d'être; elle y est seulement unie d'une ma-

nière moins intime. Elle est affaiblie et jetée dans les sens. Dominée par la nature, elle en défie tous les éléments et les phénomènes; elle donne ainsi naissance au polythéisme. De la faiblesse de l'esprit naissent aussi les cultes extérieurs imposés par la loi, les sacrifices, les cérémonies sans nombre. Dans l'antiquité, tout est sensuel, le mosaïsme même ne fait point exception. Dans l'ordre civil, on ne reconnaît à personne de droits naturels. L'esclave est la propriété du citoyen, le citoyen est la propriété de l'État. Le despotisme règne au sein des républiques grecques, et la théocratie domine à Rome comme en Judée. L'égalité des hommes est niée même par la philosophie: la vraie liberté est inconnue partout.

De magnifiques tableaux de la civilisation nouvelle font opposition à cette sombre peinture des temps antiques. Bordas nous montre le système théocratique tombant en ruines. Aux cultes sensuels extérieurs et imposés a succédé l'adoration en esprit et en vérité d'un Dieu de justice et de sainteté. L'homme n'est plus possédé par l'État; c'est au contraire le pouvoir qui émane du citoyen, et l'institution politique n'a d'autre but que de protéger les droits de tous et d'assurer le libre développement de toutes les facultés. Les fables parfois gracieuses, mais toujours un peu puériles de la mythologie, ont fait place à la connaissance des lois de la nature, et les rêves de l'imagination aux calculs de la science. Par ses découvertes et ses conquêtes, l'homme prend possession du globe et sonde l'infini. Tout montre qu'une force nouvelle a paru sur la terre; mais quelle est la cause d'un si grand changement? Évidem-

ment une vigueur plus grande de l'esprit humain, d'où sortent en définitive toutes ces réformes qui nous frappent. Or, où l'esprit humain a-t-il puisé cette force nouvelle? En Dieu seul, car Dieu est l'unique source de nos idées, de nos moyens de connaître.

Cependant si, pour produire le progrès moderne, la raison humaine a dû s'unir plus intimement à Dieu, a-t-elle pu s'élever jusqu'à lui par son propre effort? Suivant Bordas, cela est impossible, car, dit-il, « quand l'homme tomba, ses idées perdirent leur force; cette force leur était nécessaire pour s'unir aux idées divines, et, dans cette union seule puisant cette force, manifestement il fallait qu'elle lui vint de Dieu. » Telle serait donc la preuve métaphysique *à priori* de la nécessité de la réparation par une intervention directe de Dieu. Cette nécessité établie, c'est à l'histoire de marquer quand et où la réparation surnaturelle a pris place dans la chaîne des événements. Or en ce point le doute n'est pas possible: s'il y a eu un réparateur, évidemment ce ne peut être que le Christ, et c'est donc le christianisme qui, fortifiant la raison humaine, a produit la civilisation moderne. En doutez-vous? considérez les peuples non chrétiens: ils sont encore plongés dans les ténèbres ou dans une fausse civilisation pire que la barbarie. Quelle faiblesse d'ailleurs! une poignée d'Européens suffit pour renverser leurs plus puissants empires.

Si les progrès en tous genres dont s'enorgueillit l'Europe viennent du christianisme, ses libertés n'ont pas non plus d'autre source. En effet, c'est parce que sa raison est plus forte que l'homme est capable

de se gouverner lui-même, de choisir le culte qui lui convient, de prendre part au gouvernement de l'État. Si les peuples revendiquent leurs droits naturels, c'est parce qu'ils les perçoivent et qu'ils se sentent dignes de les exercer. La fin de l'antique intolérance, la ruine de toutes les théocraties, l'affranchissement de toutes les classes, les conquêtes de la science et de l'industrie, l'accroissement de la richesse, l'union plus intime des nations entre elles, tout cela est dû à une seule cause, l'action réparatrice du christianisme au fond des âmes. De là, l'écrivain catholique concluait même qu'il est aussi absurde de voir un antagonisme entre le christianisme et la civilisation moderne qu'entre la cause et ses effets.

On ne peut le nier, ce système simple et grand, qui fait dépendre les destinées du genre humain de l'affaiblissement, puis de la restauration des forces de la raison, cette puissante explication qui suspend toute la chaîne des événements à un point unique donné par la métaphysique, commandent l'attention, même à qui ne peut y adhérer pleinement. M. Villemain a dit de Bordas : « Il regarde plutôt les lois générales de l'humanité que les hommes qui les exécutent ou les faits qui les expriment. » Ce jugement est parfaitement juste ; il indique à la fois l'élévation des vues du philosophe catholique et ce qui leur manque sous le rapport de la critique historique. De même que pour l'histoire universelle de Bossuet, on se demande si, en voulant dérouler ainsi à nos yeux les mystères du plan providentiel, le philosophe ne va pas au delà des conclusions qu'il est permis de tirer des faits. Ces

hautes théories séduisent aisément les esprits vigoureux, parce qu'elles donnent l'explication du désordre trop réel des choses humaines en faisant voir dans leur enchainement la suite naturelle d'une cause unique. Seulement, pour justifier l'idée fondamentale conçue *à priori*, n'arrivent-elles point souvent à fausser la vérité historique ? C'est peut-être le tort de notre temps, en fait d'histoire, de beaucoup trop s'arrêter au côté extérieur, au détail des choses, et d'en négliger les causes mystérieuses, profondes, divines, si l'on veut. Mais, comme la plupart des penseurs qui ont voulu créer d'un seul jet une philosophie de l'histoire, Bordas me semble tomber dans un autre excès. Il ne tient aucun compte des nuances, des transitions, des préparations, de tout ce qu'il y a de mêlé dans les actions des hommes et dans les situations successives du genre humain. Il outre certains éléments, certains faits ; il les donne pour signes caractéristiques de telle ou telle époque, et il ouvre ainsi entre les diverses périodes des abîmes profonds que l'humanité ne peut nécessairement franchir que par l'intervention du surnaturel. Il arrive alors à des conclusions que l'étude de l'histoire dément, à des vues élevées, sublimes même, mais trop souvent contredites par l'humble et sûr travail de l'érudition. Ce n'est pas, on le comprend, à une critique de ce genre que nous voulons nous livrer. Nous dirons seulement que Bordas ne nous paraît pas avoir réussi dans sa tentative de prouver la chute et la réparation par une démonstration tirée directement des premiers principes de la métaphysique. Il ne parvient à établir d'une manière rigoureuse

ni la convenance absolue de l'union complète de l'esprit humain et de l'esprit divin à l'origine, ni le fait de l'affaiblissement constitutionnel de la pensée dans l'antiquité, ni la nécessité d'une restauration exceptionnelle, unique, et survenue à un moment déterminé de l'histoire. L'ancienne théologie, soutenant que pour une faute infinie il fallait une satisfaction infinie, et parlant d'une rédemption par le sacrifice et le sang plutôt que d'une réparation de la raison affaiblie, soulève sans doute de nombreuses objections qu'on a fait valoir fréquemment ; mais comme elle se contentait de parler à la foi sans se placer sur le terrain philosophique, on ne pouvait exiger d'elle une rigueur de raisonnement et un genre de preuves qu'on est en droit de demander à ceux qui en appellent à la connaissance de l'histoire et à l'étude des facultés de l'esprit.

Jusqu'ici le système que nous résumons ne nous a pas donné l'explication de la crise actuelle. En effet, si entre les deux principes qui se considèrent comme hostiles l'un à l'autre, règne au fond la plus intime harmonie, d'où vient la lutte trop réelle qui éclate sous nos yeux entre l'Église et la société laïque issue de la révolution française ? Le catholicisme est la forme qu'a revêtue la religion chrétienne pendant un grand nombre de siècles et qu'elle conserve dans plusieurs pays de l'Europe : or d'où vient que les représentants infailibles du catholicisme prétendent qu'il est inconciliable avec les idées, les droits, les libertés de l'époque actuelle, lesquels, à vous en croire, sortent directement de la réparation chrétienne ? Le

clergé a-t-il perdu l'intelligence du christianisme, ou bien est-ce le sens des faits nouveaux qui lui échappe? Cette difficulté est grande : à vrai dire, elle forme le nœud de la situation religieuse des pays catholiques. Bordas-Demoulin n'en avait point méconnu l'importance ; il y avait appliqué pendant trente ans toutes les forces de son esprit. Il espérait avoir trouvé les causes de cette lutte déplorable de deux forces nécessaires l'une à l'autre et les moyens d'y mettre un terme. Voici en quelques mots les résultats auxquels il était arrivé sur ce point. C'est peut-être la partie la plus originale et la plus vraie de sa théorie de l'histoire.

Le fondateur du christianisme, rompant avec les anciennes traditions théocratiques, avait nettement séparé son domaine de celui de l'État. S'il est une vérité certaine, c'est celle-là ; mais le christianisme se développa au milieu d'une société où la distinction du spirituel et du temporel était inconnue. Aussi, quand Constantin eut embrassé la religion nouvelle, celle-ci devint bientôt aussi une institution politique et se confondit avec l'État. Ce fut sans doute un grand malheur pour l'Église, car, en s'unissant à la société, elle en prit tous les vices : la corruption et le despotisme entrèrent dans son sein. Mais la Providence sut tirer le bien du mal, et c'est ainsi seulement que purent être déracinées les idées, les mœurs, les lois païennes et juives. Pour qu'une organisation politique et sociale en rapport avec l'idéal de la rénovation chrétienne pût se développer, il fallut que la religion s'emparât de l'homme, même extérieurement. De cette néces-

sité est sorti le régime du moyen âge. L'Église ne pénétre dans l'État que pour le dominer. Les papes vont même jusqu'à prétendre à la théocratie universelle, prétention qu'ils n'ont pas encore complètement abandonnée de nos jours. En même temps le monachisme s'attaque à tous les intérêts terrestres, et poursuit, extirpe les sentiments de l'antiquité. Vers l'an 1000, on attendait la fin du monde : c'était en effet la fin de l'ancien monde, mais c'était aussi le commencement d'un monde nouveau ; car, sous la rude discipline de l'Église, le christianisme a pénétré la société nouvelle, et il suscite ce mouvement d'affranchissement qui se manifeste d'abord dans les communes, pour triompher enfin à la révolution française, dont les principes finiront par être universellement appliqués.

Malheureusement, à l'heure même où tous les principes sortis du christianisme, l'égalité, la séparation de l'Église et de l'État, la liberté de conscience, l'emportent définitivement, le clergé y voit une menace pour la religion et leur déclare la guerre. Considérant l'organisation temporaire et antichrétienne du moyen âge comme le régime naturel du catholicisme, il en souhaite ardemment le retour et s'oppose à tout ce qui nous en éloigne. Il croit voir dans cette époque de soumission complète et de torpeur intellectuelle, l'âge d'or de la foi. Au contraire, le xvi^e siècle avec ses hérésies, le xvii^e avec sa rénovation cartésienne, le xviii^e avec ses insurrections philosophiques et politiques lui apparaissent comme des temps d'épreuve pour la vraie religion. D'ailleurs ce n'est pas en vain qu'il a goûté de la toute-puissance : il ne peut renoncer défi-

nitivement à une grandeur temporelle dont le souvenir l'éblouit encore. On a vu des hommes abdiquer le pouvoir ; mais un corps n'y renonce jamais volontairement.

Ainsi donc la crise religieuse vient de la funeste erreur du clergé, qui ne reconnaît pas dans le régime moderne le fruit naturel de l'Évangile. Ce déplorable aveuglement remplit le philosophe catholique de douleur et d'indignation : il trouve à peine dans son énergique langage des termes assez forts pour s'élever contre ce faux idéal du moyen âge que poursuivent ceux qui dirigent les destinées de l'Église. « Oh ! s'écrie-t-il, s'il ne fallait qu'excuser le clergé et les papes, qui aujourd'hui serait assez insensé pour leur reprocher d'avoir été barbares dans la barbarie, païens dépravés dans le paganisme dépravé ? Obligée de traverser un océan de fange, l'Église s'y enfonce par-dessus la tête. Qu'ensuite elle se secoue ! Mais si les ordures qui l'enveloppent sont réputées son vêtement de lumière, ses splendeurs, alors cette fange c'est le christianisme, et le moyen âge est innocent, où la corruption abondait comme aux jours de Noé, et où elle déborda comme les eaux sur la terre aux jours du déluge. Si ces doctrines étaient celles de l'Église, l'épouvantable refrain de Voltaire, *écrasez l'infâme !* ne devrait-il pas être le premier cri, le concert de tous les peuples, des générations présentes et futures ? » Ainsi donc, suivant Bordas, aussi longtemps que le clergé voudra remonter le cours des siècles et restaurer l'ancien régime, non-seulement il n'y a pas à espérer de réveil pour la foi, mais il est à craindre que les esprits ne

s'éloignent de plus en plus d'un culte qui se pose comme l'adversaire des aspirations les plus légitimes de l'humanité.

Bien décrire le mal est bon, en indiquer les causes est excellent ; mais le principal est de prescrire les remèdes. Par malheur on a affaire ici à un malade qui considère ce qui doit le guérir comme un poison, et qui, là où il devrait puiser des éléments de vie, n'aperçoit qu'une source d'affaiblissement et de mort. Comment le clergé verra-t-il en effet une chose désirable dans la séparation de l'Église et de l'État, quand le pape la repousse à Rome comme un malheur pour l'Église et une calamité pour l'État ? Comment serait-il sympathique aux libertés modernes, quand il les entend flétrir du haut du Vatican ? Comment cesserait-il de considérer comme un idéal le régime du moyen âge, aussi longtemps qu'il le voit fleurir dans la métropole de l'unité catholique ?

Le funeste mélange du temporel et du spirituel, voilà donc la racine première de tous les maux de l'Église. C'est parce que son chef régnait sur l'antique capitale du monde romain qu'il a voulu envahir successivement les droits des peuples et ceux de l'Église, étouffer les libertés civiles et ecclésiastiques, et qu'il a soulevé contre l'autorité sacerdotale cette redoutable opposition qui va grandissant partout. Puisque Rome est le siège du mal, c'est à Rome d'abord qu'il faut appliquer le remède. Ensuite, pour que l'institution religieuse pût s'accorder avec les institutions laïques, à côté desquelles elle est appelée à vivre dans le monde actuel, de grandes réformes intérieures se-

raient nécessaires. Bordas-Demoulin ne se lassait pas de les réclamer. Dans son important ouvrage des *Pouvoirs constitutifs de l'Église*, il avait exposé l'ancienne organisation, revendiqué les droits des prêtres et des laïques, montré le rôle essentiel de l'élection populaire, tracé en un mot le programme des réformes indispensables pour que la discipline ecclésiastique fût mise en harmonie avec les besoins de la société moderne. De récentes manifestations en Italie montrent qu'en ce point le philosophe catholique avait bien apprécié la situation. Dans ce pays où, par suite de circonstances locales, la crise religieuse a pris une gravité plus grande que partout ailleurs, une partie du clergé, qui s'est ralliée au mouvement unitaire, a compris qu'il fallait songer à rétablir en faveur des Églises nationales les libertés dont les usurpations successives de la cour de Rome les avaient peu à peu dépouillées, et, chose remarquable, les réformes réclamées avec le plus d'instance et d'unanimité sont précisément celles qu'indiquait l'auteur du livre sur les *Pouvoirs constitutifs de l'Église* (1) ; mais la première, la plus urgente de toutes, suivant lui, était la suppression du pouvoir temporel du saint-siège. Con-

(1) Il s'est formé dans le royaume de Naples une association ecclésiastique comptant déjà, assure-t-on, des milliers de membres, et qui demande entre autres les réformes suivantes : séparation de l'Église et de l'État, abolition du pouvoir temporel du pape, élection des prêtres restituée aux fidèles, révision du nouveau dogme, liturgie en langue vulgaire, simplification du culte, etc. C'est exactement le programme formulé en Allemagne par le chanoine Hirscher, en France par Bordas-Demoulin, tant les mêmes abus semblent réclamer partout les mêmes remèdes.

stamment préoccupé de l'avenir des idées auxquelles il avait consacré sa vie, c'était surtout dans l'intérêt du catholicisme qu'il désirait la fin d'un régime qui en compromet l'intégrité et l'influence. Aussi de quelle joie ce catholique spiritualiste ne saluait-il pas tous les événements qui semblaient devoir rapprocher la révolution d'où il espérait que sortiraient pour l'Église une vie nouvelle, le retour vers la sainte antiquité, et, avec la force primitive, la puissance de reconquérir tous les peuples ! Il croyait voir déjà la papauté, déposant la couronne temporelle dont le moyen âge l'avait malheureusement investie et reprenant le caractère libéral des temps apostoliques, se réconcilier avec la civilisation moderne, et le clergé, comprenant enfin que toutes les libertés sont filles du christianisme, pousser partout à la science, à la raison, à l'affranchissement des peuples, à l'épuration, à la simplicité des mœurs, au progrès sous toutes ses formes. Que Rome rompe définitivement avec le passé, que la liberté rentre dans le sein de l'Église, et, suivant lui, la crise est terminée, la lutte contre nature entre le catholicisme et la civilisation moderne cesse, et les peuples se réconcilient avec la foi antique.

La nécessité d'introduire de profonds changements dans l'organisation, dans l'enseignement, dans les vues de l'Église, n'échappe pas complètement au clergé, et elle y trouve des partisans précisément parmi ceux qui connaissent le mieux le passé de l'Église et qui sont le moins dominés par des vues d'intérêt immédiat et matériel. Après le défenseur officiel du nouveau dogme, le père Passaglia, voici l'historien le plus accrédité du

catholicisme en Allemagne, M. Döllinger, le savant professeur de Munich, qui, sans condamner formellement le pouvoir temporel, croit cependant que la crise actuelle amènera des réformes aussi importantes que nécessaires. Déjà précédemment un autre écrivain catholique non moins connu au delà du Rhin, et chanoine aussi, Hirscher, professeur de théologie à Fribourg, avait tracé d'une main respectueuse, mais ferme, la longue liste des réformes réclamées par l'état de l'Église. La conclusion à laquelle arrivent ces fils soumis de l'orthodoxie, après avoir examiné la situation présente du monde, est la même. Ils voient qu'il est aussi impossible de remettre l'humanité sous le joug du moyen âge que de faire succéder l'an 1000 au XIX^e siècle. Ils comprennent que les peuples ne renonceront pas à des droits déjà conquis, et ils admettent que l'Église doit cesser une hostilité inutile et périlleuse pour se réconcilier avec la liberté, ou bien se résigner à un abandon croissant. Abordant après eux la même question, M. Guizot, quoique placé à un point de vue tout autre, portait un jugement semblable. On est frappé de cette rencontre toute fortuite d'esprits éminents partis de principes très-différents et marchant vers des conclusions souvent opposées : elle prouve manifestement que les signes de la situation religieuse sont assez évidents pour qu'ils se présentent de la même façon à celui qui les observe, dès qu'il s'élève à une certaine hauteur au-dessus de la mêlée des partis hostiles et des contestations journalières.

III

On vient de le voir, en étudiant la situation de l'Église, ses enfants les plus éclairés, ses amis les plus sincères, arrivent, malgré les différences profondes d'opinions qui les séparent, à prononcer le même mot : réforme. Malheureusement ce mot prestigieux, répété si souvent et avec tant d'éloquence par saint Bernard, adopté comme un mot d'ordre par plusieurs conciles fameux, a toujours été repoussé par les chefs de l'orthodoxie, et jamais il ne leur a inspiré plus de répulsion que de nos jours. Dans les circonstances actuelles, aucune réforme n'a chance d'être accueillie par eux ; mais un grand changement introduit dans les conditions d'existence extérieure de l'Église ne ferait-il pas naître d'autres sentiments ? Une forte secousse, un ébranlement violent, amenés par les événements politiques, ne pourrait-il pas avoir pour résultat, en faisant revivre au sein de l'Église les libertés ecclésiastiques, de la réconcilier avec les libertés de la société laïque ? Les espérances des réformateurs catholiques qui s'attendent à voir la papauté, dégagée de tout intérêt temporel, se placer à la tête des peuples et les guider désormais d'un pas plus ferme dans la carrière du progrès, ont-elles quelque fondement sérieux ? Faut-il croire avec eux que le catholicisme sortira de la crise présente rajeuni, retrempe dans les épreuves, et prêt à commencer une évolution nouvelle plus brillante, plus active, plus victorieuse encore que celles du passé ?

Certes, si un mouvement de réforme dans le sens de celui qui paraît agiter en ce moment une partie du clergé italien pouvait réussir, il est hors de doute que la suppression du pouvoir temporel du pape en offrirait la meilleure occasion. Les auteurs des idées ultramontaines prétendent que ce sont les incrédules, les protestants, l'Angleterre, tous les ennemis du catholicisme, qui veulent enlever la royauté au pape pour ruiner le culte dont il est le chef. Comment ne comprennent-ils pas que ce serait de la part de ces derniers un bien faux calcul ? Tous ceux qui désirent voir diminuer l'influence de l'Église, s'ils n'avaient pas égard à l'intérêt italien et à la justice, devraient souhaiter au contraire que l'agonie du pouvoir temporel se prolongeât, car il n'y a pas de plus sûr moyen de soulever les peuples contre l'autorité du clergé. Au contraire, si jamais la papauté devait reconquérir son prestige et son influence, ce serait le jour où, repoussant du pied cet informe débris du moyen âge auquel elle s'attache avec un si triste acharnement, elle rentrerait dans la carrière apostolique complètement affranchie des soucis terrestres d'une royauté expirante.

Supposons donc que les vœux éclairés des réformateurs catholiques soient accomplis et que le pouvoir temporel des papes ait cessé d'exister. Alors, disent les uns, un schisme est inévitable, car le saint-siège, dépouillé de son indépendance, cessera de pouvoir commander l'obéissance à tous les fidèles ; on le croira dans la main du souverain sur le territoire duquel il résidera ; on ne le considérera plus que comme le chef

d'une église nationale, et toutes, hors celle-là, se souleveront contre sa suprématie. — Non, disent les autres, l'abolition du pouvoir temporel, c'est le retour aux plus beaux temps du christianisme, c'est la consécration de la liberté de l'Église et de sa séparation d'avec l'État, c'est le signal de sa réconciliation avec la civilisation moderne, le commencement d'une nouvelle ère de grandeur et de conquêtes. Quant à nous, nous ne croyons pas que l'avenir confirme ni ces craintes ni ces espérances. Un schisme nouveau embrassant tout un pays paraît peu probable de nos jours : nous ne sommes plus à l'époque des divorces pour incompatibilité en fait de dogme ou de discipline. C'est au clergé de décider s'il a lieu de se réjouir des causes qui le mettent à l'abri de ce danger. Quant aux espérances de réforme, nous allons indiquer quelques-uns des obstacles qui ne permettent pas de les partager.

Les vœux des réformateurs catholiques peuvent se ramener à trois ordres d'idées principales : en fait de culte, abolir les pratiques trop multipliées et revenir à la simplicité de l'âge apostolique ; en fait de dogme, n'en point admettre de nouveaux et s'en tenir invariablement à la maxime de Bossuet : « Hier on croyait ainsi, donc encore aujourd'hui il faut croire de même ; » en fait de discipline et d'organisation, remplacer la centralisation et l'absolutisme par l'élection et la liberté, et avant tout accomplir la séparation de l'Église et de l'État, ce qui revient au mot d'ordre donné à l'Italie : « L'Église libre dans l'État libre. » Voilà à peu près les traits dominants du programme de ceux qui, attachés à la foi, à la civilisation actuelle et au catho-

licisme, voudraient voir dans une réforme au sein de l'orthodoxie le prélude et le moyen de la réconciliation des deux puissances qui se combattent. Ces visées sont à coup sûr très-louables, et on comprend qu'elles enflamment de nobles âmes. Malheureusement elles sont en opposition avec toute l'histoire de l'Église, et pour qu'elles cessent d'être autre chose que des rêves, il faudrait qu'il se produisît dans la marche de l'Église une volte-face complète, un écart absolu, qu'on rencontre parfois dans l'existence d'un homme, mais jamais dans celle d'une institution.

Depuis les premiers temps du christianisme, il s'est accompli dans l'Église un développement continu, nous dirons même un progrès, si l'on veut bien ne pas trancher par ce mot le point si débattu de savoir si le progrès s'est fait en bien ou en mal. De quelque manière qu'on le juge, le résultat est incontestable. Il est devenu inutile de le démontrer depuis que les défenseurs de l'orthodoxie, qui semblaient avoir le plus d'intérêt à nier ce progrès, ont été amenés à le reconnaître pour défendre la proclamation d'un nouveau dogme. Or il est facile de montrer que le développement s'est opéré en sens inverse de celui que les réformateurs catholiques voudraient voir triompher dans les trois directions où se sont portés leurs vœux.

Commençons par le culte extérieur, que les réformateurs prétendent ramener à la simplicité des premiers siècles. Il faut remarquer que cette simplicité toute spiritualiste du christianisme primitif n'a pas suffi longtemps à satisfaire les fidèles. Tant qu'il subira l'empire de l'imagination et de l'instinct, l'homme éprouvera le

besoin de manifester ses croyances par des symboles et ses adorations par des cérémonies. Telle est la source profonde de l'art religieux. Quoique les Juifs fussent plus portés au monothéisme que les autres peuples anciens, le culte institué par Moïse leur semblait déjà trop simple, puisqu'on les voit si souvent emprunter les idoles des nations voisines. Quand saint Paul, après une lutte mémorable, eut affranchi les premiers chrétiens de l'observance des prescriptions judaïques, le culte en esprit et en vérité se trouva réalisé pour quelque temps. Point de temples spéciaux, point de statues ni de symboles, point de cérémonies sacerdotales. On se réunit dans des maisons particulières pour prier et pour prendre part en commun aux agapes : à l'époque des persécutions, les païens, étonnés de cette absence de signes extérieurs et cherchant en vain l'image du Dieu qu'adoraient les chrétiens, les accusaient même d'athéisme ; mais bientôt le besoin de symbolisme l'emporte. On commence à observer quatre ou cinq fêtes, on célèbre les martyrs ; les premières peintures sacrées apparaissent dans les catacombes. A partir de Constantin, le progrès en ce sens devient de plus en plus rapide. L'Église triomphante rivalise avec toutes les pompes du paganisme, et lui en emprunte même une partie pour se substituer plus complètement à lui. Des temples s'élèvent, et on les orne de statues, de mosaïques, de richesses de tout genre. Les reliques des martyrs sont l'objet de la vénération publique et opèrent partout des miracles. Le nombre des fêtes augmente. Le Christ, jusque-là simplement représenté comme un berger ou

un pécheur, figure désormais attaché à la croix. A la suite des discussions suscitées par Nestorius, Marie est placée à la tête des saints. Les prêtres se revêtent de costumes et d'ornements particuliers ; on allume des cierges et on brûle de l'encens ; on adopte jusqu'aux ustensiles sacrés des sacrifices antiques ; le chant se perfectionne ; la liturgie, qui prend le nom de *missa*, se complique et se plie à des rites, à des formulaires arrêtés ; le drame symbolique de la Passion, la messe, devient le résumé et le couronnement du culte extérieur. La réaction iconoclaste commencée en Orient par Léon l'Isaurien et appuyée par l'Église franque ne parvient pas à arrêter le mouvement ; elle disparaît impuissante sous les coups de Rome, parce qu'elle est en opposition avec les besoins de la foule. Au moyen âge apparaissent les cathédrales gothiques, des fêtes sans nombre, les processions, les mystères, tout un symbolisme plus compliqué, plus splendide et s'adressant plus aux sens que celui de la Grèce. Enfin, à la renaissance, quand des artistes fameux s'inspirent des chefs-d'œuvre antiques pour orner le catholicisme de leurs créations inimitables, le culte peut être comparé, sous le rapport esthétique, à celui des plus belles époques du paganisme. Le jour où Raphaël eut peint ses madones, et où, pour abriter le tombeau de saint Pierre, Michel-Ange eut élevé dans les airs la coupole du temple de tous les dieux, la Rome papale n'eut plus rien à envier à la Rome païenne. Une nouvelle réaction vers la simplicité apostolique se produit alors : une tentative de réforme est faite ; mais elle est condamnée par l'Église,

et elle ne réussit qu'en sortant de l'unité. Au sein de l'orthodoxie, le progrès continue. Sans doute l'inspiration de l'époque gothique a cessé, et l'on n'a plus les grands artistes de la renaissance ; mais le nombre des fêtes, des cérémonies, des reliques, des objets qu'on croit devoir offrir à la vénération des fidèles, va croissant encore, et après un moment d'arrêt amené par la révolution française, le mouvement se poursuit sous nos yeux. Jamais peut-être on n'a vu tant de confréries pieuses, d'ordres religieux, de pratiques particulières, de récits d'apparitions et de miracles. Lorsqu'on remarque cette série de faits se succédant tous dans le même sens, il est difficile de ne pas y voir l'effet d'un besoin, non si l'on veut de l'esprit humain ou chrétien, mais au moins de ceux qui restent fidèles à l'Église. Or, comme c'est à ceux-là que s'adressent précisément les réformateurs catholiques, il ne semble pas qu'ils aient grande chance d'en être écoutés.

Sur le terrain des dogmes, il s'est produit un progrès analogue à celui que nous venons d'indiquer pour le culte. Je n'entends pas trancher la question de savoir si l'on a promulgué successivement de nouveaux dogmes ; je veux seulement dire que le nombre des dogmes que l'on a successivement définis et imposés sous peine d'anathème a été en augmentant. Ici encore cette marche a été l'effet d'une tendance très-naturelle et très-puissante. En effet, si c'est un des plus nobles attributs de la raison que cette soif de la vérité, cette ardeur de tout pénétrer, de tout scruter, suivant le conseil de saint Paul : *probate omnia*, ce goût n'est cependant pas celui de tout le monde.

Les foules aiment mieux à recevoir de leur pasteur la formule de leur foi. La route leur semble plus assurée quand elles peuvent se dire : Ce que je dois croire a été décidé par une autorité infaillible, et sans m'épuiser en vaines recherches, je puis me livrer en paix aux occupations de la vie et aux pratiques de la piété. — Étant donné un juge de la foi qui ne peut se tromper, quoi de plus naturel que de lui demander de trancher définitivement les questions qui peuvent s'élever à ce sujet ? C'est donc le besoin d'autorité qui a produit le progrès du dogmatisme tel que nous le montre l'histoire. Le premier, le plus important des dogmes, est celui qui porte sur la nature du Christ. C'est sur ce point que se concentre d'abord le travail des conciles. A Nicée, l'identité de substance avec Dieu est reconnue au Fils. Reste ensuite à sauvegarder en lui la nature humaine et l'unité de la personne, tout en affirmant la double volonté. Cette élaboration est l'objet des décisions des conciles jusqu'au VII^e siècle. Au IV^e siècle, on s'occupe de fixer le canon, qui est définitivement arrêté, sous Augustin, dans les conciles de Carthage et d'Hippone. Puis viennent, chacun en son temps, les dogmes du péché originel et de la rédemption, des sacrements, de la présence réelle, de la résurrection, et à Trente enfin on arrête le formulaire de la foi, on classe les trésors accumulés de la tradition. On a pu croire alors que la longue et majestueuse élaboration de la dogmatique était arrivée à son terme et que la tradition avait pris sa forme définitive ; mais le besoin qui avait produit les développements antérieurs subsistait : il devait en-

core en amener d'autres. C'est le propre de la piété, quand elle est sincère et exaltée, d'accumuler sur l'objet de sa vénération toutes les perfections au point de l'élever au-dessus de l'humanité et de le rapprocher aussi près que possible de Dieu, si on ne peut pas le diviniser. Ainsi faisait le polythéisme. De là aussi est sorti récemment le dogme de l'Immaculée Conception. De là vient encore ce travail singulier qui se fait en ce moment au fond de certaines consciences catholiques en faveur de l'infailibilité papale, déjà admise en fait et qui sera tôt ou tard probablement reconnue en droit. Quand donc les réformateurs orthodoxes s'élèvent contre ce qu'ils appellent des nouveautés, leurs objections ne peuvent pas être mieux accueillies pour le dogme que pour le culte, car les défenseurs de l'Église leur font voir dans l'histoire ce développement continu que nous venons d'esquisser, et ils leur montrent qu'on ne fait qu'obéir de nos jours à la même loi qui agissait dès le principe.

Arrivons au troisième point. Bordas a donné lui-même un résumé lumineux du progrès de la hiérarchie au sein de l'Église. Ici encore, une sorte de loi naturelle préside à l'évolution. Dès que dans une société le chef est considéré comme investi d'une autorité n'émanant pas des membres qui la composent, cette société est vouée au gouvernement absolu, car toute résistance viendra se briser contre un pouvoir supérieur d'un autre ordre. La croissance de la puissance royale en France, sous l'ancien régime, en est un exemple frappant. Que sera-ce donc si ce chef peut se dire le représentant de Dieu sur la terre ? Ajoutez cet

instinct général qui fait que tout corps dont l'existence est menacée se concentre en lui-même, et que toute société en danger demande son salut à la dictature, et vous aurez les causes de la décadence irréversible des libertés locales et des envahissements de la centralisation ultramontaine. Point d'organisation plus démocratique, plus conforme aux principes représentatifs, que celle des Églises chrétiennes du premier siècle, et au contraire point de centralisation plus efficace dans son action, mieux liée dans ses parties, plus autocratique dans son essence que celle de l'Église actuelle. Jusqu'au xvi^e siècle, malgré toutes les circonstances qui avaient favorisé les accroissements successifs du pouvoir papal, — la résidence à Rome, l'ancienne capitale du monde, le besoin d'autorité, les fausses décrétales acceptées comme l'expression des convictions générales, la lutte victorieuse des pontifes contre l'empire, — les Églises nationales avaient conservé leur indépendance. Mais quand la réforme éclate et triomphe, le mouvement de concentration se précipite ; il est dirigé par ce corps fameux qu'on a pu définir d'un mot, formulant l'idéal même de la centralisation armée pour la lutte. Ni concordats, ni parlements, ni jansénistes et appelants, ni Bossuet et Louis XIV, dans toute leur puissance, ne peuvent arrêter la marche de l'omnipotence papale, portée en avant par la force des événements et par le ressort même de l'institution. Plus les circonstances deviennent difficiles, plus le pouvoir central se fortifie ; plus violente est la tempête qui menace l'esquif symbolique, plus on accorde d'autorité au pilote

infaillible qui le conduit. Joseph II et ses réformes, la Révolution et ses tentatives d'église constitutionnelle, Napoléon et ses efforts pour subalterner le pape, toutes les résistances passent et tombent ; la dictature du saint-siège sort de ces épreuves plus complète, plus absolue que jamais ; tout ce qui lui fait obstacle est abattu. Aujourd'hui, en présence de la situation critique du pouvoir temporel, l'autorité spirituelle du pape n'en devient que plus souveraine et plus incontestée pour les fidèles, et les évêques, qui, au mois de mai 1862, se sont réunis à Rome, ne se sont point efforcés d'y mettre des bornes. Quand les réformateurs orthodoxes réclament le rétablissement des anciennes libertés, ils se mettent donc en travers du mouvement séculaire qui va au despotisme. Or, pour que l'effet vint à cesser, il faudrait d'abord que la cause disparût. Pour que l'Église renonçât à la centralisation et à la dictature, armes des jours de péril, il faudrait qu'elle cessât de se croire en danger. Mais loin de là : le protestantisme n'est pas près d'abdiquer entre les mains de l'unité, et jamais la critique n'a été mieux armée par l'histoire, la philologie, la science dans toutes ses branches. Sera-ce quand elle se dit attaquée par tant d'adversaires de tout genre que l'Église voudra renoncer à ce qu'elle suppose être son meilleur moyen de vaincre ?

En résumé, il s'est produit au sein de l'Église catholique un développement incontestable, principalement dans trois directions différentes : développement du culte depuis la simplicité de l'âge apostolique jusqu'au symbolisme du temps actuel, si riche, si

compliqué, si chargé de cérémonies, de fêtes et de pratiques ; développement du dogme depuis les préceptes de charité de l'Évangile jusqu'au formulaire si détaillé de Trente, encore récemment complété ; enfin développement de la hiérarchie depuis les communautés libres et autonomes du premier siècle jusqu'à la centralisation autocratique que nous voyons fonctionner maintenant. Cette triple évolution s'est accomplie sous l'empire de causes profondes, encore agissantes, et pour répondre à certains besoins encore existants chez les fidèles. D'autre part, les réformateurs catholiques ont constaté que la société laïque a aussi ses progrès, mais dans un sens tout opposé. Ils ont vu qu'elle s'éloigne des symboles, des mythes, des cérémonies, des rituels, pour atteindre à la réalité des choses et à la vie de l'âme, qu'elle s'échappe des formules imposées par voie d'autorité, pour s'élancer dans la carrière du libre examen universel, et qu'elle s'émancipe des régimes despotiques, pour se rapprocher du système de la démocratie représentative. Ils ont proclamé la force, la légitimité de ces principes, et, comme ils croyaient en trouver l'origine dans le christianisme, ils ont voulu les transporter dans l'Église. Ils n'ont pas assez remarqué que ce qui convient à la société moderne est antipathique au clergé et aux fidèles qui l'écoutent, et que ce qui fait la vie de la pensée laïque pourrait bien ne pas être aussi salutaire à l'Église. C'est du moins l'avis du pape, et tout en regrettant ses inutiles anathèmes contre des libertés désormais impérissables, nous croyons cependant qu'il a, plus

que les partisans d'une réforme catholique, un sentiment juste des difficultés qui rendront presque impossible, d'ici à longtemps, une réconciliation sincère entre l'orthodoxie romaine et l'esprit moderne. De ces difficultés je citerai deux exemples.

La tolérance en matière religieuse est une des conquêtes dont notre temps est le plus fier. Il n'en est point peut-être qui nous tienne plus à cœur, parce qu'il n'en est pas qui s'accorde mieux avec les sentiments de douceur et d'humanité dont nous sommes trempés. Que là où ces choses sont encore possibles, à Rome ou en Espagne, il se commette quelque acte de persécution religieuse, et aussitôt un cri de réprobation traverse l'Europe. Il faudrait donc qu'en ce point l'Église acceptât les idées généralement répandues de nos jours ; sinon, toute conciliation semble impossible. Or, peut-on espérer qu'elle s'arrache tout à coup à l'empire d'une longue tradition pour embrasser un principe que hier encore elle foudroyait ? S'il n'y avait que les encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX, ce serait déjà une difficulté sérieuse, car la cour de Rome peut se considérer comme engagée par ces actes solennels et récents ; mais il y a plus : on ne doit pas oublier que ces deux pontifes n'ont fait que se conformer aux décrets de l'Église depuis le IV^e siècle. Saint Augustin, qui inclina d'abord vers la tolérance, changea d'opinion à la fin de sa vie et posa la base de la persécution en matière de foi. Depuis lors, les décisions conformes d'un grand nombre de papes et de conciles, parmi lesquels plusieurs œcuméniques, ont donné à la doctrine de saint

Augustin toute la force d'un dogme. « Cette maxime est constante et incontestable parmi les catholiques, dit Bossuet. Je déclare, ajoute-t-il, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique ; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes (1). » L'art même a illustré cette doctrine sur les murs du Vatican, au siège de l'infailibilité papale : par ordre de Grégoire XIII, Vasari, comme on sait, a retracé en fresques triomphantes, dans la *Sala regia*, vestibule de la chapelle Sixtine, la mort de Coligny et les scènes de la Saint-Barthélemy. En présence d'une tradition aussi unanime, consacrée par l'autorité des pères, des papes et des conciles, inscrite à chaque page du droit canon, commentée, justifiée dans les traités de théologie, sui-

(1) Vers la fin de l'année 1700, un débat s'éleva entre Bossuet et plusieurs autres évêques sur le point de savoir s'il fallait contraindre les *nouveaux convertis* à entendre la messe. Bossuet soutenait la négative par respect non pour les droits de la conscience, mais pour la messe. L'évêque de Montauban, l'un des contradicteurs de Bossuet, établit avec beaucoup d'érudition la doctrine orthodoxe, qu'au reste l'évêque de Meaux ne contestait pas. « Saint Bernard, dit-il, qui a été le plus doux et le moins sévère des pères de l'Église, dans le soixante-sixième sermon sur le Cantique des Cantiques, conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs... On ne voit point que l'Église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois ; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été pour la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. »

vie en tout temps depuis le iv^e siècle, peut-on demander au clergé de se rallier au principe de la tolérance? A moins de changer radicalement l'enseignement des séminaires et de prohiber complètement l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, comment exiger que les jeunes lévites embrassent des idées dont tous les antécédents de l'Église sont la plus éclatante condamnation? Certes, le bras séculier ne paraissant plus disposé à se mettre au service du système orthodoxe pour imposer par la force la foi et les pratiques du catholicisme, le clergé se soumettra à ce qu'il appelle la dureté des temps; mais l'unité appuyée sur le glaive du souverain restera son idéal: nécessairement il combattra tout ce qui en éloigne, il appuiera tout ce qui y ramène.

Voici un second point où l'heureux accord rêvé par les réformateurs ne sera pas moins difficile à établir. Au sein de l'Église, et hors ou à côté de l'Église, on suit deux méthodes de penser très-différentes et souvent même opposées. Actuellement la science veut chercher la vérité en toute chose sans parti-pris d'aucune sorte, sans s'incliner devant la parole d'un maître ou devant les décisions d'une autorité quelconque. Elle prétend avoir le droit de réviser toute sentence, de casser tout arrêt. Elle n'admet pas qu'on lui dise: « Cela a été décidé sans appel. » Elle n'a de valeur, dit-elle, que quand elle est libre et dans la mesure où elle est libre. En un mot, le libre examen, voilà son procédé et sa raison d'être. Quand on considère le développement dogmatique au sein de l'Église, il serait presque malséant d'exiger d'elle qu'elle adoptât la

même méthode. Elle repose sur l'autorité, elle vit d'autorité ; l'autorité est son principe, sa fin, sa force à ses propres yeux, son mérite aux yeux des fidèles. Les points décidés le sont définitivement. Tout résultat de la critique qui y contredit est non avenu, car il ébranlerait la base même de l'édifice, l'infailibilité. Un débat s'engage-t-il entre les fidèles sur une question non encore tranchée, le pape le suspendra jusqu'à ce qu'il ait décidé (1). Comment alors le clergé ne considérerait-il pas avec une inquiétude, avec une indignation même très-naturelle, cette science humaine qui demande à chaque institution son histoire, à chaque prétention son titre, à chaque fait son origine ? Comment des esprits habitués aux douces lueurs du mysticisme et à un monde enchanté tout rempli d'extases, d'apparitions et de miracles, s'accommoderaient-ils de cette lumière pénétrante et vive qui éclaire toutes choses jusque dans leurs dernières profondeurs ? A une époque où la presse répand dans les foules laïques les besoins et les habitudes de l'esprit scientifique plus encore que ses découvertes, comment les remettre sous une autorité dont chaque décision est appuyée sur un anathème, et qui, grâce à un certain progrès particulier, proclame même de nos jours des

(1) Voici un exemple très-instructif de cette intervention de l'autorité pontificale. Depuis quelque temps s'agitait une controverse, au sujet des forces naturelles de la raison, entre l'université catholique de Louvain et la Société de Jésus. Par lettre apostolique du 19 décembre 1861, le pape ordonne que toute discussion cesse en attendant que le saint-siège tranche la question. La faculté de philosophie de Louvain s'est aussitôt inclinée devant la volonté de celui qu'elle appelle « le juge infailible de la doctrine et le souverain régulateur des consciences. »

dogmes nouveaux ? On entrevoit sans peine toute la difficulté d'une réconciliation sur ce terrain. Bossuet et Leibnitz, qui ne s'en souvient ? essayèrent aussi de l'opérer au réveil de l'esprit moderne. La tentative échoua contre la prétendue immutabilité de l'Église. Leibnitz voulait arriver à un compromis, moyennant quelques concessions réciproques. Dans sa lettre du 14 mai 1700, il dit ce mot, qui résume le débat : « Le moins d'anathèmes qu'on peut, c'est le meilleur. » L'évêque répond qu'on ne peut ni les révoquer ni les suspendre. Devant cette autorité qui n'admet pas la discussion, le philosophe s'éloigne tristement. Le divorce était consommé.

Un fait semble certain dès à présent : c'est que la crise actuelle n'amènera pas de si tôt au sein du catholicisme les grands changements désirés par les uns, redoutés par les autres. Les corps tombent du côté où ils penchent, les institutions se développent en raison des principes qui les soutiennent. La société laïque a suivi sa voie, l'Église a suivi la sienne : toutes deux ont fait des progrès, mais dans un sens opposé ; ne faudrait-il point de la part de l'une ou de l'autre un revirement complet pour qu'elles vissent à se rencontrer ? Lorsque Pie IX constatait récemment cette divergence en termes si nets, on a pu le regretter : mais il serait difficile de contester ses assertions, au moins comme point de fait. On vient de le voir, tandis que dans l'Église la religion s'est de plus en plus matérialisée dans les splendeurs des fêtes, la variété des symboles, la multiplicité des pratiques, hors de l'Église le sentiment religieux est devenu plus intime, plus personnel, plus

indépendant des formes qui peuvent servir à le manifester. Alors que d'un côté s'agrandissait le cercle des questions décidées par autorité dogmatique et soustraites ainsi à la discussion, de l'autre se développait un immense besoin de tout discuter, de tout examiner, sans autre guide que les lois de la raison, sans autre but que de découvrir le vrai. En même temps que là se fortifiait le principe d'autorité et que le pouvoir suprême devenait plus absolu, ici au contraire s'éveillaient l'instinct démocratique et le goût de la liberté. Sans doute, de notre temps, on est mal venu à prédire l'avenir, et nul ne peut avoir la prétention de déterminer les conséquences d'un événement aussi considérable que la chute de la royauté temporelle du saint-siège. Cependant tout annonce que dans le domaine spirituel cet ébranlement portera l'Église à chercher des forces nouvelles, non dans une métamorphose qui la rajeunirait trop et la rendrait méconnaissable aux yeux des siens, mais plutôt dans une affirmation plus énergique de son infailibilité et dans une exagération plus grande de ses principes. L'exaltation des sentiments ultramontains, au moins de ce côté-ci des monts, le réveil de la foi et du mysticisme, les réunions et la propagande du clergé, les besoins de concentration et de dictature en temps d'épreuve, toutes les circonstances résultant de la crise actuelle semblent devoir pousser la papauté dans cette voie. Les vœux exprimés par quelques libéraux sincères, par quelques esprits éminents, ne se réaliseront pas : à leur vif regret, mais à la satisfaction non moins vive des défenseurs officiels de l'orthodoxie, l'Église sera

probablement après ce qu'elle a été avant. Qu'on s'en souvienne, les plus grandes épreuves, ni la longue résidence à Avignon, ni la Réforme, ni la Révolution française, rien n'a pu l'arrêter dans le développement de ses principes, et tout l'a éloigné de la pensée moderne.

LE PARTI LIBÉRAL

ET LE

PARTI CATHOLIQUE

EN BELGIQUE

1. *L'Église et l'État en Belgique*, par M. Laurent, professeur à l'université de Gand ; Bruxelles, 1862. — II. *Van Espen*, par le même. — III. *La Maimorte et la Charité*, par M. Jean van Damme, 1857. — IV. *La Belgique sous le règne de Léopold 1^{er}*, par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain, 1861. — V. *Assemblée générale des catholiques, première session à Malines*, 18-23 août 1863. — VI. *Histoire du Parlement belge, 1830-1848*, par Ernest van den Peereboom.

Lorsque la révolution de septembre 1830 eut séparé la Belgique de la Hollande, l'assemblée qui se réunit à Bruxelles sous le nom de *congrès* n'hésita pas à inscrire dans la constitution qu'elle était chargée d'élaborer des principes à bien des égards nouveaux chez les nations catholiques. Pour réagir contre la politique de compression où le gouvernement déchu s'était obstiné en vue d'un but d'ailleurs louable, la constituante belge adopta et suivit dans toutes ses applications le mot d'ordre de la révolution qui venait de s'accomplir : *Liberté en tout et pour tous*. Avec une confiance juvénile et une généreuse audace qui rappe-

laient celle de la génération de 1789, elle transforma en lois fondamentales des nouveautés jusque-là universellement condamnées par les politiques prudents, et auxquelles la France, qui, elle aussi, venait de remanier ses institutions, ne semblait pas avoir songé un instant. Elle consacrait en termes aussi nets et aussi absolus que possible ces quatre libertés cardinales symbolisées dans les statues de bronze groupées autour de la colonne que la reconnaissance nationale a élevée depuis à la mémoire du congrès : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. C'était placer l'État, complètement désarmé, face à face non-seulement avec des individus munis de tous les droits garantis par la constitution, mais avec les groupes d'individus qui pourraient s'unir, se liguier pour le combattre, avec les associations qui pourraient naître à l'avenir, et, qui plus est, avec une association déjà formée, puissante par le nombre de ses membres, par l'empire de ses traditions, par la rigueur de ses doctrines, organisée comme une armée, ayant sa milice répandue dans tout le pays, et son chef suprême à l'étranger, l'Église. Il fallait se transporter de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, pour trouver un régime comparable à celui qu'on inaugurerait si intrépidement en Belgique. Rien de semblable n'existait et n'existe encore sur le continent européen, ni même en Angleterre, où du moins l'église nationale est dans les mains de l'État. A peu près partout, les pouvoirs publics ont quelques moyens de surveiller les actes ou de limiter le nombre des associations qui leur semblent menacer l'ordre général ou la

sécurité du pays. En France, le gouvernement peut invoquer tant de lois, de décrets et d'arrêtés, qu'il lui est facile, soit administrativement, soit en faisant agir la magistrature, d'atteindre toute espèce d'association, fût-ce même une société de bienfaisance, comme celle de Saint-Vincent-de-Paul, ou une corporation religieuse, comme celle des capucins, expulsée naguère du département du Nord. La législation est si restrictive, qu'elle va jusqu'à entraver la liberté des cultes, formellement garantie par toutes les constitutions successives. En Suisse, les jésuites bannis du territoire de la confédération, les couvents de l'Argovie et du Tessin supprimés, montrent assez combien les lois cantonales et fédérales diffèrent à cet égard de celles qui règnent en Belgique, et ce n'est certes ni en Allemagne, ni en Espagne, ni en Portugal, ni en Italie, qu'il faut chercher une plus grande tolérance en cette matière. Partout la crainte des clubs ou celle des couvents a dicté des mesures préventives. En Belgique, le droit d'association est absolu ; on peut se réunir en n'importe quel endroit, pour n'importe quel but, en n'importe quel nombre, s'associer d'une manière permanente, se cotiser, former un budget, convoquer la foule, la haranguer, lui prêcher l'opposition au gouvernement, couvrir le pays de clubs ou de couvents, assembler des *meetings* et répandre partout l'agitation ou le mécontentement. Tant qu'il n'y a pas révolte ouverte et voie de fait, le texte formel de la constitution arrête toute intervention de la justice ou de l'administration.

La liberté d'enseignement est également illimitée.

Tandis que partout ailleurs on demande à celui qui entend se charger de la délicate mission d'instruire les enfants, des preuves de capacité ou tout au moins de moralité, en Belgique chacun peut ouvrir une école là où il lui plaît, et y enseigner ce qu'il veut. Plus d'autorisation préalable, plus de certificats, plus de surveillance d'aucune sorte. La presse aussi n'a plus à craindre ni restrictions, ni censures, ni entraves. On peut tout dire et tout écrire; on peut soumettre à la critique non-seulement les actes de l'autorité, mais les institutions du pays et jusqu'aux principes qui forment la base de l'ordre social. « La liberté de manifester ses opinions en toute matière est garantie, » dit la constitution. Chacun peut à sa volonté établir une imprimerie ou fonder un journal sans brevet, sans autorisation, sans cautionnement.

Dans les autres pays, l'État, qui paye les ministres des cultes, intervient dans leur nomination et exerce sur eux une autorité plus ou moins effective. Ici le clergé est rétribué, mais il est complètement indépendant du pouvoir civil: plus de droit de proposition pour la nomination aux sièges épiscopaux, plus d'appels comme d'abus pour arrêter les empiétements de l'Église ou pour rétablir l'ordre dans son sein, plus de *placet* pour empêcher la publication des actes de Rome, comme le faisait naguère le gouvernement français à propos de l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse de Lyon. Le pape peut nommer évêques, les évêques peuvent nommer curés qui ils veulent, des étrangers, des hommes immoraux, incapables, hostiles aux institutions du pays: l'État doit toujours les salarier.

On le voit, le congrès n'avait reculé devant aucune des applications de ce large et séduisant programme : *Liberté en tout et pour tous* ; mais n'était-ce pas une entreprise bien périlleuse que de prodiguer ainsi toutes les libertés à un peuple qui en avait toujours été sevré depuis l'indépendance communale du moyen âge, et pour qui le régime hollandais n'avait été qu'une initiation insuffisante et d'ailleurs sans cesse contestée à la vie politique moderne ? N'y avait-il pas imprudence à garantir à une nation émancipée d'hier un ensemble de droits que n'avait pas osé adopter un grand pays voisin mieux préparé à les exercer ? On eût été disposé à le croire, et cependant trente-neuf années de prospérité et de paix ont justifié l'œuvre hardie du congrès. Du jour où leur indépendance a été assurée, les provinces belges, si longtemps asservies à l'étranger, si souvent dévastées par les armées ennemies ou ruinées et ensanglantées par leurs propres souverains, sont entrées dans une ère de progrès non interrompus. L'agriculture a doublé ses produits, l'industrie a au moins quadruplé les siens, la population a augmenté d'un tiers, et la richesse générale s'est accrue dans une proportion bien plus grande encore. Les arts ont couronné d'une manière éclatante ce développement matériel, et le pays a su pratiquer le régime parlementaire et user de ses nombreuses prérogatives avec un bon sens solide et une inaltérable modération qui lui ont valu les sympathies de l'Europe.

Si jusqu'à ce jour l'épreuve de la liberté a réussi en Belgique, c'est un résultat qu'il faut attribuer à des causes complexes dont voici, si je ne me trompe, les

deux principales. En premier lieu, ni la nation ni le souverain que la nation s'est choisi n'ont eu peur de la liberté. Tous deux, le roi et la majorité, l'ont scrupuleusement respectée, même quand elle les gênait ou semblait offrir des dangers. Or, c'est à la condition de ne s'effrayer ni des violences, ni des excès qui l'accompagnent parfois, qu'on parvient à la conserver et qu'on se rend digne d'elle.

Macaulay exprime cette vérité en une image pleine de sens et de poésie. « L'Arioste, dit-il, nous raconte l'histoire d'une fée qui, par une loi mystérieuse de sa nature, était condamnée à paraître sous la forme d'un hideux serpent. Ceux qui la maltrahaient pendant le temps de sa métamorphose étaient à jamais exclus des bienfaits qu'elle prodiguait aux hommes ; mais à ceux qui, en dépit de son aspect repoussant, avaient pitié d'elle et la protégeaient, elle se révélait plus tard sous la belle et céleste forme qui lui était naturelle : elle accompagnait leurs pas, exauçait tous leurs vœux, comblait leur demeure de richesses et les rendait heureux en amour et victorieux à la guerre. Telle est aussi cette déesse qu'on nomme la liberté. Parfois elle prend la forme d'un reptile hideux ; elle rampe, elle menace, elle siffle, elle mord ; mais malheur à ceux qui, saisis de dégoût, essayent de l'écraser, et heureux au contraire les hommes qui osent la recevoir sous sa forme horrible et dégradée ! Ils sont magnifiquement récompensés par elle au temps de sa beauté et de sa gloire. »

En 1846, les associations libérales de tous les pays envoyèrent à Bruxelles des délégués qui se formèrent

en une sorte de convention pour fixer les principes de leur opinion et pour aviser aux moyens de combattre leurs adversaires, alors au pouvoir. Louis-Philippe, pour lequel le roi professait beaucoup de déférence, lui fit connaître qu'un « tel état de choses était incompatible avec l'existence d'un gouvernement légal et constitutionnel, » qu'il fallait y mettre un terme, maintenir le ministère et ne point transiger avec les délégués des associations. Le roi Léopold se garda bien de suivre ce conseil ; il respecta la liberté. Un an après, l'un des orateurs les plus marquants et les plus hardis de cette assemblée qui avait causé tant d'alarmes, entra dans le ministère nouveau qui guida la Belgique à travers les écueils que les révolutions européennes semèrent sur sa route, et depuis lors la liberté, cette Mélusine du monde politique, a bien récompensé le roi et la nation de la confiance qu'ils ont eue en elle.

La seconde cause qui explique le succès de la constitution de 1831, c'est que jusqu'à présent les deux partis qui se disputent le gouvernement ont su tour à tour être minorité (1). Or c'est à cette condition seule que le régime parlementaire peut durer. Il faut que la minorité accepte sa défaite, en recherche la raison et se prépare à prendre sa revanche, en se faisant l'organe des vœux de la nation et l'interprète de ses véritables besoins. Si elle garde rancune et s'abstient, elle se

(1) Il n'y a qu'une exception à ce fait. Elle s'est présentée en 1864. Le parti qui se dit conservateur, impatient d'être en minorité dans la Chambre des représentants, refusa de siéger plus longtemps, afin d'obliger le ministère à une dissolution immédiate de la Chambre, qui devait lui rendre, espérait-il, la majorité. Il en a été puni par l'avènement d'une majorité libérale plus forte qu'auparavant.

suicide ; si elle s'insurge, elle tue la liberté et perd le pays. D'ailleurs, chez un peuple vraiment libre, la minorité arrive vite à comprendre sa mission, d'abord parce qu'elle peut user à son gré et sans entraves de tous les moyens qui lui permettent de reconquérir la prépondérance, ensuite parce qu'elle voit que ses adversaires possédant réellement la supériorité numérique, il serait vain et insensé de se soulever contre eux.

La constitution de 1831 ayant produit les heureux résultats qu'on vient d'exposer, il est naturel que le peuple belge s'y soit fortement attaché et lui ait même voué une vénération presque superstitieuse. Mais si, à quelques exceptions près que je signalerai, on respecte généralement les lois fondamentales de l'État, la même unanimité est loin de se retrouver quand il s'agit de tirer de ces principes généraux les conséquences qu'ils renferment. Deux partis se sont formés qui se disputent le pouvoir, non pour s'emparer à l'envi des portefeuilles, comme le dit une vieille calomnie discréditée, mais pour avoir l'honneur d'appliquer leurs idées au gouvernement du pays. Que veulent ces partis ? D'où viennent-ils et quel est leur avenir ? Quelles sont les forces dont ils disposent et les principes qu'ils invoquent ? Ces questions sont d'un intérêt général, car les problèmes qu'on discute en Belgique se retrouvent chez la plupart des autres nations catholiques, en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, au Mexique, et en les étudiant en Belgique, c'est-à-dire dans un pays où ils peuvent se débattre en pleine lumière, on aura l'avantage d'en mieux saisir le caractère et la portée.

I.

Il y a des contrées où l'on considère l'existence de partis politiques comme un danger pour l'État. L'exemple de la Belgique prouve au contraire que le régime représentatif n'est fécond que quand il existe des partis nettement tranchés. Cette division restera en effet une nécessité tant que le pouvoir ne sera pas infail-
lible. Aussi longtemps que le monde sera imparfait, il y aura des opinions différentes sur les meilleurs moyens d'améliorer ce qui existe. Jamais on ne supprimera les partis qu'au prix de la liberté.

Le régime parlementaire a essentiellement besoin pour vivre de discussions et de lumière ; dans le silence et les ténèbres, il languit et meurt. Qu'on ne s'effraye pas si les dissidences se dessinent dans toute leur âpreté et si les opinions s'entre-choquent à grand bruit : c'est seulement à cette condition que la liberté peut s'implanter et durer. Il lui faut cet air vif et agité qui trempe les caractères et affermit les convictions. « Chez les peuples libres, dit Tocqueville, on ne gouverne que par les partis, ou plutôt le gouvernement, c'est un parti qui a le pouvoir. Le gouvernement y est d'autant plus puissant, persévérant, prévoyant et fort, qu'il existe dans le sein du peuple des partis plus compactes et plus permanents. » A défaut de principes généraux et de grands partis qui les défendent, les Chambres législatives se divisent en de petites fractions qui représentent des intérêts de localité, des opinions isolées ou des prétentions

individuelles qu'il faut satisfaire ou endormir. Toute ambition personnelle est une voix avec laquelle il faut compter, ou qu'on espère séduire. Ne pouvant s'appuyer sur aucun groupe permanent d'adhésions dictées par la communauté des vues, le ministère est réduit à mendier des votes, à s'humilier devant qui lui résiste, à combler de faveurs qui le soutient, et à diminuer ainsi et lui-même et ceux auxquels il s'adresse. Les cabinets naissent alors au hasard, vivent au jour le jour de concessions et de faiblesses, et tombent par surprise, sans qu'on sache pourquoi, ainsi qu'on l'a vu souvent dans deux pays d'ailleurs si différents, en Espagne et en Hollande. Au contraire, quand deux partis nettement accusés sont en présence, les hommes qui gouvernent, sûrs d'une majorité tenue de les soutenir sous peine de défection, peuvent dédaigner les exigences individuelles pour imprimer à l'administration une marche ferme et pour ne s'occuper que de l'intérêt général. Les questions sur lesquelles on se divise sont si clairement posées qu'on ne saurait passer d'un parti dans un autre sans avouer qu'on était extrêmement ignorant, ou sans donner lieu de croire qu'on écoute son intérêt plus que sa conscience. Aussi faut-il en Belgique rendre cette justice aux deux partis en présence, que les défections politiques ont été très-rares, toujours flétries par l'opinion, et mal accueillies par ceux-là mêmes qui en profitaient. Une lutte constante a porté si haut le niveau de la moralité des hommes publics des deux camps opposés, que jamais le moindre soupçon de corruption n'est venu effleurer le carac-

tère de l'un d'eux. Loin donc de se plaindre de l'existence des partis, il faut reconnaître que c'est grâce à eux que le régime représentatif a réussi, et que la vie politique s'est répandue dans le pays.

Il n'y a en Belgique que deux partis, le parti *libéral* et le parti *catholique*. Le premier a toujours accepté son nom. Le second a longtemps répudié le sien pour essayer de s'emparer de celui de *conservateur*; mais depuis qu'il a adopté le mot d'ordre de M. de Montalembert : « alliance de l'Église et de la démocratie, » et qu'il a pris l'initiative de certaines réformes dites démocratiques, il ne prétend plus à ce titre, et il semble se résoudre à porter le nom que l'habitude lui a imposé. A première vue, ces désignations paraissent peu caractéristiques, car les partisans des deux opinions se proclament également et très-catholiques et très-libéraux. Les catholiques soutiennent qu'ils sont les vrais représentants et les seuls défenseurs de la liberté, et ils traitent leurs adversaires de despotes. D'autre part, les libéraux déclarent qu'ils sont sincèrement attachés au catholicisme, et ils le prouvent en augmentant le salaire des ministres de ce culte et en prodiguant les subsides pour les églises, les presbytères et les séminaires. Mais si dans les deux camps on respecte également le catholicisme et la liberté, d'où vient cette lutte sans cesse plus ardente qui amène au scrutin jusqu'au dernier électeur valide (1) ? Est-ce, comme on l'affirme, l'effet d'un malentendu,

(1) En 1851, 64 électeurs sur 100 prennent part au vote ; en 1852, 75 ; en 1857, 84, et en 1863, là où il y a lutte, 90 sur 100. Ce chiffre montre que, déduction faite des morts, des malades

la suite d'une équivoque? On pourrait le croire, si le débat qui s'agite en Belgique entre catholiques et libéraux n'était pas au fond un épisode local de la grande lutte engagée partout entre l'Église, qui veut maintenir sa domination, et la société laïque, qui la repousse, une des phases principales de cette crise que traversent en ce moment les peuples catholiques. Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger l'histoire; elle va nous montrer comment ces partis sont nés, quels sont leurs antécédents, leurs principes, et comment les libertés inscrites dans la constitution belge devaient inévitablement faire éclater leur hostilité.

Au xvi^e siècle, tandis que la Hollande fonde son indépendance en adoptant la réforme, la Belgique, trahie par le clergé et par l'aristocratie, retombe sous le joug de l'Espagne. Ce fut un grand malheur que suivit un déclin de deux siècles. Les glorieuses communes du moyen âge perdent leur population, leur richesse et leur énergie; le commerce, l'industrie périclitent, l'agriculture même décline: seuls, les couvents se multiplient et s'enrichissent. Tout mouvement littéraire ou scientifique est comprimé, étouffé. Pendant qu'en Hollande tout un groupe de penseurs éminents se met à la tête de la rénovation des sciences et de la philosophie, en Belgique la vie intellectuelle est anéantie. Plongée dans un engourdissement mortel, elle reste entièrement étran-

et des absents, tous les électeurs ont voté, marque certaine de la passion politique qui anime les deux partis, et preuve évidente que de graves intérêts sont en jeu.

gère au réveil des esprits qui signala le xvii^e et le xviii^e siècle. Le clergé régnait en maître, et les jésuites dominaient le clergé. Pour donner une idée du régime de ce temps, il suffit de rappeler qu'un édit du 12 février 1739 prononçait la peine de mort et la confiscation des biens « contre tous ceux qui auraient osé composer, vendre ou distribuer quelques libelles ou écrits impugnant aucun point de notre sainte religion, » et que même en 1761 l'impératrice Marie-Thérèse était obligée de publier un décret pour s'opposer à la mise à exécution de l'*index* prononcé contre les œuvres de Bossuet, qu'on voulait partout livrer aux flammes. Un savant canoniste, professeur à l'université de Louvain, un prêtre, un saint, le seul écrivain éminent de ce temps de complète stérilité, van Espen, était obligé de se retirer en Hollande à l'âge de quatre-vingts ans pour échapper aux persécutions que lui suscitait la compagnie de Jésus, parce qu'il avait osé défendre quelques-unes des libertés gallicanes.

Nulle part les principes ultramontains n'exerçaient un empire plus absolu que dans les provinces belges. Aussi l'on comprend avec quelle indignation, quelle fureur furent accueillies les réformes de Joseph II, imposées sans doute avec une précipitation despotique, mais toutes inspirées par l'esprit moderne : la proclamation de la tolérance et de l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois, le mariage soustrait à l'arbitraire des tribunaux ecclésiastiques et transformé en contrat civil, la suppression des ordres contemplatifs, et d'autres mesures ayant pour but de relever le niveau de l'instruction du clergé inférieur, main-

tenu dans une dépendance complète et dans une ignorance profonde. L'archevêque de Malines condamna l'édit de tolérance, souleva le peuple et bénit les armes de l'insurrection. Ainsi donc, par un contraste qu'explique le passé, dans le même temps que la révolution française s'accomplit au nom de la raison pour renverser l'ancien régime, la révolution brabançonne se fait au nom de la théocratie pour repousser les réformes libérales d'un souverain philosophe, et, tandis que l'une est dirigée contre le clergé, l'autre est entreprise par et pour le clergé. On vit naître alors les deux partis qui se combattent encore aujourd'hui, l'un se ralliant autour de van der Noot, l'autre autour de Vonck ; le premier s'appuyant sur les habitants des campagnes, soutenu par le clergé et n'ayant qu'un but, rétablir la domination de l'Église ; le second, composé de la bourgeoisie éclairée, imbue des idées de l'époque et avide de réaliser les progrès qui fascinaient alors tous les esprits. Les armées autrichiennes n'étaient pas encore expulsées du territoire, et elles s'apprêtaient à le reconquérir que déjà le parti de van der Noot et du clergé se retournait avec fureur contre les vonckistes, dont l'appui leur avait été nécessaire pour repousser l'étranger. L'archevêque de Malines lance contre ceux-ci un mandement, puis une circulaire adressée à tous les curés, où les partisans des nouveautés sont menacés « de toute la colère du peuple brabançon indigné » et signalés à la vindicte publique. Un comité ecclésiastique dirigé par les jésuites se forme à Bruxelles, et les moines excitent le peuple au pillage comme au temps de la Ligue.

La conquête française mit fin à ces dissensions, mais sans ébranler sérieusement l'influence du clergé. Son hostilité sourde contre le nouveau régime, longtemps domptée par une main de fer, se fit jour vers la fin de l'empire (1). Les évêques belges se rangèrent dans l'opposition au concile de Paris, et en 1813 éclata à Gand une insurrection de séminaristes rappelant celle du séminaire de Louvain, qui avait été le signal de la révolution brabançonne. Quand, en 1815, la Belgique fut réunie à la Hollande, le roi Guillaume voulut donner à son royaume une charte garantissant les droits et les libertés qui forment la base de l'État moderne, la liberté de la presse, la liberté des cultes, l'égalité admissibilité de tous les citoyens aux emplois. En consacrant ainsi toutes les conquêtes si chèrement

(1) Cette opposition se manifestait même par de prétendus miracles qui irritaient vivement l'empereur. La situation des esprits res-ort clairement de la lettre confidentielle suivante, adressée au préfet du département de l'Escaut et conservée aux archives de Gand.

« Paris, le 3 mai 1811.

« Je suis informé, Monsieur, que l'idée d'un prétendu miracle qui se serait opéré dans le village de Haesdonck, près de Termonde, a attiré dans ce lieu une affluence si prodigieuse d'individus du diocèse de Gand, que ce n'est pas exagérer en l'évaluant à cent mille personnes. Je ne puis concevoir, Monsieur, que vous ayez souffert cette jonglerie, faite pour entretenir parmi les peuples de vos contrées les idées de merveilleux et de superstition auxquelles ils se montrent déjà si enclins. Les ministres de Sa Majesté devraient-ils être obligés de tracer aux autorités éloignées la marche qu'elles ont à suivre dans des circonstances semblables?... Je vous invite, Monsieur, à donner des ordres pour qu'on fasse disparaître sur-le-champ jusqu'à la dernière trace de ce prétendu miracle, et à faire en sorte que des mystifications de cette espèce ne se renouvellent pas dans votre département. Agrérez, etc. »

« Le duc de ROVIGO. »

payées de 1789, il crut sans doute mériter la reconnaissance de son peuple ; mais il rencontra encore une fois devant lui l'opposition intraitable qui avait arrêté et perdu Joseph II. Tous les évêques de Belgique rédigèrent en commun et revêtirent de leurs signatures un *jugement doctrinal* qui condamnait la constitution si libérale de Guillaume et qui défendait d'y prêter serment. Ils fulminaient l'anathème contre ces nouveautés impies au nom des principes immuables de l'Église. — Le *jugement doctrinal* expose si nettement la politique traditionnelle du clergé belge et jette tant de jour sur l'histoire des partis, qu'il est indispensable d'en donner d'assez longs extraits. Voici d'abord la condamnation des articles 190 et 191 de la constitution qui garantissaient la liberté de conscience :

« Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir, de protéger l'erreur comme la vérité, de favoriser le progrès des doctrines anticatholiques, de contribuer ainsi on ne peut plus efficacement à éteindre le flambeau de la vraie foi dans ces belles contrées ? L'Église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfants ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a jamais cessé de condamner. Il est notoire que cette dangereuse nouveauté n'a été introduite pour la première fois dans une Église catholique que par les révolutionnaires de France, il y a environ vingt-cinq ans, et qu'à cette époque le chef de l'Église la condamna hautement. « Les maux que nous déplorons, dit-il, ont été occasionnés par les fausses doctrines qu'on a répandues depuis longtemps dans une multitude d'écrits empoisonnés qui se trouvent dans les

maines de tout le monde, et c'est afin que cette funeste contagion se propageât avec plus de hardiesse et de rapidité par le moyen de la presse, qu'une des premières opérations de l'Assemblée nationale a été de décréter la liberté de penser ce qu'on voudrait en matière religieuse, d'exprimer librement et impunément ses opinions à cet égard... (Allocution du 29 mars 1790.) »

Après avoir repoussé l'égalité admissibilité de tous les citoyens aux fonctions publiques, la pièce que nous citons continue :

« Jurer d'observer et de maintenir une loi qui suppose que l'Église catholique est soumise aux lois de l'État et qui donne au souverain le droit d'obliger le clergé et les fidèles à obéir à toutes les lois de l'État, c'est s'exposer manifestement à coopérer à l'asservissement de l'Église catholique. *C'est au fond soumettre, suivant l'expression de notre saint-père le Pape, la puissance spirituelle aux caprices de la puissance séculière.* (Bulle du 20 juin 1809). »

Ce que les évêques réclamaient, c'est que, comme au moyen âge, l'Église fût placée hors de l'État, au-dessus de l'État, et que ses ministres fussent dispensés d'obéir aux lois. C'était en un mot l'abdication du pouvoir civil et l'anarchie. Ils ne peuvent admettre non plus que l'autorité laïque règle l'instruction publique qui leur appartient de droit divin. « On ne peut leur en ôter la direction, disent-ils, sans soumettre la doctrine de la foi et toute la discipline ecclésiastique à la puissance séculière, sans renverser par conséquent tout l'édifice de la religion catholique. » — Le *jugement doctrinal* se termine ainsi :

« Il est encore d'autres articles qu'un véritable enfant

de l'Église ne peut s'engager par serment à observer et à maintenir, et dont l'urgence des circonstances ne nous permet pas de nous occuper en ce moment ; tel est en particulier le 227^e, qui autorise la liberté de la presse et ouvre la porte à une infinité de désordres, à un déluge d'écrits antichrétiens et anticatholiques. Il nous suffit d'avoir prouvé que la nouvelle loi fondamentale contient plusieurs articles opposés à l'esprit et aux maximes de notre sainte religion, et qui tendent évidemment à opprimer et asservir l'Église de Jésus-Christ ; par conséquent il ne peut être permis aux fidèles catholiques de s'engager à les observer. »

L'influence de l'épiscopat était si grande, et l'effet produit par ce manifeste si général, que la nouvelle charte, sans contredit la plus libérale de l'époque, fut rejetée au sein de l'assemblée des notables à laquelle elle était soumise par 796 voix contre 527. L'opposition du clergé persista pendant toute la durée du règne de Guillaume, prince protestant et descendant du Taciturne ; elle s'aigrit surtout quand la loi organique de l'enseignement eut exigé un examen de tous ceux qui voulaient ouvrir une école et après que le gouvernement eut établi à Louvain un collège philosophique où les jeunes clercs devaient passer quelque temps avant d'entrer dans les séminaires des évêques. Guillaume, comme Joseph II, voulait que les ecclésiastiques ne demeurassent point complètement étrangers aux lumières et aux idées de leur temps. Il souleva les mêmes colères et les mêmes résistances. Malheureusement, se défiant trop de la liberté, il s'aliéna, par de maladroites tentatives de compression, un groupe d'hommes éclairés, actifs, énergiques, dévoués

aux idées modernes et avides de progrès, sur lesquels il eût dû s'appuyer. L'*union* des catholiques et des libéraux, — les deux partis portaient déjà ce nom, — provoqua la révolution et détermina la chute du gouvernement hollandais.

Vers cette époque, momentanément entraîné par un courant nouveau, loin des traditions du passé, le clergé belge s'était épris des idées d'un prêtre de génie qui, après avoir exalté l'omnipotence papale, avait préconisé la séparation de l'Église et de l'État et démontré avec une conviction ardente et une brillante éloquence que, pour accomplir ses glorieuses destinées, le catholicisme devait repousser toute alliance avec l'absolutisme et n'avoir foi qu'en la liberté. Les ecclésiastiques et les catholiques qui en 1830 siégèrent au congrès rivalisèrent avec les libéraux pour prodiguer à la jeune nation toutes les libertés. C'est ainsi que naquit la constitution belge du souffle libéral de Lamennais ; on peut dire qu'elle est en grande partie son œuvre, car sans son influence le clergé eût sans doute fait prévaloir les principes du *jugement doctrinal* et les maximes traditionnelles de l'Église. Bientôt en effet, dans la fameuse encyclique de 1832, le souverain pontife, invoquant la doctrine invariable du catholicisme, condamna hautement les nouveautés téméraires de Lamennais, et par suite les articles de la constitution belge qui les avaient consacrées.

« De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, — ainsi parle Grégoire XVI du haut du Vatican, — découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt ce délire (*seu potius deliramentum*), qu'il faut assurer et garantir à cha-

cun la *liberté de conscience* (*libertatem conscientie*), erreur des plus contagieuses, laquelle aplanit la voie à cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'Église et de l'État, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'imprudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. Mais, disait saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur ?...*

« A cela se rattache cette liberté très-funeste, très-détestable, et dont on ne peut avoir assez d'horreur (*nunquam satis ezeccanda*), la liberté de la presse, que quelques-uns osent solliciter et étendre partout avec tant de bruit et d'ardeur... La discipline de l'Église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Il suffit de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran et la constitution qui fut donnée depuis par Léon X, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire. « Il faut combattre avec force, dit Clément VIII, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux, il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle, car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables éléments du mal (*nisi pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta depereant*)... »

« Nous n'aurions à présager rien d'heureux pour la religion et pour les gouvernements, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État et que la concorde mutuelle de l'empire et du sacerdoce soit rompue, car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée. »

Cet imposant arrêt du juge infallible des doctrines

anéantit le beau rêve d'une alliance féconde entre le catholicisme et la liberté. Devant la décision du souverain pontife, Lamennais se redressa, et, fidèle à la liberté, rompit définitivement avec Rome. M. de Montalembert et Lacordaire s'inclinèrent, gardant toutefois, à l'abri d'une obéissance bien souvent voisine de la révolte, quelques-unes de leurs vieilles et chères illusions. Quant au clergé belge, il renonça d'autant plus facilement à des erreurs condamnées par le Vatican, que, pour revenir aux idées ultramontaines, il lui suffisait de rentrer dans la voie suivie de tout temps par l'épiscopat de son pays ; mais ce changement de front devait rendre inévitable une lutte entre les partisans de l'ancien régime, dociles à la voix de l'Église, et les défenseurs des idées nouvelles, décidés à en poursuivre l'application. Cependant l'union entre catholiques et libéraux sembla persister aussi longtemps que la paix définitive avec la Hollande ne fut pas conclue. L'opposition de principes qui les divisait ne commença d'éclater que vers 1840. Jusqu'alors, le nom des deux partis n'était guère prononcé dans les débats parlementaires, et des hommes appartenant aux deux nuances avaient été fréquemment associés dans un même cabinet. Un recueil qui parut vers ce temps, la *Revue nationale*, vint préciser le sens de la lutte qui s'engageait. Le représentant qui la dirigeait, écrivain distingué, homme d'un caractère antique et d'un esprit élevé, M. Paul Devaux, exposa les raisons d'être du parti libéral, les dangers qu'il devait conjurer et les principes qu'il avait à défendre. La théorie faite, ce parti se trouva constitué, et depuis vingt-huit

ans il n'a cessé de combattre, avec des chances diverses, sur le même terrain, pour les mêmes idées, presque avec les mêmes arguments.

Cet exposé historique démontre jusqu'à l'évidence qu'en Belgique le clergé est une puissance politique habituée, depuis le *xv^e* siècle, à dominer l'État, assez habile pour s'emparer des souverains qui lui cèdent, assez forte pour renverser ceux qui lui résistent, et toujours religieusement soumise aux volontés de Rome. Ayant dans tout le pays les plus profondes racines, une telle puissance devait faire surgir un parti, et ce parti; quelque nom que prennent ceux qui le représentent ou quelque langage qu'ils tiennent, doit s'appeler le parti catholique, puisqu'il n'existe que par l'Église et pour défendre ses intérêts. Il se compose encore, comme au temps de la révolution brabançonne, des éléments énumérés un peu irrévérencieusement par le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, écrivant à l'empereur Léopold : « l'aristocratie, les prêtres, les moines, la populace, et le gros de la nation, qui n'est ni démocrate ni aristocrate, mais qui s'enflamme aux insinuations fanatiques des prêtres. »

Le parti catholique se proclame le vrai parti national, et il n'a pas tort, en ce sens qu'il exerce depuis des siècles une influence prépondérante sur la masse de la nation et qu'il est intimement lié à ses traditions historiques. Le parti libéral, pour lui résister, doit demander ses titres aux lointains souvenirs des communes du moyen âge ou aux principes de la réforme et de la révolution française, c'est-à-dire au droit absolu et à la raison. Depuis cinquante ans, le mouve-

ment naturel des esprits qui pensent, l'action des conventionnels réfugiés à Bruxelles durant la restauration, la réimpression fréquente des philosophes du XVIII^e siècle, la diffusion des lumières, les avantages de la liberté, toutes ces causes et d'autres encore ont fait pénétrer les idées de 1789 dans la bourgeoisie qui travaille et qui lit. Toutes les villes sont acquises à l'opinion libérale; mais la grande majorité du peuple et de la noblesse y est restée étrangère ou hostile. Dans les campagnes, où comme toujours les traditions du passé se maintiennent le plus longtemps, la masse des habitants est, il est vrai, satisfaite du régime actuel; mais, trop peu soucieuse des libertés qu'elle consacre, ignorante et ne lisant pas, elle obéit à la voix respectée du curé. Quant aux classes aristocratiques, elles sont instinctivement effarouchées par des institutions trop libres; elles regrettent leurs privilèges d'autrefois, ou du moins elles croient voir dans la prépondérance du parti libéral une transition à des opinions plus radicales, un invincible entraînement vers un avenir qu'elles redoutent.

Maintenant que l'histoire nous a expliqué l'existence du parti catholique, il faudrait voir quelles sont ses doctrines, son but, ses aspirations; mais il n'est point facile de le faire parce que les organes officiels de cette opinion, ses représentants au parlement, n'expriment point les principes du clergé qui assure leur élection. Ils savent très-bien qu'en les formulant à la tribune, ils perdraient la cause qu'ils ont mission de défendre. Ce qu'on leur demande, ce n'est pas qu'ils exposent les idées, mais qu'ils favorisent les intérêts et la domination de l'Église. Ils sont donc amenés, sans qu'on

leur en veuille du reste, à déguiser, à désavouer parfois cet ensemble de vœux, de prétentions, de théories qui remplissent chaque jour les feuilles de l'épiscopat, mais dont ils craignent eux-mêmes l'exagération et blâment l'inopportunité. M. Guizot, s'occupant dans la *Revue des Deux Mondes* des affaires de la Belgique, faisait remarquer qu'il n'avait trouvé dans les discours des orateurs du parti catholique « nul esprit de violence et de réaction hostile aux tendances comme aux principes de la société moderne (1). » Cette remarque est fondée. Pendant une discussion récente à la chambre des représentants, tous les membres de ce parti ont proclamé leur attachement à la constitution. Non contents de la liberté complète qu'elle consacre, ils ont découvert des libertés nouvelles qu'ils accusent leurs adversaires de refuser au pays : la liberté de constituer des personnes civiles, des fondations pour exercer la charité, et la liberté de supprimer ou de restreindre la concurrence que les écoles communales et les universités de l'État font aux institutions du clergé. Ils ont été plus loin encore : dans un programme ministériel soumis naguère à l'approbation royale, ils ont proposé d'étendre le droit de voter en attendant le suffrage universel. Ce serait donc injustement, semble-t-il, qu'on les accuserait d'être rétrogrades ; on pourrait dire plutôt qu'ils ne sont pas même conservateurs. D'où viennent donc alors les incurables défiances et l'hostilité ardente qu'ils soulèvent dans une grande partie de la nation ? Sont-ce, comme on le dit, quelques ambitieux qui, pour obtenir ou pour garder le

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} août 1857.

pouvoir, épouvantent les populations abusées en les menaçant du retour impossible de l'inquisition ou de la dime et en évoquant sans cesse devant elles le spectre noir ?

Il n'est que juste d'écouter comment les représentants du parti libéral expliquent leur attitude. Vous protestez de votre attachement aux libertés modernes, disent-ils à leurs adversaires, et nous n'avons ni le droit ni le désir de mettre votre sincérité en doute, quoique nous remarquions que vos amis, qui demandent la liberté là où ils sont en minorité, la refusent partout où ils sont les maîtres et la déclarent impossible dans l'État modèle, à Rome ; mais il ne s'agit point de vos sentiments personnels. Ce qui nous préoccupe, ce sont les principes de ceux qui vous patronnent et vous font nommer. Or il est avéré que sans l'appui du clergé vous ne seriez pas dix, pas cinq au sein du parlement, car par vous-mêmes vous ne représentez rien ; si vous étiez des conservateurs, vous ne proposeriez pas sans cesse des innovations ; et si vous étiez les amis sincères du progrès, vous seriez avec nous, ou nous serions avec vous. Acceptant le patronage du clergé, élus par son influence, vous êtes tenus de favoriser sa domination que vous devez d'ailleurs trouver très-désirable pour le bien du pays. Ainsi vous serez ses instruments inavoués, mais dociles, ou vous serez abandonnés, brisés par lui. Il est évident que qui dispose des électeurs saura toujours trouver des hommes prêts à réaliser ses vœux et ses volontés : si vous vous y refusez, d'autres vous remplaceront. Donc, ce que nous redoutons, c'est l'accroissement de l'influence

du clergé en matière politique, parce que nous savons qu'il est hostile aux principes de la civilisation moderne et qu'il ne peut pas ne pas l'être. Tous ses membres en effet, depuis le plus humble vicaire du village jusqu'au primat de Malines, ont abjuré à jamais les erreurs de Lamennais, les illusions de Lacordaire et les révoltes du gallicanisme. Tous sont les fils obéissants et soumis de l'Église romaine, tous par conséquent condamnent ce qu'elle a condamné. Or n'a-t-elle pas formellement déclaré par la bouche infaillible de son chef qu'entre ses doctrines et celles de la civilisation moderne il y a incompatibilité absolue ? Sans rappeler l'encyclique de Grégoire XVI, le *jugement doctrinal* de l'épiscopat belge et tous les canons que ces pièces importantes invoquent, Pie IX n'a-t-il pas montré que cette opposition est aussi complète que celle des ténèbres et de la lumière ? Il est nécessaire de citer les paroles mêmes qu'il a prononcées dans l'allocution du 18 mars 1861, parce qu'elles tranchent le débat :

« Déjà depuis longtemps nous voyons, vénérables frères, par quelle déplorable lutte née de l'incompatibilité des principes entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, entre la lumière et les ténèbres, la société civile, en nos temps malheureux, est plus que jamais jetée dans le trouble. Les uns soutiennent certains principes qu'ils appellent les principes de la civilisation moderne, les autres défendent les droits de la justice et de notre sainte religion. Les premiers demandent que le pontife romain se réconcilie et fasse alliance avec ce qu'ils nomment le *progrès*, le *libéralisme*, la *civilisation moderne* ; les seconds réclament à bon droit pour que les

principes immuables de l'éternelle justice soient gardés inviolables dans leur intégrité... Mais cette opposition, les patrons de la civilisation moderne ne l'admettent pas, car ils affirment qu'ils sont les amis vrais et sincères de la religion. Quant à ceux qui nous invitent, pour le bien de la religion, à tendre la main à la civilisation moderne, nous leur demanderons si, en présence des faits dont nous sommes témoins, celui que le Christ a divinement constitué son vicaire sur la terre pour maintenir la pureté de sa doctrine pourrait, sans gravement blesser sa conscience, sans devenir pour tous un objet de scandale, faire alliance avec cette civilisation moderne d'où viennent tant de maux déplorables, tant de détestables opinions, tant d'erreurs et tant de principes absolument contraires à la religion catholique et à sa doctrine ? Cette civilisation, qui va jusqu'à favoriser des cultes non catholiques, qui n'écarte même pas les infidèles des emplois publics, et qui ouvre les écoles catholiques à leurs enfants, se déchaîne d'autre part contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre les communautés religieuses. »

Pie IX, en condamnant ainsi la liberté de penser, l'égalité des cultes et les bases mêmes des constitutions contemporaines, ne fait que répéter ce que disait Bossuet : « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son État les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Supposons maintenant que les vœux du parti catholique soient remplis : le parlement ne renferme plus que des membres nommés par l'influence du clergé et disposés par conséquent à accomplir ses volontés ; toute opposition a disparu, l'Église triomphe. Quelles

seront alors les institutions données au pays, et quelle part y sera faite à la liberté? Évidemment on rétablira ce qu'on appelle à Rome le régime de l'État chrétien; la liberté du bien sera absolue, la liberté du mal nulle, et le moyen âge renaîtra. Les journaux catholiques l'avouent avec la plus louable franchise (1), la constitution actuelle n'est tolérée qu'à cause de la dureté des temps. Si l'on veut se faire une idée des lois qui la remplaceraient, on n'a qu'à considérer celles que l'Église impose, par le moyen des concordats, aux États où les catholiques sont les maîtres et où les résistances libérales sont complètement vaincues. Prenons les derniers concordats conclus par Pie IX en avril 1863 avec la république de l'Équateur et en 1864 avec celles de Nicaragua et de San-Salvador. La liberté des cultes et des associations est supprimée. « On ne pourra jamais permettre l'exercice d'aucun culte ni l'existence d'aucune association qui auraient été condamnés par l'Église (art. 4). » La liberté de la presse, « cette peste, ce délire », comme l'appelait Grégoire XVI, est également supprimée. « Les évêques et les ordinaires exerceront avec une pleine liberté le droit qui leur appartient de proscrire les livres con-

(1) Parmi ces feuilles, il faut citer le *Bien public*, qui paraît à Gand sous le haut patronage de l'évêché. L'autorité de ce journal est grande, car il a été honoré récemment, chose bien rare, de l'approbation complète du souverain pontife. Portant en tête la croix du labarum, il expose avec une intrépidité que rien n'arrête les doctrines défendues à Rome par la *Civiltà cattolica* et contenues dans les encycliques du Vatican. Si l'on veut se faire une idée de la situation des partis en Belgique, il est indispensable de consulter la collection du *Bien public* de 1852 jusqu'à ce jour. Il est rédigé avec une piété ardente et un véritable talent

traires aux mœurs ou à la religion. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour empêcher la circulation de pareils livres (art. 3). » La liberté d'enseignement n'est pas plus épargnée : « aucun maître ou professeur ne pourra enseigner sans l'approbation de l'évêque diocésain (art. 4). » Les tribunaux ecclésiastiques sont rétablis, ils connaissent seuls de tout ce qui concerne les mariages, la foi, les mœurs, les sacrements, etc. « Dans tous les jugements rendus par les ecclésiastiques, le magistrat civil en assurera l'exécution, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens en son pouvoir (art. 8). » Les dîmes, « cette institution catholique », et le droit d'asile, qui protège les criminels réfugiés dans les églises, seront conservés (art. 10 et 11). Tous ordres et communautés pourront s'établir librement, et « le gouvernement prêter son appui à de pareilles œuvres (art. 20). » Les concordats conclus récemment avec d'autres États d'Amérique, avec l'Espagne, avec l'Autriche (1), renferment des stipulations plus ou moins semblables à celles-ci. Les exigences du saint-siège étaient et de-

(1) Au moment où parut ce concordat, qui est si contraire à l'esprit de notre temps qu'il n'a pu recevoir d'exécution complète même dans l'Autriche d'alors, l'évêque de Bruges, le prélat le plus éminent de l'épiscopat belge, ne craignit pas d'applaudir ouvertement à la restauration des abus du passé. « Je me trompe fort, disait-il, ou le concordat conclu récemment entre Sa Sainteté Pie IX et l'empereur d'Autriche a porté à la politique païenne, au droit public antichrétien, une atteinte dont ils ne se relèveront pas. Cet admirable traité a placé dans des conditions nouvelles le rapport des deux puissances. » En prédisant ainsi la chute des libertés modernes, l'évêque de Bruges se trompait. La force que l'Autriche a reconquise, c'est au contraire à la liberté qu'elle la doit. Les ultramontains la menaient à sa porte.

vaient être les mêmes, puisqu'elles sont fondées sur ce qu'il nomme ses droits imprescriptibles ; seulement le pouvoir civil n'y a pas partout également cédé.

Ainsi il est certain que l'Église condamne les libertés modernes ; il est encore certain que, là où le pouvoir civil cesse de résister, elle en impose l'abrogation ; il semble donc certain aussi que, le jour où en Belgique elle aura rempli les chambres législatives de ses partisans dévoués, elle fera donner à ce pays des institutions conformes à l'idéal qu'elle poursuit. C'est pour éloigner ce moment que le parti libéral combat l'influence grandissante du clergé en matière politique et qu'il lutte contre tous ceux qui la favorisent. La défense de la liberté et de la constitution qui la consacre : voilà sa seule raison d'être.

Nous venons d'indiquer quelle est au fond la série d'arguments que les libéraux adressent à leurs adversaires dans leurs journaux et au sein du parlement. Il faut voir maintenant si leurs appréhensions ne sont pas exagérées, et quels sont les principaux points d'application immédiate sur lesquels les partis se divisent.

II.

Quand on veut remonter aux causes dernières des débats humains, c'est toujours dans le monde des idées qu'il faut s'élever. Si vous voyez des partis qui se combattent, soyez sûr qu'ils représentent deux doctrines qui s'excluent. Toutes les grandes poésies, *Job*, *l'Iliade*, le *Paradis perdu*, *Faust*, avant de dérouler le ta-

bleau des luttes terrestres, nous font assister à celles des puissances célestes. Sous le nom des deux partis que nous voulons faire connaître, deux systèmes philosophiques sont aux prises, l'un niant, l'autre affirmant les forces naturelles de la raison humaine, le premier menant logiquement à la théocratie, le second à la liberté.

Le premier dit : Il n'existe qu'une société véritable, la société spirituelle, c'est-à-dire l'accord des hommes sur certaines idées vraies d'après lesquelles se régleront les droits et les devoirs. La société civile n'est possible qu'en s'appuyant sur la société spirituelle, lien commun des esprits dans la vérité. La société spirituelle domine donc la société civile, et les règles de celle-ci doivent découler directement des lois immuables de celle-là. Mais qui tracera ces règles, qui déclarera ces lois ? Évidemment celui qui possède la vérité et qui connaît le juste. Le souverain légitime ne sera donc pas la raison humaine, car aucune loi fixe ni partant aucune société civile régulière ne peut sortir d'opinions individuelles toujours variables. Il faut pour base au droit l'idée de justice clairement perçue. Or la raison est incapable d'arriver par elle-même à la possession des idées du vrai et du juste : la révélation est donc nécessaire. Mais si la révélation est nécessaire pour donner à l'homme les notions du vrai, du bien et du juste, base et objet de l'État, il s'ensuit que l'État a sa racine, non dans la raison humaine, mais dans la révélation divine que l'Église a conservée et manifeste perpétuellement par son organe infallible, la papauté. Le souverain légitime des États

et de l'humanité est donc le chef de la société spirituelle, c'est-à-dire le représentant de la Divinité, le pape. Que l'État se soumette à l'Église, et le pouvoir laïque au clergé, ou sinon il s'abîme dans l'anarchie. Cette doctrine, qui, pour donner un fondement solide à la puissance ecclésiastique, dénie à la raison la force de s'élever par elle-même à la connaissance de la vérité, a été celle de l'Église depuis le moyen âge; elle est la racine même du parti catholique, et elle a été enseignée par l'université catholique de Louvain avec tant de crudité, que les jésuites ont cru devoir protester, et que le pape lui-même n'a pu donner une complète approbation.

Le second système, celui sur lequel s'appuie le parti libéral, admet que la base de l'État est la notion clairement perçue du juste et du bien; mais il soutient qu'en dehors de toute révélation, la raison, intérieurement fortifiée par *cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, peut s'élever à la possession de ces notions, et devient ainsi capable, dans sa pleine indépendance et dans sa légitime souveraineté, de constituer et de régir la société civile. Entre ces deux systèmes, il n'y a point de milieu. Ou bien la raison humaine ne peut arriver au vrai que par la tradition, par la révélation, et alors le pouvoir civil reste soumis à la haute direction de l'Église, et la constitution imposée par le souverain pontife à la république de l'Équateur et maintenue à Rome est l'idéal des sociétés; ou bien la raison, naturellement unie à Dieu, peut conquérir la vérité, et alors le pouvoir laïque est indépendant et doit conserver son indépendance.

L'opposition de ces deux doctrines a éclaté en Belgique principalement au sujet de deux questions d'application qui ont toujours divisé les partis et passionné les esprits : la question des couvents et celle de l'enseignement. Il sera nécessaire d'en dire ici quelques mots. De leur solution dépend en grande partie l'avenir du pays, car au moyen des couvents on peut agir sur les générations actuelles, et au moyen de l'enseignement s'emparer des générations à venir.

Dès le moyen âge, le pouvoir civil a vu avec inquiétude la multiplication des couvents et les envahissements de la mainmorte. En Belgique, les souverains les plus dévoués à l'Église, Charles-Quint, Philippe II, Marie-Thérèse, publient des édits qui défendent aux corporations religieuses d'acquérir des biens sans une autorisation préalable, accordée seulement aux congrégations jugées utiles et qui n'étaient point déjà trop riches. Joseph II et plus tard la Révolution allèrent plus loin : ils supprimèrent les couvents, et le Code civil français, en vigueur en Belgique, a pris les précautions en apparence les mieux entendues pour empêcher le rétablissement de la mainmorte. Les abus inséparables de ce genre d'institutions doivent être bien grands pour que des États essentiellement catholiques comme l'Espagne et le Portugal les aient radicalement extirpées au point qu'on ne voit presque plus de moines dans ces pays, où ils ont si longtemps régné en maîtres. En Belgique, au contraire, l'étranger est frappé du nombre incroyable de religieux et de religieuses de toute couleur et de tout costume qu'il rencontre dans les villes et sur les che-

mins de fer. La multiplication des couvents est vraiment prodigieuse, et l'on conçoit que les âmes pieuses y voient une preuve manifeste de l'intervention divine. En 1830, on comptait 251 corporations avec 3,645 membres ; en 1846, il y avait déjà 11,968 religieux et religieuses, c'est-à-dire juste autant que sous l'ancien régime. En 1856, le recensement officiel constate un nouvel accroissement : on trouve 993 congrégations avec 14,630 personnes, et en 1864 le chiffre des couvents dépasse 1,200, c'est-à-dire qu'on en rencontre plus d'un par deux communes. Tout village un peu aisé a le sien, et les villes en comptent jusqu'à 20 et 30. Comme on le faisait remarquer naguère au sein du parlement belge, le couvent est toujours le monument le plus somptueux (1) de la localité où il s'établit. A en juger par l'apparence, les richesses des congrégations doivent être grandes. Les réclamations des familles font voir que ces maisons vouées à la pauvreté, reçoivent des millions par donation et par testament ; seulement on ne peut plus, comme autrefois, contrôler la fortune des gens de mainmorte, parce qu'ils n'en gardent que le moins possible en immeubles. Ils placent leur argent en actions au porteur, et, comme ils ont parmi ceux qui les protègent des financiers habi-

(1) En parcourant le pays dans toutes les directions pour y étudier l'économie rurale, j'ai trouvé dans tous les villages un peu aisés ou un couvent qui se fondait ou un couvent qui s'agrandissait. L'accroissement se fait d'une manière lente, régulière, ininterrompue, année par année, comme celui des formations géologiques ou des deltas des fleuves. A la couleur plus ou moins foncée des matériaux, on peut reconnaître les époques successives des agrandissements, comme on distingue les assises superposées des roches sédimentaires.

les qui savent opérer le miracle, très-goûté de nos jours, de la multiplication des millions, ils tirent de leur avoir un revenu de 7 à 20 pour 100. Un procès ayant fait pénétrer l'œil sévère de la justice au fond d'un couvent de bénédictins de l'ordre du Mont-Cassin, on a pu se convaincre que la bibliothèque était remplacée par un coffre-fort garni de valeurs mobilières de toute sorte. Avec la richesse ont reparu ces fautes, ces vices qui avaient perdu le monachisme dans l'opinion avant 89. A chaque instant, des religieux sont condamnés pour des méfaits sans nom, et les ordres les plus rigoureux, où l'abstinence et l'ascétisme poussés aux dernières limites sembleraient devoir éteindre ces coupables ardeurs, ne sont pas à l'abri d'un mal, qui étend ses ravages jusque dans les cloîtres muets de la Trappe.

En voyant ainsi les couvents se multiplier et s'enrichir, on s'est longtemps demandé comment ils pouvaient reconstituer la mainmorte sur une si vaste échelle, en dépit du Code civil, qui l'interdit (1). Au-

(1) Il faut bien remarquer que la constitution belge n'a rien changé au Code civil en cette matière. Elle permet aux individus de s'associer, mais non de constituer une personne civile, un corps moral, éternel, capable de posséder des biens, d'ester en justice et de former ainsi de petits États dans l'État. Un article accordant ce privilège aux associations fut proposé au congrès, mais rejeté. Tout ce qui concerne cette question a été parfaitement élucidé dans un livre, *la Mainmorte et la Charité*, par Jean van Damme, qu'on a de bonnes raisons de croire écrit par l'éminent ministre des finances à qui la Belgique doit l'abolition des octrois, M. Frère-Orban. La question des couvents occupe aussi l'opinion en Hollande : un magistrat distingué, M. le baron Hugenpoth tot den Berenclauw, a publié à ce sujet un remarquable travail, *de Kloosters in Nederland*, qui est déjà à sa septième édition.

jourd'hui, à la suite de nombreux procès, le mystère est révélé, et l'on est au fait des ingénieuses subtilités employées pour passer à travers les mailles serrées du Code. Voici par quelle habile combinaison d'actes conformes à la loi on parvient chaque jour à la violer. Les membres des corporations signent à leur entrée au couvent un contrat de société par lequel ils déclarent mettre leurs biens en commun, avec la stipulation que la part de l'associé prémourant passera au survivant. Une société civile d'une durée illimitée est ainsi constituée, et, quand le nombre des associés est réduit à deux ou trois, ceux-ci ont soin de s'en adjoindre de nouveaux, de manière que la mainmorte perpétuelle se trouve rétablie. Pour se garantir des réclamations des familles, on a recours à d'autres précautions. La communauté fait faire à chaque religieux un testament par lequel il donne ce qui peut lui rester à tels ou tels membres de la congrégation, et les institués font à leur tour des testaments rédigés dans le même sens. Mais, un père, une mère, pourraient avoir droit à une légitime ; une dernière garantie est prise contre ceux-ci : ce sont des actes de vente sous seing privé avec le nom des acquéreurs et la date en blanc qu'on peut régulariser au besoin après décès, si cela devenait nécessaire. Le contrat de société, le testament, l'acte de vente, forment ainsi tout un arsenal d'armes défensives où l'on choisit, selon les circonstances, celles dont l'emploi présente le moins de danger et le moins de droits à payer au fisc. Les procès intentés par les héritiers sont rares parce que ceux-ci savent d'avance qu'ils les perdront,

tant toutes ces pièces sont bien en règle. Si quelquefois on met les scellés, les associés représentent comme seuls biens du défunt son froc ou son bréviaire, et ils font serment qu'ils ne lui connaissent pas d'autres propriétés, ce qui est vrai, puisque le couvent vient d'hériter de toutes celles qu'il possédait. On a aussi des cas difficiles, douteux, et, pour y aviser, un conseil se réunit périodiquement à l'évêché (1). Composé de chanoines et d'hommes de loi habiles et discrets, il a pour unique mission de trouver les meilleurs moyens d'é luder la loi. Le régime nouveau présente d'ailleurs pour l'accroissement des richesses des communautés plusieurs avantages que leur refusait l'ancien régime. Elles sont complètement soustraites à la surveillance de l'autorité; elles n'ont pas besoin d'autorisation pour acquérir; les placements mobiliers leur forment une fortune invisible, insaisissable et d'un très-grand rapport; enfin, tandis qu'autrefois celui qui entrait en religion renonçait à l'héritage de la famille, en vertu de cet axiome juri-

(1) Une circulaire secrète de l'évêque de Gand est tombée dans la publicité lors d'un procès récent au sujet d'un couvent, et chacun a pu connaître ainsi les recommandations très-curieuses faites par l'évêque à tous les directeurs de maisons religieuses. « Examinez soigneusement, dit-il, si la mort d'un des membres de la communauté ne pourrait pas entraîner des suites fâcheuses, des tracasseries de la part des héritiers légaux, des poursuites de la part des employés de l'État, des procès qui compromettent la stabilité d'une maison. Si l'on croit avoir prévenu ces dangers par des testaments, il faut qu'on soit bien assuré par un jurisconsulte habile que rien ne manque à ces actes, surtout s'ils sont olographes. Si quelque doute s'offre à votre esprit, exposez-les, et la commission, après mûr examen, vous indiquera les moyens que présentent les lois pour éviter de grands dommages. » Instructions du 12 avril 1858.

que : « religieux ne succèdent ni le monastère pour eux, » aujourd'hui il vient prendre sa part pour la verser dans la caisse du couvent, qui hérite partout et toujours, et dont nul n'hérite plus.

Mais ces avantages si considérables n'ont point paru suffisants au parti catholique. Il veut restituer la personification civile aux communautés soit directement, soit par une voie détournée, afin qu'elles puissent joindre aux avantages du droit commun ceux du privilège. Déjà, en 1830, l'archevêque de Malines demandait au congrès qu'il voulût bien « assurer aux associations des facultés pour acquérir ce qui est nécessaire à leur existence. » En 1837, une loi fut présentée qui aurait satisfait à ce vœu; mais elle souleva dans tout le pays une appréhension et une opposition si vives qu'elle fut retirée. Enfin, en 1863, le président du congrès de Malines, M. de Gerlache, le premier magistrat du royaume et l'un des hommes les plus considérables de son parti, donnait comme mot d'ordre à ce grand concile laïque cette parole de défi : « Oûi, il nous faut des couvents ! »

La question de l'enseignement est plus importante encore. Les auteurs de la constitution belge, convaincus que, sans l'intervention des pouvoirs publics, État ou commune, l'enseignement serait détestable, décidèrent que ces pouvoirs auraient à s'en charger. Comme, d'autre part, la constitution avait séparé l'Église de l'État, il en résultait que la direction de l'instruction publique devait être, comme en Hollande, exclusivement laïque; mais c'est ce que ne peut admettre le clergé catholique, qui prétend que la haute

direction de l'enseignement lui appartient de droit divin, en vertu de la mission que Jésus-Christ lui a donnée, ainsi que le montre très-bien le *Jugement doctrinal* de 1815. Quand, en 1842, une loi fut proposée pour régler l'enseignement primaire, l'évêque de Liège exposa les droits de l'Église, ajoutant que, si on n'y avait pas égard, le clergé rendrait l'exécution de la loi impossible et, au besoin, soulèverait le pays contre elle. Ces menaces produisirent leur effet, et la loi fut faite de manière à satisfaire l'épiscopat. Quand, plus tard, un ministère libéral s'occupa d'organiser l'enseignement moyen, l'opposition de l'épiscopat prit un caractère plus violent, et il lança un manifeste pour condamner la loi, qui ne répondait pas à ses exigences. Depuis lors, le clergé n'a cessé d'attaquer les établissements publics dans le confessionnal et du haut de la chaire. Le thème du parti catholique est que le pouvoir civil, État ou commune, ne pouvant avoir de doctrines religieuses, est incapable d'enseigner, et qu'en outre le principe de la liberté d'enseignement ne permet pas qu'il fasse concurrence aux établissements privés. Il faut donc, suivant ce parti, que l'instruction publique soit placée sous le contrôle de ce qu'il nomme l'autorité ecclésiastique, en attendant que les institutions de l'État et de la commune cèdent la place aux écoles de tout degré que les jésuites et les autres congrégations ouvrent de tous côtés, et qui ne tarderont pas à suffire, affirme-t-on, aux besoins des populations.

La multiplication illimitée des couvents transformés en personnes civiles avec les droits et sans les

entraves de l'ancien régime, et l'enseignement complètement abandonné aux mains des communautés, tels sont donc les vœux du parti catholique, et ils ont été formulés récemment encore au congrès de Malines en deux articles adoptés aux applaudissements unanimes de cette importante assemblée. C'est pour défendre le terrain conquis en 1789 contre cette restauration du moyen âge que le parti libéral s'est constitué et qu'il combat. On lui a reproché de ne pas faire assez pour le progrès. Le reproche n'est pas tout à fait fondé, puisqu'il s'efforce de répandre les lumières qui rendent tout progrès possible et légitime ; mais il est vrai que ce parti est avant tout négatif et conservateur. Il est facile d'en donner la raison. Dans les pays constitutionnels, il y a généralement deux partis, le parti du mouvement et le parti de la résistance, l'un voulant améliorer et l'autre conserver ce qui existe. Semblables aux deux forces opposées dont la résultante tient les mondes en équilibre dans leur orbite, ils maintiennent debout et font avancer les gouvernements libres. Or, en Belgique, le parti du mouvement n'existe pas et n'a pu naître ; il a dû se réduire à n'être que conservateur, parce qu'il y a un autre parti, aussi puissant que lui, qui veut rétrograder. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on marcherait en avant et par quelle voie l'on cheminerait ; il fallait s'assurer d'abord qu'on ne marcherait pas en arrière.

La théorie philosophique qui forme le manifeste du parti catholique et les desseins qu'il avoue ou qu'on lui connaît, justifient déjà les alarmes et les résis-

tances du parti libéral. On les comprendra mieux encore quand on aura vu que l'adversaire qu'il lui faut combattre n'est autre que l'Église elle-même, descendant dans l'arène tout entière depuis son auguste chef jusqu'à son plus humble ministre, avec toutes les armes et toute la puissance que lui donnent son ubiquité, son autorité sacrée et les sentiments pieux des populations belges.

Le clergé belge ne s'habitue pas au régime moderne, dont pourtant il a su tirer un si merveilleux parti, et dont il recueille tous les avantages. Il n'admet comme légitime que la liberté du bien ; la liberté du mal, en d'autres termes celle des hommes qui ne pensent pas comme lui, le blesse et l'irrite. Ses livres, ses souvenirs, Rome enfin, où il voit son idéal réalisé, lui montrent un ordre meilleur et plus conforme aux dogmes de sa foi. Cet ordre, il désire en doter son pays. Il veut donc de toute la force de ses convictions le triomphe de la religion, c'est-à-dire la domination de l'Église. Pour l'assurer, jadis dans les États despotiques, il fallait s'emparer du souverain par le confessionnal ; aujourd'hui il faut se rendre maître des chambres par l'élection. Le but est le même, mais l'arme est changée. C'est ainsi que le prêtre a été amené à se lancer à corps perdu dans l'arène des luttes électorales. D'abord la liste des candidats est arrêtée à l'ombre de l'évêché, puis les évêques eux-mêmes interviennent et publient un mandement, lu tous les dimanches au prône, dans lequel ils déclarent que la religion est en danger, que les vrais catholiques doivent voter avec leur curé, et qu'ils sont obligés en

conscience d'employer tous les moyens pour faire triompher leur cause. Parfois même le pape apporte dans la lutte le poids de sa parole vénérée, en déclarant « qu'il ne peut contenir sa douleur à la vue des dangers qui menacent le catholicisme en Belgique », comme il disait en juin 1850. Les populations étant restées très-attachées à leur culte, dont elles accomplissent scrupuleusement les pratiques, l'effet de ces publications tombant de si haut est immense. Dans les villages, dans les villes, le sermon dominical est consacré à les commenter, à les faire pénétrer dans les âmes, à les appliquer aux adversaires qu'il faut renverser. Le confessionnal est une arme non moins puissante que la chaire, mais on l'emploie surtout pour agir sur les femmes. Comme, malgré leur activité inouïe et leur infatigable dévouement, les prêtres ordinaires des paroisses ne peuvent suffire à toutes les courses, à tous les soins de la croisade, les séminaires leur envoient un nombreux renfort de jeunes missionnaires qui apportent à l'œuvre commune les ardeurs et les violences de leur âge. Ils vont visiter les électeurs, ils s'efforcent de les entraîner, et s'il en est qui résistent, ils s'adressent à leur femme, à leurs filles; ils montrent à celles-ci l'Église irritée refusant au malheureux qui lui désobéit ses secours, ses sacrements, ses dernières consolations, son cimetière béni, et, pour porter le dernier coup, ils affirment qu'il perdra sa clientèle et son âme, son repos dans cette vie et sa félicité éternelle dans l'autre. Cela semble ne pas suffire encore : dans ces derniers temps, à côté de la milice ecclésiastique, des laïques zélés ont formé, sous l'invocation du nom

de saint Vincent de Paul, une formidable association qui comptait déjà, en 1863, 422 conférences et 11,956 membres. Mêlant la politique à la charité, faisant en même temps des aumônes et de la propagande électorale, ils recrutent des adhérents dans toutes les classes et s'assurent des votes en invoquant tour à tour l'ambition, l'intérêt et la crainte. Le jour de l'élection, le curé conduit au scrutin ses ouailles fidèles et il surveille si bien son troupeau que nul ne manque à l'appel. Le sentiment religieux est un levier incomparable pour soulever les masses. On s'en est servi pour remplir les cadres d'une organisation toute militaire, et l'on est parvenu à réunir ainsi au service de la bonne cause deux vertus qui souvent s'excluent, l'enthousiasme et l'obéissance.

Les moyens d'action du clergé sont immenses : 3,000 chaires, 6,000 confessionnaux, 15,000 religieux 100,000 membres de congrégations laïques, une foule de journaux répandent partout ses idées, ses vœux, ses passions. L'enseignement est presque entièrement entre ses mains. Indépendamment des écoles primaires de l'État, qui sont comme les siennes, il a encore celles des couvents, qui sont presque aussi nombreuses. Pour l'instruction moyenne, il a deux fois autant d'établissements que les pouvoirs civils, et l'éducation des jeunes filles est complètement accaparée par les communautés religieuses. Ainsi il forme sans partage la femme, le peuple, l'aristocratie et même une partie de la bourgeoisie. Par la confiance qu'il inspire aux mères de famille, il dispose des dots opulentes, et les plus riches mariages se concluent par

son entremise. Les ressources financières que la piété et la reconnaissance mettent à sa disposition sont énormes. C'est à lui que les âmes troublées, la vieillesse, la douleur, viennent demander un appui et des conseils. Il tient ceux mêmes qui lui sont hostiles par tous les actes solennels de la vie, et il pénètre, il commande presque à leur foyer par l'influence irrésistible d'une épouse chérie. Il enveloppe ainsi la société de toutes parts; il l'enserme, il la tient par ses traditions, par ses racines, par les meilleurs et les plus purs sentiments qui vivent au cœur de l'homme, et toutes ces forces incomparables, sur un mot de l'épiscopat, il les soulève et les lance dans la lutte électorale pour en accablerson adversaire, le parti libéral. Quand on songe à la disproportion des moyens dont disposent les deux partis, on s'étonne que le libéralisme existe encore, et on est tenté de croire que, si même il l'emporte souvent, c'est qu'il a pour lui ce décret mystérieux de la Providence qu'on appelle la force des choses.

Il est une circonstance qui augmente encore la gravité de la situation. Jadis les souverains avaient un intérêt évident à ne pas laisser usurper leur pouvoir, et les plus soumis à l'Église ne cessaient d'élever mille obstacles à ses empiétements. L'histoire est remplie de ces démêlés. En Belgique, la séparation de l'Église et de l'État rend toutes ces précautions impossibles, et d'ailleurs elles seraient vaines, car, le corps électoral étant souverain et les chambres faisant les lois, quand l'Église emporte la majorité, elle emporte tout. Dans un État libre, avec un ministère à sa dévotion,

elle règne donc plus souverainement qu'au temps de Philippe II.

Si l'on veut bien se rappeler maintenant que le Vatican a condamné les libertés modernes, qu'il les extirpe, par le moyen des concordats, là où on lui en donne le droit, que le clergé belge est en tout soumis aux inspirations de Rome, qu'il exerce dans le pays une influence immense par l'enseignement, par la chaire, par le confessionnal, par sa discipline, par le budget dont il dispose, par les couvents qu'il multiplie, par les sociétés politiques qu'il organise; si l'on considère en outre qu'il a renversé, dans l'espace de quarante années, deux dynasties qui lui résistaient, et qu'il tend à s'emparer du pouvoir par les représentants qu'il fait élire, alors on comprendra les alarmes si vives du parti libéral.

Il n'est pas facile de prédire l'issue de la lutte, car si le parti catholique a pour lui les forces de l'autorité et de l'organisation, le parti libéral peut compter sur la diffusion des lumières et sur le mouvement naturel des esprits; mais ce qui est certain, c'est que l'Église, en descendant ainsi tout armée dans l'arène politique, crée une situation périlleuse pour tous et principalement pour elle. Les hommes de la génération de 1830 croyaient qu'on pouvait combattre le clergé sur le terrain politique, sans s'occuper de la question religieuse, et ils se vantaient de leur attachement à la foi de leurs pères et des faveurs dont ils comblaient le culte. Ceux qu'on appelle les jeunes libéraux, c'est-à-dire ceux de la génération nouvelle, ne semblent plus partager les mêmes idées et tiennent un autre langage. L'Église se

sert du dogme pour miner la liberté ; défenseurs de la liberté, ils sont amenés à ne plus respecter le dogme. Étant convaincus que le jour où la grande majorité des citoyens seraient assez bons catholiques pour obéir en tout au clergé, l'intolérance serait rétablie, ils pensent que le seul moyen d'éviter cette extrémité est de transporter hardiment le combat sur le terrain religieux. Il se prépare ainsi une situation qui a peu de précédents dans l'histoire, et où l'on verra les hommes les plus éclairés et les plus dévoués à leur pays en hostilité déclarée avec les ministres du culte auquel ils appartiennent. Dans les théocraties asiatiques, rien de semblable n'était possible. A Rome, les prêtres étaient presque des magistrats civils, et, s'ils n'inspiraient pas grand respect, ils ne soulevaient aucune hostilité. Au moyen âge, l'État finit par se défendre contre les empiétements de l'Église, mais il reconnut toujours son autorité spirituelle. Au xvi^e siècle, certains peuples s'insurgent contre cette autorité ; mais du même coup ils rompent définitivement avec elle. Aujourd'hui, en Belgique et chez la plupart des autres nations catholiques, la situation est autre. Les défenseurs de la liberté attaquent l'Église, qui la menace ; ils dénoncent les couvents, ils luttent contre le prêtre, ils prennent acte de ses fautes, malheureusement trop nombreuses, et ébranlent son prestige. De cette façon, le sentiment religieux s'affaiblit, et c'est une grande force qui s'en va ; mais si le mal est grand, ceux-là en sont responsables qui mettent les peuples dans la nécessité de choisir entre leurs droits et leur foi. Le parti catholique semble vouloir maintenant en appeler au suffrage universel. Il se

peut en effet qu'il y trouve le moyen d'accroître sa prépondérance ; mais le clergé ne voit-il pas le danger qui le menace, si la lutte religieuse doit être transportée jusque dans les derniers rangs du peuple ? La nation belge était réputée jadis la plus catholique de l'Europe ; à entendre les plaintes de ses pasteurs, elle serait loin de mériter encore cet éloge, et l'incrédulité, l'opposition contre le culte, iraient grandissant.

La Belgique a tenté hardiment l'épreuve de la liberté absolue en tout et pour tous. Jusqu'à présent, elle n'a pas lieu de s'en repentir. Les avantages du nouveau régime sont si évidents, la masse de la nation y est si attachée, qu'il ne court jusqu'à nouvel ordre aucun danger ; mais si, plus tard, en s'emparant complètement de l'instruction et en multipliant les communautés, le clergé devait se servir de la liberté pour tuer la liberté même, et s'il démontrait ainsi la vérité de cet axiome ultramontain, que la civilisation moderne et le catholicisme sont incompatibles, ce serait là un triomphe dont l'Église, en définitive, n'aurait pas beaucoup à se féliciter.

LE
VOYAGE DE LA NOVARA

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

- I. *Reise der österreichischen Fregatte Novara um die Erde*, von Dr Kar von Scherzer. — Wien, Karl Gerold's sohn, 1867. — II. *Statistisch kommerzielle Ergebnisse einer Reise um die Erde*, etc., von Dr Karl von Scherzer. — Leipzig und Wien. Brockhaus, 1867.

Tout ce qui se rapporte à l'Autriche excite actuellement en Europe un vif intérêt. On suit, avec une attention à la fois bienveillante et inquiète, les efforts de l'homme d'État habile qui n'a point reculé devant la tâche ardue de reconstruire, sur des fondements modernes, l'antique édifice de l'empire danubien, miné par les rivalités de race, disloqué par les prétentions opposées des nationalités, ébranlé enfin par les revers successifs subis sur les champs de bataille; mais ce qu'il importe surtout de signaler en ce pays, ce sont les manifestations du réveil de la vie intellectuelle. Jusqu'à présent, l'Autriche n'a pris qu'une part insignifiante à ce grand mouvement scientifique, qui, renouvelant presque toutes les branches du savoir, constitue le plus beau titre de gloire de l'Allemagne contem-

poraine. Les savants ne manquaient peut-être point à l'empire, mais la liberté manquait aux savants, et sans liberté la science est arrêtée dans son essor. La pensée était écrasée sous le poids d'un double despotisme, despotisme de l'état, despotisme de l'Église, le second bien plus lourd que le premier, car la censure ecclésiastique, là où elle peut agir dans l'ombre, comme en Autriche il y a peu de temps encore, ôte jusqu'au goût des études indépendantes. Celui qui ne peut dire que la moitié de ce qu'il pense aimera souvent mieux se taire. Voilà du moins la cause à laquelle les Autrichiens eux-mêmes attribuent la stérilité dont leur pays semblait frappé dans l'ordre intellectuel. Il est certain qu'il y a quelques années les résultats du voyage scientifique de la *Novara* n'auraient pas été publiés dans l'esprit où ils le sont aujourd'hui, et c'est pour ce motif que nous nous plaisons à y voir l'un des symptômes de la régénération de l'Autriche.

L'expédition de la *Novara* fut organisée, il y a déjà plus de dix ans, sous les auspices de l'archiduc Maximilien, qui se trouvait alors à la tête de la marine autrichienne. Le but était multiple : il s'agissait d'abord de nouer des relations commerciales avec les pays transatlantiques et de déployer le pavillon impérial sur des mers qui ne le connaissaient pas encore ; on voulait en même temps favoriser les recherches des savants spéciaux qui seraient pris à bord, former des collections d'objets d'histoire naturelle que le voyageur isolé a beaucoup de peine à emporter, enfin établir des rapports réguliers avec les institutions scientifiques des pays lointains. La *Novara* était une frégate à

voiles de quarante canons, bon navire de mer et fin voilier, placé sous le commandement du commodore B. von Wullerstorf-Urbair, qui est devenu depuis ministre du commerce. C'est ce même bâtiment qui, muni maintenant d'une hélice, a rempli la funèbre mission de ramener dans sa patrie le corps de Maximilien. La commission scientifique était composée du docteur F. Hochstetter pour la géologie, du docteur E. Schwarz et de M. J. Jelinek pour la botanique, de MM. Frauenfeld et Zelebor pour la zoologie, et de M. Karl von Scherzer pour l'ethnographie et la géographie dans leurs rapports avec le commerce et l'économie sociale. L'esprit qui avait inspiré le *Cosmos* présidait à l'entreprise, et Humboldt, déjà affaibli par l'âge, profitait d'un retour de santé pour envoyer à ceux qui allaient partir quelques instructions, l'indication de certaines lois physiques à vérifier et enfin les vœux les plus touchants pour le succès des voyageurs dont il n'espérait plus voir le retour.

La belle frégate partit en avril 1857 et revint en août 1859, au milieu de la guerre entre la France et l'Autriche. Le vaisseau consacré à la science n'avait en tout cas rien à craindre : ordre avait été donné de le respecter sur toutes les mers. L'expédition, après avoir touché à Gibraltar et à Madère, avait visité successivement Rio-de-Janeiro, le cap de Bonne-Espérance, les îles de Saint-Paul et d'Amsterdam, Ceylan, Madras, les îles Nicobar, Singapore, Batavia, Manille, Hong-kong, Shanghai, les Carolines, Sidney, Auckland, Tahiti et Valparaiso. Elle rapportait de nombreuses collections qui forment à Vienne un musée

spécial. La publication des travaux de la commission scientifique a été entreprise aux frais du gouvernement, dans un format et avec un luxe typographique si coûteux qu'elle a été plusieurs fois arrêtée par le manque de fonds spéciaux et aussi par les secousses si répétées que l'empire a subies. Quand elle sera complète, elle formera un recueil des plus importants à consulter : il est divisé en sept parties, consacrées à la physique nautique, à la zoologie, à la botanique, à la géologie paléontologique, à l'économie politique et au commerce, à l'ethnographie, à l'anthropologie, et à la médecine dans ses rapports avec la géographie. Parmi ces travaux, ce sont ceux qui se rapportent à l'étude des forces productives des pays transocéaniques que nous voudrions faire connaître. Ils sont dus à M. Karl von Scherzer, conseiller au département du commerce à Vienne. Il a fait paraître d'abord le récit du voyage de la *Novara* en deux volumes dont le succès a été tel, dans toute l'Allemagne, qu'il s'en est vendu plus de 25,000 exemplaires, et il vient de publier récemment les résultats statistiques et commerciaux qui, réunissant une énorme quantité de chiffres et de faits groupés d'une façon méthodique, permettent de contrôler ses appréciations.

Ce qui fait le charme et l'intérêt de ces récits de voyage, c'est que M. von Scherzer est à la fois un économiste, un naturaliste et un artiste. Ses tableaux des splendeurs de la nature tropicale ne sont point inférieurs à ceux du *Cosmos*. J'ai lu, il y a quelques années déjà, un livre où M. von Scherzer raconte un voyage d'exploration dans les forêts vierges de l'Amérique

centrale, et ses descriptions sont si bien faites qu'il me suffit de fermer les yeux pour voir, comme si j'y étais, s'ouvrir au-dessus de ma tête la voûte de verdure des arbres immenses, et, dans le demi-jour glauque que produit cet ombrage, les lianes escalader les fûts élancés des palmiers afin de se rapprocher du jour, les orchidées, suspendues en l'air comme des oiseaux qui volent, étaler les éclatantes couleurs de leurs pétales si bizarrement découpés, les fougères revêtir le sol de leurs frondes légères, la végétation enfin jaillir partout de la terre comme une éruption de vie qui envahit tout, sans repos et sans merci, mais qui tue l'homme, incapable de vivre dans cet air épais, très-semblable à celui où s'épanouissait la flore de la période houillère. Ces tableaux se gravent si fortement dans la mémoire parce que les détails sont rendus avec la plus grande précision. L'auteur ne se contente pas du ton général et de la ligne vague; il connaît toutes ces plantes, tous ces arbres, qui donnent au paysage son caractère distinctif; il les nomme, il les dépeint, il en indique d'un mot la physionomie. Pour faire connaître les aspects des pays lointains, rien n'égale la photographie, qui reproduit les choses telles qu'elles sont. Or le savant qui décrit arrive à peu près au même résultat, et, quand il est artiste, il y ajoute la poésie sans nuire à la vérité. Voilà ce qui séduit dans les tableaux de la nature tracés par Bernardin de Saint-Pierre, par Humboldt, et l'on peut ajouter par M. von Scherzer.

Toutefois, l'intérêt principal que présente le récit du voyage de la *Novara* réside non dans le mérite des

descriptions, mais dans l'étude des conditions économiques des différents pays successivement visités. C'est là le côté sérieux, instructif et vraiment original de l'œuvre. Depuis quelque temps déjà, l'économie politique semble rester stationnaire. Les principes généraux ont été établis par les maîtres de la science. En essayant de donner plus de précision aux formules, leurs successeurs sont arrivés souvent à remettre en question des vérités acquises qu'il faut ensuite rétablir à nouveau. On aboutit ainsi à des discussions de mots, à des débats scolastiques, d'où ne peuvent sortir ni lumière utile ni conseils pratiques. C'est l'étude des faits qu'il faut aborder maintenant dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire dans l'histoire et dans le monde contemporain (1). L'économie politique, pas plus que la politique, n'est une science exacte, dont on peut saisir les lois au moyen de définitions, d'axiomes et de déductions, comme on le fait en algèbre ou en géométrie. L'objet de l'étude, en effet, n'est autre que l'homme, être libre, perfectible et obéissant à des mobiles très-différents suivant la race ou l'époque à laquelle il appartient. Telle institution, excellente pour une société éclairée, sera une cause d'arrêt irrémédiable

(1) Des études économiques importantes qui ont paru récemment, montrent que les esprits se tournent de ce côté. Parmi les auteurs qui travaillent dans cette direction, il suffira de citer MM. Roscher pour l'Allemagne, Wolowski, de Lavergne, pour la France ; Stuart Mill, Fawcett, Edwin Chadwick, Cliffe Leslie, pour l'Angleterre ; Jacini, Minghetti pour l'Italie, Le Hardy de Beaulieu pour la Belgique. C'est même l'intérêt tout actuel et si puissant des questions économiques qui a porté jusqu'aux philosophes, comme M. Jules Simon, à négliger leurs anciennes études pour s'occuper de l'amélioration du sort des classes laborieuses.

pour un peuple encore dans l'enfance. Le gouvernement despotique, qui à certaines époques paraît indispensable au progrès de la civilisation, devient plus tard une occasion de mécontentement, de troubles, d'insurrections et en définitive de décadence. Quand Montesquieu a voulu exposer l'esprit des lois, il ne s'est pas enfermé dans des formules abstraites, il a étudié les institutions de tous les peuples de la terre. Les autorités qu'il invoque sont parfois bien trompeuses, et les exemples qu'il cite méritent les railleries que Voltaire ne leur a pas épargnées ; mais la méthode est excellente, elle éveille la curiosité, soutient l'intérêt et mène au but. Comment les peuples doivent-ils se conduire pour que l'aisance devienne générale, en d'autres termes, quelles sont les causes de la richesse des nations ? Voilà le problème que l'économie politique cherche à résoudre. Croit-on qu'il sera résolu quand on aura obtenu la non-intervention du gouvernement dans le domaine de la production, la liberté du commerce international et le laissez-faire, le laissez-passer universel ? Aucunement : le progrès économique tient à des causes beaucoup plus profondes. Il dépend des influences de la religion, des mœurs, des institutions politiques, des traditions, des croyances morales et philosophiques. Pour qu'un homme se mette à courir, il ne suffit pas de le débarrasser de toute entrave, il faut encore qu'il en ait la force. Il en est de même pour les peuples. S'ils n'ont pas les aptitudes qui rendent le travail productif, ce ne sont pas de pures réformes économiques qui les leur donneront ; il leur faudra une régénération morale et intellec-

tuelle. La Turquie n'a jamais été arrêtée dans son essor par les barrières du système protecteur ; d'où vient qu'elle décline et que déjà on se dispute sa succession, comme si sa chute était inévitable et prochaine ? Dans les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, l'État ne décourage point par son ingérence l'initiative individuelle ; d'où vient que celle-ci est nulle et que les populations sont misérables dans les plus riches contrées du monde ? C'est pour éclairer de semblables questions qu'il est utile de bien connaître la situation économique et morale des différents peuples. Malheureusement les sources d'informations sont encore très-rares, car en général les voyageurs s'occupent peu d'économie politique, et les économistes ne font guère de lointains voyages.

Il est difficile aussi d'obtenir en cette matière délicate des jugements exacts et des appréciations impartiales. Pour les faits de l'ordre physique, il n'est pas probable que l'observateur soit aveuglé par ses passions ou ses croyances, car ces faits n'y touchent pas directement. Dans les sciences morales et politiques il n'en est pas de même. Il s'agit là de ce qui émeut notre cœur. Les questions qui s'agitent ont le privilège de passionner les hommes, parce qu'elles portent sur leurs croyances en fait de politique, de morale, de religion. Le jugement de l'observateur sera donc faussé à son insu par ses opinions, dont il ne peut secouer l'influence. Il verra ce qui les confirme ; ce qui les contredit lui échappera. De là vient que les voyageurs, qui s'accordent d'ordinaire lorsqu'ils décrivent les caractères physiques des pays étrangers,

sont si souvent en désaccord quand ils nous parlent de leur état moral. Par exemple, quelle est sous ce rapport la situation des États-Unis ? Les uns en font une peinture effroyable : dans l'administration, ce ne sont que dilapidations et concussions, le vol organisé en un mot ; la grossièreté des mœurs est générale ; dans les affaires, la probité commerciale est un terme qui n'est plus compris ; le lien de la famille existe à peine ; la corruption s'étale ouvertement et ne connaît plus de bornes. D'autres au contraire nous montrent dans l'Union américaine un modèle à suivre en tout, ainsi que faisait Tacite en présentant le tableau de la Germanie aux Romains de la décadence. Parmi ces jugements contradictoires, auquel faut-il ajouter foi ? Peut-être à ceux des indifférents qui n'ont pas d'opinion arrêtée ni de conviction faite ? Le malheur est que ceux-ci ne seront que des observateurs superficiels. Pour bien observer, il faut que l'esprit se soit posé un problème, sinon on voit mal, on ne comprend pas le sens des faits, on ne sait même pas interroger. On ne poursuivra pas avec fruit la solution d'un problème sans y apporter un vif intérêt qui résulte de certaines croyances, de certains principes, ressort profond de la vie spirituelle. Pour bien juger une religion, a dit M. Renan, il faut avoir cessé d'y croire après y avoir cru. Voilà la formule de cette suprême indifférence que quelques-uns croient indispensable à la saine critique et à l'impartialité des jugements. L'inconvénient est qu'en perdant la foi, le critique cesse souvent de comprendre la puissance des sentiments qui ont remué le monde et qui l'agitent encore. En ré-

sumé, chaque fois qu'il s'agit de manifestations de la liberté humaine, les bons observateurs sont rares, et c'est pour ce motif que nous attachons un grand prix aux récentes publications de M. von Scherzer. En s'occupant de questions sociales, il a su conserver les habitudes d'investigation du naturaliste. Il n'est pas arrivé au dilettantisme scientifique et à l'indifférence politique ; on devine que c'est un bon patriote et un ami de la liberté qui écrit ; mais ses préférences ne semblent jamais influencer ses jugements. On sent qu'il s'efforce avant tout de montrer les faits tels qu'ils sont, sauf aux autres à en tirer les conclusions plus éloignées qui en découlent. Il n'y a que les Allemands qui sachent être aussi complètement *objectifs*. Ils se dédoublent, pour ainsi dire, en deux hommes, l'un qui a des principes très-arrêtés et des passions très-vives, l'autre qui sait voir et observer comme s'il n'en avait point.

Parmi les enseignements qu'on peut tirer des volumes de M. von Scherzer, il en est un que je voudrais mettre en lumière, parce qu'il peut avoir quelque utilité en France et en Autriche. En France, la chambre des députés, à l'unanimité moins 17 voix, vient de garantir, autant du moins qu'il dépend d'elle, une éternelle durée au régime qui existe à Rome. En Autriche, le gouvernement a consenti, il y a quelques années, à subir le joug de la théocratie, et y a enchaîné le pays par un concordat. Si ce régime est conforme aux besoins des sociétés, il ne peut pas manquer de produire de bons résultats, et sous toutes les latitudes les peuples gouvernés directement ou indirectement

objectifs

tement par l'Église seront les plus heureux de la terre. Aux fruits vous connaîtrez l'arbre, a dit l'Évangile. Voyons donc s'il en est ainsi ; et, dans notre voyage autour de la terre, ne craignons pas de prendre pour guide M. von Scherzer, car chacune de ses appréciations est appuyée sur des documents officiels où l'on peut puiser les pièces de conviction du procès.

I.

Sortie péniblement des détroits de l'Adriatique et de la Méditerranée, la *Novara* s'élançe enfin sur l'Atlantique ; mais elle s'arrête encore pendant quelques jours dans la baie de Funchal, à Madère. Elle y aborde vers la fin du printemps en juin 1857. L'île apparaît dans toute la splendeur de sa merveilleuse végétation. Les Anglais l'ont bien nommée *Ocean Flower*, la Fleur de l'océan. Toute cette terre volcanique n'est qu'un bouquet. La nuit, les senteurs les plus pénétrantes embaument l'air, et jusque sur la mer azurée entourent le navire d'une atmosphère parfumée. Là se rencontrent et se confondent les flores de la région tempérée et de la zone tropicale. Les platanes, les châtaigniers, les sapins se mêlent aux bananiers, aux palmiers, aux dragoniers. Les guirlandes légères des passiflores se suspendent aux branches de l'acacia. Dans les haies, les aloès élèvent à la hauteur de 40 pieds leurs girandoles fleuries. L'hortensia, les camellias et les fuchsias en arbre, l'oléander et les roses luttent de grâce et d'éclat non loin du caféier et de la canne à sucre. Jusqu'au plus haut sommet, les blocs de basalte du pic Ruivo, à 5,792 pieds, se couvrent

encore de fougères et de bruyères grandes comme des saules. Le climat est d'une douceur et d'une égalité parfaites. La température moyenne est de 19 degrés centigrades ; elle ne dépasse presque jamais 23 et ne tombe pas au-dessous de 10. Le soleil éclate dans toute sa force, mais l'ardeur en est tempérée par les brises de l'Atlantique. Vivre dans ce paradis est une bénédiction, un luxe : *life there is a mere luxury*, comme disent les Anglais, chaque année plus nombreux, qui viennent y chercher un air plus doux pour leurs poitrines atteintes ou menacées de phthisie. Voilà ce que la nature a fait pour cette île fortunée : voyons ce qu'en ont fait les hommes.

Madère, encore inhabitée, fut découverte en 1419 par deux Portugais, João da Camara et Tristão Texeira. Chacun d'eux obtint la concession de la moitié de l'île. Ils cédèrent des terres à ceux qui vinrent s'y fixer ; mais ils se réservèrent des monopoles de tout genre : celui du sel, du four banal, de la dime, des scieries. Avec cette fureur aveugle qui porte les peuples du Midi à détruire partout les forêts, les Portugais mirent le feu à celles qui couvraient l'île entière ; tout fut brûlé. Depuis lors beaucoup de sources vives furent taries à jamais, et aujourd'hui l'eau manque à Madère. Néanmoins, grâce à la culture de la canne à sucre et de la vigne qui fournissait le malvoisie, la prospérité de l'île alla croissant pendant deux siècles. Elle a dû être bien plus grande que maintenant, puisqu'on trouve des restes de bâtiments importants dans des lieux actuellement déserts. Le déclin semble dater du commencement du XVII^e siècle. Les cou-

vents, se multipliant et s'enrichissant sans cesse, accaparèrent une grande partie des terres cultivées. Celles mêmes qui échappèrent à la mainmorte furent grevées de certains droits nommés *vinculos*, que les mourants constituaient au profit des églises, à la condition qu'un nombre plus ou moins grand de messes seraient dites annuellement pour le salut de leurs âmes. Ces *vinculos* enlevaient une partie du produit net et avaient pour effet de réduire les cultivateurs à un état très-voisin du servage. Pour sauver les morts du purgatoire, on ruinait les vivants. Le marquis de Pombal et surtout les lois libérales du 30 juin 1861 et du 11 avril 1863 abolirent ces droits, et le duc de Bragança, pendant sa dictature en 1834, supprima les couvents, moins trois, qui existent encore.

Aujourd'hui on trouve ici le régime de la grande propriété combiné avec la petite culture. Les parcelles atteignent rarement un demi-hectare. Le comte de Carvalhal possédait le tiers de l'île et avait huit mille locataires. La population et le mouvement commercial tendent à diminuer depuis plusieurs années déjà. En 1836, le nombre des habitants était de 115,446 sur les deux îles de Madère et de Porto-Santo. En 1854, il était tombé à 103,296 et en 1855 à 102,837, avant même l'apparition de *Poïdium*, qui en ravageant les vignes a ruiné le pays. Les effets de la maladie ont été désastreux. La récolte du vin se réduisit tout d'un coup de 30,000 pipes à 1,400. La valeur des exportations tomba de 4 millions de francs à la moitié environ. Les cultivateurs n'ont pas l'énergie nécessaire pour remplacer la vigne par une autre plante ; ils

préfèrent émigrer, et ils s'embarquent en grand nombre pour les Antilles anglaises. Le gouvernement actuel du Portugal n'épargne cependant aucun effort pour relever la trempe morale de ces populations découragées. Il a favorisé la diffusion de l'instruction primaire et l'a même déclarée obligatoire depuis septembre 1844 ; mais c'est en vain. De 17,500 enfants en âge d'école, 2,303 seulement sont inscrits, et 700 environ se rendent régulièrement en classe. Les malades qui arrivent chaque année à l'automne, principalement d'Angleterre, dépensent dans l'île au moins un demi-million de francs. Presque tout le commerce est aux mains des Anglais et des Américains, et rien n'indique que les habitants soient prêts à suivre les exemples d'activité et d'initiative que leur donnent les étrangers.

Après avoir quitté Madère, la *Novara* franchit la ligne, et alla jeter l'ancre dans la baie de Rio-de-Janeiro, la plus vaste, la plus sûre, la plus belle du monde entier. L'empire du Brésil, aussi grand que l'Europe tout entière, ne compte que 8 millions d'habitants, dont un peu plus de 1 million seulement appartiennent à la race blanche. Et pourtant, grâce à l'étendue, à la merveilleuse fertilité du territoire, à la diversité des climats qu'il présente, il pourrait réunir tous les produits de la zone tempérée à ceux des régions équatoriales. Au sud, dans la province de Sainte-Catherine, la chaleur n'est pas excessive, et permet au blanc de travailler sans nuire à sa santé. Les quelques colons allemands et belges qui y sont établis prospèrent ; mais le Brésilien dédaigne le

travail, qu'il a toujours vu exécuter par des esclaves. Rio-de-Janeiro fait venir le froment de New-York, la farine même de la Hongrie et les fourrages de l'Amérique du Nord. Le progrès est lent, à peine sensible, et les améliorations introduites sont dues presque toutes à l'initiative des étrangers. La construction des routes, des chemins de fer, des lignes télégraphiques, se poursuit avec une déplorable lenteur. Les ressources nécessaires à ces travaux si urgents sont gaspillées dans des guerres étrangères, sans but et sans profit même pour le vainqueur. Que n'aurait-on pas pu faire avec les centaines de millions dévorés dans cette triste expédition du Paraguay, qui a déjà coûté la vie à tant d'hommes dans un pays où il y en a si peu ? A une faible distance de la capitale, toute route carrossable cesse, et pour voyager l'on est réduit à se servir du mulet, qui constitue aussi l'unique moyen de transport pour les marchandises. Au gouverneur de la province de Goaz, il faut trois mois pour se rendre de Rio à sa résidence. De Cuyaba, capitale de la province de Matto-Grosso, jusqu'à Rio, les marchandises restent une demi-année en route. Depuis que la suppression de la traite des noirs est devenue effective, le Brésil ne peut échapper au déclin que grâce à une forte immigration de colons européens. Comme le disait l'empereur lui-même dans l'un de ses discours d'ouverture, « la nécessité d'attirer une population industrielle devient chaque jour plus impérieuse. » Déjà maintenant ce sont les étrangers, les Allemands et les Anglais surtout, qui exploitent les forces productives de l'empire. Voici comment s'ex-

primait à ce sujet un rapport de la chambre des députés ayant pour objet de combattre le préjugé national qui ne voit dans les étrangers que « des sangsues vivant aux dépens du pays. » « Nos fabriques appartiennent, il est vrai, à des étrangers : ce sont leurs capitaux et leurs bras qui font valoir notre sol, qui font notre commerce, qui développent les arts et l'industrie ; mais, même s'ils quittent le pays après s'être enrichis, les résultats nous restent. Des étrangers montent nos navires, bâtissent et peuplent nos usines, achètent nos produits et les transportent au loin ; ce sont eux qui exploitent nos rivières et nos forêts, qui cultivent nos champs et descendent dans nos mines, qui découvrent nos richesses et élèvent nos enfants. Le capital, la science, les instruments, les machines, les forces vivantes qui créent les valeurs, c'est à eux que nous les devons. Tout cela est vrai ; mais ne profitons-nous pas des fruits de leurs sueurs et des améliorations qu'ils introduisent ? »

Malgré les brillantes promesses et les efforts des agents du Brésil en Europe, le nombre des émigrants qui se dirigent vers ce pays est toujours très-restreint, et la plupart sont des artisans qui se fixent dans les villes, non des cultivateurs disposés à peupler les campagnes. M. von Scherzer pense que l'émigration ne pourra jamais contribuer au salut de l'empire tant que subsisteront l'esclavage et le système de la *parceria*, qui fait de l'ouvrier européen un serf attaché à la glèbe (1). Dans ces dernières années, la production

(1) Voici en quoi consiste ce système. Le planteur avance à l'ouvrier européen la somme nécessaire pour payer son voyage

du Brésil a subi une révolution complète. Celle du café a pris un développement considérable, tandis que celle de toutes les autres denrées a beaucoup diminué. Le caféier n'a été introduit dans l'empire qu'en 1762 par le vice-roi, marquis de Lavradio. Jusque vers 1810, le produit de cette culture demeura insignifiant; aujourd'hui elle représente plus de la moitié de la récolte totale du café dans le monde entier. On estime que celle-ci monte à 350 millions de kilos, et le Brésil y intervient pour plus de 200 millions, dont la plus grande partie est destinée à l'exportation. La culture de la canne à sucre a considérablement diminué. Le produit total est tombé de 150 millions à 75 millions de kilos, ce qui n'équivaut qu'à la trentième partie de la production totale du sucre sur le globe. Le coton forme encore un objet important d'exportation dont la valeur s'est élevée en 1865 à plus de 75 millions de francs; mais presque tous les autres produits, tels que le riz, le tabac, l'indigo, la cochenille, le poivre, les métaux précieux, le diamant, ont perdu l'importance qu'ils avaient autrefois. En 1862, le chiffre des exportations a été de 337 millions de francs et celui des importations de 310 millions. La

et ses frais d'installation; celui-ci est tenu de la lui rendre plus tard avec les intérêts. La récolte est partagée par moitié entre le propriétaire et l'émigrant; mais c'est le premier qui la vend et qui déduit les frais. Le produit net, inscrit au profit du travailleur, est souvent insuffisant pour couvrir l'intérêt de sa dette. En cas de contestation, la justice, parait-il, lui donne toujours tort, et il meurt ainsi endetté sans même laisser à ses enfants la liberté et la propriété. Quelle différence avec le sort de l'émigrant aux États-Unis, quoique la terre y soit bien moins productive!

moitié de ce mouvement d'échange s'effectuait avec l'Angleterre.

La constitution brésilienne est très-libérale ; elle garantit aux citoyens la jouissance de tous les droits de 1789. Les lois sont votées par deux chambres. Le sénat est composé de 58 membres nommés à vie par l'empereur, sur une liste triple arrêtée par les électeurs. La chambre basse compte 122 membres nommés pour quatre ans par les électeurs provinciaux, qui sont élus eux-mêmes par le peuple. L'empereur n'a qu'un *veto* suspensif. Quand un projet est voté par trois législatures consécutives, il acquiert force légale. Une disposition excellente a été introduite dans la constitution pour mettre fin aux conflits qui peuvent surgir entre les deux chambres. Quand l'une des deux assemblées n'adopte pas les amendements votés par l'autre, celle-ci peut requérir la réunion générale des députés et des sénateurs en une séance plénière où le vote de la majorité décide du sort de la loi et des amendements. Par cette combinaison, on supprime le danger qui peut résulter de la résistance obstinée d'une chambre haute sourde aux vœux de la nation, et la principale objection faite d'ordinaire contre l'institution d'une assemblée modératrice est écartée : c'est un point à noter pour ceux qui peuvent avoir à formuler une constitution nouvelle.

En résumé, l'opinion de M. von Scherzer sur la situation économique du Brésil est loin d'être favorable. Il est d'accord en ce point avec un autre voyageur également distingué, M. von Tschudi, qui a parcouru une grande partie de l'empire et qui y a résidé en

qualité d'envoyé extraordinaire de la confédération helvétique (1). Il est aussi frappé de la merveilleuse fécondité de la nature que du peu de parti qu'en ont su tirer les hommes. Victor Jacquemont, dans ses *Lettres*, s'est montré au sujet du Brésil d'une sévérité qui va parfois jusqu'à l'injustice ; mais dans l'amère satire qu'il trace de la société brésilienne il y a quelques traits qui méritent d'être cités. « J'ai cherché, dit-il, une classe moyenne, laborieuse, économe, respectable ; il n'y en a pas. Au-dessous de la gent dorée sur tranche, je n'ai trouvé que les noirs, esclaves, ou les gens de couleur affranchis, propriétaires d'esclaves et les pires de tous. Est-ce une nation que cela, et n'est-ce pas le portrait de tous les nouveaux États indépendants de l'Amérique espagnole ? La race espagnole et portugaise n'est pas plus progressive dans le Nouveau-Monde que dans l'ancien. Elle y possède la liberté de nom ; mais qu'est-ce que la liberté ? Est-ce donc un but ou un moyen ? Est-ce une chose qui puisse se suffire à elle-même ? Vous verrez ce que deviendra l'Amérique intertropicale avec sa liberté : ce qu'elle était auparavant, un pays sans habitants et sans richesse, parce qu'il est sans travail. Le travail et l'économie, voilà la grande affaire, et la liberté n'est précieuse qu'autant qu'on l'emploie à travailler et à épargner. On en fait un usage admirable aux États-Unis. C'est que la race anglaise, qui a peuplé tout le nord du Nouveau-Monde, est éminem-

(1) *Reisen durch Sud-Amerika, von J. S. von Tschudi*; Brockhaus, Leipzig, 1866. (Voyage dans l'Amérique méridionale, par J. S. von Tschudi.)

ment industrielle et ordonnée. Que feront auprès d'eux, dans le Mexique, les Espagnols, leurs voisins?» Jacquemont a tort de placer les Portugais et les Espagnols sur la même ligne. En Europe, le Portugal pratique le régime constitutionnel d'une façon très-correcte, sans passer par ces insurrections militaires, par ces *pronunciamientos* et ces réactions despotiques qui sont le fléau et la honte de l'Espagne. En Amérique, le Brésil a échappé jusqu'à ce jour à la dégradante anarchie qui dévore toutes les républiques d'origine espagnole. Les Portugais se sont, il est vrai, soustraits à la domination du clergé, et Rome les menace même parfois de ses foudres ; mais cela ne leur a pas porté malheur jusqu'à présent.

L'une des principales causes du peu de progrès que fait le Brésil réside dans la façon dont on y exploite la terre. Le procédé en usage est ce que les Allemands appellent énergiquement la *raub-cultur*, la culture déprédative, la culture-vol. J'en trouve une description très-exacte dans une intéressante étude sur la colonisation au Brésil, publiée par M. Charles van Lede, ancien officier supérieur du génie, au service du Chili. Généralement au Brésil la terre n'est pas défrichée et conquise d'une manière définitive. On exploite la force végétative qu'elle renferme, puis on l'abandonne. Voici comment se fait l'opération. On choisit dans la forêt une certaine étendue, dont on estime la fertilité d'après les essences qui y croissent. Après la saison des pluies, les esclaves coupent à hauteur d'appui les bambous, les lianes, toutes les broussailles, mais sans s'attaquer aux gros arbres dont la dureté

offrirait trop de résistance. Ces branchages abattus séchent au soleil d'été, et un mois avant que les pluies recommencent on y met le feu. Cette opération terminée, le champ à ensemençer présente l'aspect le plus triste ; sur la terre à moitié recouverte de cendres et de charbons gisent les grosses branches et les arbres à moitié consumés par les flammes ; les troncs les plus forts, qui ont résisté à l'incendie, dépouillés de leurs feuilles et des lianes qui les enveloppaient, découpent dans l'air leurs bras noircis, semblables à des potences funèbres. Ce champ de destruction, au milieu de la splendeur et du printemps éternel des forêts vierges, offre le plus pénible contraste et serre le cœur. C'est entre les arbres carbonisés que le cultivateur plante le maïs, le haricot ou le manioc. Au bout de deux ou trois récoltes, le produit devient insuffisant. Le champ est abandonné. Un nouveau taillis y repousse, mais moins vigoureux que le premier et composé d'essences différentes. Après sept ans, on le coupe et on le brûle. Les cendres cette fois ne suffisent plus qu'à une seule récolte. Après que cette opération a été répétée à plusieurs reprises, les broussailles, devenues de plus en plus rabougries, sont envahies par une fougère du genre *pteris*, à laquelle succède une graminée grisâtre, visqueuse, fétide, le *capim gordura*, qui par son aspect repoussant semble trahir l'épuisement complet du sol. La terre alors est considérée comme perdue pour toujours. Le caféier, le cotonnier, la canne à sucre, épuisent rapidement la force végétative, et il faut sans cesse conquérir des terres vierges aux dépens des forêts. Cela peut sembler

assez indifférent dans un pays qui possède encore plus de 150,000 lieues carrées de forêts inexploitées et même inexplorées, et pourtant les conséquences en sont désastreuses. Déjà, dans la province de Rio-Janeiro, non-seulement le bois à brûler devient rare et cher, mais le bois de construction est importé de la Norvège. Dans la province de Minas-Geraes, les mines de fer sont abandonnées faute de combustible, et c'est à peine si l'on peut se procurer encore le bois nécessaire pour soutenir les galeries des quelques mines d'or qui ne s'exploitent pas à ciel ouvert. Des arbres magnifiques croissent à peu de distance, mais il n'existe pas de bonnes routes, et les frais rendent les transports inabordables. Une autre conséquence de la *raub-cultur*, plus désastreuse encore que la rareté du bois, c'est la dispersion des familles et des exploitations, qui empêche les communications suivies de s'établir et forme ainsi un très-grand obstacle au progrès de la civilisation. Dans l'Amérique du Nord, le *squatter* commence aussi par brûler la forêt; mais peu à peu il enlève les troncs restés debout, et il soumet la terre à une culture régulière. Les exploitations se joignent, le village se constitue; au centre s'établissent l'école, l'église, la banque et l'imprimerie. C'est une alvéole de plus dans la ruche immense et sans cesse grandissante. Ainsi le flot de la civilisation s'avance constamment vers l'ouest sans perdre jamais ce qui a été une fois conquis.

La *Novara* va maintenant nous transporter dans une région dont la population a plus d'un rapport avec celle de l'Amérique du Nord, au cap de Bonne-

Espérance. Découverte en 1486 par le Portugais Bartolomeo Diaz, peuplée en 1652 par les Hollandais, sous Jan van Riebeck, cette colonie fut enlevée à la Hollande par les Anglais sous les ordres de sir James Craig en 1795, après l'annexion des Pays-Bas à la France. Elle compte aujourd'hui 300,000 habitants, dont plus de la moitié appartiennent à la race blanche. Les autres sont des Hottentots, des Cafres et des Malais. Les blancs sont des Anglais, des Hollandais et des Français, descendants des anciens réfugiés de l'édit de Nantes. Presque tous sont protestants, ainsi qu'un grand nombre d'indigènes convertis. En 1850, l'Angleterre appliqua au Cap cette réforme si intelligente du système colonial qui, en affranchissant les colonies de toute tutelle, les a transformées en États libres aussi attachés à la mère-patrie qu'ils lui étaient hostiles auparavant. Maintenant elles se gouvernent par les représentants qu'elles élisent, et, si elles sont mal administrées, elles ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes.

Le climat du Cap est sain, mais il est trop aride pour être très-favorable à la végétation. Il y a des années si sèches que la plupart des plantes périssent, et que les populations songent à émigrer en masse. Ce qui caractérise la flore, ce sont les éricas avec leurs gracieuses fleurs aux nuances éclatantes, depuis le blanc de neige jusqu'à l'écarlate fulgurant, et les grandes euphorbes, qui jamais ne meurent de soif. Une partie du pays est occupée par des *karros*, plateaux élevés de 3,000 à 5,000 pieds, dont le sol rougeâtre, formé d'argile et de sable ferrugineux, se cuit au soleil et devient dur comme une brique pendant l'été.

L'hiver, c'est-à-dire de mai jusqu'en août, les pluies trempent la terre et y font éclore des tapis de fleurs de la famille des iris, des amaryllis, des oxalis et des géraniums. Les produits de la zone tempérée et subtropicale réussissent, mais ne donnent point de grands profits. La source principale de la richesse du Cap, c'est le mouton, qui se plaît dans ce climat sec, et livre une laine excellente. L'exportation de la laine augmente d'une façon prodigieuse. Elle était nulle il y a cinquante ans ; en 1854, elle s'élevait à 4 millions de kilos, et en 1863 à plus de 18 millions. Elle avait quadruplé en dix ans. La valeur totale des exportations de la colonie a aussi quadruplé depuis quinze ans. En 1850, elle montait à 636,833 livres sterling, et en 1864 à 2,395,673 ou environ 60 millions de francs. Quelques localités grandissent avec une rapidité qu'on ne retrouve qu'en Australie et aux États-Unis. Ainsi Port-Élisabeth, dans la baie d'Algoa, a acquis en quelques années une importance commerciale bien plus grande que celle du Cap. En 1864, le mouvement du port, entrées et sorties, a été de plus de 80 millions de francs, ou le double de celui du Cap.

Quelle est la cause de ces merveilleux progrès ? Ce sont les qualités morales des habitants. Ils sont laborieux, économes et intelligents. M. von Scherzer nous dépeint parfaitement les mœurs de cet intéressant pays. L'activité du génie anglais, unie à l'honnêteté et à la prudence hollandaises, produit des résultats admirables. Des villages nés d'hier, dans un pays qu'habitaient naguère encore les plus dégradés des

hommes, les *Boschmannen*, offrent plus de confort et de vraie civilisation que la plupart des villes européennes. Voici Worcester par exemple, où les savants de la *Novara* viennent prendre gîte après avoir traversé une vaste région déserte. Les maisons en bois sont précédées d'une *verandah* garnie de rosiers en fleur. Des arbres qui rappellent l'Europe, des chênes, des peupliers, des sapins, l'ombragent ; mais l'eucalyptus d'Australie y mêle ses feuilles aromatiques et résistantes comme du cuir. Une haie bien entretenue sépare de la voie publique le jardin, dont les parcs de fleurs révèlent la minutie hollandaise. Ces ravissantes habitations appartiennent à des fermiers qui possèdent 3 ou 4,000 moutons, sans compter un beau troupeau de bœufs et de chevaux. Non-seulement toutes les nécessités de la vie sont largement satisfaites jusque dans ces raffinements auxquels la vie moderne nous a habitués ; mais un piano, de la musique, des gravures pendues au mur, des livres, une longue-vue, des thermomètres, des baromètres, montrent que la culture des arts et des lettres n'est pas négligée. Les Autrichiens logèrent dans un hôtel où ils se trouvèrent, disent-ils, aussi bien que dans ceux de Vienne, ce qui pour eux n'est pas peu dire. Worcester, fondée depuis quelques années à peine, compte déjà 4,500 âmes. Dans un autre endroit, à Wellington, peuplé plus récemment encore et comptant seulement 2,000 habitants, une banque venait de s'établir au capital de 45,000 livres sterling (1,125,000 francs), divisé en 4,500 actions de 10 livres. C'est l'application du système écossais dans les montagnes de la Ca-

frerie. La banque, surveillée de près par ses actionnaires, qui sont tout simplement les fermiers du village, soigne la rentrée du prix des laines, garde les économies des uns et les transforme en avances pour les autres. Rien qu'à Port-Élisabeth, il existe quatre banques. Dans toute la colonie, il y en a au moins une quinzaine, avec un capital de plus de 40 millions et une circulation fiduciaire de 5 millions de francs. Comment se fait-il que ces institutions de crédit réussissent si bien ici, tandis que dans tant d'autres pays elles ruinent si fréquemment et les actionnaires et les créanciers? C'est que, comme en Écosse, elles ont pour base l'honnêteté commerciale et pour objet de solides entreprises agricoles à favoriser, et non l'agio-tage à exploiter.

C'est aux descendants des réfugiés français que le Cap doit la culture de ses vins si renommés de Constance, qui portent encore les noms éminemment gascons de Pontac et de Frontignac. Ils habitent la plupart aux environs de la ville de Constance ou dans le charmant village de Paarl, dont la propreté et la coquetterie rustiques rappelaient à M. von Scherzer les plus jolis hameaux de l'Allemagne. Les qualités fines des vins blancs et rouges se vendent jusqu'à 4 francs le litre; les plus ordinaires ressemblent aux vins de Xérès, et le prix n'en dépasse pas 1 franc 50 centimes. L'exportation vers l'Angleterre s'était élevée en 1859 jusqu'à une valeur de près de 4 millions de francs. Depuis lors, elle a diminué par suite des ravages de l'*oïdium*, qui a traversé l'équateur. Néanmoins la culture de la vigne continue à s'étendre; la consumma-

tion dans la colonie même et l'exportation vers l'Australie augmentent. Un magnifique avenir s'ouvre pour la race anglo-hollandaise qui occupe l'Afrique méridionale. Elle se développe rapidement. La nouvelle colonie de Port-Natal, dont le fameux docteur Colenso est encore l'évêque, toujours contesté, ajoute un anneau de plus aux établissements de la côte, qui occupent ainsi toute l'ancienne Cafrerie. A l'intérieur, les paysans hollandais, les *Boeren*, qui n'ont pas voulu reconnaître la suprématie britannique, ont constitué deux États indépendants, la république d'Orange et celle de Transvaal. Les plateaux élevés que ces rudes enfants de la Batavie occupent, favorables à l'élevage du bétail, permettent à la race blanche de s'avancer vers l'équateur. Il manque à ces jeunes États des débouchés vers la mer et un port; mais plus tard ils s'allieront sans doute à Natal par un lien fédératif, et posséderont quelque baie sur la côte de Sofala. Si l'Angleterre était amenée à occuper définitivement l'Abyssinie, on pourrait voir la civilisation européenne s'implanter dans toute la région intérieure des grands lacs, admirable pays, d'une prodigieuse fertilité, et dont l'altitude détermine un climat où l'Européen peut vivre et se multiplier. Livingsstone, Speke, Grant, Baker, sont les pionniers de la conquête commerciale et agricole qui mettra un jour cette partie de l'Afrique aux mains de la race indo-germanique.

Après le Cap, la frégate autrichienne visita l'île d'Amsterdam, Madras et Ceylan. M. von Scherzer y recueillit, comme partout où il s'est arrêté, des données

précises, des chiffres qui intéressent le négociant non moins que l'économiste : tableau des exportations et des importations, frais de port et d'embarquement, prix des marchandises, indication des produits que l'armateur aurait le plus d'avantage à amener d'Europe. C'est toute une enquête faite par un homme à qui les transactions du commerce des diverses parties du monde sont familières. Jetons seulement un coup d'œil en passant sur Singapore, l'une des plus merveilleuses créations de l'esprit commercial des Anglais. Jusqu'en 1819, ce petit îlot, perdu à l'extrémité de la péninsule de Malacca, n'était qu'un nid de pirates malais. Après que l'Angleterre eut restitué à la Hollande ses colonies de la Sonde, conquises pendant la réunion à la France, sir Stamford Raffles, ancien gouverneur de Java, acquit cette île au nom de la compagnie des Indes afin d'y établir un entrepôt pour les marchandises recueillies dans l'archipel environnant. Il la paya au sultan de Johore la somme de 60,000 dollars. Aujourd'hui le port est visité par plus de 4,000 navires de tout tonnage, et le chiffre annuel des exportations et importations s'élève à 300 millions de francs. Deux fois par mois les grands bateaux à vapeur de Suez et de l'Inde arrivent pour prendre et amener les voyageurs qui rayonnent de là par d'autres *steamers* dans tout l'extrême Orient, depuis le Japon jusqu'à l'Australie. L'île, qui n'a que 8 lieues de long sur 5 de large, compte 100,000 habitants, dont 3,000 à peine sont de sang européen. Les différentes races de l'Asie y ont leurs représentants, mais les Chinois sont de beaucoup les plus nombreux. Ils étaient déjà 60,000

en 1861, et le nombre augmente chaque année. Quoique Singapore soit situé sous l'équateur, le climat est sain et la chaleur supportable. Le thermomètre marque ordinairement 29 degrés, et il ne tombe jamais au-dessous de 23. C'est à Singapore qu'on peut bien apprécier les qualités du Chinois. M. von Scherzer, comme la plupart des voyageurs qui visitent l'extrême Orient, croit que ce peuple est appelé à jouer un grand rôle dans cette partie du monde. Il est très-intelligent, très-actif et très-économe. Pour lui, pas de jours de fêtes ou de repos, sauf au renouvellement de l'année. Comme la fourmi, il travaille sans relâche. Il est extrêmement sobre : un peu de riz lui suffit, et même le soleil au zénith ne le détourne pas de sa besogne. Des expériences comparatives ont prouvé qu'un maçon ou un terrassier chinois exécute moitié moins de besogne qu'un ouvrier du même métier en Europe ; mais d'abord celui-ci travaillerait moins bien sous les tropiques, et en second lieu son salaire est trois fois plus élevé. Sur le terrain de la libre concurrence, dans les pays chauds, les Chinois battront donc toutes les autres races. Plus forts que le reste des Asiatiques, plus sobres que les Européens, ils sont plus laborieux que les uns et que les autres. Déjà, dans le royaume de Siam, toute l'industrie, tout le commerce, sont entre leurs mains. En Australie, en Californie, on a cru devoir prendre des précautions contre ces redoutables concurrents, qui n'ont pourtant d'autre arme que leur infatigable persévérance. A Singapore, où ils vivent libres sous des lois égales pour tous, on les voit s'élever peu à peu aux premiers

rangs de l'échelle sociale. Ils arrivent de Chine comme de pauvres *coulies* dénués de tout. Ils payent leur passage, qui coûte 80 francs, au moyen d'une retenue d'un dollar et demi par mois faite sur leurs gages, qui sont de 3 à 4 dollars (15 à 20 francs). Plus tard, ils gagnent davantage comme artisans, ou bien se livrent au commerce, qu'ils entendent à merveille. Beaucoup arrivent à l'aisance, plusieurs à l'opulence. Déjà quelques-uns de ces *coulies* sont devenus millionnaires. On accuse les Chinois de manquer de probité commerciale et de tromper indignement ceux qui s'adressent à eux. On fait le même reproche aux Juifs et aux Américains. Il est probable qu'on attribue injustement à toute la race les vices de ces trafiquants de bas étage qui en tout pays cherchent à exploiter l'ignorance de ceux qu'ils peuvent duper. C'est seulement parce que les Chinois, les Juifs et les Américains de cette classe trompent plus habilement que les autres qu'on leur en veut davantage. L'improbité habituelle ne peut être la base d'un succès durable, car elle éloignerait les clients. Le commodore de la *Novara* s'adressa, pour les approvisionnements dont la frégate avait besoin, à un négociant chinois nommé Whampo, qui l'emportait en tout sur ses concurrents anglais. Dans l'espace de deux jours, il mit à bord tout ce qu'il fallait pour une navigation de six mois, et ce qu'il avait fourni se trouva être, sans exception, à la fois à très-bon marché et d'excellente qualité (1).

(1) Ayant eu l'occasion de causer avec un négociant de Singapore qui fait de grandes affaires avec les Chinois, je lui demandai ce qu'il pensait de leur moralité commerciale. Il me répondit

Il invita les officiers autrichiens à dîner dans sa villa, qui réunissait d'une façon très-originale le luxe de l'Europe à celui de la Chine. Jusqu'à présent les émigrés chinois manquent souvent de femmes, et beaucoup songent encore à retourner, leur fortune faite, dans le Céleste-Empire ; mais, quand les dernières barrières qui séparent encore la Chine du grand courant de la civilisation européenne auront été renversées, il est certain que cette race étrange tiendra tête aux Anglais, par l'industrie et le travail, dans la conquête pacifique de la région intertropicale. La Nouvelle-Guinée, le nord de l'Australie, Bornéo, seront un jour colonisés par eux, et il ne faudra pas le regretter.

Il est remarquable que les aspirations égalitaires qui agitent les sociétés chrétiennes se fassent jour aussi parmi les populations chinoises en des termes que ne désavouerait pas le socialisme européen. Il existe à Singapore un grand nombre de sociétés secrètes parmi les Chinois. M. von Scherzer a pu se procurer le diplôme d'associé de l'une d'elles, qui s'appelle Tinté-Huy, ou la *Ligue fraternelle du ciel et de la terre*. Ce diplôme, de la forme d'un bouclier, est en coton rouge, sur lequel quatre-vingt-onze ca-

qu'on avait rarement à s'en plaindre. Ce qui le prouve, ajoutait-il, c'est la façon même dont on traite avec eux. Lorsqu'on veut faire des achats de denrées en Chine même ou dans les îles de la Sonde, on emploie ordinairement des Chinois, et comme il faut partout payer comptant, on est obligé de leur remettre des sommes assez fortes. Les abus de confiance sont extrêmement rares. Ces agents commerciaux s'acquittent ordinairement de leur mission avec une fidélité et une habileté remarquables.

ractères sont imprimés. Voici la traduction des passages les plus saillants, faite par le savant sinologue M. J. Neumann : « *La Société fraternelle du ciel et de la terre* déclare hautement qu'elle se croit appelée, par l'Être suprême, à faire disparaître le déplorable contraste qui existe entre la richesse et la pauvreté. Les puissants de ce monde naissent et meurent comme leurs frères déçus, les opprimés, les pauvres. L'Être suprême n'a pas voulu que des millions d'hommes fussent condamnés à être les esclaves d'un petit nombre. Jamais le ciel, qui est le père, et la terre, qui est la mère, n'ont donné à quelques milliers de privilégiés le droit de dévorer, pour satisfaire leur orgueil, la subsistance de tant de millions de leurs frères. D'où vient la richesse des puissants ? Uniquement du travail et des sueurs de la multitude. Le soleil et ses doux rayons, la terre et ses inépuisables richesses, le monde et ses joies, tout cela est un bien commun qu'il faut enlever à la jouissance exclusive de quelques-uns pour que tous les déshérités en aient leur part. Enfin un jour viendra où la souffrance et l'oppression cesseront. Pour qu'il arrive, il faut s'unir et poursuivre sa tâche avec courage et vigueur. L'œuvre est difficile et grande ; mais, qu'on y songe, il n'y a point de victoire, point de délivrance sans lutte et sans combat. Des soulèvements intempestifs nuiraient à nos projets. Quand la grande majorité des habitants des villes et des provinces aura prêté serment à l'union fraternelle, la vieille société tombera en poudre, et l'on bâtira l'ordre nouveau sur les ruines de l'ancien. Les générations heureuses de l'avenir

viendront bénir les tombeaux de ceux à qui elles devront le bienfait d'être délivrées des chaînes et des misères d'une société corrompue (1). » Pour combattre les dangers de ces sociétés secrètes, que fait le gouvernement anglais? Rien, et jusqu'à ce jour elles n'ont occasionné aucun trouble. Dans les Indes hollandaises, où la police ne néglige aucune précaution et maintient les Chinois sous une tutelle rigoureuse, ces sociétés prennent, dit-on, un caractère alarmant et encouragent les assassinats politiques. Preuve nouvelle que, pour maintenir l'ordre dans l'état, rien ne vaut la liberté.

Java est, je crois, la seule colonie qui rapporte à la mère-patrie un profit net considérable, sans maintenir l'esclavage et sans ruiner les indigènes. L'Inde au contraire, ce magnifique empire, ne donne à l'Angleterre que des déboires, un déficit annuel, des insurrections terribles et des inquiétudes perpétuelles. En outre la population souffre, elle est misérable, et de temps à autre d'épouvantables famines la déciment. La surface de Java est à peu près égale à celle de l'Angleterre. Située à 5 degrés au sud de l'équateur, le climat y est celui des tropiques; mais, comme l'intérieur de l'île

(1) N'est-il pas curieux de retrouver les mêmes idées exprimées à peu près de la même façon dans un passage d'Alfred de Musset? « O peuples des siècles futurs, lorsque par une chaude journée d'été vous serez courbés sur vos charrues dans les vertes campagnes de la patrie, lorsque, essuyant sur vos fronts tranquilles le saint baptême de la sueur, vous promènerez vos regards sur votre horizon immense, où il n'y aura pas un épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine d'hommes libres, quand alors vous remercierez Dieu d'être nés pour cette récolte, pensez à nous, qui n'y serons plus. » (*Confession d'un enfant du siècle.*)

est couvert de montagnes qui s'élèvent jusqu'à plus de 3,000 mètres, la chaleur est tempérée, et il y règne un printemps éternel. A Buitenzorg, près de Batavia, résidence du gouverneur général, le thermomètre ne varie presque pas. Le point le plus haut est 25° 43, le plus bas, 24° 38. Les indigènes sont de race malaise ; c'est un peuple agricole converti au mahométisme vers la fin du moyen âge. Doux, pacifique, laborieux, il cultive bien ses champs de riz, en soigne les arrosements, entretient convenablement ses habitations et est arrivé à un degré d'aisance et de civilisation presque aussi élevé que celui des Chinois. La population augmente avec une rapidité extraordinaire. En 1808, on la portait à 3,730,000 ; le cens de 1826 donnait 5,400,000, et celui de 1863 13,649,680. Le doublement a donc lieu en trente ans ; c'est une progression que n'atteignent pas les nations européennes les plus prospères, où le nombre des habitants ne double que tous les cinquante ans, comme en Prusse et en Angleterre. En France, il faudrait cent trente ans pour arriver au même résultat. Le revenu annuel de Java monte à près de 235 millions de francs, ou environ 18 francs par tête, ce qui est énorme pour un État asiatique. Proportionnellement l'Inde donne trois fois moins. Toute dépense payée, le surplus versé au trésor de la Néerlande varie entre 20 et 65 millions de francs. Les Hollandais l'emploient à diminuer leurs dettes et à faire leurs chemins de fer. Ce résultat a été obtenu d'une façon qui mérite de fixer l'attention de l'économiste.

Dans tout l'Orient, le souverain, on le sait, est con-

sidéié comme le propriétaire du sol, et ceux qui l'occupent doivent lui en payer la rente. A Java, d'après les anciennes coutumes, le cultivateur devait livrer la cinquième partie de son produit et travailler pour son seigneur un jour sur cinq ; mais les princes indigènes, abusant de leur autorité, exigeaient de leurs sujets jusqu'à la moitié des récoltes des rizières irriguées et le tiers de celles qui ne l'étaient point. Le gouvernement hollandais, ayant pris leur place, rétablit les prestations sur le pied légal, et se contenta même d'un jour de travail sur sept ; mais les recettes couvraient à peine les dépenses, quand le général van den Bosch, gouverneur des Indes néerlandaises, de 1830 à 1834, eut l'idée d'appliquer la somme de travail et de prestations dont l'état pouvait disposer, à la culture des denrées coloniales, sucre et café. Dans la région basse et chaude, chaque village fut tenu désormais de planter le cinquième de ses terres en cannes. L'État payait aux cultivateurs 3 florins $\frac{1}{2}$ (7 francs 38 centimes) par *pikol* de 126 livres. La différence entre ce prix minime et le prix réel du marché représentait la rente due par le paysan et le profit de l'État. Dans la région montagneuse, chaque famille était obligée de planter et d'entretenir 600 pieds de caféier, dont le produit lui était payé à raison de 12 florins par *pikol*. Le Javanais payait ainsi sa rente en travail ; d'autre part il recevait de l'argent comptant, et il était stimulé à soigner ses cultures, car ses profits augmentaient en raison des produits de la récolte. Ce système, le *cultur-stelsel*, fut poursuivi avec cet ordre minutieux et cette persévérance propres

aux Hollandais, et les résultats ont surpassé toute attente. Au 31 mars 1864, il y avait à Java 294,487,860 caféiers, produisant année moyenne 50 millions de kilog. L'État a payé en 1863 le *pikol* de café (126 livres) 12 florins 60 cents (26 francs 50 centimes), et l'a vendu en vente publique, à Amsterdam, 46 florins 69 cents (108 francs 94 centimes), ce qui laisse un assez beau bénéfice. La récolte en sucre monte à 100 millions de kilogrammes valant environ 80 millions de francs. L'introduction de ces cultures a triplé la richesse du pays. Autrefois, le temps qui s'écoulait entre la récolte du riz en juin et les semailles en automne était complètement perdu, et les habitants, livrés à l'oisiveté, commettaient toute sorte de crimes et organisaient même des razzias aux dépens des voisins. Ils ont aujourd'hui du travail toute l'année, et les fabriques de sucre offrent un débouché pour un grand nombre de produits accessoires. Le transport du sucre et du café donne aussi un emploi bien rétribué aux hommes et aux animaux de trait. L'aisance du paysan javanais est constatée par M. von Scherzer, d'accord en cela avec tous les voyageurs. Elle s'explique quand on songe qu'il ne paye en tout pour la terre, comme rente et impôt, que le quart environ du produit, tandis qu'en France et en Italie le métayer en doit la moitié. Même sur les domaines que l'État a vendus à des particuliers, la loi a limité les prestations que le propriétaire peut exiger du cultivateur, à un jour de travail par semaine et à un cinquième de la récolte. Le cultivateur javanais jouit donc d'une sécurité plus grande que le fermier

européen, dont le loyer peut être indéfiniment augmenté. En somme, Java n'est qu'une vaste exploitation, un faire-valoir gigantesque aux mains de la mère-patrie. C'est certainement le plus intéressant exemple de monopole qui existe dans le monde.

Actuellement le système du général van den Bosch est très-vivement combattu en Hollande par le parti libéral. Au nom des principes de liberté et d'égalité, on réclame l'abolition du travail forcé et des corvées. Maintenant que la culture du café et du sucre est introduite, on veut que l'État vende ses plantations de cannes et de caféiers, soit aux indigènes eux-mêmes, soit à de puissantes compagnies, qui paieraient au prix du marché le travail libre du Javanais, et qui, stimulées par l'intérêt individuel, tireraient meilleur parti des terres domaniales. La corvée, abolie aujourd'hui dans toute l'Europe, doit aussi disparaître dans l'Inde, dit-on, car elle ruine le sol et donne relativement de très-pauvres résultats. Un seul fait suffit pour le prouver. A Ceylan, les particuliers obtiennent 432, 594 pikols de café au moyen du travail de 32,448 indigènes, tandis qu'à Java l'état ne peut dépasser un produit de 900,000 pikols, quoiqu'il possède environ 300 millions d'arbres, et qu'il emploie 500,000 familles de travailleurs (1). Cette question est trop compliquée pour qu'on puisse la traiter en passant. Depuis plusieurs années, elle passionne au plus haut point les esprits dans les Pays-Bas, et déjà elle a eu le fâcheux privilège de renverser trois ou qua-

(1) Voyez une série d'études intitulées *Koloniale Studien*, par MM. van Woudrichem van Vliet et Suermondt. La Haye, 1867.

tre ministères. C'est elle qui produit l'instabilité des cabinets en Hollande, car tel qui parviendrait à résoudre les difficultés que soulève la gestion des affaires de la mère-patrie succombe sur la question coloniale.

Visiter Manille après Java et Singapore, c'est passer brusquement d'un monde où tout est vie, progrès, lumière, dans un autre monde où règnent l'inertie, l'ignorance, la paresse, et où tout décline. La malheureuse Espagne a inoculé à ses colonies ce virus de l'intolérance et de la théocratie dont elle meurt elle-même. Sous cette influence fatale, ni la liberté, ni l'instruction, ni l'industrie, ne peuvent se développer. L'aspect de la place principale de la capitale de l'île Luçon, le somptueux et lourd palais de l'administration d'un côté, de l'autre la cathédrale bâtie en ce style adopté partout par les jésuites, des rues désertes où l'herbe pousse et où passent lentement un moine, un employé et quelques indigènes ; puis, au delà, des masures mal entretenues, tout cela montre que l'État et l'Église se sont entendus pour exploiter à leur profit toute l'activité sociale. Point de journaux, point d'institutions scientifiques, comme au Cap ou en Australie. M. von Scherzer eut même beaucoup de peine à réunir les documents statistiques dont il avait besoin. Reçu par le secrétaire général de la colonie, il vit fixés au mur plusieurs grands tableaux couverts de chiffres. Il en réclama un exemplaire, croyant qu'ils indiquaient le mouvement annuel du commerce et de la production. En déroulant ce précieux document qu'on lui avait remis avec un plaisir

de vanité satisfaite, il ne fut pas peu surpris d'y trouver seulement la statistique complète des couvents et de leurs nombreuses possessions dans les îles Philippines. Tandis que, dans les colonies anglaises, le mouvement commercial a doublé et triplé depuis dix ans, dans les possessions espagnoles il a plutôt diminué. Quoique les impôts soient lourds et vexatoires, ils ne suffisent pas à couvrir les frais. En 1862, les recettes montaient à 40,156,867 et les dépenses à 12,099,066 dollars, laissant un déficit de 1,942,199 dollars ou environ 20 millions de francs ; depuis lors, ce déficit a été en augmentant. Ce ne sont point cependant les travaux d'utilité générale qui absorbent les ressources de l'État. De routes, il n'en existe guère ; il n'y a donc point à les entretenir, et les communications par mer entre les différentes îles du groupe manquent si complètement que, lors du passage de la *Novara*, un employé supérieur attendait depuis plus d'un mois l'occasion de se rendre à son poste.

Les Philippines sont, après Rome, l'idéal d'un État théocratique. Le temporel, aussi bien que le spirituel des habitants, est confié à la direction de quatre ordres religieux : les augustins, les franciscains, les dominicains et les augustins déchaussés (1). Les voyageurs

(1) « Vous êtes mieux traités ici que les moines espagnols, dit M. von Scherzer au prieur des augustins. — Sans doute, répondit-il ; mais c'est qu'ils savent bien là-bas que nous sommes ici plus les maîtres qu'eux. » Un autre voyageur autrichien, M. von Hügel, rapporte une conversation qu'il eut avec un moine de Manille, qui lui parla dans le même sens. « C'est à nous, augustins, que les Philippines appartiennent. Le gouverneur don Pasquale peut jouer au roi tant qu'il veut ; c'est nous qui sommes

de la *Novara* furent parfaitement reçus, surtout quand les bons frères apprirent qu'ils n'avaient point affaire à des hérétiques d'Angleterre ; mais l'amour-propre des officiers fut mis à une rude épreuve, car ils essayèrent en vain de faire comprendre à ces moines qu'ils appartenaient à l'illustre empire d'Autriche. Un pays nommé *Austria* était parfaitement inconnu à ces excellents religieux, et ils conclurent de ce qu'on leur disait que les étrangers venaient de la province espagnole de l'Asturie, *Asturia*.

II.

Nous ne suivrons pas la *Novara* dans ses stations en Chine, d'où M. von Scherzer a rapporté une quantité de données du plus haut intérêt pour la connaissance du commerce de l'extrême Orient. Le sujet est trop vaste et mériterait une étude spéciale. Arrêtons-nous seulement à Sidney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. C'est dans cette contrée, plus encore peut-être qu'en Amérique, qu'on peut comprendre toute la valeur du mot progrès. Depuis vingt ans, la population s'est accrue dans le rapport de 1 à 6, et le commerce dans celui de 7 à 20. Sidney, ce baigne des antipodes, où l'Angleterre envoyait ses *convicts*, est aujourd'hui une ville de 400,000 âmes, mieux bâtie et infiniment plus riche qu'une cité européenne de même importance.

les vrais souverains ; il le sait et nous respecte. Je voudrais bien voir que la police osât seulement demander le nom d'une personne que notre ordre a prise sous sa protection ! »

Le plus beau monument de la ville est l'université, qu'on vient de construire au prix de 2,500,000 francs. Le parlement n'hésite jamais à voter des subsides quand il s'agit d'écoles et d'établissements scientifiques. Ici, comme en Amérique, on comprend le rapport étroit qui existe entre la diffusion des lumières et celle du bien-être.

Ce qui fait la richesse de l'Australie, ce n'est pas tant l'or de ses *placers* que le nombre de ses moutons. La multiplication du bétail est tellement rapide qu'elle exercera bientôt, sur le marché européen et sur toute notre économie rurale, une influence dont il sera prudent de tenir compte en temps utile. En 1796, toute la Nouvelle-Galles ne possédait que 57 chevaux, 227 bêtes à cornes et 1,531 moutons. En 1861, on y comptait 6,410,663 moutons, 2,408,586 bêtes à cornes, et 251,477 chevaux pour 360,000 habitants. En 1865, le nombre des moutons s'était élevé à 11 millions : en six ans, il avait doublé. Pour toute l'Australie, le total doit aller aujourd'hui à près de 30 millions, soit 3 millions de plus que n'en possède la France avec ses 38 millions d'habitants. Cette progression vraiment merveilleuse s'explique facilement. Pour un prix nominal, on obtient de l'état la location d'un parcours (*run*) de plusieurs milles carrés. Le mouton vit en liberté comme à l'État sauvage. La végétation n'étant jamais inactive, il ne faut pas faire de provisions de fourrages pour un hiver qui n'existe pas, et la construction d'abris est tout à fait superflue. Un seul berger suffit en moyenne pour la garde de 2,000 moutons. Le sol australien, d'une fertilité médiocre, sec, disposé

en collines qu'ombragent par-ci par-là quelques bouquets d'arbres, convient admirablement à l'espèce ovine. Le seul fléau qui la décime parfois, ce sont les grandes sécheresses de l'été australien. Les cours d'eau sont alors mis à sec, les fontaines cessent de couler, et la végétation, brûlée par le soleil, disparaît presque entièrement. Dans ces cas extrêmes, l'éleveur est réduit à faire abattre une partie de son troupeau pour vendre au moins le suif qu'il en peut tirer. La laine d'Australie est fine, longue, et se file parfaitement. L'Angleterre seule en importe annuellement près de 50 millions de kilos, et les fabriques de draps de France, de Belgique et même d'Allemagne en consomment des quantités importantes (1). Il est certain que cette importation ira croissant régulièrement et rapidement. Avant dix ans, l'Australie aura 60 millions de moutons, c'est-à-dire autant que la France et l'Angleterre réunies. La laine d'Europe, qui est produite chèrement, ne pourra pas soutenir la concurrence avec celle qui est obtenue presque sans frais à nos antipodes. La conclusion très-importante qu'il faut tirer de ce fait, c'est que l'agriculture européenne doit remplacer promptement, comme l'a fait déjà l'Angleterre, le mouton à laine par le mouton de bou-

(1) L'importation des laines transocéaniques augmente chaque année. Depuis dix ans, elle a doublé en Angleterre. En 1865, elle s'est élevée à 100 millions de kilos. En France comme en Allemagne, elle dépasse 20 millions de kilos. M. von Scherzer porte le nombre total des moutons en Europe à 224 millions. On estime que la production totale de la laine, dans le monde entier, monte à environ 800 millions de kilos. La consommation des étoffes de laine augmente rapidement et s'introduit même dans l'extrême Orient. L'industrie qui les fabrique a un grand avenir.

cherie. Le pays de notre continent qui pouvait le mieux lutter contre l'Australie, c'est la Hongrie, et déjà pourtant la vente des toisons y est rendue difficile par la concurrence des laines transocéaniques. Il n'y a donc pas de temps à perdre, car, pour transformer une race d'animaux domestiques dans tout un pays, il faut bien des années. Les grandes révolutions économiques qu'amène le développement des nouveaux centres de production ne seraient que bienfaisantes, si on savait les prévoir. Elles n'auraient en effet d'autre résultat que la satisfaction plus complète des besoins de l'humanité ; mais, quand on s'obstine à fermer les yeux sur l'avenir, elles frappent durement ceux qui sont atteints à l'improviste.

La croissance de toutes ces colonies a quelque chose de vertigineux. Queensland, au nord de Sidney, avec sa capitale Brisbane, ne se trouve pas encore indiquée dans les cartes datant de quelques années, et déjà on y compte 88,000 habitants possédant 6 millions de moutons, 900,000 bêtes à cornes, 46,000 chevaux. Le mouvement commercial s'est élevé en 1865 à 92 millions de francs. Se figure-t-on le degré de richesse que ces nombres représentent ? Ils signifient qu'en moyenne il y a par famille 2 chevaux, 45 bêtes à cornes, 300 moutons et une somme de 4,600 francs d'exportations et d'importations. La différence entre la condition de cette famille australienne et celle d'une famille européenne est vraiment incroyable. C'est à peine si l'on peut dire que le rapport de 1 à 50 en donnerait une idée. Ajoutez que la variété des climats, amenée par les diverses altitudes, permet

de cultiver à la fois le café et le sucre avec autant de succès que le blé et le coton. Mais le plus beau, le plus pittoresque de tous ces états futurs est la Nouvelle-Zélande.

Formée de trois îles très-rapprochées, la Nouvelle-Zélande a une superficie un peu plus grande que celle des îles Britanniques, dont elle est appelée, par sa configuration et ses avantages physiques, à jouer le rôle dans l'hémisphère austral. S'étendant sur plus de 350 lieues de longueur, le développement de ses côtes lui assurera tous les profits que procurent la facilité des communications et la multiplicité des ports. Le climat est à peu près celui de l'Italie, mais plus uniforme, moins ardent l'été, moins froid l'hiver. La végétation est partout magnifique, et les fougères en arbre croissent jusqu'au bord des glaciers qui descendent des neiges éternelles des montagnes de l'île du sud. Les observations des médecins militaires prouvent que c'est le pays le plus sain du monde. Sur 1,000 hommes de l'armée britannique, il en meurt par an 8 dans la Nouvelle-Zélande, 14 en Angleterre, 15 au Cap, 18 à Malte, 20 au Canada. La phthisie y est plus rare que partout ailleurs. Heureuses populations ! elles sont affranchies du fardeau accablant des dettes publiques et des armées permanentes sous lequel succombent les peuples européens. La misère n'existe pas pour elles, l'aisance est générale. Les vivres sont à meilleur marché qu'en Europe, et les salaires trois fois plus élevés. Un maçon, un charpentier, gagnaient en Australie 12 francs 50 centimes par jour en 1863, un manœuvre 10 francs. Elles ne connaissent ni les

chaleurs tropicales qui énervent, ni les froids du nord qui multiplient les besoins et font de l'existence du pauvre une souffrance continuelle. Elles se gouvernent elles-mêmes, en paix et en liberté. Elles empruntent à notre antique civilisation tout ce qu'elle a trouvé de bon pour rendre la condition de l'homme plus heureuse, nos meilleurs systèmes d'organisation politique, nos machines les plus perfectionnées, nos idées morales et religieuses les plus justes, les plus conformes aux aspirations modernes. Elles partent, légères, confiantes, pleines d'espérances bientôt réalisées, du point où nous arrivons péniblement, accablés sous le poids des fautes, des superstitions et des rivalités du passé. Nous avançons en trébuchant à chaque pas ; elles s'élancent avec la rapidité et la régularité d'un train sur les rails. Depuis que l'homme est apparu sur cette planète, il n'y a point eu de communautés plus fortunées que celles qui vivent à nos antipodes. Puisse leur félicité durer toujours !

La *Novara* n'eut qu'une seule fois l'occasion de saluer le drapeau français. Elle le trouva flottant sur l'île de Tahiti, qu'il couvre de sa protection. Que d'idées gracieuses ne réveille point le nom de cette île, dont la description poétique, due à Bougainville, avait fait accepter comme un dogme de foi, par les écrivains du XVIII^e siècle, le système du bonheur complet de l'homme primitif ! Hélas ! Tahiti ne présenta plus aux yeux des navigateurs autrichiens le tableau enchanteur de l'âge d'or. La reine Pomaré a vieilli, et son peuple diminue chaque année. Il est

sorti de la sauvagerie, il n'est pas arrivé à la civilisation. Le commerce aussi décline. Autrefois 60 ou 80 baleiniers visitaient le port de Papeete; aujourd'hui, il n'en vient plus que 5 ou 6. Les règlements douaniers et des taxes multipliées ont mis en fuite les Américains, qui relâchent maintenant aux Sandwich. Tahiti avait un gouvernement constitutionnel et une chambre électorale; mais, le régime parlementaire n'étant guère en faveur en France, comment l'aurait-on respecté dans cette île de l'Océan Pacifique? Le gouverneur venait de suspendre les travaux du parlement tahitien, par une ordonnance que M. von Scherzer a cru devoir recueillir comme l'une des curiosités de son voyage (1). Les missionnaires protestants avaient établi des écoles et une imprimerie pour les besoins de la population, qui appartenait presque entièrement à leur culte: on avait fermé les unes et supprimé l'autre, pour laisser

(1) Voici cette pièce remarquable à plus d'un titre :

« Sa Majesté la reine des îles de la Société et Son Excellence le gouverneur des possessions françaises dans l'Océanie ;

« Considérant qu'il n'y a pas de projets de loi préparés pour être soumis à la législature de 1859, et que d'ailleurs cette assemblée n'a pas de budget à voter ;

« Prenant en considération les frais considérables que le séjour à Papeete occasionne aux membres de ladite assemblée pendant la durée des sessions ;

« Vu l'article 7 de l'ordonnance du 7 avril 1847, décident : l'assemblée législative des États du protectorat ne sera pas convoquée en session pendant l'année 1859.

« Signé : SAISSET. »

M. Saisset était du reste plus tolérant en matière religieuse que son prédécesseur. Il avait permis à un ministre anglican de résider dans l'île et même de prêcher le dimanche, à la condition toutefois que ce fût en anglais.

le champ libre à l'Évêque catholique. Quand la politique chôme et que les écoles sont closes, il faut bien que le peuple s'amuse. Aussi venait-on d'inaugurer un pré Catelan : les danseuses de la nouvelle Cythère s'y livraient à des danses où les pas hardis du bal Mabille se combinaient avec les poses voluptueuses des anciennes rondes nationales ; l'effet ne laissait pas d'être très-piquant. La commission autrichienne pouvait se croire transportée à Vienne, sous le régime paternel de M. de Metternich. Point de parlement ni de journaux, mais des plaisirs faciles à souhait. Tahiti est le seul point sur lequel le livre de M. von Scherzer ne nous fournisse point de chiffres officiels, le bureau français considérant, paraît-il, la statistique comme un mystère d'État. Espérons qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. La reine Pomaré jouit d'une liste civile de 25,000 fr., et son fils, l'héritier du trône, d'une dotation de 1,800 fr. Voilà un jeune prince qui ne contractera pas d'habitudes ruineuses. Il est probable que, si l'on décrétait la liberté commerciale et la tolérance religieuse, Tahiti ne tarderait pas à acquérir une certaine importance, car sa situation, à moitié chemin entre l'Amérique et l'Australie, en fait un admirable point de relâche pour l'approvisionnement des navires en vivres frais et en charbon.

D'où vient que la France ne réussit pas dans ses colonies, elle qui pourtant tient une si belle place dans le champ du travail européen, depuis surtout qu'elle a secoué les entraves de la protection et des prohibitions ? Le marquis de Mirabeau a écrit à ce

sujet, dans son *Ami des hommes*, un chapitre qui mérite d'être lu et même relu. J'en citerai un passage seulement. « Un gouverneur et un intendant se pré-tendant tous deux les maîtres et jamais d'accord ; un conseil pour la forme ; gaieté, libertinage, légèreté, vanité ; force fripons très-remuants, des honnêtes gens souvent mécontents et presque toujours inutiles ; au milieu de tout cela des héros nés pour faire honneur à l'humanité et d'assez mauvais sujets capables à l'occasion de traits d'héroïsme ; le vol des cœurs pour ainsi dire et le talent de se concilier l'amitié des naturels du pays ; de belles entreprises et jamais de suite ; enfin le fisc, qui serre l'arbre naissant et déjà s'attache aux branches, le monopole dans toute sa pompe, voilà nos colonies et voilà nos colons. »

L'excès de réglementation, le défaut de liberté, sont certes deux des causes d'insuccès de la colonisation française ; mais il en est une plus profonde qui tient non aux procédés du gouvernement, mais à un des caractères de la race, qui serait une vertu, s'il ne s'y mêlait souvent un peu trop d'ignorance. Le Français est tellement attaché à sa patrie qu'il ne la quitte jamais sans l'espoir d'y revenir. Ceux qui vont à l'étranger ne comptent pas y faire souche ; ils veulent faire fortune pour en jouir en France. Il s'ensuit qu'ils se feront négociants, commerçants, maîtres de langues, au besoin coiffeurs ou marchands de modes, rarement agriculteurs, car à remuer la terre on se fatigue vite, et la fortune vient lentement. Ce qu'il faut cependant pour fonder une colonie nouvelle, ce sont de bons cultivateurs, dont les bras soient assez

forts, assez patients pour mettre en valeur le sol vierge. Le paysan français aime jusqu'à la passion le sillon qu'il a arrosé de ses sueurs, le clocher qui l'a vu naître. Il ne connaît pas ces contrées lointaines où il pourrait vivre plus heureux, et, si on les lui vante, il se méfie. Les Germains au contraire, Allemands ou Anglais, les derniers venus en Europe de la race aryenne, paraissent avoir conservé le goût du déplacement, et ils poursuivent jusqu'en Amérique leur longue migration vers l'ouest, commencée il y a quatre ou cinq mille ans. En France, ceux qui feraient de bons colons ne veulent point partir, et ceux qui partent en font de très-mauvais (1). Faut-il s'en plaindre ? Non, car sans sortir des frontières du territoire actuel, les provinces encore à coloniser ne manquent pas. Quand l'augmentation de la population est si rapide qu'elle tend à dépasser les moyens de subsistance, comme en Angleterre, c'est un bonheur que chaque année quelque essaim quitte la ruche trop pleine, et aille féconder un nouveau coin du globe; mais quand le nombre des habitants n'augmente presque pas, et qu'une partie du sol de la patrie peut être amenée facilement à doubler ses produits, pourquoi lui enlever des bras et des capitaux qui lui sont si nécessaires ?

A Valparaiso, au Chili, le commandant de la *Novara* apprit que la guerre venait d'éclater entre

(1) Au Canada, la population française prospère et se multiplie. C'est qu'elle est devenue agricole et qu'elle est gouvernée d'après les procédés anglais. On constate même qu'elle résiste assez bien au double fléau du parlementarisme et de la liberté.

l'Autriche et la France, et il se hâta de regagner sa patrie menacée. M. von Scherzer revint par l'isthme de Panama, en visitant les républiques espagnoles de la côte du Pacifique. Nous n'insisterons pas sur le triste tableau qu'il en trace ; il est assez connu. La guerre civile y règne presque en permanence. Le télégraphe nous apprend en ce moment même qu'elle vient d'y éclater de nouveau. Chez les citoyens, le goût du travail, de l'épargne, des entreprises fructueuses, manque complètement. Les gouvernants ne pensent qu'à utiliser leur passage au pouvoir. La richesse et la population sont stationnaires ou décroissantes. Le pays était mieux cultivé et beaucoup plus prospère au temps des Incas. L'Espagne et la théocratie lui ont ôté la capacité de vivre libre. Sous le joug de plomb de la mère-patrie et de l'Église, il n'avancait pas ; depuis l'indépendance, il décline. Le Pérou tire encore quelques revenus des déjections que les oiseaux ont déposées sur trois rochers du Pacifique qui ne sont jamais délavés par la pluie ; mais quand les îles à guano seront épuisées (1), l'État sera aussi misérable que les habitants. Le Chili seul fait exception. D'ordinaire l'ordre y règne et les lois y sont

(1) L'épuisement du guano des îles Chinchas est une question de grande importance pour les pays dont l'agriculture fait un large emploi de ce puissant engrais, comme l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique. Les trois îles n'ont pas 2,000 hectares d'étendue. Il ne reste plus environ que 6 millions de tonnes de guano, et comme l'exportation s'élève à 400,000 tonnes par an, dans vingt ans, c'est-à-dire en 1888, tout sera épuisé. L'exportation s'est élevée en 1865 à 426,427 tonnes, valant 66 millions de francs. C'est le plus clair des revenus du Pérou, qui l'emploie à exterminer le plus de Péruviens possible.

obéies. C'est aussi la seule des républiques espagnoles où les idées libérales l'emportent et où l'on fait des sacrifices pour l'instruction publique. Les Chiliens firent un grief très-sérieux, aux Autrichiens de la *Novara*, de ce que leur pays eût signé le fameux concordat dont M. de Beust essaie de les affranchir aujourd'hui; mais les femmes, comme dans tous les pays catholiques d'Europe, sont restées soumises au clergé, et elles s'efforcent, obéissant à leurs directeurs de conscience, de ramener leurs maris dans la bonne voie.

Avant de terminer son livre, si riche en renseignements de toute sorte, M. von Scherzer en réunit quelques-uns touchant les États-Unis. C'est qu'en effet dans une étude de géographie économique sur les pays d'outremer il était impossible de ne pas parler des progrès de la grande république transatlantique. Ici encore on voudra bien nous permettre de citer des chiffres. Qu'on se garde d'en conclure que le statisticien ou l'économiste ne s'incline que devant les résultats matériels et n'adore que les millions. On ne peut trop le répéter : le peuple le plus digne de notre admiration n'est pas celui qui nourrit le plus de bœufs et de moutons, construit le plus de navires ou compte le plus de baïonnettes ; c'est celui qui répand dans le monde les notions les plus pures de justice et de moralité. Seulement, comme la justice et la moralité produisent des habitudes d'ordre, de travail, d'économie, de prévoyance, et comme celles-ci engendrent le bien-être, il s'ensuit nécessairement qu'un peuple qui décline doit être infecté de quelque vice ou de

quelque défaut grave, et qu'un peuple qui progresse ne peut être dépourvu des vertus essentielles à l'accomplissement de la destinée humaine. La comparaison des facultés intellectuelles ou des qualités morales des différents peuples est une question des plus délicates, très-sujette à contestation. Le progrès économique peut se mesurer par des nombres, c'est le seul dont je veuille m'occuper en ce moment.

Le développement de l'Union américaine est un phénomène nouveau dans l'histoire. Jamais on n'a vu surgir ainsi du sol une grande puissance tout armée, comme Minerve, dans l'espace d'un demi-siècle. C'est un fait si extraordinaire que parfois même les potentats oublient d'en tenir compte. Ce pays prodigieux grandit avec une rapidité à donner le vertige à ceux qui essaient de la constater. Cessez de le suivre pendant quelques années, tout à coup le voilà transformé : il compte deux ou trois états de plus, grands chacun comme un royaume européen. Considérez d'abord l'accroissement de la population. Elle double, comme on sait, tous les quarts de siècle avec une régularité qui ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour, et que la dernière guerre civile seule aura pu troubler légèrement. Le nombre des habitants était de 4 millions en 1790 ; il doit s'élever aujourd'hui à 37 millions. Si la progression ne se ralentit pas, il sera de 42 millions en 1870, de 56 millions en 1880. En 1890, la population américaine sera plus nombreuse que celle de la Russie, soit 76 millions, et enfin en 1930, atteignant 251 millions, elle dépassera celle de toute l'Europe. La place ne lui man-

quera pas. Le territoire de l'Union, non compris l'Amérique russe, est de 2,819,000 milles anglais carrés. L'Angleterre, n'en ayant que 117,000, est vingt-cinq fois moins grande. Il y a quelques années à peine, les Américains n'occupaient que les terres penchant vers l'Atlantique, qui sont sablonneuses et peu fertiles. Maintenant ils peuplent rapidement le bassin du Mississipi, que M. de Tocqueville appelle la plus magnifique demeure que Dieu ait préparée pour l'homme. Elle est assez étendue et assez fertile pour nourrir dans l'abondance 250 millions d'habitants. Ce bassin présente des plaines immenses, d'une pente presque insensible, configuration unique dans le monde, dit Humboldt, et qui permet de remonter les fleuves et d'établir dans toutes les directions canaux et chemins de fer presque sans frais. C'est à peu près cent fois l'étendue de la plaine hongroise. Et quel prodigieux approvisionnement de charbon, ce pain de l'industrie ! La superficie du terrain carbonifère est en Angleterre de 8,963 milles carrés ; dans l'Union on en a reconnu 196,650 milles, sans compter ce que recèlent les régions inexplorées de l'ouest. Les couches américaines sont aussi riches que celles de Newcastle ; elles sont presque horizontales, ce qui en rend l'exploitation très-facile. Elles contiennent, estime-t-on, six mille milliards de tonnes de houille, tandis que celles d'Angleterre n'en renferment que 190 milliards, ou trente fois moins. Ces houillères sont à peine exploitées, à cause de la cherté de la main-d'œuvre. Elles ont livré cependant 15 millions de tonnes en 1860,

c'est-à-dire moitié plus que celles de la France. Dans un siècle ou deux, quand nous serons à la veille de voir nos foyers s'éteindre et nos usines se fermer, faute de combustible, c'est l'Amérique qui nous en fournira. Faut-il parler des sources de pétrole, qui alimentent déjà les lampes d'une moitié de l'Europe, et du minerai de fer, qui se présente dans les *Iron mountains* du Missouri sous la forme de montagnes entières composées du précieux métal, et des mines d'argent du Nevada, qui, ouvertes depuis si peu de temps qu'elles sont à peine connues parmi nous, livrent déjà annuellement une valeur de 70 millions de francs, égale à la production des fameuses mines du Mexique ?

Ces nombres, tout énormes qu'ils paraissent, donnent à peine une idée des ressources naturelles du pays ; mais ce qu'il faudrait comprendre surtout, c'est l'énergie de la race qui va les mettre en œuvre. Sous ce rapport, il n'y a aucune comparaison à faire entre la puissance d'un État européen et celle de l'Union. Dans nos sociétés, il y a beaucoup de ce qu'un commerçant appellerait des non-valeurs, les oisifs d'en haut et les oisifs d'en bas, ceux qui ne produisent rien faute de capital et ceux qui dévorent improductivement la richesse produite par les autres, enfin la masse de ceux dont le travail est peu fructueux par manque de connaissances. En Amérique, nul n'est oisif, même le millionnaire, et chacun emploie les procédés les plus perfectionnés qu'ait inventés le génie humain. Ce qui distingue l'Américain des autres hommes, disait un jour M. Wendell Philipps, l'un des

orateurs du congrès de Washington, c'est que ceux-ci n'ont de cervelle que sous le crâne, tandis que l'Américain en a dans tout le corps et jusqu'au bout des doigts. Cette cervelle supplémentaire dont le *Yankee* sait faire si bon usage, ce n'est pas la nature, ce sont les institutions qui l'en ont pourvu, l'école, le droit de voter et de tout discuter, enfin la presse. Tout homme est un citoyen actif, lisant un journal, ayant une opinion, se servant d'une machine, se nourrissant de bœuf et créant de la richesse. De là pendant la guerre civile récente ce déploiement de forces dont aucun État européen n'eût été capable. La Russie, avec ses 71 millions d'habitants, succombe sous un budget de 1 milliard, et tous les ans elle fait pour vivre des emprunts à l'étranger. En 1865, l'Union américaine dépense 10 milliards, et son épargne n'est pas même entamée. L'an dernier, le revenu de la confédération s'est élevé à 3 milliards, et elle a consacré 500 millions à la réduction de sa dette. Ce que les habitants des villes payent à leur état particulier et à la ville qu'ils habitent est inouï. La moyenne, prise dans cinq grandes cités, s'élève pour le total des contributions, à 160 fr. par tête (1). Elles

(1) A New-York, le revenu imposable était estimé à 36 millions de dollars ; les taxes locales en ont enlevé 18 millions, c'est-à-dire la moitié. Que dirions-nous, si on nous enlevait la moitié de notre revenu ? Les fortunes particulières en paraissent à peine atteintes. Cette année (1867), les Américains pullulaient en Suisse. Un grand nombre d'entre eux étaient de jeunes mariés qui faisaient leur voyage d'Europe, avec retour par la Palestine et l'Égypte. Quelques-uns avaient conservé les manières rudes du *far-west* ; mais la plupart étaient de parfaits *gentlemen*. Ce qui les distinguait des autres voyageurs, c'est que les hommes semblaient avoir plus d'argent dans leur poche et les femmes plus d'idées dans la tête.

ont été triplées en cinq ans. Quel est le peuple sur notre continent qui résisterait à semblable épreuve? Aux États-Unis, elle semble n'avoir fait que stimuler l'accroissement de la richesse générale. En 1860, on construit 1,071 navires de commerce; en 1864, 2,366. En 1861, il y a 31,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, c'est-à-dire plus que dans l'Angleterre, la France et l'Allemagne réunies. Deux ans après, il y en a déjà 5,000 kilomètres de plus, et depuis la paix l'accroissement est bien plus rapide encore. A quel essor nouveau n'assisterons-nous pas quand le chemin qui déjà en ce moment aborde les Montagnes-Rocheuses aura réuni, non-seulement par une voie ferrée, mais par une ligne ininterrompue de bourgs et de comtés les États du Pacifique et ceux de l'Atlantique, permettant ainsi au jeune colosse d'étendre un bras vers l'Europe et l'autre vers l'Asie? L'annexion du Mexique, des petites républiques de l'Amérique centrale et même de toutes celles de l'Amérique du Sud n'est qu'une question de temps.

Mais la grande république ne se divisera-t-elle point? Maintenant que la principale cause de scission, l'esclavage, a disparu, d'ici à longtemps un semblable événement n'est pas à prévoir. Le système fédératif, tant qu'il respecte l'autonomie des états particuliers, impose à ceux-ci peu d'inconvénients, et leur vaut d'immenses avantages. La dette éteinte, les contributions seront presque nulles, comme avant la guerre. Les États-Unis ne font pas la folie de se ruiner en temps de paix pour entretenir d'innom-

brables bataillons. Ils ont à peine 50,000 hommes sous les armes, et l'on parle même d'en réduire encore le nombre. Si l'Union vend ses *monitors*, c'est qu'elle sait bien qu'au bout de deux ou trois ans les vaisseaux construits aujourd'hui devront être mis au rebut. Au jour de la lutte, elle fera son apparition avec quelque engin nouveau et perfectionné qui vaudra mieux que tous les autres. Le lien le plus fort de la fédération, c'est l'orgueil national poussé jusqu'à la manie, et la foi en l'avenir glorieux de la patrie. Le citoyen du Nord aurait tout sacrifié plutôt que de permettre que la sécession enlevât une seule étoile de la bannière constellée. Le défaut de l'Américain, c'est le culte, l'idolâtrie du dollar ; mais, s'il aime l'argent, ce n'est pas pour le dépenser, encore moins pour l'enfouir stupidement dans un coffre-fort, ce n'est pas même pour le laisser à ses enfants, car il ne tient pas, comme les pères d'Europe, à transmettre à ses héritiers le droit de bien vivre sans rien faire. Ces dollars si âprement gagnés, il les perd avec indifférence et les donne, dans un intérêt public, avec une générosité inconnue ailleurs. Qu'est-ce donc qui le pousse ? On dirait que c'est le besoin d'agir et de conquérir par le travail cet immense territoire qui ouvre à son activité des solitudes fertiles et inexploitées ; c'est comme un instinct providentiel qui l'excite à remplir sa tâche, la mise en valeur du Nouveau-Monde. Voulez-vous connaître le caractère américain dans l'un de ses types les plus nobles, lisez la biographie d'Elias Howe, l'inventeur de la machine à coudre. Pendant quinze ans, pauvre et sans instruc-

tion, il travaille à s'instruire et à poursuivre son invention. Quand il la tient, dix ans encore il lutte contre l'indifférence publique. Enfin le voilà riche : il a 5 millions à peu près. La guerre civile éclate ; quoiqu'il ait des enfants, il sacrifie à la cause de la liberté une partie de cette fortune si laborieusement acquise. Il lève et équipe un régiment à ses frais, il s'y engage comme simple soldat ; mais, trop vieux pour marcher, il remplit les fonctions de commis dans l'intendance. Voilà le citoyen tel que l'ont formé les traditions puritaines et les institutions démocratiques. Chez lui, l'amour de la patrie, ce sentiment antique, se combine avec la charité et l'humilité du christianisme. Tant que cet esprit ne se sera pas éteint, les États-Unis ne cesseront pas de grandir.

L'impression que ce voyage de circumnavigation laisse dans l'esprit, c'est que l'axe de l'humanité se déplace. La balance politique tend à pencher vers l'autre hémisphère. Il se forme en Amérique, dans l'Afrique centrale, dans la Nouvelle-Zélande, en Australie, des États doués d'une santé, d'une jeunesse, d'une force incomparables, et, chose digne de remarque, ils appartiennent tous à la même race ; ils auront mêmes lois, mêmes instincts, même langue. On a parlé d'arrêter l'expansion de la race anglo-saxonne ; c'est à peu près comme si l'on prétendait arrêter le mouvement de la terre dans son orbite. Il s'agit en effet d'un résultat de causes économiques générales et irrésistibles : l'immensité de territoires fertiles et les aptitudes de la population qui les occupe. Les lois économiques agissent à peu près comme les lois naturelles ; elles

échappent à la prise de ceux que l'on a longtemps appelés les maîtres du monde. Qu'ils déclarent la guerre à l'Union américaine, qu'ils parviennent même à battre sa marine militaire et à chasser ses navires de commerce de toutes les mers, c'est à peine s'ils auront retardé de quelques années ses progrès (1). Les États européens se ruinent par leurs armements extravagants et par leurs rivalités déplorables; ils arrêtent l'accroissement normal de la population en enlevant au travail et au mariage les hommes qui y sont les plus propres, et en dévorant improductivement le capital qui ferait vivre les générations nouvelles; ils s'épuisent en luttes insensées pour quelques coins de terre imperceptibles sur la carte du globe; ils sont minés par le paupérisme, par l'hostilité des pauvres contre les riches, et sont sans cesse menacés de crises sociales. Dans un siècle, que seront-ils en comparaison de ces jeunes nations, qui ont des continents entiers pour s'y développer à l'aise? Celui qui songe à cet inévitable avenir ne peut s'empêcher de sourire en entendant des politi-

(1) Pour mieux résumer ce progrès, j'emprunte à M. von Scherzer le tableau suivant, sur lequel il est impossible de jeter les yeux sans demeurer confondu.

PROGRÈS DES ÉTATS-UNIS.

	1793.	1851.	1861.
Population..... Ames.	3 929 328	23 267 498	31 448 322
Valeur des importations. Dollars.	31 000 000	178 138 318	362 166 254
— des exportations. —	16 109 000	151 898 720	406 122 296
Marine..... Tonnes.	520 764	3 535 454	5 539 812
Chemins de fer.. Miles anglais.	"	10 287	31 196
Coût d'établissement.. Dollars.	"	306 607 954	1 166 422 729
Télégraphes..... Milles.	"	15 000	40 000
Richesse mobilière et immobilière..... Doll.	"	7,135 780 000	16 159 616 000

ques d'ancien régime prétendre qu'un peuple n'est en sécurité que quand il est plus fort que les autres. Ces prétentions à la prééminence seront déjouées précisément par les États qui, se gardant de ces dangereuses ambitions, consacrent toutes leurs forces à développer leurs richesses naturelles.

L'Angleterre suit une politique plus sensée : elle se résigne à voir grandir ses vigoureux rejetons, qui bientôt dépasseront leur mère. Elle les forme à la liberté, à l'indépendance. Elle les engage à s'organiser en fédération, de façon à se suffire, comme elle vient de le faire pour les différentes provinces de l'Amérique britannique ; elle relâche le lien qui les unit à elle tellement que déjà ces colonies ne lui sont plus attachées, comme on l'a dit poétiquement, que par les rubans de la ceinture de la reine Victoria. Quand l'heure de l'émancipation complète aura sonné, elle se fera à l'amiable, car l'Angleterre est disposée à s'éclipser devant ses filles grandissantes, satisfaite d'avoir peuplé les deux hémisphères de communautés pleines d'avenir, qui perpétueront sa langue, son culte, ses institutions et ses mœurs. Quant aux autres peuples de notre continent, avides aussi de progrès et de paix, il est grand temps qu'ils imposent à leurs gouvernements une politique plus conforme aux vrais principes économiques. L'étude comparée de la condition des différentes nations du globe le prouve jusqu'à l'évidence : celles qui, soumises aux idées rétrogrades, cherchent à se consoler, par des guerres extérieures ou des révolutions, d'être aux mains des dictateurs et des prêtres, restent stationnaires ou re-

culent; celles au contraire qui, ayant secoué le joug de la théocratie, ont fondé des institutions libres et se gouvernent elles-mêmes, avancent à pas de géant et seront les reines de l'avenir. Si les nations de notre continent veulent donc, non pas faire équilibre au Nouveau-Monde, ce qui est une idée ancienne et fausse, mais ne pas trop rester en arrière, elles doivent renoncer à ces luttes d'influence qui n'ont plus de sens, s'entendre pour désarmer, multiplier les rapports commerciaux et les similitudes de législation, de système monétaire, d'institutions politiques, s'unir par une sorte de lien fédéral et constituer enfin les États-Unis d'Europe. Sans les gouvernements personnels, avant un demi-siècle, ce beau rêve deviendrait une réalité.

UN
ROI CONSTITUTIONNEL

LÉOPOLD I^{er}, ROI DES BELGES.

- I. *Histoire populaire du règne de Léopold I^{er}, roi des Belges*, par M. Hymans, membre de la chambre des représentants. — II. *La Belgique sous le règne de Léopold I^{er}*, par M. Thonissen, professeur à l'Université de Louvain. — III. *Léopold I^{er}, roi des Belges, d'après des documents inédits*, par M. Théodore Juste.

On sait de quel mot cynique Napoléon I^{er}, parlant du plan de Sieyès, définissait le rôle d'un souverain constitutionnel. Et pourtant, à juger d'après les services rendus aux peuples, je crois que nul homme sensé n'hésitera à placer un roi constitutionnel au-dessus d'un conquérant, quelque prodigieuse qu'ait été sa carrière. Léopold I^{er} n'a gouverné qu'un bien petit pays, et il n'avait rien du foudroyant génie qui a fait de Napoléon le plus extraordinaire d'entre les fils des hommes. Néanmoins, si l'équitable postérité, s'occupant des princes vraiment utiles à leurs sujets, arrive à comparer ces deux monarques, je doute que ce soit au second qu'elle accorde la palme. Le plus grave reproche qu'elle adressera au victorieux capitaine, ce ne sera pas, j'imagine, d'avoir, sans résultat durable, sacrifié tant de sang et d'or, des hommes par

millions et des écus par milliards, — car les uns et les autres se remplacent, — ce sera d'avoir laissé, à sa chute, l'intelligent et généreux peuple qu'il avait eu la bonne fortune de tenir dévoué et docile en ses mains, affolé de gloire militaire, avide de domination extérieure, fasciné par les coups de la force, plein d'admiration pour un gouvernement tout-puissant, plié à l'obéissance non par l'empire des lois, mais par le bras de fer d'un soldat, c'est-à-dire très-mal préparé à supporter un gouvernement pacifique ou à fonder par lui-même un gouvernement libre. Léopold, au contraire, a eu ce rare mérite de permettre à une nation de se gouverner elle-même et d'introduire sur le continent une institution plus favorable à la grandeur politique des peuples que la vapeur et l'électricité ne le sont à leur bien-être, je veux dire le régime parlementaire, entendant par là le régime où les affaires d'un pays sont administrées par un ministère responsable devant une assemblée librement élue, ce qui n'est rien moins que le règne de la parole et la condition de toute liberté. L'excellence d'un gouvernement se mesure, a dit très-bien M. Stuart Mill, à la somme de qualités morales et intellectuelles qu'il répand dans la nation. Un gouvernement qui rend les hommes aptes à se diriger eux-mêmes est bon ; celui qui les rend impropres à se conduire seuls est mauvais, car, pour n'obéir qu'aux lois qu'ils font eux-mêmes, il leur faut plus de prévoyance, plus de vertu, plus de sagesse, que pour obéir à un maître.

Au moment où le régime parlementaire est intro-

duit dans des États nouveaux comme la Grèce, l'Italie, la Roumanie, la Serbie, et semble avoir quelques chances de s'implanter dans des États anciens, comme l'Autriche, la Prusse, la France ou même l'Espagne, il peut être utile d'examiner à quelles conditions ce régime a heureusement fonctionné en Belgique, pendant un temps qui paraît long au milieu de tant et de si profonds bouleversements. L'examen de la vie du roi Léopold nous aidera à faire cette étude. Les événements de son règne avaient déjà été racontés avec talent, au point de vue libéral, par M. Hymans, écrivain d'esprit, auteur d'une histoire de Belgique appréciée en France même non moins que dans son pays, et au point de vue catholique par M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain. Récemment un historien belge, dont l'impartialité n'est contestée par personne, vient de publier, d'après des documents inédits, une très-intéressante biographie du roi Léopold, qui, sans nous introduire encore dans l'intimité de ce souverain, nous permet cependant de saisir l'ensemble de sa carrière. Notre but n'est pas de la retracer à notre tour; nous voudrions seulement montrer comment le premier roi des Belges a compris ce rôle difficile de monarque constitutionnel. Pour le détail des faits, nous renvoyons aux ouvrages que nous venons de citer.

I

Quand, le 4 juin 1831, Léopold de Saxe Cobourg-Gotha fut élu roi des Belges par le congrès national,

il se trouvait parfaitement préparé à la mission qu'il était appelé à remplir. Né à Cobourg, le 16 décembre 1790, sixième enfant de l'héritier présomptif du duché, Léopold avait été mêlé, tantôt comme militaire, tantôt comme négociateur, à tous les événements extraordinaires du commencement de ce siècle. Engagé dès l'âge de quatorze ans dans l'armée russe par le crédit de sa sœur Julienne, femme du grand-duc Constantin, il prend part à la campagne de 1805, et assiste, avec la suite de l'empereur Alexandre, à l'entrevue d'Erfurt. Napoléon l'oblige de quitter le service russe et veut se l'attacher comme aide-de-camp ; mais le jeune cadet, quoique sans ressources, trouve dans son patriotisme blessé la force de se soustraire à un honneur que plusieurs princes ses compatriotes se disputaient. Il se dérobe en Italie à d'humiliantes faveurs ; puis, quand a commencé en Allemagne la guerre de l'indépendance, il s'y jette avec enthousiasme. Il fut, comme il l'a rappelé plus tard, le premier prince allemand qui joignit l'armée libératrice. Placé à la tête d'un corps de cavalerie russe, il prend part à la campagne de 1813 en Allemagne et à celle de 1814 en France. En 1815, il assiste au congrès de Vienne et y obtient par son habileté des avantages pour le duché de sa famille. En 1816, il épouse la princesse Charlotte, la future héritière de la couronne d'Angleterre. Ce mariage se fit sous l'influence de sentiments romanesques, rares en ces hautes et froides sphères. En 1814, le prince Léopold avait accompagné l'empereur Alexandre dans sa visite à la cour de George III. La jeune Charlotte fut

vivement impressionnée par l'esprit et la beauté de Léopold, le plus charmant cavalier de son temps, au dire de Napoléon, qui s'y connaissait. Elle refusa le prince d'Orange, qu'on voulait lui faire accepter, et se promit de n'épouser que celui à qui son cœur s'était attaché. Cette heureuse union, enfin accomplie, ne dura guère. Un an après, la princesse Charlotte succomba en accouchant d'un enfant mort-né, et Léopold perdit ainsi, avec une femme qu'il adorait, la position de *prince-consort*, que son neveu, le prince Albert, devait remplir avec tant de distinction aux côtés de la reine Victoria. Quoique élevé à la dignité de prince royal et de membre du conseil privé, il persista à vivre retiré dans son château de Claremont, suivant avec attention et réflexion les événements qui se déroulaient sous ses yeux en Angleterre et sur le continent.

Lors des négociations pour la constitution de la Grèce en 1829, il fit preuve de cette prévoyance dont l'expérience avait doué son esprit naturellement sage et juste. Le chef du gouvernement provisoire hellénique, Capodistrias, lui avait transmis l'appel de la Grèce, et les grandes puissances lui en avaient offert la couronne. Il accepta, mais à la condition qu'on accorderait au nouveau royaume des limites qui, en donnant satisfaction au sentiment national, lui permittaient de se développer en paix. Il réclama avec instance les îles ioniennes et l'île de Crète. Lord Aberdeen ayant répondu que la Crète devait appartenir au maître des Dardanelles, Léopold refusa de monter sur un trône chancelant, au milieu d'un peuple froissé dans

son orgueil, mécontent de son sort, et aspirant à s'adjoindre les territoires qu'on lui avait imprudemment refusés. Les circonstances actuelles montrent combien les prévisions du prince étaient fondées. Pour avoir refusé de faire alors en Orient la juste part du principe des nationalités, les grandes puissances voient se redresser devant elles aujourd'hui la rivalité de la Grèce et de la Turquie précisément à propos de cette île de Crète, dont Léopold demandait l'annexion au royaume hellénique il y a quarante ans.

Quand la Belgique offrit à son tour la couronne à Léopold, il montra aussi quelque hésitation. Deux difficultés l'arrêtaient. La première était une question de limites : la Belgique prétendait conserver les deux provinces de Limbourg et de Luxembourg, qui désiraient rester belges. La conférence de Londres voulait les adjuger à la Hollande, qui les réclamait au nom des traités. La seconde difficulté provenait des dispositions de la constitution votée par le congrès, et qui, aux yeux des hommes d'État les plus expérimentés, ne semblait pas offrir assez de garanties à l'exercice du pouvoir royal. « Cette constitution, mal rédigée et presque inexécutable, serait la plus mauvaise de l'Europe, si celle de la Norvège n'existait pas, » disait encore le prince de Metternich en 1848. Léopold demanda l'avis de son secrétaire, le baron de Stockmar. « Il est vrai, répondit celui-ci, que le pouvoir du roi et de ses ministres est fort limité. Il faudra voir si toutes ces libertés peuvent s'accorder avec l'ordre ; essayez si vous pouvez régner dans l'esprit de la constitution en y apportant une grande délicatesse de

conscience. Si les institutions nouvelles ne marchent pas, il sera temps de demander aux chambres de modifier le pacte fondamental. » — « On voit bien, dit un jour en souriant le prince aux délégués du congrès, que la royauté n'était pas là pour se défendre, car vous l'avez assez rudement traitée. Votre chartre est bien démocratique. Cependant, en y mettant de la bonne volonté de part et d'autre, je crois qu'on pourra marcher. »

La constitution belge consacrait en effet une série d'innovations dont la république des États-Unis offrait seule alors le modèle : séparation presque complète de l'Église et de l'État, liberté et égalité des cultes, droit illimité de réunion et d'association, liberté complète de l'enseignement, de la parole, de la presse. Quand on voyait toutes ces libertés accordées non à une nation assise sur une base solide et traditionnelle, comme l'Angleterre, mais à un pays en voie de formation, sortant d'une révolution, renfermant deux races distinctes, flamands et wallons, deux partis inconciliables, libéraux et catholiques, des républicains et des orangistes aspirant à la restauration de la dynastie déchue, certaines appréhensions étaient très-naturelles. Et pourtant cette constitution, qu'on accusait d'être trop républicaine, subsiste encore, tandis que celles de la plupart des autres États ont été renversées ou profondément modifiées. Partout les constitutions qui font la plus grande place à la liberté durent le plus longtemps. Les plus anciennes sont celles de certains États de la Nouvelle-Angleterre où se trouvent inscrits les fameux principes de 89,

antidatés de deux cents ans. La raison de ce fait n'a pas besoin d'être longuement développée. A mesure que les hommes s'éclairent, ils prétendent subir moins de contrainte et prendre une part plus décisive au maniement des affaires publiques, parce qu'ils y voient mieux et souffrent moins qu'on les dirige mal. Les constitutions qui accordent trop de pouvoir au souverain ou trop d'empire à la compression ressemblent à des vêtements trop étroits qu'un adolescent fait éclater par sa naturelle croissance. Au contraire, les constitutions perfectibles, comme celle de l'Angleterre, ou consacrant de bonne heure toutes les libertés, comme celles des États américains et de la Belgique, sont longtemps respectées, parce que le mouvement démocratique qui porte en avant les sociétés chrétiennes peut s'y développer à l'aise, sans avoir d'obstacles à vaincre ou de privilèges à anéantir.

Léopold se décida enfin à accepter la couronne qu'on lui offrait, après que la conférence de Londres eut admis, dans le traité des dix-huit articles du 26 juin 1831, que la question du Luxembourg était distincte de la question hollando-belge, et que durant le litige les Belges garderaient le grand-duché, qu'ils occupaient, sauf la forteresse même. Le choix de Léopold devait satisfaire à la fois les deux puissances protectrices du nouveau royaume, car d'un côté, par ses antécédents, par ses idées, par ses relations, il pouvait être considéré comme un prince anglais, et de l'autre, par son mariage projeté avec une fille du roi Louis-Philippe, il allait s'allier par un lien très-intime à la dynastie française. L'affermissement de la Belgi-

que était d'un avantage inappréciable pour la France. On conçoit que l'Europe vit avec regret se disloquer ce beau royaume des Pays-Bas, dans lequel le congrès de Vienne avait voulu reconstituer la glorieuse principauté des anciens ducs de Bourgogne, réunissant à de vastes et productives colonies les trésors créés par un commerce étendu, une industrie très-active et une agriculture modèle ; mais la France ne pouvait voir qu'avec satisfaction l'ancien front de bataille tourné contre elle remplacé par une puissance neutre et amie, qui couvrait d'un boulevard infranchissable sa frontière la plus faible.

Le parti du mouvement, en France, aurait voulu conquérir les frontières du Rhin, en faisant à l'Europe une guerre révolutionnaire et en délivrant la Pologne. Louis-Philippe résista de toute son énergie, et refusa même de ratifier l'élection du duc de Nemours, à qui le congrès belge avait d'abord déséré la couronne. Il fit sagement ; car il aurait eu à combattre non-seulement les grandes puissances continentales, mais même l'Angleterre, qui faisait de la seule élection d'un prince d'Orléans un *casus belli*. Le parti démocratique français se trompe quand il croit à l'efficacité toute-puissante d'un appel à la révolution. Il est sous l'empire de deux illusions très-généreuses, mais très-dangereuses. Il s'imagine qu'il est encore le représentant par excellence des idées de liberté, comme en 1789 ; et il oublie les rancunes ardentes et trop justifiées que les violences de Napoléon ont laissées bien plus encore dans le cœur des peuples que dans celui des rois, car à ceux-ci il ne prenait que des provinces,

tandis qu'aux autres il enlevait l'indépendance, la nationalité et l'honneur même. Le drapeau tricolore, qui était aux premiers jours de la révolution l'étendard de l'affranchissement universel, est devenu aux yeux des vaincus, — et qui ne l'a été ? — un symbole toujours menaçant d'usurpation et de conquête. Si en 1830 la France était sortie de ses frontières, elle n'eût point fait crouler les trônes, mais elle aurait attiré sur elle la fureur des peuples, encore avides d'une sanglante revanche et menés au combat par la libre Angleterre. L'élection de Léopold et la sagesse de Louis-Philippe préservèrent le continent de cette calamité.

Après la prise d'Anvers par l'armée française et l'évacuation du territoire belge par les Hollandais, les chefs du parti libéral et du parti catholique, fidèles à l'union de 1830, s'occupèrent, de concert, de la réorganisation du jeune État qui leur était confié. Des lois votées à de grandes majorités par les chambres vinrent successivement fixer les cadres de l'armée, le régime de l'enseignement supérieur, des administrations communales et provinciales. En 1834, M. Rogier fit décréter le premier réseau de chemin de fer du continent. Le roi laissait pleine liberté à ses ministres. Il s'intéressait à toutes les mesures qui devaient avoir pour effet de favoriser la prospérité du pays ; mais, sur les questions d'organisation intérieure, il ne semble pas avoir eu d'idées très-arrêtées. En 1838 seulement, la Belgique ayant à traverser une crise très-grave, il intervint avec une énergie que Louis-Philippe n'hésita pas à blâmer dans ses lettres intimes.

Le roi Guillaume n'avait pas encore adhéré au traité réglant définitivement les bases de la séparation de la Hollande et de la Belgique, de sorte que le Limbourg et le Luxembourg étaient restés unis à la Belgique. Désespérant enfin d'en arriver à une restauration qu'il avait longtemps crue possible, il accepta le traité dit des vingt-quatre articles; et la conférence de Londres, réunie de nouveau, décida que ce traité recevrait son exécution. C'était pour les Belges une bien cruelle extrémité, car ils devaient, en se conformant aux résolutions des grandes puissances, rejeter pour ainsi dire du sein de la patrie des compatriotes qui désiraient y rester. Des écrits éloquents protestèrent contre une lâche soumission, des associations se formèrent pour organiser la résistance, le patriotisme s'enflamma dans tout le pays : les chambres même s'y associèrent par des adresses et décrétèrent des armements extraordinaires. Loin de le modérer, le roi sembla se mettre à la tête du mouvement, lorsqu'en ouvrant la session, le 13 novembre 1838, il déclara dans le discours du trône que « les droits du pays seraient défendus avec persévérance et courage. » Léopold espérait encore rallier à sa cause lord Palmerston et Louis-Philippe, car au fond, en plaidant pour les droits de la Belgique, il défendait un intérêt européen. Détacher la moitié du Luxembourg d'un pays auquel l'unissaient les souvenirs historiques, la communauté d'origine, l'avenir de ses industries, les vœux unanimes de ses habitants, pour en faire une petite principauté isolée entre la France et la Prusse, rattachée aux Pays-Bas par un lien pure-

ment dynastique, et à l'Allemagne par les lois de la confédération germanique, c'était évidemment une détestable combinaison. A propos du Luxembourg comme au sujet de la Crète, Léopold avait vu juste. Il considérait l'avenir, tandis que la diplomatie ne s'occupait, comme toujours, que du présent. Si en 1838 le Luxembourg avait été conservé à la Belgique moyennant une compensation, que les chambres offraient de porter à plus de 100 millions, on n'aurait pas vu en 1867 cette question devenir presque l'occasion du conflit le plus malheureux que puisse avoir à déplorer la civilisation européenne. Abandonnée par ses alliés naturels, l'Angleterre et la France, la Belgique dut se soumettre à un sacrifice que les grandes puissances regretteront probablement encore longtemps de lui avoir imposé.

Les difficultés extérieures terminées, les deux partis, dont l'union avait assuré le succès de la révolution de 1830, ne tardèrent pas à se séparer en deux camps opposés et nettement tranchés. Souvent on entend gémir sur cette division. Ces regrets sont puérils. Dans tout pays libre, tant qu'il y aura des diversités d'opinion, il y aura des partis. Ils sont le résultat et la preuve de la vie politique, exactement comme les sectes sont la preuve de la vie religieuse. Quand Bossuet reprochait à la Réforme la multitude de sectes qu'elle avait enfantées, c'est à l'activité de la pensée humaine qu'il faisait le procès. Pour qu'il n'y ait plus ni partis ni sectes, il faut que les hommes en soient arrivés à déléguer à l'Église ou au gouvernement le soin de penser et de vouloir pour eux, c'est-à-dire

non à subir le despotisme, mais à l'accepter, à le bénir, à l'adorer. L'indifférence de l'âme et la torpeur de l'esprit expliquent seules une pareille abdication. L'existence des partis, loin d'être funeste à l'exercice du régime parlementaire, lui est indispensable. C'est une vérité qui ressort clairement de ce qui s'est passé en Belgique et en Hollande dans ces dernières années. Par ses traditions, par ses lumières, le peuple néerlandais est mieux préparé que le peuple belge au régime des assemblées délibérantes; et cependant cet ingénieux mécanisme marche moins bien chez lui qu'en Belgique. Les ministères se succèdent : la durée, la consistance, la force, leur font défaut; à chaque instant, des conflits surgissent, des discussions s'éternisent pour des objets qui n'en sont pas dignes. D'où cela vient-il? De ce que, les questions coloniales et les questions intérieures s'enchevêtrant, il ne peut se former deux partis nettement séparés et décidés à soutenir au pouvoir les hommes qui les représentent. Depuis qu'en Angleterre la division des partis en tories et whigs n'est plus qu'un souvenir historique, le gouvernement parlementaire a montré une semblable instabilité. Là au contraire où le ministère est appuyé sur une majorité fortement unie par une opinion commune, il peut gouverner avec vigueur, avec suite, avec efficacité. Il dure, et, s'il tombe, ce n'est pas pour un objet indifférent; car il peut demander à ses adhérents, au nom de l'intérêt supérieur qu'il défend, le sacrifice des dissidences accessoires. Un homme d'État tel que Pitt exerce alors un pouvoir aussi grand, aussi durable que celui d'un Richelieu ou d'un

Metternich. Le succès du régime parlementaire est en raison de la franche opposition des partis et de l'importance de l'objet qui les divise. L'esprit de parti, qui n'est que le dévouement à ses convictions, devient funeste seulement quand il va jusqu'à faire repousser une mesure utile au pays pour éviter de la devoir à des adversaires.

La conduite de Léopold envers les partis peut servir d'exemple aux rois constitutionnels. Jamais on n'a pu dire qu'il ait favorisé l'un plus que l'autre. La royauté devant être irresponsable, il la maintenait dans une sphère supérieure, où les luttes du forum ne venaient point troubler son impartialité olympienne. Appelé à agir de concert avec des hommes d'opinions opposées, il évitait soigneusement tout ce qui pouvait rendre moins faciles ses rapports avec les uns ou avec les autres. Au fond, de quel côté penchait-il ? Aucune parole, aucun écrit émané de lui n'est venu le révéler. Ses instincts de tory, ses souvenirs de prince allemand l'inclinaient probablement vers les catholiques, qui devaient représenter à ses yeux le parti conservateur et aristocratique ; mais sa perspicacité lui faisait voir que les principes du libéralisme répondent mieux aux besoins de notre époque.

Si le roi Léopold recommandait volontiers aux deux partis la modération, il connaissait trop bien les conditions de gouvernement des assemblées électives pour demander la fusion des deux opinions rivales. Il tenait plutôt à ce que chacune d'elles restât strictement fidèle à ses principes, afin qu'il y eût en présence deux groupes d'hommes représentant deux

tendances qui pussent tour à tour exercer le pouvoir avec dignité. En 1864, l'un des chefs du parti catholique, pour lequel il avait toujours montré beaucoup de goût et d'estime, lui ayant présenté un programme ministériel radical, le roi préféra s'adresser à ses adversaires. « Ce que vous me dites, répondit-il à M. Deschamps, est très-sensé, très-séduisant même ; mais si vous, conservateurs, vous vous lancez dans un *steeple-chase* démocratique avec les libéraux, où cela nous conduira-t-il ? » Le roi avait raison : quand tout un parti agit contrairement aux principes sur lesquels il repose, ce ne peut être qu'une faute ou un piège. Des deux façons, le frein dont a besoin le gouvernement représentatif disparaît. Récemment l'Angleterre s'est scandalisée, non sans motif, de voir des réformes démocratiques opérées par les mains du chef des conservateurs, M. Disraeli. Sans doute les partis se transforment peu à peu, à mesure que le terrain du combat se déplace ; mais un brusque changement doit toujours être suspect.

II

Dans la plupart des discours publics adressés au roi Léopold, on lui a fait un grand mérite d'avoir été fidèle au serment qu'il avait prêté à la constitution. Cet éloge, je ne le répéterai point, dans la crainte de faire injure à sa mémoire. En quel temps étrange vivons-nous donc, pour qu'on croie devoir louer un souverain d'avoir fait ce que commande l'honnêteté la plus ordinaire ? Il a fait plus que tenir sa parole ; il a

agi, dans l'esprit de la constitution, avec un tel scrupule que, pendant tout son règne, la nation s'est réellement gouvernée elle-même sous ses auspices. Il eut pourtant à résister plus d'une fois à de dangereux conseils. J'en citerai un exemple qui apporte avec lui un grave enseignement. Après quelques essais de ministères mixtes qui avaient échoué, M. le comte de Theux avait formé en 1846 un cabinet homogène d'une nuance catholique très-marquée. Le parti libéral se prépara aussitôt à le combattre avec la plus grande énergie. L'association électorale de Bruxelles convoqua les délégués de toutes les associations provinciales, afin de constituer un congrès libéral chargé d'arrêter le programme du parti, de la même façon qu'on le fait aux États-Unis avant toute élection importante. La seule perspective de la réunion des représentants de ces clubs, qui existaient dans toutes les grandes villes, remplit des plus vives alarmes Louis-Philippe et ses ministres (1). Il crut que les excès de 93

(1) La lettre de Louis-Philippe au roi des Belges offre tant d'intérêt que nous croyons devoir la reproduire en entier.

« Paris, 14 mai 1846.

« C'est sur la table du conseil que je vous écris. Vos lettres et tout ce que je recueille d'informations sur la situation de la Belgique fermentent dans ma tête, sur le fond de ma vieille expérience et des orages révolutionnaires qui ont passé sous mes yeux. C'est surtout cette assemblée de délégués des associations belges qui va se réunir à Bruxelles qui me préoccupe. Elle ne me rappelle rien moins que la commune de Paris en 1793, dictant de l'Hôtel de ville à la Convention nationale, aux Tuileries (après la disparition de la royauté), tout ce qu'il lui plaisait de lui imposer, et parvenant jusqu'à envoyer à sa barre des députations audacieuses qui lui faisaient rapporter le lendemain les décrets qu'elle avait prononcés la veille.

allaient se renouveler en Belgique. Il était convaincu que Léopold devait frapper, anéantir cette audacieuse assemblée, qui n'était rien moins à ses yeux qu'une convention révolutionnaire. Il conseillait à son gendre de maintenir à tout prix le cabinet conservateur, et surtout de ne point admettre au pouvoir « les délégués ni personne de leur couleur politique. » Il allait même jusqu'à lui offrir, en cas de conflit, l'appui armé de la France. On ignore ce que répondit Léopold, mais il se garda bien d'adopter la politique de résistance que Louis-Philippe pratiquait avec un si constant et si regrettable succès. Habitué aux *meetings* et aux tumultueuses réunions populaires de l'Angleterre, le roi

« J'ignore le moyen que peut fournir la législation belge pour paralyser, frapper et anéantir cette audacieuse réunion, si elle ne permet pas de la prévenir, ce qui serait toujours préférable. On dit que la constitution belge autorise les associations ; mais je ne sais pas jusqu'où s'étend cette autorisation, et je doute qu'elle puisse s'étendre, même en droit, jusqu'à autoriser la formation d'une assemblée de délégués élue sans autorité légale, délibérant, prenant des arrêtés, comme des chambres légalement élues et exerçant les pouvoirs constitutionnels dont elles sont investies par la constitution et la loi du pays. Ce n'est rien moins à mes yeux qu'une convention nationale révolutionnaire constituée, puisqu'elle le serait en dehors de toutes les lois et de l'autorité constitutionnelle de la royauté et même probablement sans rapport avec le gouvernement légal du pays.

« J'en ai entretenu tout à l'heure mes ministres, et il n'y a eu parmi eux qu'un cri sur l'incompatibilité d'un tel état de choses avec l'existence du gouvernement légal et constitutionnel du pays. Grâce à Dieu, cet état de choses n'existe pas encore, au moins dans ce développement ; mais n'oubliez pas que c'est précisément de l'absence de toute règle légale dans leur création que les assemblées révolutionnaires tirent la force de détruire les institutions légales, et que ces dernières se laissent intimider par l'audace effrénée des autres.

« Nous ne sommes nullement disposés à laisser arriver la crise belge à de telles extrémités ; mais nous ne le sommes pas da-

des Belges laissa le congrès libéral se réunir, discuter, arrêter son programme; et, après que les élections eurent mis les catholiques en minorité, il n'hésita pas à former son cabinet précisément de ces hommes qu'on lui conseillait de proscrire. L'année suivante vint montrer laquelle des deux politiques était la plus sage. Le même ébranlement qui renversa le trône de Louis-Philippe affermit celui de Léopold, parce que le premier s'efforça de comprimer la force ascendante de la démocratie, tandis que le second ne craignit pas de s'y associer : mémorable leçon que les souverains ne devraient pas oublier.

Les idées de réforme sociale qui firent explosion en 1848 ne semblent avoir causé à Léopold aucune de ces terreurs insensées qui provoquèrent chez tant d'autres de si lâches abdications. Il en tira au con-

vantage à sortir des limites que nous traçons les traités et notre respect pour l'indépendance et la neutralité du royaume belge.

« En voyant devant nous la possibilité de pareils événements, j'éprouve le besoin de connaître votre opinion :

« 1^o Sur ce que vous croyez pouvoir faire pour les prévenir ;

« 2^o Sur ce que, le cas échéant où votre gouvernement se trouverait impuissant, et encore celui où il serait débordé, vous croiriez devoir et pouvoir nous demander. Nous ne devons ni ne voulons rien faire que par votre initiative ; mais il faut prévoir à l'avance et concerter ce que des orages rapides peuvent inopinément exiger.

« L'heure de la poste ne me permet pas de vous écrire plus longuement. Gardez bien votre ministère actuel ; soutenez-le le plus vigoureusement que vous pourrez : rien ne serait plus propre à tout ébranler qu'une crise ministérielle et surtout que l'entrée au ministère des délégués, de leurs adhérents et de ceux de leur couleur politique. »

On peut dire que Louis-Philippe, dans ce cas, n'a pas été bon prophète ; ce qui devait, suivant lui, tout ébranler est précisément ce qui a tout sauvé.

traire la conclusion qu'il fallait s'occuper sérieusement du sort des travailleurs. Notre siècle est le siècle des ouvriers, a dit un jour M. Gladstone. Le mot n'est pas venu au roi Léopold, mais l'idée ne lui était pas étrangère. En 1849, il écrit au ministre de l'intérieur, M. Rogier : « La question du droit au travail a été agitée, et l'attention des populations ouvrières s'est portée sur les différentes théories mises en avant en faveur du travail. Sans vouloir donner une opinion sur cette grave question, je dois pourtant dire que, s'il existe des pays où le gouvernement est appelé à venir en aide au travail, la Belgique plus que tout autre se trouve dans cette position. » Il était sans cesse occupé de chercher les moyens les plus propres à développer le commerce et l'industrie belges. Lors des négociations pour le traité commercial avec la France, qui, commencées en 1840, n'aboutirent qu'à la fin de 1842, il n'épargna rien pour faire obtenir des conditions favorables à la Belgique. Il repoussa l'union douanière, qui avait été un moment proposée, mais dont l'industrie française ne voulait pas, et qui aurait provoqué le mauvais vouloir de toute l'Europe contre la France. Il écrivait confidentiellement, à l'envoyé belge à Paris, le 27 janvier 1841 : « Il faut une ligne de douanes entre les deux pays, parce qu'il faut au reste de l'Europe une preuve palpable qu'il n'y a pas incorporatoin. Les quatre autres puissances signataires de nos traités se sont déjà prononcées contre une union de douanes. Elles déclarent que, par une pareille union, notre neutralité cesserait de fait et de droit; que nous ne serions plus qu'une province

française que les puissances ne respecteraient plus. Dans le pays, où l'on commence à comprendre l'importance de la neutralité, on en veut le maintien, et la majorité s'opposerait de toutes ses forces à toute mesure qui y porterait atteinte. » On le voit, Léopold était plutôt un homme d'État européen ; et son action, dépassant sans cesse les limites étroites de la Belgique, avait pour but principal d'écartier toutes les occasions de froissement ou de conflit qui pouvaient s'élever entre les grandes puissances. Il remplissait vraiment l'office d'un ministre de paix dans toute l'Europe et plus tard jusque dans l'autre hémisphère.

En sa qualité d'ancien *land-lord* anglais, il suivait avec le plus vif intérêt tous les progrès de l'agriculture. Les détails même ne lui échappaient pas. En voici une preuve prise entre cent autres. Le 24 août 1855 il écrit de Laeken à l'un des ministres, M. de Decker : « Je joins à ces lignes une *Revue des Deux Mondes* qui contient des renseignements sur un engrais sur lequel j'aimerais à avoir des renseignements. Vous savez que le sable de notre côte est composé de débris de coquillages. La *tangue* dont parle la *Revue* doit ressembler à notre sable de mer ; il serait utile de vérifier cela. J'ai toujours été frappé du parti qu'on pourrait tirer du sable de mer pour les terres fortes, si le transport n'était pas trop cher. » Le dernier banquet auquel il assista fut celui que lui offrit la *Société agricole* de la province de Namur, où était situé son domaine d'Ardenne.

Comme pour mieux habituer le pays à se gouverner

lui-même, le roi faisait fréquemment de longues absences. Il visitait tour à tour l'Angleterre, la France, les villes d'eaux d'Allemagne, la Suisse ou la ravissante villa Julia qu'il possédait aux bords du lac de Côme, et dont les splendides camellias en pleine terre faisaient son orgueil. Les ministres, profitant souvent aussi de ces vacances pour voyager de leur côté, la Belgique semblait arriver à cet état d'*anarchie* vantée par Proudhon comme la perfection du gouvernement que l'avenir nous réserve. En 1864 éclata une crise ministérielle qui dura plus de quatre mois. Aucun des deux partis n'avait dans les chambres une majorité assez forte pour exercer le pouvoir avec dignité. C'était à qui, des catholiques et des libéraux, mettrait le plus de persévérance à décliner l'honneur d'accepter le portefeuille. Le roi se rendit lui-même chez le prince de Ligne, président du sénat, pour lui demander de former un ministère de conciliation ; mais le prince ayant déclaré qu'une semblable combinaison n'avait aucune chance de succès, Léopold partit pour l'Angleterre et y resta tout un mois. Il voulait sans doute laisser au parlement et aux partis eux-mêmes la responsabilité de la situation et le soin de trouver une issue à l'impasse dans laquelle ils s'étaient engagés. C'est ainsi qu'une nation acquiert le sang-froid, la sagesse et l'esprit de suite, qualités qu'exige la pratique du gouvernement parlementaire.

Vers la fin de son règne, dans une conjoncture bien plus grave qu'en 1847, Léopold eut encore une fois l'occasion de montrer quel doit être le rôle d'un sou-

verain constitutionnel. En 1857, le ministère catholique alors au pouvoir présenta un projet de loi destiné à donner plus de consistance aux établissements de bienfaisance ; les libéraux l'appelèrent la *loi des couvents*, parce que, disaient-ils, elle aura pour résultat d'en multiplier rapidement le nombre, déjà beaucoup trop grand. Le roi Léopold ne semble pas avoir été frappé de ce danger. Il désirait qu'une grande latitude fût laissée à la bienfaisance, et il ne distinguait pas le droit individuel de l'aumône, que personne ne conteste, du droit de fonder des établissements publics et de créer des corporations permanentes, qui ne doit appartenir qu'au pouvoir législatif. C'est dans ce sens du moins qu'il touchait à la question dans une lettre adressée à M. de Haussay en 1849, où il lui dit : « Les deux pays où le régime constitutionnel se trouve le mieux entendu, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, ne mettent aucune entrave aux actes de bienfaisance des particuliers. » L'un des hommes qui ont apporté dans l'étude de ces questions le plus de sûreté de coup d'œil et le plus de passion pour la vérité, M. Frère-Orban, ayant eu probablement connaissance des opinions du roi, s'efforça de les redresser en exposant d'une manière complète, dans un livre intitulé *la Mainmorte et la Charité*, la législation des États-Unis et de l'Angleterre, laquelle est très-différente de l'idée que l'on s'en fait généralement.

Soit que cet ouvrage n'eût pas modifié ses idées, soit qu'il voulût respecter scrupuleusement l'initiative de son cabinet, le roi ne paraît avoir fait aucune

objection à la présentation du projet de loi qu'avait préparé M. Notheromb. Les libéraux le combattirent, durant vingt-sept séances consécutives, avec l'énergie que donne la conviction d'un danger public. Cette lutte acharnée au sein du parlement enflamma les esprits au dehors. Les rues se remplirent d'une foule tumultueuse qui se livrait à des manifestations hostiles envers les députés catholiques, et l'agitation se communiqua de la capitale aux provinces. L'irritation du roi fut d'abord extrême. Ses souvenirs de militaire, et la nécessité de faire prévaloir à tout prix les décisions de la majorité, le portèrent d'abord à refuser toute concession à une pression extra-parlementaire ; mais bientôt de plus calmes réflexions et les sages résolutions de deux de ses ministres, M. de Decker et M. le comte Vilain XIII, hommes de bien qui mettaient l'intérêt du pays au-dessus de celui de leur parti, décidèrent Léopold à préférer des mesures de transaction. La chambre fut d'abord ajournée ; puis, les élections communales ayant prouvé que les villes étaient profondément hostiles au projet de loi, le ministère crut devoir se retirer. « J'ai la majorité dans les chambres, disait M. de Decker, mais je ne suis pas sûr qu'elle s'appuie sur la majorité de la nation. Or c'est une des positions les plus dangereuses que l'on puisse faire à un pays constitutionnel que de le gouverner avec une majorité qui peut être accusée de ne plus représenter fidèlement les sentiments et les vœux de la nation. » — « Un gouvernement prudent, avaient dit aussi les ministres, doit tenir compte de l'opinion publique alors même qu'elle est égarée

par la passion ou le préjugé. » Le roi adressa au ministre de l'intérieur une lettre, rendue publique, où il exprimait la même pensée. « Sans me livrer à l'examen de la loi en elle-même, disait-il, je tiens compte comme vous d'une impression qui s'est produite à cette occasion dans une partie considérable de la population. Il y a dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Léopold hésitait lui-même sur la conduite à suivre, tant la question lui semblait difficile. Il alla jusqu'à demander l'avis d'hommes d'État éminents d'Angleterre et de France. Il s'adressa en même temps, paraît-il, à M. Guizot et à M. Thiers. L'opinion de M. Guizot est connue déjà, car, développée en un travail complet, elle fut publiée dans le numéro du 1^{er} août 1837 de la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *La Belgique et le roi Léopold en 1837*. M. Thiers se prononça dans un sens opposé au projet de loi, dont il redoutait les conséquences. Froisser les susceptibilités de la bourgeoisie libérale et s'appuyer sur le clergé, c'était, selon lui, un grave danger. M. Théodore Juste affirme que ces considérations, exposées par M. Thiers avec le sens pratique qui le distingue, firent une grande impression sur l'esprit du roi. Le fait est qu'il ne retint pas le ministre catholique, qui pensait que l'intérêt du pays lui commandait de quitter le pouvoir; et tout porte à croire que le roi a sagement agi.

L'indignation de Léopold, sa répugnance à transiger, venaient précisément de son respect pour le gouvernement parlementaire. La « loi des couvents » était incontestablement appuyée par la majorité du parlement au moment où elle fut présentée. Strictement, le régime constitutionnel eût donc exigé qu'elle ne fût pas retirée ; et on ne manqua point de répéter que, céder devant les manifestations de la rue, c'était enlever au pouvoir sa force et sa considération. Je crois néanmoins que le roi fit bien de ne pas suivre la politique de résistance vers laquelle certains conseils et son propre sentiment de fierté, d'honneur, de légalité, le poussaient. Il est en effet deux choses dont il faut tenir grand compte dans nos sociétés modernes : premièrement l'opinion des villes, secondement le mouvement général des esprits. Les villes ne pèsent dans le scrutin qu'en proportion de leur population, et pourtant, dans les moments de crise, c'est d'elles que dépend le triomphe ou la chute des gouvernements. Qui n'a pour lui que les campagnes n'aura jamais d'assiette solide. Cela n'est injuste qu'en apparence. L'opinion, nul ne le conteste, est maintenant la reine du monde. Or qui forme l'opinion, sinon ceux qui étudient, écrivent et parlent ? Un homme qui pense, même sans voter, exerce infiniment plus d'action que cent autres qui votent sans penser. Régner à l'encontre des gens qui pensent, c'est se condamner à n'avoir d'autre appui que la force et le nombre ; mais le moment finit toujours par arriver où le nombre et la force se mettent du côté de la pensée. Il faut se garder aussi de vouloir remonter le courant naturel

des esprits, car les plus habiles réussissent tout au plus à rester en place, et les maladroits sont bientôt emportés aux abîmes. Le roi Léopold fit donc bien de laisser tomber le projet clérical : en effet la Providence ne semble guère favoriser ceux qui favorisent le clergé.

III

Le premier roi des Belges consacra les dernières années de sa vie à faire réussir un plan auquel il devait attacher la plus grande importance, car il y mit plus d'énergie et de persistance que pour aucun autre objet. Il s'agissait de la réorganisation de l'armée et des fortifications d'Anvers. J'ai été, avec bien d'autres, porté à croire que, si l'existence de la Belgique devait jamais être menacée, son sort se déciderait, comme autrefois, sur les champs de bataille européens, et non d'après l'issue d'un siège même très-prolongé ; mais, quand on voit un prince aussi calme, aussi clairvoyant et connaissant en outre tant de particularités que nous ignorons, apporter dans la poursuite d'un dessein une ardeur si inusitée, il est difficile d'admettre qu'il n'ait pas eu de sérieuses raisons pour le faire. Ces raisons, quelles sont-elles ? Les documents publiés jusqu'à présent ne nous offrent sur ce point que des indications très-incomplètes. Nous essayerons néanmoins d'établir l'enchaînement d'idées qui a déterminé la conduite du roi Léopold dans cette circonstance.

Tant qu'il ne s'agissait que des débats entre libé-

raux et catholiques, il laissait aux partis le soin de régler ces querelles de ménage; mais, dès que l'existence même de la Belgique était en jeu, il sortait de son indifférence un peu dédaigneuse : l'homme d'État européen se mettait à l'œuvre, car l'équilibre de l'Europe se trouvait engagé dans la question. De l'activité extraordinaire que Léopold a déployée au sujet de l'armement d'Anvers on peut donc conclure qu'à ses yeux un intérêt européen s'y rattachait. On a dit que ces fortifications avaient été élevées pour parer à un danger pressant du côté de la France. Ce que nous connaissons de la correspondance intime du roi prouve le contraire. Il s'y loue, à diverses reprises, de la bienveillance « du puissant voisin (1) ». Seulement il croyait à l'imminence de vastes et redoutables complications, où les sentiments particuliers des souverains sont dominés par la nécessité des situations. Les craintes du roi pour l'avenir de l'Europe dataient

(1) Les paroles publiques des ministres français ont toujours été conformes aux manifestations privées de l'empereur Napoléon, dont le roi Léopold se loue dans sa correspondance. Dans une dépêche adressée le 19 mars 1860 à M. de Persigny, alors ambassadeur de France à Londres, M. Thouvenel écrivait les paroles suivantes : « La Belgique s'est formée, et sa neutralité, reconnue par l'Europe, couvre depuis lors toute la partie de notre frontière qui se trouvait précisément la plus exposée, et pour laquelle la France pouvait nourrir de légitimes inquiétudes. En un mot, ce que les traités de 1815 présentaient de menaçant pour nous dans le nord n'est plus qu'un souvenir relégué dans l'histoire par la conférence de Londres. Nous n'avons plus de ce côté aucune espèce de garantie à réclamer. » Sans doute il y aurait une impardonnable et par trop enfantine naïveté à se fier aux paroles des diplomates ou même des souverains; mais quand elles expriment un fait, c'est de celui-ci et non des paroles qu'on tient compte.

de la guerre de Crimée, qu'il avait vue avec un vif regret. « L'avenir peut devenir encore très-grave, écrivait-il dès cette époque. Il est difficile que les complications actuelles ne soient pas suivies par des luttes plus sérieuses. » Ses traditions de tory lui faisaient considérer la triple alliance de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse comme l'unique garantie efficace de la paix. « La seule barrière réelle que nous avions anciennement, disait-il en 1859, était le front imposant de ces trois grandes puissances ; cela est fini. »

La guerre d'Italie ne fit qu'accroître ses inquiétudes. Il écrivait le 8 juin à son ministre plénipotentiaire à Berlin, M. Nothomb : « La lutte en Italie est rude ; son issue décidera de la suprématie de la France en Europe. On parle de *localiser*, cela est très-bien ; mais la victoire dans ses effets ne se localise pas. L'avenir de l'Allemagne, le nôtre, se décideront cet été. » Plus tard, en 1863, il écrivait encore à M. Nothomb : « On ne peut se cacher que l'Europe est entrée dans une crise formidable, et il est d'une haute importance de la surveiller. » Sans doute le roi Léopold n'ignorait pas que la France et l'Allemagne appréciaient également toutes deux l'énorme avantage d'avoir leur frontière la plus vulnérable couverte par un État neutre. Il se plaisait à rappeler qu'en 1840, au moment où l'on craignait une guerre générale, M. Thiers avait montré que la royauté belge était la médiatrice naturelle et impartiale dans les conflits qui pouvaient mettre aux prises l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Il savait aussi que les hommes d'État allemands étaient d'avis que les provinces belges ne

pouvaient échoir à aucune grande puissance sans rompre aussitôt l'équilibre existant ; mais n'avait-il pas écrit ce mot si plein de sens : la victoire dans ses effets ne se localise pas ? En supposant un puissant État définitivement victorieux, qui donc mettrait des bornes à ses désirs d'agrandissement ? Pour écarter de pareilles éventualités, il croyait pouvoir compter sur l'Angleterre. Cette puissance avait, pensait-il, le plus grand intérêt à défendre l'indépendance de la Belgique ; et, descendue sur le continent, elle y trouverait pour alliée soit l'Allemagne contre la France, soit la France contre l'Allemagne. Ce qu'il fallait donc dans cette hypothèse, c'était un lieu de débarquement assez bien fortifié pour être à l'abri d'une invasion soudaine, et où l'armée belge pût attendre l'arrivée de l'armée anglaise. On a prétendu que Léopold avait voulu seulement se faire construire à grands frais un refuge pour se mettre en sûreté, lui, sa famille et ses trésors. Cette puérile explication aurait eu un sens au moyen âge, où les rois prisonniers devaient payer rançon ; mais aujourd'hui les souverains détrônés ont grand intérêt au contraire à se laisser prendre : l'année 1866 nous a montré qu'en leur enlevant la couronne on ne leur marchandait point les millions. Ce qui est vrai, c'est qu'Anvers était sur le continent une tête de pont destinée à permettre aux Anglais de déboucher en cas de besoin. L'Angleterre était le pivot de la politique extérieure de Léopold, non parce qu'il était l'oncle de la reine Victoria ou l'ami des hommes d'État anglais, mais parce que l'Angleterre, puissance insulaire, est la seule qui, victorieuse, ne saurait

être tentée de s'annexer le territoire de l'alliée qu'elle viendrait de sauver. Des événements récents nous ont montré comment des États indépendants peuvent être définitivement effacés de la carte de l'Europe en moins de huit jours. Quand l'affaire est faite, il est trop tard pour en appeler. Le XIX^e siècle n'a plus goût aux revenants. « La Belgique, écrivait Léopold dès 1830, est, par sa position géographique, le pays le plus exposé de la terre. Là où d'autres pays ont des mois pour se préparer, elle a des jours. » C'est afin de transformer ces jours en mois que le roi voulait un grand réduit fortifié, à l'abri d'un coup de main.

Pour obtenir les moyens de défense qu'il jugeait indispensables, Léopold, pendant quinze ans, n'a épargné aucun effort. Il stimulait le zèle de ses ministres par des lettres continuelles, et il ne perdait aucune occasion pour ramener à ses idées les membres du parlement et l'opinion du pays. « Je suis parfaitement désintéressé dans cette grave question qui peut compromettre l'avenir du pays, écrivait-il au ministre de l'intérieur, M. Rogier. Je n'ai jamais fait de l'armée, comme cela se voit dans beaucoup d'autres pays, un amusement personnel, malgré le vif intérêt que les choses militaires m'inspirent; mais je vois en elle, comme M. Thiers me le disait il y a peu de mois, l'indépendance de la Belgique. Sans bons moyens de défense, vous serez les jouets de tout le monde. » C'est à cette occasion qu'il posa le seul acte où l'on peut lui reprocher d'avoir trop engagé la responsabilité de la couronne. Les habitants d'Anvers étaient très-mécontents des fortifications qu'on élevait autour

de leur ville, quoiqu'on construisit à grands frais précisément la grande enceinte que leurs représentants avaient réclamée. L'agitation était très-vive et prenait même parfois un caractère séditionnel. En 1861, le conseil communal résolut de présenter au roi une adresse pour réclamer contre l'exécution des plans adoptés. La pratique correcte du régime parlementaire aurait exigé que le roi leur répondit : « Ce n'est point à moi, c'est aux chambres qu'il faut vous adresser; je suis un monarque constitutionnel, je n'ai pas le droit de modifier les résolutions des chambres, car je ne pourrais le faire que par un coup d'État. » — Le conseil communal d'Anvers suivait l'exemple de ce qui se fait en France, et là avec raison, parce que là, en effet, d'après la constitution, c'est l'empereur qui gouverne; mais jamais en Angleterre nul n'a songé à demander à la reine qu'elle suspende la mise en vigueur d'une loi régulièrement votée. Au lieu de profiter de la circonstance pour donner au pays une nouvelle leçon de droit constitutionnel, le roi préféra apporter dans le débat le poids de son autorité. Il reçut les délégués d'Anvers, et s'efforça, dans un discours d'un raisonnement serré et d'un ton très-sévère, de justifier la mesure qu'on attaquait. Lui-même semble avoir éprouvé quelques doutes sur la convenance de cet acte, car dans sa correspondance privée il se montre avide de recueillir les marques d'approbation de la presse étrangère. « J'ai lu avec plaisir, écrivait-il au général Chazal, que le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes* approuvent ma réponse. Lord Russell l'a également approuvée. » Malgré tout, je persiste à

croire que, si le roi tenait à son discours, il aurait agi plus prudemment en le faisant prononcer par un ministre responsable. Il s'agissait, il est vrai, d'un intérêt général, non d'une question de parti; et néanmoins, aux yeux des mécontents, la royauté perdit une partie de son prestige. Le souverain ne doit jamais attacher son nom et presque sa dignité à une mesure législative qu'une majorité nouvelle peut changer.

Quel jugement faut-il porter sur l'œuvre que le roi Léopold a menée à terme, au risque de laisser des germes d'irritation dans l'une des villes les plus importantes du pays? Ce jugement dépendra évidemment de l'opinion qu'on se fera de la justesse des vues qui ont été son mobile. A-t-il eu raison de compter sur l'Angleterre en cas d'attaque du dehors? Sur ce point, les opinions sont partagées. Non, disent les uns: l'Angleterre cherche à se dégager des affaires du continent. Ses grands intérêts sont dans l'autre hémisphère, en Asie, en Australie, non en Europe. Si elle abandonne les îles ioniennes et peut-être Gibraltar, qui sont à elle, l'Abyssinie, qu'elle a conquise, ira-t-elle faire la guerre pour Anvers, qui ne peut jamais lui appartenir? Anvers est un pistolet sur le cœur de l'Angleterre, a dit Napoléon; mais le mot a vieilli et n'a plus de sens aujourd'hui. Les économistes sont déjà entrés dans le cabinet britannique, et leurs idées acquièrent sans cesse plus d'autorité dans leur pays. Pour eux, ce qui importe, ce n'est pas le drapeau qui flotte sur un territoire, mais la quantité de marchandises qu'on y peut vendre. Que le continent tout en-

tier ne fasse plus qu'un État gigantesque, ils ne s'en plaindront pas, pourvu que ses ports soient ouverts au libre échange. N'ont-ils pas déclaré que même la question d'Orient ne mettrait pas le feu aux canons anglais, et qu'on ne referait plus une campagne de Crimée ? L'Angleterre, qui n'a pas défendu le Danemark, abandonnerait de même la Belgique.

Voici ce qu'on peut répondre pour justifier les vues du roi Léopold. Ignorez-vous donc que, si l'Angleterre n'a pas secouru le Danemark, c'est pour ne pas mettre la Belgique en péril ; car, faisant la guerre à l'Allemagne, elle perdait ses alliés naturels sur le continent, et s'enlevait d'avance le droit et le moyen de refuser à la France victorieuse la compensation que celle-ci aurait jugé bon de réclamer, pour s'indemniser des sacrifices de tout genre que lui aurait coûtés une guerre dont elle aurait supporté presque tout le poids ? Le peuple anglais n'a pas encore perdu tout à fait le respect des traités, et il se souviendrait qu'il a apposé sa signature à celui qui garantit l'indépendance de la Belgique. En diplomatie, il tient aux traditions. Or l'une de celles qui a le plus de racines dans l'opinion, c'est que de la neutralité de l'Escaut dépend la liberté de la Tamise. Le chef du parti whig, lord Russell, n'a-t-il pas dit, à propos de l'annexion de Nice et de la Savoie : « S'il surgissait une question dans laquelle la France vint à agir dans cet esprit d'empiétement qui est quelquefois le mobile d'une grande nation militaire, alors nous formerions une alliance avec les autres grandes puissances, pour

combattre ses desseins. » Au delà du détroit, les idées économiques sont en grande faveur, mais voici un simple calcul qui, à ce point de vue, ne manque pas de portée. La Belgique apporterait à la puissance qui se l'adjoindrait un tel accroissement de forces que l'Angleterre, afin de maintenir l'équilibre préexistant, devrait dépenser pour ses armements sur terre et sur mer au moins 100 millions de plus par année. Or, au taux actuel des consolidés, cela dépasse l'intérêt de 3 milliards. A les sacrifier tout de suite pour une guerre décisive, elle éviterait une dépense annuelle de 100 millions, et elle ferait encore une économie. Donc, même isolée, elle tenterait la lutte, et elle ne serait pas longtemps seule, car la conquête de la Belgique entraînerait celle des provinces rhénanes, comme celle de ces provinces entraînerait l'annexion de la Belgique. S'il y avait fait accompli, peut-être l'Angleterre se résignerait-elle ; mais c'est justement pour empêcher le fait de s'accomplir que Léopold a voulu armer l'Escaut. En le faisant, il a été appuyé par les hommes d'État anglais et par les princes allemands (1) ; cette mesure de précaution était si légitime et si naturelle que la France même n'en a pris aucun ombrage. Espérons que l'occasion ne se présentera pas de vérifier combien les prévisions du roi des Belges étaient fondées.

(1) En 1865, Léopold écrivait à M. Jules van Praet, son secrétaire intime, à propos du général Chazal, qui avait défendu les armements de la Belgique : « Veuillez dire à Chazal qu'il lui revient une gloire européenne de sa conduite. Le roi de Prusse m'en avait encore parlé avec admiration à Bade, le grand-duc Constantin aussi. »

IV

La vie privée de Léopold était celle d'un homme de haute culture, qui goûte et apprécie toutes les productions de l'esprit humain. Il lisait beaucoup. Ses bibliothécaires lui soumettaient la liste des livres importants qui paraissaient dans les différentes langues qu'il connaissait, c'est-à-dire en français, en anglais, en allemand, en flamand, en espagnol, en italien et en russe. Aucune science ne lui était étrangère. La médecine, la botanique, l'astronomie, l'ont notamment occupé vers la fin de sa vie. Il avait toujours sur sa table un roman commencé, dont il poursuivait souvent la lecture pendant la nuit, afin de tromper ses insomnies. Il dînait ordinairement seul et tard, puis il se faisait exécuter par son pianiste ordinaire les œuvres des maîtres qu'il préférait, surtout celles de Mozart et de Beethoven. Comme la plupart des princes allemands, il n'aimait pas le luxe. L'ameublement des pièces qu'il occupait était de la plus extrême simplicité. Il avait emprunté aux hommes d'État anglais l'art de rester jeune. Il faisait chaque jour une promenade au grand air, et plusieurs fois par an il se rendait à son pavillon d'Ardenne pour y chasser à la traque, sans suite et à pied. Son seul but était d'entretenir par l'exercice la circulation du sang et la vigueur des muscles, et il n'a jamais voulu de ces coûteux équipages de chasse qu'on entretient ailleurs pour plaire à des courtisans et pour ressusciter l'ancien régime. Était-ce parcimonie? Non, c'était

sagesse appropriée à l'esprit de notre temps. Les notions économiques et les sentiments chrétiens se sont assez répandus pour faire paraître inique que des milliers de familles soient, par l'impôt, privées du nécessaire afin de donner le superflu à des chevaux, à des chiens et à des piqueurs. Cette pompe royale, qui jadis éblouissait le peuple, l'irrite aujourd'hui ; et ce qui, dans un siècle d'autorité, formait comme une auréole, en un temps de démocratie scandalise comme un gaspillage. Le prestige qu'un souverain peut acquérir aux yeux du peuple n'est plus maintenant en raison du faste qu'il déploie, mais en proportion des services qu'il rend.

L'air, les manières, la parole, tout en Léopold était d'un roi constitutionnel. Il était bon pour tous, affable avec ceux qui l'approchaient ; il n'était familier avec personne. Il avait cette dignité courtoise du grand seigneur bien élevé, qui marque la distance sans froisser la vanité. Il était comme entouré d'une sorte d'atmosphère royale qui, mieux que l'étiquette, imposait la déférence. Le soin qu'il mettait à se modérer en tout lui donnait une imperturbable sérénité. Il n'était pas étranger à la colère, mais nul n'en a ressenti les effets. S'il avait ses préférences comme homme, elles ne paraissent jamais avoir influencé ses résolutions comme souverain ; il a vu se succéder au ministère des hommes de toute nuance et d'origine très-diverse, et les nouveaux-venus, que le scrutin lui imposait, étaient aussi bien accueillis que les anciens, auxquels de longues relations l'avaient attaché.

En 1831, en recevant les délégués du congrès, Léopold avait dit : « Je me suis trouvé dans tant de positions singulières et difficiles que j'ai appris à ne considérer le pouvoir que sous un point de vue philosophique. Je ne l'ai désiré que pour faire le bien, et le bien qui reste. » Ce ne furent point là de vaines paroles. Il ne régnait pas pour satisfaire le goût de la domination, et, en aucune circonstance, il n'essaya d'étendre la prérogative royale. On rapporte qu'en 1848 Léopold aurait dit à ses ministres que, si la Belgique croyait ne plus avoir besoin de lui, il ne voudrait pas être un obstacle à ses nouvelles destinées. M. Juste n'a point recueilli ce mot légendaire, mais à coup sûr il était dans l'esprit du roi, qui ne ressentait pour le pouvoir aucun goût égoïste. Et en effet, quand tant de trônes sont renversés non-seulement par les peuples, mais par les rois eux-mêmes, se trouverait-il beaucoup d'hommes au cœur élevé qui voulussent échanger le calme de la vie privée contre les responsabilités et les soucis du pouvoir souverain, s'ils n'y étaient poussés par l'idée d'être utiles ? Une liste civile peut tenter des aventuriers, mais quels plaisirs peut-elle procurer que doive se refuser un riche particulier ? Le mélancolique dégoût des grandeurs, si fréquent aujourd'hui chez les princes, et la difficulté de trouver de bons candidats pour les trônes vacants ne doivent pas étonner. Léopold lui-même n'a pas échappé à ces tristesses, dont il se distraitait par les voyages et le travail. Ce qui prouve que l'idée d'un devoir et non une ambition vulgaire l'attachait à ses hautes fonctions, c'est qu'il semblait ne se sou-

venir du pouvoir dont il était investi que quand il croyait l'intérêt du pays en question.

Le succès de ce long règne a été tel qu'il a frappé le monde entier. A quoi a-t-il tenu ? A ce que Léopold a compris, avec un tact supérieur, quelle devait être dans nos sociétés modernes la conduite d'un roi constitutionnel. On a dit que le meilleur des souverains serait un lord anglais habitué à traiter les grandes affaires au sein d'un parlement libre et d'une nation jalouse de ses droits. Il est certain que l'Angleterre envoie à tout moment au Canada, au Cap, en Australie, aux Indes, des vice-rois qui ne gouvernent pas sans éclat; et il est probable que, si les peuples d'Europe plaçaient un Peel, un Gladstone ou un Stanley sur les trônes que de temps en temps ils se croient obligés de rendre vacants, ils auraient moins souvent à recommencer l'épreuve. Léopold était précisément le type achevé du grand seigneur anglais, comme l'a été aussi le prince Albert. Il avait exactement les qualités qu'il faut à ce régime politique délicat, qui vit de prudence, de transaction et d'abstention, et qui se déforme et meurt sous une main impatiente, violente ou obstinée. Par opposition à ce régime, jugé trop difficile ou trop faible, on a introduit depuis quelques années en France, conformément à la constitution, en Prusse, contrairement à la constitution, un système de gouvernement qu'on appelle représentatif, et qui à aucun prix ne doit devenir parlementaire. Dans ce système, le souverain gouverne par des ministres qu'il choisit à son gré, les chambres votent les lois et les budgets; mais il n'appartient

pas à la majorité de déterminer la marche des affaires. Sans doute le succès de toute institution humaine dépend des qualités de ceux qui la mettent en pratique, et la pire donnera de bons résultats, si la conduite est toujours habile et la chance toujours favorable; mais avec le degré de savoir-faire que l'on peut attendre ordinairement des hommes et la mesure de faveur qu'on peut espérer de la fortune, le système soi-disant représentatif doit aboutir au despotisme ou à une révolution. Si le parlement a le droit de voter le budget, inévitablement il voudra que l'argent qu'il accorde serve à une politique qu'il approuve, non à une politique qu'il blâme. Celui qui paye veut être le maître et doit l'être. Si le souverain cède, c'est la majorité qui gouverne, et l'odieux parlementarisme l'emporte; s'il résiste, ou bien il aura à chasser les chambres par un coup d'État, ou les chambres, appuyées sur le peuple, devront renverser le trône par une révolution. Il n'y a donc pas de milieu entre le despotisme et le régime parlementaire. On peut pendant un certain temps, par l'abus des influences, obtenir des élections favorables ou bien gouverner malgré les chambres, comme l'a fait durant cinq ans M. de Bismark; mais il est difficile d'avoir toujours à point un Sadowa pour ramener une opposition récalcitrante, ou pour se faire absoudre de ses torts.

Si celui qui exerce le pouvoir exécutif gouverne effectivement, il devient responsable, et, s'il est responsable, il faut qu'il soit soumis à l'élection. L'action personnelle et la responsabilité conviennent à

peine à un président de république ; l'hérédité et la responsabilité sont inconciliables. Qu'un homme qui peut être ou devenir incapable, idiot ou fou, comme George III, ait le pouvoir de disposer à son gré du sort d'une nation civilisée, c'est ce que notre temps se refuse à admettre. Si un souverain a commis des fautes graves ou subi des revers dont on peut le rendre responsable parce qu'il en est l'auteur, son fils, avec la couronne, héritera de son impopularité, et de cette façon il est bien difficile qu'une dynastie s'établisse. Quand ce sont les ministres qui portent le poids d'une administration malhabile ou malheureuse, le parlement les remplace et le principe dynastique reste sauf.

Partout où il y a des hommes qui réfléchissent et non des foules faites pour porter le joug, il se formera un parti qui voudra marcher en avant. Si ce parti ne rencontre devant lui qu'un ministère, il ne sera qu'antiministériel ; si l'obstacle réside dans le souverain, il deviendra nécessairement anti-dynastique. L'opposition, ne voyant d'issue que dans l'emploi de la force, l'esprit d'insurrection deviendra habituel. Au peuple le plus doux on donnera bientôt ainsi un tempérament révolutionnaire ; car, entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit de servilité qui approuve et subit tout, il n'y aura point de milieu. A-t-on à se plaindre d'un agent de police ou d'un garde champêtre, on n'y verra de remède que dans le bouleversement de l'État. C'est une vérité connue depuis longtemps, que le moyen de faire durer la royauté est d'en limiter le pouvoir (1). Le roi Léopold a pu laisser

(1) Plutarque rapporte que le roi de Sparte Théopompe ré-

à son fils ses pouvoirs constitutionnels sans trouble ni contestation ; qui peut dire que l'autre système subirait aussi heureusement l'épreuve d'un changement de règne ?

V

L'étude qu'on vient de lire suggère presque naturellement à l'esprit la question que voici : l'année 1830 a vu naître en France et en Belgique deux établissements monarchiques dans des conditions à peu près pareilles ; pourquoi leur sort a-t-il été si différent, et comment la tempête qui renversait l'un a-t-elle raffermi l'autre ? S'il y avait quelque supériorité, elle était, semble-t-il, du côté du roi et du peuple français ; mais leurs avantages naturels étaient plus que compensés par leur mauvaise éducation politique. C'est un point qu'il peut être utile d'éclaircir.

Louis-Philippe et la bourgeoisie française s'étaient formés sous l'influence de deux grands événements : l'empire, qui ne leur avait pas appris à pratiquer la liberté, et la révolution, qui leur en avait laissé l'effroi. Nous avons vu quelles alarmes causait en 1846, au cabinet français, la seule annonce de la réunion d'un congrès libéral à Bruxelles. Il n'y eut qu'un cri : c'est l'anarchie ; vite une armée pour l'étouffer dans

pondit à sa femme, qui lui reprochait d'avoir amoindri le pouvoir royal : « Je le laisserai d'autant plus grand qu'il sera plus durable. » — « Et en effet, ajoute Plutarque, en lui ôtant ce qu'il avait de trop absolu, il le mit à l'abri de l'envie et des dangers qu'elle attire. »

son germe ! On s'aperçoit dans les lettres confidentielles à Léopold que les souvenirs de la révolution revenaient sans cesse à l'esprit de Louis-Philippe pour l'épouvanter et lui conseiller la résistance. Quand en 1840 il avait appelé M. Guizot en remplacement de M. Thiers, il se croyait à la veille d'une catastrophe. « Si ce ministère est renversé, écrivait-il au roi des Belges le 6 novembre, point d'illusions sur ce qui le remplace : c'est la guerre à tout prix, suivie d'un quatre-vingt-treize perfectionné. »

La bourgeoisie cédait à ces appréhensions plus encore que le roi. La révolution de juillet a laissé en vigueur les articles du Code Napoléon qui punissaient comme un délit l'usage de la plupart des libertés. En 1830, ce furent les gardes nationaux qui s'opposèrent par la force à l'exercice du droit de réunion et d'association, parce qu'il empêchait la reprise du commerce. La liberté religieuse ne fut jamais admise par les tribunaux, malgré les textes de la loi. Les juges en avaient même si peu la notion qu'ils interdisaient le mariage à un prêtre, lequel pouvait se faire juif ou mahométan. Depuis l'empire, chaque attentat devenait la cause de rigueurs nouvelles, car on y reconnaissait l'esprit révolutionnaire qu'il fallait vaincre à tout prix. Un fanatique assassine le duc de Berri : la réaction ne connaît plus de bornes. On tire sur Louis-Philippe : des lois plus rigoureuses enchainent la presse. Des Italiens essayent de tuer Napoléon III pour un intérêt italien : tous les Français sont livrés à la discrétion du pouvoir par une loi dite de sécurité générale, sans doute parce qu'elle l'enlève à tout le

monde. En agissant ainsi, le législateur hâte la révolution qu'il veut empêcher. Punissant toute la nation pour le crime de quelques individus, et les innocents pour les coupables, il communique aux bons citoyens l'esprit d'opposition et même d'insurrection, dont ils avaient horreur. Rien n'est plus inévitable. Si, parce qu'un insensé a commis un méfait, vous mettez à tout le monde des menottes, chacun, pour recouvrer sa liberté, n'aspirera qu'à vous renverser. Qu'on laisse au contraire pleine liberté à toutes les doctrines, même les plus menaçantes, et la bourgeoisie apprendra sans doute à lutter pour se défendre, et, au lieu d'attaquer le gouvernement, elle le soutiendra comme son nécessaire boulevard. Si avant 1848 le socialisme avait pu exercer le droit de réunion et d'association, exposer hautement ses idées, jamais la garde nationale n'aurait laissé tomber Louis-Philippe.

Étouffez les idées nouvelles, leurs représentants deviennent des martyrs, et tout homme généreux, fût-il même leur adversaire, se rangera de leur côté. La compression a ce tort irremédiable qu'elle arme, contre celui qui y a recours, les plus nobles sentiments du cœur humain. En outre, en soustrayant le peuple qui a la faiblesse de l'invoquer à ces grands conflits de la pensée d'où naît la vigueur intellectuelle, elle lui communique un tempérament si impressionnable que la moindre agitation lui donne la fièvre. Avec la liberté illimitée, les idées de réforme sociale qui fermentaient dans le peuple, à l'insu des classes supérieures, se seraient produites au grand jour. Ce qu'elles contenaient de juste aurait agi sur le sentiment public et

sur la législation ; ce qu'elles renfermaient de faux aurait servi à stimuler l'ardeur des défenseurs de la vérité : double avantage qui eût épargné à la France ces luttes sanglantes dans les ténèbres qui ont conduit où l'on sait. Comprimez, et inévitablement l'esprit de réforme dégénère en esprit de révolte, l'association au grand jour en société secrète, et le défenseur du peuple en assassin des rois.

En Belgique, les hommes du congrès de 1830, moins hantés par les souvenirs de 93 et plus frappés des avantages du régime anglais et américain, ont eu le courage d'inscrire toutes les libertés dans le pacte fondamental, s'interdisant ainsi tout retour offensif contre elles. Les saint-simoniens étant venus ouvrir un club à Bruxelles en 1830, certains défenseurs de la famille, de la religion et de la propriété voulurent s'y opposer. Deux députés catholiques, le comte Vilain XIII et l'abbé Andries, proclamèrent, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il fallait que la liberté fût entière pour toutes les opinions, et le chef de la police promit de la faire respecter. En 1831, des excès eurent lieu dans différentes villes ; quand il s'agit de faire adopter le traité des dix-huit articles, qui devait sauver la Belgique, une association puissante qui avait des ramifications dans tout le pays, une presse déchainée, les républicains, les orangistes, exaspérés, prêchaient l'insurrection à l'intérieur, la guerre au dehors. Même en ce moment de péril suprême, nul ne réclama des lois répressives. Les gens sensés luttèrent partout avec l'énergie que donne le sentiment de la responsabilité. Au sein du congrès,

quelques orateurs, M. Lebeau surtout, parvinrent à changer l'opinion par la puissance de leur parole animée du patriotisme le plus sensé et le plus pur. Le pays fût sauvé, et, en récompense de ces épreuves virilement traversées, il a conservé intact le trésor de ses droits.

Qu'on se le persuade bien : chez une nation longtemps asservie, la liberté ne peut prendre racine qu'après plusieurs années de troubles et de luttes. Ceux qui en ont été privés ne manquent pas d'en faire d'abord mauvais usage. Si la bourgeoisie ne peut supporter cette crise et demande au gouvernement de rétablir le calme, pour rendre aux affaires l'activité habituelle, jamais un régime stable ne pourra s'établir. Bientôt la compression qu'elle a sollicitée la gênera elle-même, et le bras fort qu'elle a invoqué l'irritera. Ses alarmes oubliées, elle se remettra dans l'opposition, et finira par renverser le pouvoir né de ses terreurs ; puis, l'œuvre de destruction accomplie et le spectre de 93 ou du socialisme se dressant sur les ruines, la panique reprendra, et ce sera à recommencer. Pour échapper à ce cercle vicieux, il faudrait se ceindre les reins et s'apprêter à tout supporter, sauf les attaques à main armée, dont on serait toujours sûr de venir à bout, car, lorsqu'on accorde liberté à tous, nul n'a plus ni droit ni prétexte à employer la violence.

Les clubs attaqueront la propriété : mais qu'a-t-elle à craindre dans un pays où les propriétaires sont en majorité ? la religion : mais l'histoire montre qu'elle se fortifie et se purifie dans l'épreuve ; la famille : mais apparemment on ne défendra à personne de se ma-

rier, et quant aux adversaires du mariage, ils n'attendent pas la réforme, à en juger d'après le nombre croissants des enfants naturels. Contre les attaques de la parole et de la plume, la société doit se défendre elle-même, car le gouvernement ne peut le faire qu'en lui ôtant la liberté, et alors elle se retourne contre lui. L'ébranlement de 1848 ne s'est communiqué ni à l'Angleterre, ni à la Suisse, ni à la Belgique. Un député belge en a dit un jour la raison. « Pour faire le tour du monde, s'écria-t-il, la liberté n'a pas besoin de passer par chez nous. »

Un autre avantage du régime constitutionnel fondé en Belgique, c'est que Léopold avait été élu par la nation, tandis que Louis-Philippe n'avait été investi de la couronne que par quelques parlementaires sans mandat à cet effet. Certes le duc d'Orléans avait le pays pour lui; et, s'il avait consulté les électeurs, il aurait eu la presque unanimité des voix, comme l'a affirmé Lafayette. Il est d'autant plus regrettable que le pouvoir ne lui ait pas été décerné par le suffrage populaire. C'eût été un malheur, dit M. Guizot, car, l'élection remplaçant la nécessité et le contrat, le principe républicain prenait, sous un nom royal, possession du pays. Mais que signifient aujourd'hui ces subtiles distinctions, au milieu de ce profond mouvement démocratique qui pénètre partout, et quelle force Louis-Philippe a-t-il puisée dans la semi-légitimité dont il pouvait se prévaloir? Il n'avait pas le droit de dire, comme Léopold : « Nul pouvoir n'est plus légitime que le mien, car il a sa source dans la volonté nationale. » Le peuple français, ayant reconquis la

disposition de lui-même, pouvait croire qu'on avait à tort décidé de son sort sans le consulter. Le droit exerce encore un tel empire sur les hommes, que son apparence même donne au parti qui l'invoque une force singulière. Si aux républicains on avait pu opposer la volonté du pays librement exprimée, ils auraient sans doute pu travailler à la changer; mais l'insurrection eût été sans excuse et sans issue. L'élection est un titre ou en est au moins le semblant; la légitimité n'est qu'une superstition. C'est un mot dont les peuples ne comprennent plus le sens. Il peut encore tourner la tête et fausser les idées de ceux qui s'en prévalent; il n'a plus la puissance ni de désarmer une opposition ni de conjurer un péril.

Voici une autre différence encore entre les deux établissements constitutionnels de France et de Belgique. La révolution de juillet a été faite contre le clergé, et celui-ci lui a été hostile. La révolution de septembre a été faite en grande partie par le clergé et pour le clergé, de sorte qu'il lui a été favorable. C'est un point important. Jusqu'à présent, le gouvernement parlementaire ne semble pas pouvoir s'établir d'une façon stable dans les pays catholiques. La raison en est évidente, et le contraire aurait lieu d'étonner. Le chef infaillible de l'Eglise ayant déclaré que les libertés modernes sont incompatibles avec les traditions et les dogmes du catholicisme, ces libertés ne peuvent prendre racine que si l'influence du clergé diminue, et plus celui-ci sera puissant, plus elles seront menacées. On arrive ainsi à une situation sans

issue, car si, pour faire triompher les institutions modernes, on attaque l'Église, le sentiment religieux s'affaiblit, et sans lui, comme le dit Tocqueville, la liberté tourne en licence et marche à sa ruine (1).

La Belgique a eu cette chance unique d'avoir, pour contribuer à sa fondation, des catholiques que les doctrines de Lamennais et de M. de Montalembert avaient transformés en amis sincères des institutions libres. C'est en vain que la papauté, par l'encyclique de 1832 et par le *Syllabus*, a condamné leurs généreuses doctrines, en montrant qu'elles sont en opposition formelle avec les décisions des conciles et la tradition constante de l'Église ; ces hommes de 1830 ne se sont pas révoltés comme Lamennais, mais ils sont restés fidèles aux erreurs de leur jeunesse. Les générations nouvelles, instruites avec plus de soin, se montreront probablement les organes plus conséquents des idées de Rome. Espérons toutefois que l'inspiration première durera encore assez longtemps pour qu'on puisse conjurer le péril. Le gouvernement constitutionnel en France n'a pas eu cette fortune. Du commencement à la fin, il a eu contre lui l'hostilité latente ou déclarée du clergé. C'a été certainement pour lui une grande cause de faiblesse.

Les propensions belliqueuses du peuple français ont été aussi une source de cruels embarras pour la monarchie de juillet. Les partisans du progrès pous-

(1) Dans le livre intitulé *New-America*, M. Dixon, que les principes dogmatiques n'obsèdent pas, répète la remarque de Tocqueville et donne à la grandeur des États-Unis deux sources : le sentiment religieux et l'amour de la liberté.

saient sans cesse à la guerre, et ne pardonnaient pas au roi de ne pas se ruer sur l'Angleterre pour les différends les plus insignifiants. Ils oubliaient que la paix seule, en répandant les lumières et le bien-être, hâte l'émancipation des classes inférieures et le triomphe de l'égalité. Louis-Philippe, en résistant à leurs objurgations, on l'avoue aujourd'hui, a bien mérité de la civilisation. Ceux qui ont le plus fait pour la démocratie, c'est le ministre de l'instruction publique qui a fait voter la loi de 1833, et celui qui s'efforce aujourd'hui de répandre davantage encore l'enseignement populaire. Il est regrettable, pour un peuple et pour ses voisins, que le héros chanté par ses poètes, immortalisé par ses artistes, presque divinisé par ses souvenirs, soit un guerrier, surtout quand le respect du droit et le sentiment moral lui faisaient défaut. Louis-Philippe, ce courageux champion de la paix, en favorisant le culte de ce dieu de la guerre, a commis une grave inconséquence et accru les difficultés qui embarrassaient sa marche. — Il est à peine nécessaire de dire que Léopold n'en a point rencontré de pareilles.

C'est sa méritoire répugnance pour la guerre qui a perdu Louis-Philippe, en l'attachant à la politique de résistance comme à son ancre de salut. Il y a persisté jusqu'au point de fausser les ressorts du gouvernement constitutionnel. Il repoussait toute réforme, non par intérêt personnel, mais parce que les réformes devaient amener au pouvoir une opposition imbue d'idées belliqueuses et révolutionnaires, dont le triomphe n'aurait pas tardé, croyait-il, à déchaîner les violences

et les guerres d'un « 93 perfectionné ». Pour échapper à ces calamités, il lui fallait sa politique, son ministère, sa majorité. Léopold a eu la politique et les ministres que la nation voulait. Louis-Philippe parlait trop, agissait trop, et faisait croire son action plus personnelle, plus dominante qu'elle ne l'était réellement. Léopold au contraire n'épargnait rien pour n'avoir pas à agir, et, quand son intervention était nécessaire, pour la dissimuler. Il n'est pas bon qu'un ministre puisse être considéré comme l'unique dépositaire de la confiance et le représentant en titre des volontés du roi, car tout changement de majorité est un échec pour la couronne. Il faut qu'à chaque idée nouvelle qui acquiert de l'autorité dans le pays, des hommes nouveaux puissent entrer dans le parlement, afin de l'y exposer et d'y gagner des adhérents jusqu'à ce qu'ils arrivent au pouvoir pour la réaliser, — puis qu'ils fassent place à leur tour aux défenseurs d'une amélioration plus radicale, les ministères se remplaçant comme des vagues qui se succèdent dans la marée montante du progrès.

On ne dira pas que le roi Léopold avait du génie ; mais il possédait ce qui est plus utile à un souverain constitutionnel, cette rare justesse d'esprit qui lui dicta la ligne de conduite la meilleure pour faire réussir le régime qu'il s'était trouvé appelé à inaugurer. Lord John Russell proclamait un jour au parlement que nul règne n'a été plus glorieux et plus utile à l'Angleterre que celui de la reine Victoria, parce que c'est sous ses auspices que le gouvernement parlementaire a été pratiqué dans toute sa sin-

cérité. C'est aussi le témoignage que le roi Léopold se rendait à lui-même. Si la monarchie de juillet a succombé en France, ce n'est point par les vices du régime parlementaire, c'est plutôt parce qu'il n'y a pas été appliqué dans le même esprit qu'en Belgique, ni fondé sur les mêmes libertés.

LE MONT ROSE
ET
LES ALPES PENNINES
SOUVENIRS DE VOYAGE.

Il n'y a pas longtemps que l'homme connaît ou plutôt qu'il a commencé à connaître le relief de la planète qu'il habite. Ce qu'il ignorait surtout jadis, c'était la direction des chaînes de montagnes, la hauteur relative de leurs points culminants, la forme de leurs massifs, les plis et les lignes de faite qui en déterminent le contour. L'orographie est une science toute moderne. Quoique les Alpes s'élèvent au centre de l'Europe civilisée, jusque vers la fin du siècle dernier la géographie aurait pu inscrire sur une grande partie du territoire qu'elles occupent *terra incognita* avec presque autant de raison que sur les espaces inexplorés de l'Australie ou de l'Afrique équatoriale. Ces monts au profil dentelé, ces pics argentés qui enserrèrent les vertes plaines de la Lombardie de leur cadre splendide et qu'on peut dénombrer un à un du haut du dôme de Milan ou du campanile de Venise, nul ne les avait visités, sauf le pâtre ignorant qui l'élevait y conduisait ses moutons, ou le chasseur qui y pour-

suivait le chamois. En Suisse même, où on les voyait de plus près, on ne possédait aucun de ces éléments de nombre et de mesure qui donnent à l'esprit la connaissance des choses, en y imprimant une image exacte et conforme à la réalité. Dans un livre très-curieux, qui est comme le premier modèle de ces albums illustrés si répandus aujourd'hui, et qui date de 1712, *les Délices de la Suisse*, l'auteur, Gottlieb Kypseler, de Munster, affirme que les plus hautes montagnes des Alpes sont le Schreckhorn, le Grimsel, le Saint-Bernard et le Saint-Gothard, et il ajoute que jamais on ne parviendra ni à les gravir ni à les mesurer. Dès cette époque pourtant, Jean Scheuchzer (1), professeur à Zurich, avait parcouru les Alpes, dans un intérêt scientifique, de 1702 à 1711. Le premier il était parvenu à déterminer quelques hauteurs au moyen du baromètre, mais il ne s'était point écarté des grandes voies de communication, et il n'avait point songé un instant à s'élever sur les sommités culminantes, qu'il considérait comme inaccessibles.

Pour comprendre à quel point l'on ignorait la struc-

(1) Quand on pense à l'époque où parut l'ouvrage de Scheuchzer (1723), on est frappé de la grande quantité de données exactes et d'observations bien faites qu'il renferme sur l'économie rurale, la botanique, la physique et la topographie. Il est écrit en latin et intitulé *Ὀὐρεσιφοίτης helveticus sive itinera per Helvetia alpina regiones facta annis 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1709, 1710, 1711*. Il est orné de gravures sur acier exécutées à Leyde, où le livre fut imprimé aux frais des membres de la Société royale de Londres. Quelques-uns de ces dessins sont extrêmement naïfs, d'autres sont très-exacts, celui par exemple qui représente le pont du Diable et qui est gravé, comme dit le texte, *sumptibus D. Isaaci Newton, equitis aurati, societatis regalis præsidis, etc.*

ture véritable des massifs et des rides de soulèvement qui constituent le relief de la croûte terrestre, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte qui date du siècle dernier. Les chaînes de montagnes sont représentées par une série de petits monticules isolés, vus de profil, ayant chacun son ombre portée, sans lien qui les rattache les uns aux autres et présentant une série de dépressions qui forment autant de cols qu'il y a d'intervalles entre deux sommets dessinés au hasard. Le cours des rivières et la direction des vallées sont assez fidèlement représentés, parce qu'on a pu en suivre les détours, tandis que les hauteurs sont tracées suivant la fantaisie du graveur, parce que le géographe n'en connaît pas mieux que lui la structure et les ramifications.

Cette ignorance à peu près complète de la forme extérieure des régions montagneuses ne doit pas nous surprendre. Rien de plus difficile que d'apprécier la masse des grandes chaînes, la hauteur des cimes, la ligne des faites. L'habitant des plaines ou des collines, habitué à embrasser d'un regard de vastes étendues de pays, ne peut s'imaginer les obstacles que présentent à l'observateur ces prodigieuses inégalités, ces murs à pic, ces croupes puissantes qui bordent les routes suivies par le voyageur. Engagé dans les ravins étroits où serpentent presque toujours les chemins praticables, on peut marcher des journées entières sans soupçonner la configuration réelle du canton qu'on traverse. Un rocher vertical de quelques centaines de pieds vous empêche d'apercevoir une crête très-rapprochée qui en mesure des milliers. On

contemple avec stupeur au-dessus de sa tête, perdus dans les nues, des habitations, un clocher ; on ne s'explique pas que l'homme puisse résider à ces hauteurs vertigineuses ; on gravit jusque-là, et l'on voit alors que ces villages sont assis sur des plateaux couverts d'épais herbages et même de moissons jaunissantes, et que bien au-dessus se dressent d'effroyables escarpements, dominés à leur tour par des pics beaucoup plus élevés encore. Tout pour la vue est incertitude et déception. Ces sommets neigeux qui se détachent là-bas sur le bleu profond du ciel, à quelle distance se trouvent-ils ? à quelle hauteur atteignent-ils ? se relient-ils à ces cimes en apparence si voisines, ou en sont-ils séparés par quelque profonde vallée ? Comment le déterminer, et d'ailleurs qui autrefois aurait cherché à le faire ?

Avant ce siècle-ci, les gens d'un esprit cultivé n'aimaient pas les montagnes. Ils les trouvaient formidables, horribles ; elles leur inspiraient une invincible terreur ; on les croyait habitées par des monstres en rapport avec le sauvage chaos de ces lieux désolés. Le docte Scheuchzer lui-même insère, au commencement de son ouvrage, l'image authentique des dragons qui hantaient le mont Pilate près de Lucerne, les environs de Grindelwald et les forêts solitaires de Glaris. Fallait-il franchir les Alpes pour passer en Italie, on se hâtait de traverser les cols qui y mènent, et l'on remerciait Dieu d'avoir échappé aux mille dangers auxquels on croyait avoir été exposé. Le sentiment esthétique ne se plaisait alors qu'aux aspects de la nature asservie, *embellie* par la main de l'homme.

C'est un savant, de Saussure, qui le premier a su rendre ou du moins a fait sentir la beauté des Alpes. Lisez les autres écrivains du XVIII^e siècle, Rousseau lui-même, qui décrit avec tant de vérité et de poésie les paysages de la région inférieure, et vous n'y trouverez au sujet des montagnes que des phrases banales et des épithètes vagues. Pour arriver au mot juste, au ton vrai, il leur manquait ce que rien ne remplace, la connaissance des choses. C'est au moyen de données exactes, de nombres et de mesures, que la science communique à l'esprit le pouvoir de comprendre et par conséquent de décrire les formes de la matière où semble apparaître l'infini dans l'espace et dans le temps.

Aussi est-ce la géologie surtout qui nous a fait connaître et aimer les montagnes. Depuis qu'on entrevoit leur origine, leur mode de formation, on saisit la raison d'être de leur structure, de leur direction, de leur enchevêtrement. Ce ne sont plus à nos yeux des masses informes, des amas gigantesques de rochers muets, ce sont des témoins éloquents qui nous parlent des époques où l'espèce humaine n'était pas encore, et qui nous racontent l'histoire de la planète que nous habitons. Un autre ordre de faits a contribué aussi à faire goûter la poésie des hautes régions. Il y a une quarantaine d'années, la littérature s'est violemment soustraite au joug des traditions classiques. A la suite de Shakespeare et de Göthe, elle s'est complue aux émotions profondes, aux audacieuses percées sur l'inconnu, sur l'infini. Quoi qu'on ait dit, les âmes étaient vraiment envahies alors par une secrète mélancolie, par un sourd mécontentement du

présent, qui les soulevait au-dessus de la vie bourgeoise et journalière. L'école romantique a fait son temps, mais elle a laissé sa vive empreinte sur les hommes de notre époque. Or, il est certain qu'à la nuance de sentiments qu'elle a développée devaient convenir les aspects des Alpes, l'austère solitude de leurs champs de glace, l'immensité de leurs horizons, la majesté des dernières cimes, les luttes grandioses des éléments, tout cet ensemble de spectacles nouveaux qui vous arrachent aux préoccupations égoïstes pour vous initier aux jouissances désintéressées d'un monde supérieur. Depuis que Schiller a évoqué aux bords du lac des Quatre-Cantons la grande figure de Guillaume Tell et que Byron a conduit son Manfred sur les plus hauts escarpements de la Gemmi, un nombre sans cesse croissant de voyageurs s'empressent chaque été de visiter les Alpes. Töppfer et bien d'autres après lui se sont moqués de ce troupeau de touristes qui viennent, comme le dit l'auteur des *Menus Propos*, déflorer « l'antique Suisse, cette belle et pudique vierge dont la beauté ignorée de la foule faisait battre le cœur de quelques vrais amants. » Mais pourquoi donc se plaindre de ce mouvement, qui a sa cause profonde dans les tendances les plus nobles de notre temps ? Si les hommes de la génération actuelle accourent en foule vers les montagnes, qu'on fuyait jadis avec épouvante, c'est que la science et les lettres les y ont conviés.

Grâce à ce goût, aussi général que nouveau, les massifs du mont Blanc et du Berner-Oberland ont été explorés en tous sens, et sont maintenant bien con-

nus; mais, naguère encore, il n'en était pas de même de la chaîne que domine le mont Rose. Depuis la visite de Saussure en 1789, ce magnifique groupe avait été complètement négligé, sauf les pentes méridionales gravies par le colonel von Welden, Zumstein, Parrot et le curé Gnifetti. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que le côté septentrional a été abordé par les savants suisses Desor, Studer, Agassiz et Ulrich, et c'est plus récemment encore que les beaux travaux des frères Schlagintweit et les récits des touristes anglais en ont donné une description à peu près complète (1). On s'est servi de ces différents travaux, en rappelant aussi quelques souvenirs personnels, pour essayer de faire connaître ici une région explorée et en quelque sorte découverte dans ces derniers temps.

I

Entre la vallée de la Dora-Baltea, en Piémont, qui

(1) La bibliographie du mont Rose, sa littérature, comme diraient les Allemands, comprend déjà un certain nombre de publications parmi lesquelles plusieurs offrent un grand intérêt. Il faut citer en tête le magnifique ouvrage avec atlas de MM. Schlagintweit, *Neue Untersuchungen über die physicalische Geographie und die Geologie der Alpen*; puis M. Ulrich, *Die Seitenthaler des Wallis und der monte Rosa*; — Desor, *Journal d'une course aux glaciers du mont Rose et du mont Cervin* (1840); — Briquet, *Ascensions aux pics du Mont-Rose* (1861); — *A Lady's tour round monte Rosa*; — *The Tour of mont Blanc and of monte Rosa*, by J. Forbes; — *The Italian Valleys of the Pennine Alps*, by rev. S. W. King; — *Mountaineering in 1861*, by J. Tyndal F. R. S.; — *Peaks, passes and glaciers*, by John Ball; — *Voyage dans les Alpes*, par Saussure; — Ludwig von Welden, *der Monte Rosa*; — Gnifetti, paroco d'Alagna, *Nozioni topographiche sul monte Rosa*.

court vers l'orient, et celle du Rhône, en Suisse, qui se prolonge dans une direction parallèle, mais vers l'occident, se dresse un puissant massif de montagnes qu'on appelle les Alpes Pennines. Cette partie de la grande chaîne des Alpes, qui forme l'enceinte de l'Italie de ce côté, commence au passage du grand Saint-Bernard et finit au passage du Simplon. Le mont Rose en marque le point culminant. La structure de ce massif présente le type parfait d'une grande ride de soulèvement. Au milieu, dans la direction de l'est à l'ouest, se profile l'arête principale qui détermine le partage des eaux entre le bassin de l'Adriatique et le bassin de la Méditerranée. Des deux côtés partent de formidables contre-forts, les uns allant directement vers le sud, les autres vers le nord, semblables aux arc-boutants qui soutiennent le vaisseau d'une cathédrale, aux vertèbres qui se relient à l'épine dorsale d'un cétacé ou aux côtes qui s'attachent à la quille d'un navire. Et, qu'on le remarque bien, ces comparaisons, nous ne les multiplions pas au hasard : elles révèlent une loi géométrique qui s'impose aux œuvres architectoniques de l'homme comme aux lentes formations de la nature. Entre ces contre-forts se creusent des gorges étroites et profondes qui coupent à angle droit la vallée de la Doire ou celle du Rhône, et qui toutes se terminent, là où elles viennent aboutir à l'arête centrale, par des glaciers et des champs de neige. Ce sont, du côté du Valais, les vals d'Entremont, de Bagne, d'Hérémente, d'Anniviers, de Saint-Nicolas et de Saas; du côté italien, le val Anzasca, le val Sesia, le val Lesa, le val Tournanche et le val Peline.

Les sommets non-seulement de la ride principale, mais même ceux de ses contre-forts, dépassent les cimes les plus élevées des Alpes bernoises : treize d'entre eux sont plus hauts que la Jungfrau. Tandis que le mont Blanc surgit isolé, humiliant ses voisins, qui s'abaissent devant lui, le mont Rose est semblable à un souverain trônant au milieu de ses pairs, tous revêtus de leurs blancs manteaux d'hermine éternelle. Comme le haut de ce massif plonge dans cette froide zone de l'atmosphère où les neiges ne fondent plus, il existe là tout un monde de glaciers superposés et reliés les uns aux autres. Les frères Schlagintweit en ont compté cent trente-cinq dans les Alpes Pennines, dont quinze primaires et cent vingt secondaires. Ce sont d'immenses espaces de glaces et de *névés* dont rien n'approche en Europe ni comme étendue ni comme altitude moyenne.

C'est précisément parce que le mont Rose est entouré de toute une cour de gigantesques satellites qu'il a si longtemps échappé aux regards. Du côté de la Suisse, il est invisible. Au passage de la Gemmi, on montrait au voyageur de grandes masses neigeuses qu'on disait être le mont Rose ; on sait maintenant que ce sont les pics du Weisshorn, le sommet de l'un des contre-forts septentrionaux, qui du reste ne le cède que de 300 pieds à la cime principale. Ebel, toujours si exact, affirme à tort qu'on aperçoit le mont Rose du cimetière de Vispach, à l'entrée de la vallée de Zermatt : ce qu'on voit de là, ce sont les crêtes blanches du Balferin, la dernière sommité du contre-fort de Saas, du côté du nord. Ce n'est que

sur le revers italien, des bords du lac Majeur, du haut du Monterone, au-dessus de Baveno, qu'on peut admirer de loin les belles masses de la montagne centrale, revêtues des teintes rosées du soleil couchant, qui lui ont fait donner probablement le nom qu'elle porte (1). Si l'on veut cependant l'examiner de plus près, il faut s'enfoncer dans l'une de ces gorges étroites qui, partant de la vallée du Rhône ou de celle de la Doire, vous conduisent jusqu'au pied même du souverain des Alpes Pennines. Lorsqu'on arrive du nord, c'est à Viège, ou Vispach en allemand, qu'il faut quitter la grande route du Simplon. Viège, comme Brieg, sa voisine, a déjà un certain caractère italien ; on devine qu'on est sur le chemin de l'Italie. De grandes maisons blanches, aux fenêtres étroites et aux galeries voûtées, un vieux château assis à côté de l'église, sur un point élevé qui commande tout le bourg, lui donnent un air d'importance et de dignité. *Vispa nobilis*, disent les anciennes chroniques, et en effet un grand nombre d'anciennes familles du haut Valais habitaient jadis ce village, déchû aujourd'hui, que menace sans cesse le foudroyant torrent de la Visp, et que le terrible tremblement de terre de 1855 a ébranlé jusque dans ses fondements.

La vallée de Saint-Nicolas, dans laquelle on pénètre en quittant Viège, offre à l'entrée un aspect très-

(1) On a fait dériver le nom du mont Rose du mot celtique *ros*, signifiant promontoire, et aussi de la configuration de ses cimes, rangées en forme de rose ; mais ces étymologies paraissent peu fondées.

riant. La végétation est riche de couleurs, gracieuse de formes. Sur des terrasses construites en grosses pierres et disposées en pentes obliques, croissent des vignes. De magnifiques noyers ombragent les vergers et les habitations. Les bouleaux, accrochés aux premiers escarpements, agitent leur léger feuillage au-dessus des touffes épaisses de la sabine, qui rampe à leurs pieds. Une multitude d'arbustes divers à baies rouges, l'épine-vinette, le sorbier ordinaire et à gros fruits, l'argoussier à feuilles glauques, parsèment la verdure, de leurs perles de corail. Les sapins et les pins *cembros* couvrent les croupes plus élevées d'un manteau épais de vert sombre, couronné du blanc immaculé des neiges éternelles. On voit que la Visp est un torrent nourri par de puissants glaciers, car elle a enlevé toutes les terres végétales du fond de la vallée qu'elle occupe dans toute sa largeur. Par endroits, les flancs écorchés des parois qui l'encaissent offrent au géologue de curieuses superpositions de roches stratifiées : ce sont des schistes talqueux et chlorités, bizarrement entrecoupés de couches de calcaire dolomitique et de serpentine.

Le massif des Alpes valaisanes est constitué presque tout entier de ces roches mystérieuses dont l'origine est encore mal expliquée et que l'on a nommées *métamorphiques*. On suppose qu'elles ont été formées, comme les calcaires et les autres terrains sédimentaires, de matériaux désagrégés et déposés peu à peu au fond des mers, et que, soulevées plus tard, elles ont pris le grain cristallin, qui les distingue, sous l'influence de la chaleur intérieure du globe et par

suite de réactions chimiques inconnues. Elles ressemblent aux roches d'origine neptunienne en ce qu'elles présentent des feuilletés et des lamelles qui indiquent des dépôts opérés sous les eaux ; et, d'autre part, elles se rapprochent de la contexture des roches d'origine ignée par une apparence vitrifiée. Ce sont en deux mots des sédiments recuits. Quelques savants prétendent cependant que les roches métamorphiques ne méritent pas ce nom, et qu'elles ont été formées directement, comme les granits, par la solidification de la matière en fusion. L'apparence feuilletée qu'elles présentent proviendrait seulement d'une différence dans le mode de cristallisation. Les deux roches métamorphiques qui dominent dans le groupe des Alpes valaisanes sont le mica-schiste et le gneiss. Le mica-schiste se reconnaît facilement aux paillettes de mica qui brillent au soleil dans le sable des glaciers et qui saupoudrent toutes les plantes de cette région au point que, même dans les herbiers, on les retrouve encore comme imprégnées d'une légère poussière de diamant. Le gneiss ressemble beaucoup au granit, dont il contient à peu près tous les éléments ; mais il est lamelleux et feuilleté au lieu d'être grenu, et l'on n'y distingue pas ces beaux cristaux de quartz et de feldspath qui donnent au granit une texture si reconnaissable.

La première fois que je pénétrai dans la vallée de Saint-Nicolas, elle ne m'apparut pas sous ces couleurs riantes que je lui trouvai plus tard, quand je la revis illuminée et tout étincelante au soleil de midi. Nous étions arrivés à Viège après être entrés la veille

dans le Valais par le glacier du Gries, qui ouvre un passage à l'extrémité de la vallée italienne de Formazza. Nous partîmes à six heures du soir pour Stalden ; nous avions deux lieues à faire, et, en marchant vite, nous pouvions arriver avant la nuit close, quoiqu'on fût déjà en septembre, et que, dans ces gorges dirigées du nord au sud, le soleil disparaisse derrière les hautes arêtes longtemps avant de descendre sous l'horizon. Bientôt d'ailleurs le ciel s'obscurcit, de gros nuages tout gorgés d'eau accouraient à notre rencontre et formaient au-dessus de nos têtes un rideau livide qui interceptait les derniers rayons du jour. Quand nous arrivâmes à Neubrücke, l'obscurité était déjà complète. Neubrücke est un de ces sites qui présentent au paysagiste un tableau tout fait. Lignes, couleurs, avant-plan, fond, tout est disposé à souhait. On est encore dans la zone moyenne, dont l'art peut rendre les aspects, et l'on a cependant des échappées sur ces hautes régions qui attirent l'imagination et que le pinceau peut faire deviner en quelques touches. Un pont hardi franchit la Visp de son léger plein cintre ; il s'appuie des deux côtés sur de magnifiques rochers noirs qu'égayé par endroits le vert tendre des fougères : à gauche, quelques granges en troncs de mélèzes brunis par le temps ; à droite, des chalets que surmontent une chapelle et quelques noyers au tronc bas et noueux ; au-dessous, le torrent qui écume ; tout au fond, des parois abruptes et un coin du glacier de Balferin. Töppfer, dans ses *Nouveaux Voyages en zigzag*, a fait un croquis fidèle de ce coin ravissant. Bien entendu nous ne vîmes rien de tout cela en y

passant la première fois La nuit était venue, et la pluie tombait à grosses gouttes, drues et tièdes. De Neubrücke à Stalden, le sentier suit la rive gauche du torrent. Nous avançons avec précaution, le bâton sans cesse appuyé contre la paroi du rocher que nous avions à notre droite et guidés par cette traînée légèrement lumineuse que les eaux en mouvement projettent toujours dans les ténèbres. Tout à coup il nous sembla entrer dans une caverne. Ces confuses lueurs mêmes disparurent ; nous étions engagés sous une voûte épaisse de verdure et à peu de distance nous entendions le bruit de mille cascates et de mille ruisseaux s'écoulant avec rapidité sur les pierres. Il fallait avancer néanmoins, car nous sentions avec nos bâtons que le chemin se dirigeait de ce côté. Encore quelques pas, et nous nous trouvâmes au milieu même de ces chutes d'eau qui tombaient tout autour de nous et qui nous mouillaient jusqu'aux os de leurs rejaillissements. Où étions-nous ? Comment le sentier que nous suivions nous avait-il conduits sous cette cascade, qui nous barrait le chemin ? La position devenait critique. Partout de l'eau menant grand bruit dans les ténèbres, à nos pieds sous forme de petits torrents, et sur nos têtes en cascates, sans compter celle qui tombait à flots du ciel. Nous étions comme sous une écluse, et le lieu semblait mal choisi pour y passer la nuit après une rude journée de marche. Nous allions tenter de retourner à tâtons sur nos pas, quand apparut une lumière éclairant vaguement, à travers les nappes humides, des chalets qui paraissaient abandonnés : nous devons être à

Stalden ; mais Stalden était-il donc posé au milieu d'une cataracte ? Je hélai la lumière ; elle disparut comme un feu follet. Nous savions du moins où nous étions, et nous avançâmes bravement à travers le torrent d'eau qui nous inondait et nous perçait de part en part. Enfin voici une fenêtre éclairée ; nous frappons, on ouvre, et nous nous réfugions dans la bonne petite auberge rustique *Zur Traube*, un vrai chalet en grosse charpente de mélèze. Un bon feu, un souper suffisant et un lit quelconque après un bain forcé : voilà ce dont un voyageur à pied peut seul apprécier les délices. Le lendemain, j'eus l'explication de ces cascades qui nous avaient tant étonnés et si bien trempés. Un ruisseau gonflé par l'averse traversait la rue principale, et toutes les gouttières y lançaient les flots d'eau qui tombaient du ciel.

Par le beau temps, Stalden est un village charmant enfoui dans les noyers et dans les vignes que l'on conduit en gracieux festons tout autour des chalets. Près de la fontaine publique, on remarque un cep dont le tronc a plus d'un pied de diamètre. C'est le dernier endroit où croît la vigne. A Stalden, la vallée se bifurque. Par la gauche, on va à Saas et au col du monte Moro, par la droite à Zermatt et au col du Théodule, et des deux côtés on passe en Italie, en franchissant le niveau des neiges permanentes. L'arête qui sépare les deux bras de la vallée se redresse en un gigantesque rempart qui, dans ses pics les plus élevés, atteint à peu près la hauteur du mont Rose lui-même. Cette crête magnifique, le Saasgrath, est formée par une série de sommets qui l'emportent sur

les plus fières cimes du reste de la Suisse. Après le Balferin viennent à la suite les deux dents aiguës du Mischabel (14,020 et 14,032 pieds), l'Allelinhorn (12,498 pieds), le Rymfischhorn (12,905 pieds), et le Strahlhorn (12,966 pieds). Ce puissant contre-fort se soude au mont Rose par la *Cima-di-Jazzi* (13,240 pieds), et les neuf sommités de la montagne principale semblent n'être que le prolongement d'une même ligne de faites, car elles se trouvent placées dans la même direction, du nord au sud, coupant à angle droit la grande ride des Alpes valaisanes. Les neiges qui couvrent tout le haut de l'éperon du Saasgrath s'épanchent dans les deux vallées parallèles, que la montagne divise, et forment douze glaciers qui gonflent de leurs eaux les deux bras de la Visp. Ceux-ci se réunissent près de Stalden dans un abîme de 400 pieds de profondeur, que franchit un pont vertigineux.

Au sortir de Stalden, le sentier qui conduit à Zermatt s'élève sur la hauteur de droite. Il est impossible de suivre les bords du torrent, car il coule dans une fente étroite où il disparaît. Le caractère de la vallée change complètement. Elle n'a plus de fond ; les deux pentes opposées se rejoignent en formant un angle très-aigu : ce n'est plus qu'une fissure produite par une immense dislocation de la croûte solide du globe. Un village s'est cependant accroché à cette déclivité abrupte : c'est Emd, dont le clocher blanc se détache sur les masses sombres des rochers et des pins. La situation de ce village a donné lieu à un proverbe caractéristique. Les coqs d'Emd, dit-on, ne peuvent s'y tenir qu'armés d'éperons, et quand le

chapeau du curé est enlevé par le vent, il roule dans la Visp.

En deux heures et demie de marche, on arrive de Stalden à Saint-Nicolas, le village principal de la vallée. Il a beaucoup souffert du tremblement de terre de 1855. Toutes les maisons de pierre furent renversées et plusieurs chalets en bois dévorés par l'incendie. D'immenses blocs de rocher détachés des hauteurs qui dominent le hameau ont failli l'écraser dans leur chute : on les voit encore à moitié enfouis dans le sol tourbeux des prairies voisines. Quelques-uns ne se sont arrêtés qu'à une vingtaine de mètres des habitations. Pendant quatre ans, les ébranlements du sol se sont prolongés. Partout ces phénomènes géologiques troublent profondément l'homme, qui croit qu'il va être englouti dans les abîmes de la matière en fusion ; mais ils sont bien plus terribles dans les gorges de montagne, où des parois entières peuvent se détacher et tout anéantir. A différents endroits, on distingue encore aujourd'hui les éboulements qui ont interrompu le sentier et qui forcent le voyageur à chercher un passage sur l'autre rive du torrent. Ceux qui ont assisté à cette formidable convulsion de la nature en ont conservé une ineffaçable impression. C'était, a raconté l'un d'eux (1), un spectacle dont il est impossible de se faire une idée. Le sol tremblait comme s'il eût voulu s'entr'ouvrir ; un tonnerre souterrain et continu dominait la voix tumultueuse de la Visp. La pluie tombait, et un opaque rideau de nuages donnait

(1) Voyez la *Bibliothèque de Genève*, tome XXX (1855).

à la vallée entière une apparence de lugubre mystère. Cachées aux regards par les vapeurs, les cimes des montagnes retentissaient de roulements rauques et d'éclatantes détonations. Les rochers, précipités dans les gorges, se heurtaient et se brisaient avec un bruit effroyable ou s'élançaient en sifflant par-dessus la route. « De Saint-Nicolas à Stalden, dit un autre témoin oculaire de ce bouleversement, j'ai couru sans regarder ni devant ni derrière moi. Je me figure que c'est ainsi qu'on s'élançe à un combat. A chaque instant, il me fallait d'un saut franchir une échan-crure faite au sentier. A tout moment, je voyais passer une avalanche de pierres ou bondir un rocher. » Nous considérons la terre comme un domaine définitivement acquis ; mais le sol qui tremble et s'entr'ouvre nous avertit que nous vivons seulement dans l'intervalle de repos qui s'écoule entre deux grandes convulsions géologiques.

Deux lieues et demie plus loin, on arrive à Randah, dont la position est une des plus extraordinaires qu'on connaisse. Situé à 4,400 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce village est dominé à droite et à gauche par deux pics de 14,000 pieds de haut, — d'un côté le Mischabel, de l'autre le Weisshorn, — de sorte qu'il se trouve au fond d'un ravin dont les deux parois ont environ 9,500 pieds de hauteur. Rien n'indique ces prodigieux escarpements, qu'on ne rencontre peut-être nulle part ailleurs. Les maisons sont disséminées au milieu d'une verte prairie, et l'on est si près des deux contre-forts qu'on n'en aperçoit pas les sommets. On voit seulement un glacier suspendu au-dessus de

la Visp à une formidable hauteur, avec une inclinaison d'environ 40 degrés. On comprend aussitôt que c'est là l'ennemi qui chaque jour menace, véritable épée de Damoclès, dont la chute peut tout anéantir ; car, comme on le sait, ces torrents congelés se meuvent et descendent sans cesse, et l'on s'explique à peine que celui-ci ne glisse pas sur une pente aussi roide. Déjà deux fois cela est arrivé. En 1636, le glacier du Weisshorn tomba et écrasa le village. En 1819, le 27 décembre, une partie de ce même glacier se détacha et roula dans la vallée. Randah ne fut pas atteint par ses débris ; mais la commotion de l'air fut si violente et la pression de l'atmosphère si forte que les habitations, les chalets, les granges, furent enlevés comme par une trombe et transportés, tout disloqués, à une grande distance. Non loin de Randah, on peut visiter un endroit appelé Wildi, où les eaux qui viennent du glacier de Kien coulent parmi d'énormes blocs de pierre. D'après la tradition, ces masses, descendues des sommets du Mischabel, auraient enseveli tout un village sans que personne pût s'en échapper.

Après qu'on a dépassé Täscher et les petits torrents qui s'écoulent du Täscher-Gletscher, la vallée se resserre encore davantage. De sombres forêts de pins couvrent les flancs du défilé. La Visp mugit et se brise au fond d'un abîme où elle disparaît aux regards. La gorge semble sans issue. Enfin on traverse un pont en mélèze qui tremble sous vos pas, et on aperçoit le clocher aigu de Zermatt et ses deux grands hôtels au milieu d'une magnifique pelouse verte. Quand nous y arrivâmes, je cherchai à découvrir la pyramide du

Cervin (en allemand *Matterhorn*), dont j'avais examiné à Genève les belles photographies. Je voyais s'élever au-dessus du village une immense paroi de rocher dont la crête, horizontale comme celle d'un mur, était couverte d'une épaisse corniche de neige. Une grande masse noire sortait de cette corniche blanche, mais qu'elle était loin de ce que j'attendais ! Le ciel n'était pas tout à fait pur ; il n'y avait point cependant de nuages assez épais pour cacher un sommet aussi rapproché que devait l'être le Cervin. Je crus à une déception, quoique l'aspect des œuvres de la nature en réserve moins que la vue des monuments construits par l'homme.

Le lendemain, un soleil radieux m'appelle de bonne heure à la fenêtre, et enfin la voilà devant moi, la glorieuse pyramide dardant au plus profond du ciel bleu sa cime aiguë. Je l'admirai, pénétré de je ne sais quel indéfinissable sentiment mêlé de respect et de crainte. L'ingénieur critique anglais Ruskin prétend que le Cervin est le type idéal de la montagne, tant sa forme a de grandeur et d'harmonie. Nul sommet ne répond mieux, il faut en convenir, à l'idée qu'on se fait d'une montagne, et, quand on l'a vu, son profil dur et fier se grave dans la mémoire en traits ineffaçables. Les autres sommités, la Jungfrau, le mont Rose, le mont Blanc, ne sont que les points culminants d'une haute arête qu'ils ne semblent guère dépasser, et d'abord il faut les chercher pour les reconnaître. Le Cervin, au contraire, s'élançait dans les nues, isolé et dominant de plus de six mille pieds les champs de neige qui s'étalent à sa base. On a donné à

certaines pics aigus le nom de *dent* ; nul ne le mérite mieux que lui. Il ressemble à une dent canine, à un croc de bête fauve, ou plutôt encore à ces dents de squales antédiluviens qu'on trouve dans les terrains de la période secondaire. On dirait une vague de la mer primordiale de granit en fusion, soulevée dans les airs et solidifiée au moment où elle allait retomber en volute. Elle ne se relève pas en étages successifs : elle jaillit. C'est un obélisque triangulaire de 13,800 pieds de hauteur, si effilé, si abrupt, que la neige ne peut s'y déposer, sauf sur les moulures horizontales qui marquent les strates superposées. La crête concave de ce pic étrange surplombe, et les deux arêtes qui en dessinent le profil déchiqueté forment un angle très-aigu. Le Cervin paraît complètement inaccessible. Rien qu'à le regarder, on éprouve le vertige. Solitaire et farouche, il semble défier l'homme de jamais poser le pied sur son front inviolé, que l'aigle seul peut effleurer d'un coup d'aile. Ses flancs sont teints de couleurs variées. Jusque près de la cime, ils sont d'un vert noirâtre, rayé des blanches stries de la neige attachée aux saillies parallèles des couches. Dans la partie supérieure, le gneiss et le mica-schiste prennent des tons bruns, isabelle et rougeâtres en raison des molécules ferrugineuses qui s'oxydent à la surface. Par endroits, des serpentines schisteuses et des chlorites dessinent des voûtes d'un vert clair et vif dans la paroi brune où elles paraissent avoir été injectées. La nuit, ces nuances s'effacent, et il ne reste qu'un cône noir, dont la silhouette seule se dessine ; mais cette masse est peut-être encore plus belle

alors, quand, sombre et menaçante parmi les neiges argentées des glaciers environnants, elle surgit isolée dans son implacable majesté.

Si l'on demandait aux géologues à quoi ressemble le Cervin, j'imagine qu'ils répondraient volontiers à un immense point d'interrogation. Et, en effet, quelle est l'origine de cette prodigieuse pyramide ? Comment s'est-elle formée ? Quel agent a sculpté ses parois à pic et aiguisé son sommet en fer de lance ? Quelle force a pu découper si nettement ces murailles verticales ? On serait tenté, je le répète, de croire que c'est un jet de matière liquéfiée lancée du sein du globe et pétrifiée en un prisme immense ; mais au flanc de la montagne on aperçoit les lignes de stratification et les couches de différentes couleurs qui la constituent. Ces couches sont même presque horizontales et plongent vers le sud sous un angle très-peu incliné. La montagne n'est donc pas formée, comme beaucoup d'autres hauts sommets tels que le mont Blanc, le Finsteraarhorn ou le Weisshorn, de masses redressées et reposant sur leur tranche. Alors faudrait-il admettre avec les partisans du système de l'érosion, et ainsi que le soutient M. Tyndall, que ce sont les influences atmosphériques et l'eau qui, en creusant les vallées, ont aussi enlevé peu à peu la masse énorme de matériaux par lesquels le Cervin se reliait d'abord aux montagnes voisines ? Cette double action expliquerait-elle l'isolement de l'énorme pyramide ? Pour effriter la roche cristalline, pour la désagréger lentement et pour emporter tous les débris de ce lent travail de décomposition, dont il ne reste plus

trace aujourd'hui, il faudrait des millions d'années sans doute ; mais quand il s'agit de phénomènes des époques géologiques, le temps ne manque point, et pour la commodité des hypothèses on peut prendre sans invraisemblance des myriades de siècles dans les abîmes sans limites du passé. Aussi n'est-ce point là réellement la difficulté qui empêche d'appliquer au Cervin la théorie de l'érosion. Ce qui s'y oppose, semble-t-il, c'est la forme même de ce cône sans pareil. Pour se rendre compte du relief que les eaux peuvent donner au sol, il suffit d'examiner l'effet qu'elles produisent sur les terrassements nouveaux. L'eau, en s'écoulant, creuse un petit vallon central ; à droite et à gauche, elle ouvre des rainures latérales, lesquelles à leur tour reçoivent des deux côtés de petits creux, et toutes ces ramifications ressemblent un peu aux divisions multiples de certaines feuilles de fougère. Il paraît donc incontestable que les eaux achèvent de dessiner le relief du globe en modelant les vallées, les ravins, les gorges et les petits replis où descendent maintenant ruisseaux, torrents, rivières et fleuves. Toutefois, l'effet invariable de l'érosion étant d'arrondir les aspérités, d'adoucir les pentes, de niveler les inégalités, on comprendrait difficilement qu'elle ait pu tailler ces murs à pic, que l'on dirait coupés au fil d'une gigantesque épée. Une autre explication paraît plus plausible. Le Cervin, les crêtes du mont Rose et les montagnes voisines auraient constitué d'abord un immense massif de roches métamorphiques, un vaste plateau soulevé à une hauteur de 14,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Plus tard cette voûte solide, reposant sur le noyau en fusion du globe, se serait fracturée et disloquée par suite du retrait qu'amène le refroidissement. Elle se serait divisée en morceaux d'étendue inégale, en *voussoirs* énormes ayant chacun un mouvement libre et indépendant. Quelques-uns de ces *voussoirs* seraient restés en place en se relevant légèrement du côté du nord, comme l'indique la pente des couches qui inclinent vers le sud-ouest, sous un angle d'environ vingt degrés. D'autres pièces de l'écorce terrestre se seraient affaissées, ouvrant ainsi de profondes vallées et laissant à nu les parois verticales du Cervin et les pentes abruptes du mont Rose. Ces sommets majestueux seraient donc les ruines d'un soulèvement primordial opéré par la force élastique du feu intérieur et modelé ensuite dans ses formes actuelles par l'action séculaire de l'air et des eaux. Tel est à peu près le système que propose le savant professeur Studer dans son ouvrage classique sur la géologie de la Suisse, et, à moins que de nouvelles découvertes ne viennent le renverser, c'est celui qu'on accepte le plus volontiers, après une étude de la question faite sur les lieux.

II

De Zermatt même, on n'aperçoit, parmi toutes les montagnes qui entourent la vallée, que le Cervin. Les premières croupes boisées sont déjà si élevées qu'elles dérobent complètement les plus hauts sommets. Pour en bien saisir l'ensemble, il faut monter au Gor-

ner-Grat. Le Gorner-Grat est une arête latérale qui sort du contre-fort principal du Saaser-Grat à la Cima-di-Jazzi, et qui descend vers Zermatt parallèlement au massif du mont Rose. On s'élève d'abord doucement par de beaux pâturages le long du torrent qui sort du grand glacier de Gorner. Bientôt on entre dans une magnifique forêt de mélèzes et de pins cembro. Leurs vieux troncs tordus et ravagés par les ans s'accrochent aux rochers par d'immenses racines qui suivent dans les crevasses les veines de terre végétale. Une montée rapide conduit aux chalets d'Augstkumme, où la végétation arborescente cesse vers 6,500 pieds d'altitude. Là commence le pâturage alpestre. Par un sentier en zigzag, on gravit la croupe où le propriétaire de l'hôtel du *Mont-Rose*, M. Seiler, a bâti une succursale de sa maison à 7,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à 2,000 pieds plus haut que le fameux Rigi-Culm. On y est aussi bien que dans la vallée, c'est-à-dire parfaitement, et le confort de la vie civilisée, transporté sur ces sommets, aux limites des frimas éternels, est tout autrement apprécié qu'au sein des grandes villes.

De l'hôtel du Riffel, il faut encore une heure et demie de montée par des pentes assez douces où fleurissent les dernières plantes alpines pour arriver au plus haut point du Gorner-Grat, à 9,759 pieds. Le panorama qui se déroule alors à la vue est écrasant de grandeur, et il surpasse incomparablement les aspects les plus vantés qu'offrent les autres parties des Alpes. Pour s'en faire une idée, qu'on se figure la vallée de Chamounix remplie tout entière d'une énorme mer de

glace qui, partant du col de Balme, recevrait tour à tour les divers glaciers qui descendent du massif du mont Blanc. Ici, entre la grande chaîne du mont Rose et l'arête du Gorner-Grat, sur laquelle se trouve le spectateur, s'ouvre une gorge de quatre lieues de longueur et d'une lieue de largeur. A l'est, elle commence au passage du Weissthor, le col le plus élevé de l'Europe, et elle finit, à l'ouest, près de Zermatt, où elle débouche dans la vallée de la Visp. Tout le fond de cette gorge est occupé par la mer de glace du Gorner, qui reçoit des sommets environnants neuf glaciers, rivières solidifiées, mais mouvantes, reconnaissables, même après qu'elles se sont réunies au fleuve principal, par les moraines qu'elles entraînent avec elles. Voici l'aspect de la crête splendide qu'on a devant soi en regardant vers le sud : à gauche, dominant le col du Weissthor, s'élève, au-dessus d'une vaste plaine de neige d'une pente très-douce, un petit cône parfaitement blanc : c'est la Cima-di-Jazzi, nœud de jonction de la chaîne centrale des Alpes et des deux éperons qui l'arc-boutent au sud et au nord. Au-delà de la Cima-di-Jazzi, la crête s'abaisse de nouveau en un col qui est l'ancien Weissthor, aujourd'hui abandonné à cause des dangers qu'il présente. Une immense paroi de rochers noirs surgit ici des neiges et soutient une puissante masse à double cime : c'est là le mont Rose, avec deux de ses neuf sommets, les seuls visibles du côté du Valais, la Nord-Ende et la Höchste-Spitze, dont la première mesure 14,153 pieds, et la seconde 14,284. Vient ensuite une nouvelle dépression, d'où descendent, en cascades congelées, les

flots éblouissants d'un glacier, le Gränz-Gletscher. Plus loin, une coupole arrondie, presque toute couverte de neige, et les deux pics argentés qui l'accompagnent, s'appellent le Lyskam (13,874 pieds) et les Jumeaux. Après un large relèvement, amas énorme de rocs et de glaces qu'on a très-bien nommé le Breithorn (la Large-Corne), la ligne de faite s'abaisse brusquement et forme le col de Saint-Théodule, par où l'on passe en Piémont en s'élevant à 10,322 pieds et en marchant pendant cinq heures sur le glacier. Le Cervin, toujours incomparable, ferme de ce côté le défilé de ces colosses. En se retournant, on aperçoit encore les points culminants des deux contre-forts qui encadrent la vallée de Zermatt, le Mischabel et le Weisshorn, et au loin les plus hautes cimes des Alpes bernoises détachent leur profil éclatant sur l'azur foncé du ciel. La vue de ce cirque immense de hautes montagnes produit une impression profonde, et ce qui l'augmente encore, c'est l'isolement du lieu où l'on se trouve. On domine le glacier à pic d'une hauteur d'environ 1,500 pieds; il est là, étalé à vos regards, comme une carte topographique. On peut compter ses crevasses, les blocs de ses nombreuses moraines médianes, les petits ruisseaux qui coulent à la surface comme des filets d'argent, et de temps en temps on entend les craquements sourds qui annoncent que la masse poursuit lentement son mouvement de descente. Chose singulière, je vis là plusieurs personnes regarder du haut de cette paroi verticale le précipice où le moindre faux pas les aurait inévitablement jetées, sans éprouver aucun vertige, quoiqu'elles ne

pussent monter au sommet d'une tour sans en ressentir de très-violents. Sans doute l'immensité des objets qui vous entourent diminue la proportion des abîmes au fond desquels on plonge les regards. L'œil habitué à des élévations de plusieurs milliers de mètres ne s'effraye plus d'une hauteur même verticale d'un millier de pieds. J'en ai fait moi-même l'expérience dans la Suisse saxonne, au haut du rocher de la Bastei, qui ne surplombe l'Elbe que de 1,100 pieds : j'y éprouvai un sentiment de malaise que je n'avais jamais ressenti dans les Alpes au sommet d'escarpements bien autrement formidables.

Quoique le Gorner-Grat ait près de 10,000 pieds de haut, les dalles désagrégées du gneiss qui le constituent sont souvent dégagées de neige pendant les mois de juillet et d'août. Cela tient au niveau très-élevé de la zone des neiges permanentes dans tout le massif du mont Rose. Du côté du Valais, cette zone commence à une altitude d'environ 9,000 pieds, et sur le revers italien elle ne descend guère plus bas que 9,200 ou 9,300 pieds. Il en résulte qu'on trouve ici des chalets d'été à une altitude exceptionnelle dans les Alpes. Les chalets de Gabiet, près du col d'Ollén, sont situés à 7,300 pieds, — ceux de Felik, aux bords du Lys-Gletscher, à 7,800 pieds, et ceux de Fluh-Alp, au-dessus de Zermatt, près du glacier de Findelen, à 7,942 pieds. Dans le village même de Zermatt, la température moyenne est déjà rude ; elle ne s'élève pas même à 5 degrés du thermomètre centigrade. Ce n'est pas que le froid soit extraordinairement vif l'hiver, mais il dure longtemps. La terre est

couverte de neige durant six mois, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai. La première coupe de foin se fait d'ordinaire vers le 1^{er} juillet. Le seigle ne mûrit pas avant le 20 août et l'orge avant le 1^{er} septembre. La limite extrême des céréales va jusqu'à 6,100 pieds sur les croupes qui dominant immédiatement Zermatt, et celles des conifères à environ 6,900 pieds. Toute végétation cependant ne s'arrête point là; quelques plantes phanérogames montent encore bien plus haut et croissent à plus de 2,000 pieds au-dessus du niveau des neiges éternelles. Les frères Schlagintweit en ont trouvé plus de dix espèces sur une paroi de rocher, au passage du Weissthor, à 11,138 pieds, et quelques-unes encore au delà, sur une arête de gneiss, aux pentes mêmes du mont Rose, à 11,462 pieds, c'est-à-dire à plus de 2,000 pieds au-dessus de la cabane des Grands-Mulets, aux flancs du mont Blanc. Ces petites plantes ont de fortes racines qu'elles enfoncent dans les fissures des rochers et un gros collet, entouré souvent d'une sorte de bourre, qui protège la vie végétative. Pendant leur été de deux mois, elles se hâtent de fleurir et de mûrir leurs graines, puis elles s'endorment pour dix longs mois sous un épais manteau de neige. Sur les hauteurs où elles croissent, la température moyenne de l'année est de — 7 degrés, celle même de l'été est de — 1 degré. Pendant le jour, ces plantes, douées d'une vitalité si étrange, absorbent avidement la chaleur intense que développe la réverbération du soleil contre les parois où elles s'accrochent; mais toutes les nuits il gèle, et il faut qu'elles aient une constitution bien robuste

pour résister à ces variations extrêmes de température, même pendant la floraison. Parmi ces derniers représentants de la vie végétale dans la région des glaces éternelles, on remarque la chrysanthème alpine, la renoncule glaciale, deux espèces de saxifrages, le séneçon à fleur unique, deux gentianes et la silène acaule (1). Bien plus haut que les plantes à fleurs visibles, on trouve encore quelques cryptogames (2) qui sont comme la moisissure des rochers, auxquels ils donnent les plus belles teintes. On en a reconnu au sommet du mont Rose, et jusqu'à ce jour on ne sait pas encore au delà de quelle limite ces végétations inférieures cessent de rencontrer les conditions nécessaires à leur sourde existence.

On peut choisir Zermatt comme le meilleur point de départ pour des excursions variées dans la région des Alpes Pennines qui est dominée par le mont Rose. Veut-on connaître les grands aspects et goûter les profondes impressions dont on jouit sur les hauts sommets, sans tenter la rude entreprise d'une ascension à la cime principale, on peut gravir la Cima-di-Jazzi, d'une hauteur de 13,240 pieds, qui dépasse ainsi les plus hauts points des Alpes bernoises et même le Finsteraarhorn, ce pic redouté qu'on n'a escaladé que trois ou quatre fois. L'excursion à la Cima-di-Jazzi

(1) Voici les noms des plantes trouvées par MM. Schilgintweit au passage du Weisssthor : *Gentiana imbricata*, *Ranunculus glacialis*, *Senecio uniflorus*, *Saxifraga muscoides* et *compacta*, *Eritrichium nanum*, *Chrysanthemum alpinum*, *Poa alpina* et *P. laxa*.

(2) *Parmelia elegans* et *P. muralis*, *Cetraria nivalis* et *Umbilicaria virginis*, ainsi nommée parce qu'on l'a trouvée au sommet de la Jungfrau.

ne présente aucun danger. Néanmoins, pour la faire, il faut disposer des forces nécessaires à une marche de huit à neuf heures sur la neige, tantôt durcie par les gelées de la nuit, tantôt amollie par les rayons du soleil, et il est indispensable de porter un voile vert ou des lunettes bleues, si l'on veut éviter l'inflammation produite par l'insupportable éclat de l'immense névé sur lequel on s'élève. On va coucher à l'hôtel du Riffel, et l'on part à trois heures du matin, afin de faire la montée avant que la neige soit trop molle. Au sommet, on a la même vue qu'au Gorner-Grat; mais ce qui augmente singulièrement l'effet, c'est qu'on plonge à pic sur le cirque de Macugnaga, qui s'ouvre sous vous à une profondeur de 9,000 pieds. La Cima-di-Jazzi est le seul endroit des Alpes où l'on puisse monter aussi haut avec aussi peu de périls et de fatigues. Il est une autre ascension plus facile et qui offre également une vue admirable, c'est celle d'un cône de rochers qui s'élève au pied du Cervin, le Hornli. A l'endroit où la vallée de Zermatt vient s'arrêter à la base de la grande arête des Alpes valaisanes, elle se bifurque, et ses deux branches, détachées à angle droit comme celles d'un T, se dirigent l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Le fond de la première est occupé par le grand glacier de Gorner avec ses neuf affluents, et le fond de la seconde par le glacier de Zmutt, qui reçoit aussi sept affluents. Le Hornli est le point culminant du promontoire qui s'avance entre ces deux mers de glace. Le glacier de Gorner est le plus grand des Alpes après celui d'Aletsch : il mesure en superficie 50 millions de mètres carrés.

On a constaté qu'il avance tous les ans d'environ une trentaine de pieds. La masse entière est poussée en avant (1) et gagne du terrain sur le beau paturage où l'extrémité aboutit. Le glacier agit comme le soc d'une immense charrue écorchant la terre végétale et rasant les chalets qu'il rencontre. Toute la partie inférieure se hérissé en aiguilles magnifiques teintées de ce bleu verdâtre dont il est impossible de rendre la douceur. Le torrent, formé par la fonte des neiges, sort d'une voûte de glace, comme l'Arveiron et le Rhône. L'altitude est de 5,672 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le glacier de Grindelwald descend jusqu'à 3,940 pieds, et celui des Bois à Chamounix à 3,440.

Tandis que le glacier de Gorner ne porte presque point de débris de rochers sur ses vagues transparentes, le glacier de Zmutt en est tout couvert. M. Ruskin en a parfaitement rendu l'aspect. « Pendant trois milles, dit-il, toute sa surface disparaît sous une couche de blocs de gneiss rougeâtre et d'autres roches cristallines feuilletées, les uns tombés du Cervin, les autres descendus du Weisshorn ou de la dent d'Érin. Ces pierres peu usées couvrent la glace

(1) Tous les glaciers se meuvent et descendent, avec une vitesse très-appreciable, la pente du terrain sur lequel ils reposent ; mais, à mesure qu'ils atteignent une zone moins élevée et plus chaude, l'extrémité se fond peu à peu. Si la fonte détruit plus de glace que le mouvement de descente n'en amène, le glacier recule ; dans le cas contraire, il avance. Certains glaciers avancent et reculent alternativement par périodes à peu près égales, comme le glacier d'Alleliu dans la vallée de Saas. Tous gagnent du terrain pendant les années froides et en perdent durant les années chaudes.

d'une sorte de macadam de quatre à cinq pieds d'épaisseur. A mesure qu'on monte, la glace apparaît et s'étend en larges plaines blanches et en vallons à peine coupés de crevasses, sauf immédiatement sous le Cervin; elle forme alors une sorte d'avenue silencieuse et morne, pavée tout entière de marbre blanc, assez large pour livrer passage à une nombreuse armée, mais muette comme la voie des tombeaux dans une cité morte et bordée des deux côtés de gigantesques falaises d'un rouge effacé, qui semblent, dans l'éloignement, aussi aériennes que le ciel d'un bleu foncé sur lequel elles se détachent. Toute la scène est si immobile, si éloignée non-seulement de la présence de l'homme, mais même de sa pensée, si déstituée de toute vie végétale ou animale, si incommensurable dans sa splendeur solitaire et dans la majesté de la mort, qu'on croirait voir un monde d'où l'homme a disparu depuis longtemps et où les derniers archanges, après avoir élevé ces grandes montagnes comme leurs monuments funéraires, se sont couchés pour jouir de l'éternel repos, chacun enveloppé d'un blanc linceul. »

III

Maintenant qu'on connaît l'aspect que présente le groupe central des Alpes Pennines, il faut voir par quelle série d'efforts persévérants et d'entreprises périlleuses on est parvenu à en gravir les sommets, à mesurer la hauteur, à mieux saisir la configuration et la constitution géologique de ces monts.

Dans la vallée de Zermatt, le mont Rose avait toujours été considéré comme inaccessible. Pour la première fois, le 13 août 1847, deux professeurs français, MM. Ordinaire et Puiseux, de Besançon, essayèrent d'en atteindre le sommet. Ils allèrent coucher le premier jour de l'autre côté du glacier de Gorner, à un endroit appelé *Ob dem See*, près d'un petit lac formé par l'eau des neiges fondues dans un entonnoir de glace vive. Le second jour, ils atteignirent l'arête élevée qui réunit la cime la plus septentrionale, la *Nord-Ende*, à la cime la plus élevée, la *Höchste-Spitze*. Ils étaient alors à une hauteur d'environ 14,000 pieds; mais là se dressait devant eux un dernier pic à parois presque verticales qu'ils n'essayèrent même point de gravir. Les premiers qui parvinrent à escalader cette formidable pyramide furent les guides qui accompagnèrent M. le professeur Ulrich, de Zurich, le 12 août 1848. En 1849, M. Ulrich et le savant géologue M. Studer essayèrent d'atteindre la cime de la Nord-Ende, qu'ils croyaient plus abordable. Ils arrivèrent sans accident à la crête où s'étaient arrêtés MM. Puiseux et Ordinaire. Après quelques moments de repos, ils se mirent en marche en suivant l'arête étroite qui seule pouvait les conduire au sommet de la Nord-Ende. Des deux côtés, un effroyable abîme s'ouvrait, et, pour se retenir en cas de chute, tous s'étaient attachés à une même corde. Le guide le plus brave et le plus expérimenté, Jean Madutz, s'avancé en tête. Bientôt il fallut tailler à coups de hache des marches dans la glace glissante et dure. Quoique le ciel fût splendide, le froid était très-vif, et de temps à autre le

vent soufflait par rafales furieuses. Pas à pas, lentement et avec les plus grandes précautions, on se rapprochait du but; mais il arriva un moment où les mains engourdis de Madutz ne purent plus tenir la hache. Sans entailler la glace, il était impossible d'aller plus loin sur un faite plus aigu que celui d'un toit d'église gothique. Force fut donc de renoncer à l'audacieuse entreprise.

Les premiers représentants de la science qui atteignirent la Höchste-Spitze furent MM. Adolphe et Hermann Schlagintweit, bien connus par leurs beaux travaux sur les montagnes de l'Himalaya. Ils partirent de Zermatt le 21 août 1851, et allèrent passer la nuit sur le pâturage à moutons de Gadmen, situé à l'altitude de 8,475 pieds, aux bords du glacier de Gorner, juste en face des pentes neigeuses du mont Rose. C'est là aussi qu'avaient bivouaqué MM. Ulrich et Studer. Des tiges desséchées de rhododendron permirent d'entretenir du feu pendant la nuit. Le ciel était d'une pureté admirable, et le thermomètre descendit à 3 degrés au-dessous du point de congélation. Trois guides accompagnaient les deux savants. A quatre heures du matin, on était déjà en marche. Le glacier de Gorner n'offrant pas de grandes crevasses en cet endroit, on le franchit sans difficulté. Après avoir dépassé le petit lac creusé au pied même des déclivités glacées du mont Rose, il fallut aborder celles-ci. Elles sont traversées par de longues et profondes crevasses; l'expédition les franchit sur les ponts fragiles que forment les neiges durcies au-dessus de ces gouffres béants. A mesure qu'on montait, la pente devenait

plus forte et la marche plus fatigante. Bientôt d'énormes masses de glaces et de neiges, des *séracs*, comme on les appelle à Chamounix, semblèrent barrer le passage. C'étaient les débris d'épouvantables avalanches récemment tombées des parois abruptes de la Nord-Ende. On parvint à franchir ce dangereux passage, tantôt en rampant sous les voûtes de ces ruines branlantes, tantôt en gravissant les blocs de glace, la hache à la main. On approchait du haut du névé, quand tout à coup le guide qui marchait en tête tomba dans une crevasse. Grâce à la corde qui rattachait tous les voyageurs les uns aux autres, on parvint à le sauver; mais la commotion avait été si forte qu'il eut de la peine à se remettre. A dix heures du matin, on atteignit la crête où s'étaient arrêtés MM. Ulrich et Studer. Restait à escalader la dernière pyramide, qui dominait encore ce faite de 348 pieds. C'était une rude entreprise, qui exigeait la force et l'adresse d'un chasseur de chamois et une tête à l'abri du vertige. La paroi était à peu près verticale. On devait s'y hisser en se servant des mains autant que des pieds, avec un précipice effroyable à droite et à gauche. Les rochers auxquels on s'accrochait étaient couverts de glace, qu'il fallait faire sauter à coups de hache afin d'y trouver quelque prise. Les voyageurs furent même réduits à se faire des points d'appui momentanés en enfonçant dans les fentes des pierres les ciseaux dont ils étaient munis. On peut imaginer les difficultés de cette dernière escalade en songeant qu'il leur fallut deux heures d'efforts incessants pour s'élever de 300 pieds. Enfin ils arrivèrent au sommet quelques

minutes après midi. Ils virent alors qu'ils n'avaient pas encore atteint la toute dernière cime, la *Allerhöchste-Spitze*, qui les dominait d'une vingtaine de pieds, et qui de ce côté semblait complètement inabordable.

Le sommet où ils se trouvaient avait à peine quelques mètres carrés : les parois de mica-schiste plongeaient à pic de tous côtés, sauf vers l'arête aiguë qu'ils avaient gravie. L'altitude était de 4,640 mètres ou 14,283 pieds. Le thermomètre marquait 5 degrés au-dessous de zéro. Le ciel était parfaitement clair, et cependant les plaines de la Lombardie se perdaient dans une brume bleuâtre qui empêchait de distinguer les localités. On n'apercevait le fond d'aucune vallée, sauf les beaux pâturages de Macugnaga à une profondeur presque verticale de 10,000 pieds. On y distinguait les chalets et les sapins, mais réduits à des dimensions microscopiques par la distance. Tout autour s'élevait une quantité innombrable de sommités semblables aux vagues d'une mer pétrifiée, plus basses vers le sud, mais groupées vers le nord en un prodigieux massif que terminaient les pics du Mischabel et du Weisshorn. Du mont Blanc à l'Ortlerspitz en Tyrol, on pouvait suivre le grand soulèvement des Alpes qui borne l'Italie de ce côté. Descendus de la dangereuse aiguille, MM. Schlagintweit s'arrêtèrent encore quelques heures à l'endroit où ils avaient laissé leurs instruments, afin d'y faire les observations et les mesurages nécessaires. En revenant, l'expédition suivit une nouvelle direction, espérant éviter les *séracs* et les crevasses, extrêmement difficiles à franchir

lorsque le soleil a ramolli la neige. Tout allait bien quand subitement les explorateurs se trouvèrent arrêtés court par une déclivité presque à pic entrecoupée de profondes fissures. On perdit une heure et demie à chercher un endroit où l'on pût descendre. Le soir approchait, et continuer à marcher sur ces pentes glacées pendant l'obscurité, c'était s'exposer à une mort presque certaine. Enfin on avisa un couloir qui descendait, de la terrasse où l'on se trouvait, à un plateau de neige inférieur. La pente était effrayante, — de 60 à 62 degrés! Ce couloir pouvait aboutir à une crevasse où la glissade aurait englouti les voyageurs; mais il n'y avait pas à hésiter, c'était la seule issue. Ils s'attachèrent à la corde, et, se laissant dévaler, ils arrivèrent en bas sans accident. Il était déjà sept heures du soir quand ils atteignirent la terre ferme au pâturage de Gadmen. Comme l'hôtel du Riffel n'existait pas encore, ils furent obligés de descendre jusqu'aux chalets d'été d'Augstkumme, qu'ils n'atteignirent qu'à onze heures. La course entière avait duré dix-neuf heures. MM. Schlagintweit en avaient rapporté une série d'observations physiques, géologiques et trigonométriques du plus grand intérêt, qu'ils ont consignées dans leur bel ouvrage sur les Alpes.

Ce n'est qu'en 1855 que la plus haute cime, la *Allerhöchste-Spütze*, fut enfin gravie par des Anglais, les frères Smith, de Yarmouth. Ils découvrirent une route nouvelle, que suivit avec succès dès le lendemain M. Kennedy, de l'université de Cambridge, président de l'*Alpine Club* de Londres, (1), avec M. Tyndall,

(1) Il s'est formé à Londres, sous le nom d'*Alpine Club*, une

l'un des plus audacieux de ces *ascensionistes* que chaque année l'Angleterre envoie à l'assaut des pics les plus inaccessibles des Alpes. Le voyageur qui suit cette route arrive au plus haut sommet en attaquant la dernière pyramide rocheuse par le sud-ouest, au lieu de l'aborder par le nord-est, comme on l'avait fait précédemment. Il n'atteint le bût que par une vertigineuse escalade sur une arête aiguë formée de pierres désagrégées et de gros blocs redressés, sur lesquels il faut s'élever, tantôt en s'y cramponnant des pieds et des mains, tantôt en se faisant hisser au moyen de cordes tenues par les guides.

On le voit, l'ascension du mont Rose exige plus de force, plus d'adresse, plus de sang-froid que celle du mont Blanc; mais elle est moins périlleuse, parce que l'on a moins à redouter les crevasses cachées, les avalanches et le glissement des neiges, ces dangers où peuvent succomber les montagnards les plus prévoyants et les plus aguerris. Maintenant qu'on peut passer la nuit à l'hôtel du Riffel, à l'altitude de 7,500 pieds, on n'a plus à gravir le lendemain que 7,000 pieds environ, et, en partant le matin à trois heures, on peut rentrer avant la nuit close, après quatorze ou quinze heures de marche. Quand plusieurs voyageurs se réunissent, un guide suffit pour chacun d'eux, de ma-

société composée de ceux qui se plaisent aux excursions dans les hautes montagnes. M. John Ball, l'un des présidents de la société, a publié différents recueils d'ascensions exécutées par des membres de l'*Alpine Club*. En Suisse, une association du même genre vient de se constituer, et elle a publié une sorte d'annuaire si intéressant que l'édition a été enlevée en quelques semaines.

nière que les frais ne s'élèvent qu'à une soixantaine de francs. Aussi les ascensions sont-elles chaque année très-fréquentes. Déjà des dames même ont accompli cette formidable escalade, qu'on jugeait impossible autrefois. Deux de ces intrépides jeunes filles anglaises qu'on retrouve sous toutes les latitudes prêtes à braver toutes les fatigues et tous les périls, miss Howse en 1861 et miss Walker en 1862, ont mis le pied sur la *Aller-höchste-Spitze* ou pic Dufour.

La seule cime de tout le groupe dont aucun mortel n'a encore foulé le sommet est le Cervin (1). Personne même n'avait essayé de le gravir, tant l'entreprise paraissait vaine. Récemment pourtant il s'est trouvé quelqu'un pour tenter l'impossible, et ce n'est pas un montagnard, un chasseur de chamois, un guide émérite, c'est un homme de cabinet, un savant, un professeur de physique, M. Tyndall. Le professeur Tyndall, membre de la Société royale de Londres, est l'un des premiers physiciens de l'Angleterre ; il s'est fait un nom dans le monde scientifique par ses belles découvertes sur la puissance calorifique des rayons obscurs, mais dans la région alpestre de la Suisse on ne connaît en lui que le vigoureux et intrépide grimpeur qui le premier a gravi la cime de l'inaccessible Weisshorn (2), qui a bivouqué et passé la nuit au som-

(1) Depuis que cet article a paru (1864), le Cervin a été escaladé en 1865, et du côté du Breuil et du côté de Zermatt. On n'a pas oublié l'épouvantable accident qui a coûté la vie à M. Hadow, à lord Douglas et au guide Michel Croz. M. Whympet, le seul Anglais qui ait survécu avec les deux Taugwalder, a fait de la catastrophe un émouvant récit.

(2) L'ascension du Weisshorn est l'un des exploits les plus rudes

met du mont Blanc, et qui s'est distingué par mainte autre prouesse à faire reculer les plus hardis montagnards. Les guides ne parlent de lui et de M. Kennedy qu'avec respect; ils s'inclinent au nom de ces Anglais qui leur ont appris à ne pas reculer devant les plus redoutables sommets.

En 1860, M. Tyndall avait tenté d'escalader le Cervin du côté du Breuil, en compagnie de M. Vaughan Hawkins; mais, quoique aidés par les guides les plus expérimentés, ils avaient été obligés de s'arrêter parmi des précipices sans issue. En 1861, il étudia la montagne, mais ne put l'attaquer. Enfin en 1862 il résolut de ne rien négliger pour mener à fin la chanceuse entreprise. Il emporta de Londres des appareils faits avec les matières les plus résistantes et les plus légères, des cordes, des crampons, une petite échelle. Puis il consacra trois semaines à préparer ses muscles à la lutte qu'il allait entreprendre avec le géant des Alpes. Il *s'entraîna* à la façon des jockeys et des chevaux de course. Comme il le dit lui-même avec l'énergique précision du physicien, il brûla dans l'oxygène des hautes montagnes la graisse accumulée dans

et les plus hasardeux accomplis dans les Alpes. Le récit fait frémir. Le Weisshorn, haut de 13,900 pieds, est le point culminant du contre-fort qui borde la vallée de Zermatt vers l'ouest. C'est une pyramide triangulaire un peu moins aiguë que le Cervin, puisque la neige y reste attachée, mais dont les parois sont beaucoup plus verticales que celles du mont Rose ou du mont Blanc. L'expédition de M. Tyndall, en compagnie de Benen et d'un montagnard de Randah, nommé Wenger, dura vingt heures, et chacune de ces heures fut remplie par des marches sans repos, par des efforts surhumains.

ses membres par dix mois de vie sédentaire dans l'atmosphère épaisse du laboratoire. Il se baigna dans l'air pur des glaciers, au sommet du Wetterhorn, du Galenstock et des pics d'Aletsch; il habitua ses yeux aux vertiges de l'abîme et ses jarrets aux fatigues de l'escalade. Chaque jour, il sentait grandir sa force physique et morale; ses muscles, sans cesse exercés, comme ceux de l'athlète antique, étaient devenus aussi durs que l'acier et aussi élastiques qu'un ressort : il voulait être sûr de faire tout ce qui est possible à l'homme et de n'être arrêté par aucune sorte de faiblesse.

Qu'on veuille bien le remarquer, c'est en ceci que réside l'une des causes de la puissance de l'Angleterre. Ce que fait l'Anglais, il veut le bien faire. Que le but soit grand ou petit, il y applique toutes les forces physiques et intellectuelles dont il est doué. L'objet fût-il insignifiant en lui-même, il ne s'y adonne pas moins tout entier. Il ne mesure pas l'effort à la valeur de la fin qu'il veut atteindre, mais au plaisir, à l'orgueil, si l'on veut, de vaincre l'obstacle. Comme disent les Allemands, il est *einsichtig*, il ne voit les choses que d'un côté; mais par ce côté il les saisit et les étreint avec une prise incroyable et ainsi surmonte tout. Qu'il s'agisse de pêcher des truites ou d'établir des chemins de fer, de former une race de lapins à longues oreilles ou de construire des vaisseaux cuirassés, de la chose la plus sérieuse ou la plus futile, il y appliquera le même soin, la même prévoyance, la même persévérance, et en tout il excellera. Là où d'autres échoueront, il réussira,

d'abord parce qu'il sera mieux pourvu de tout ce qu'exige la nature de l'entreprise, ensuite parce qu'il saura mieux vouloir.

La persistance jusqu'à l'entêtement héroïque : voilà la qualité essentielle de l'Anglo-Saxon. *We shall try again*, essayons encore, tel est le mot d'ordre qui a conduit l'Américain du nord à la victoire malgré tant de revers, et qui a soutenu les escaladeurs du Cervin dans leurs entreprises désespérées. Voici un trait où se révèle le caractère de la race. Au moment où M. Tyndall allait attaquer la terrible pyramide, un autre Anglais, M. Whympfer, l'avait précédé. Arrivé au Breuil, sur le revers méridional, M. Whympfer avait pris à son service trois des plus hardis chasseurs de chamois. Il avait dressé sa tente sur le plus haut épaulement de la montagne, et chaque matin, quand le temps le permettait, il essayait quelque nouveau chemin. Découragés et effrayés de ses folles imprudences, ses guides l'abandonnèrent successivement. Resté seul, il persista jusqu'à ce qu'ayant glissé un jour il roula d'une hauteur de 100 pieds et tomba tout brisé sur les rochers. Le porteur qui lui amenait ses vivres le trouva presque expirant. On le transporta au chalet du Breuil, où il garda le lit pendant quinze jours. Ses forces revenues, il remonta deux fois encore à l'assaut, mais en vain ; ses muscles lacerés le trahirent, et il partit en se promettant de revenir l'année suivante. Je passai au Breuil peu de temps après son départ, et j'y lus sur le livre des étrangers une sorte de testament ainsi conçu : « Je laisse ici ma tente et tous mes appareils à la disposi-

tion du voyageur *anglais* qui voudra tenter l'ascension du Matterhorn. »

M. Tyndall avait amené avec lui deux guides en qui il avait pleine confiance, l'un, Benen, qu'il considérait comme le plus brave cœur et le plus vigoureux jarret des Alpes bernoises, son compagnon du Weisshorn, et un autre, nommé Walters, qui était digne de lui servir de second. Il prit au Breuil, comme porteurs, deux chasseurs de chamois du nom de Carrel. La tente de M. Whympfer, déjà dressée à une très-respectable hauteur, était à la disposition de M. Tyndall. Le vainqueur du Weisshorn partit donc avec ses quatre compagnons, par une belle journée du mois d'août 1863, pour aller rejoindre le lieu du bivac. Le Cervin se relie au contre-fort des Alpes valaisanes qui borde le val Tournanche du côté de l'ouest et y forme le nœud de soulèvement au point de jonction ; mais la ligne de faite aux abords du pic se creuse en une formidable brèche. C'est par là qu'ils abordèrent la montagne. Ils franchirent prudemment le couloir glacé où M. Whympfer avait failli se tuer et atteignirent l'arête qui dessine l'angle de la pyramide. Ils étaient obligés de la suivre sans jamais la quitter à cause des pierres qui, détachées des parois plus élevées, descendaient bondissant et sifflant avec la vitesse furieuse et redoutable d'un boulet de canon.

Ils arrivèrent au bivac vers le coucher du soleil. L'un des porteurs, Carrel, qui avait servi dans les *bersaglieri* de l'armée italienne, bâtit avec des pierres détachées une sorte de plate-forme pour y établir la

tente, car l'arête était si aiguë qu'elle n'offrait pas un mètre carré qui fût de plain-pied. Bientôt le brouillard, ce mortel ennemi des grimpeurs de montagnes, s'éleva du fond de la vallée, suspendant à tous les promontoires ses draperies humides. Par moments le vent les déchirait en lambeaux, les uns montant verticalement vers le zénith, d'autres emportés horizontalement vers le passage du Théodule. Parfois des courants contraires se disputaient ces nuages tourmentés et les roulaient en immenses spirales blanches. Des trouées s'y ouvraient alors, à travers lesquelles on voyait les pâturages du Breuil dorés par les derniers rayons du soleil. La nuit fut paisible; le silence n'était troublé que par le retentissement des pierres et des rochers qui descendaient le couloir voisin avec le bruit d'une salve d'artillerie. La chute de ces fragments annonçait que les éléments continuaient sur le Cervin leur œuvre éternelle de désagrégation. La pluie, la gelée entament la roche la plus dure; elle se fend et s'effrite: emportés par leurs poids, les débris se précipitent. Jamais le travail de destruction ne s'arrête; tout s'écroule et tombe. Les pics restés debout ne sont que les ruines des monuments soulevés, il y a des millions d'années, par les forces vives de la planète adolescente.

A deux heures, la petite troupe était sur pied. L'obélisque menaçant élevait au-dessus de leurs têtes ses parois verticales dans l'air maintenant serein. L'aspect n'était guère encourageant. Nul ne se faisait illusion sur les chances d'insuccès que présentait l'audacieuse entreprise, mais tous étaient décidés

à ne reculer que devant une impossibilité bien démontrée. Au point du jour, ils se mirent en marche. Quand il s'agit de montagnes relativement arrondies, comme le mont Blanc ou le mont Rose, on s'élève peu à peu sur les glaciers et sur le névé ; mais lorsqu'il faut escalader une dent si aiguë que la neige même n'y peut adhérer, la difficulté est d'une tout autre nature. Le seul moyen de monter est alors de gravir l'une des arêtes qui dessinent le profil de la montagne. C'est ce que firent M. Tyndall et ses compagnons. L'arête qu'ils suivaient n'était pas coupée régulièrement. Les masses désagrégées du gneiss formaient des tours, des murs, des bastions énormes, qu'il fallait successivement prendre d'assaut. Tout à coup se dresse devant eux une paroi complètement perpendiculaire qui barre le chemin. Aucun moyen, semble-t-il, de l'escalader : il va falloir redescendre, car à droite et à gauche s'ouvrent des précipices à pic de plusieurs milliers de pieds de profondeur. On fera néanmoins une tentative désespérée. La paroi droite présente par intervalles de petits rebords et des corniches ; aux unes les doigts peuvent s'accrocher ; sur les autres, on peut appuyer l'extrémité du pied. On s'attache à la corde. Walters est le premier, Benen le suit. Il s'élève en mettant les doigts dans une fissure où il parvient ensuite à introduire ses souliers ferrés. L'épaule de Benen lui sert de point d'appui. Il arrive à une première corniche où il attache la corde ; Benen l'y rejoint. Ils grimpent ainsi, adhérant au rocher vertical et s'y cramponnant d'une main crispée, avec l'énergie que donne la vue de la

mort certaine à la moindre faiblesse d'un muscle fatigué, car leur corps est suspendu au-dessus de l'abîme. Enfin un dernier effort les porte au sommet de cette épouvantable muraille. La pente de l'arête s'adoucit alors, et l'ascension est moins périlleuse. Déjà même l'un des sommets devient visible; le succès paraît assuré. Un sourire de satisfaction, aiguë d'une pointe de dédain, illumine le visage de Benen : « Victoire ! s'écrie-t-il ; avant une heure, Zermatt verra notre bannière plantée sur la plus haute cime. »

Ils continuèrent à monter pleins d'ardeur et de joie. Ils atteignirent bientôt le premier sommet et y fixèrent un drapeau. « Le dernier morceau sera peut-être un peu dur, » dit Walters. Tous avaient eu la même pensée, mais on était mécontent de l'entendre exprimer tout haut. A mesure qu'on approchait de ce dernier sommet, la difficulté d'y arriver apparaissait plus formidable. Une arête tranchante comme le faite d'un toit reliait la cime inférieure à la cime la plus haute, qui surplombe Zermatt ; mais cette arête aboutissait à une paroi verticale, et c'était le seul moyen d'approcher du sommet, car à droite et à gauche c'était le vide, un abîme de 4,000 pieds de profondeur. Trois des guides murmurèrent sourdement : « C'est impossible. » Benen seul se taisait. « Ne pouvons-nous au moins nous hasarder sur l'arête ? » demanda M. Tyndall. On s'y avança avec précaution jusqu'à ce qu'on arrivât à une entaille qui découpait l'arête à pic. Il aurait fallu descendre le long de cette brèche, reprendre le faite, et alors on se serait trouvé arrêté

par la dernière paroi perpendiculaire, qui paraissait absolument inaccessible. Ils s'assirent, la tête baissée. La cime était là si près d'eux ! Le Cervin a 13,795 pieds, ils étaient à 13,600 pieds ; il ne leur en restait qu'environ 200 à gravir pour atteindre cette cime orgueilleuse qui semblait les défier. Que faire ? Battre en retraite après être monté si haut, c'était bien amer. Benen grondait comme un lion à qui sa proie échappe. Enfin il fallut s'avouer vaincu ; à moins d'emprunter les ailes de l'aigle, impossible, semblait-il, d'aller plus haut.

Les guides essayèrent de rejeter sur M. Tyndall la responsabilité de la retraite : il s'y refusa. « Descendez ou montez, répondit-il imperturbablement, et je vous suivrai : où vous irez, j'irai. » Benen réfléchit, chercha des yeux un moyen d'aller plus avant, et, n'en trouvant point, donna enfin le signal du départ (1). Le retour s'opéra plus facilement que la montée, parce qu'arrivés au mur à pic qu'ils avaient escaladé avec tant de peine le matin, ils fixèrent la corde et se laissèrent glisser le long des flancs de la montagne. Une décharge de grêlons les assailit avant qu'ils eussent atteint le Breuil, comme si le Cervin, indigné qu'on eût osé attenter à sa sauvage

(1) Dans son simple et mâle récit (*Saturday Review*, 8 août 1863), M. Tyndall ajoute : « Benen parla de difficultés, mais non d'impossibilité. Peut-être étions-nous fatigués. Si les autres guides n'avaient pas été découragés, Benen se serait aventuré plus loin ; mais de plus braves et de plus adroits que nous feront peut-être ce que nous n'avons su faire. » C'est en suivant la même route et en se servant de la corde de M. Tyndall qu'en 1865 les Carrel sont arrivés au sommet du Cervin par le côté italien.

majesté, eût voulu punir les audacieux mortels qui avaient prétendu poser le pied sur son front inviolé.

IV

Rien ne montre mieux la situation extraordinaire de Zermatt que la difficulté d'en sortir, à moins de retourner sur ses pas, en descendant la Visp. On sort de presque toutes les vallées de la Suisse en franchissant des passages de 6,000 à 7,000 pieds, comme le col de Balme ou celui du Bonhomme, par lesquels on peut descendre dans la vallée de Chamounix. Ici le passage le plus bas, celui de Saint-Théodule, monte à 10,322 pieds. Les autres sont bien plus hauts et plus difficiles. Pour aller à Macugnaga, il faut passer par le Weissthor (la Porte-Blanche), le col le plus élevé de l'Europe, à 11,438 pieds, c'est-à-dire à près de 800 pieds plus haut que le fameux col du Géant, dans le massif du mont Blanc. Veut-on gagner la vallée parallèle de Saas, on doit prendre par l'Adler-Pass (le Col des Aigles), en montant par le magnifique et dangereux glacier de Findelen, où le capitaine van Grootte a péri d'une mort si tragique (1). Le col de Zinal,

(1) L'accident qui coûta la vie à Édouard van Grootte, officier de la marine russe, dont on voit la tombe à côté de la petite église de Zermatt, indique bien la nature des périls que présentent les glaciers. Pour atteindre l'*Adler-Pass*, il s'était engagé sur le glacier de Findelen. Comme ce glacier est très-crevassé, il s'était attaché à une corde dont ses deux guides tenaient chacun une extrémité. Au moment où il passait sur une crevasse cachée par la neige, celle-ci céda sous son poids, et il fut lancé dans l'abîme. La corde, sans doute trop vieille, se coupa des deux côtés sur le tranchant des glaces, et le malheureux tomba dans la fente

qui conduit dans le val d'Anniviers, exige encore plus de vigueur et d'adresse, car à un certain endroit il faut grimper à une corde à nœuds pour gagner une corniche qui surplombe, et ailleurs on doit s'accrocher à une chaîne de fer fixée dans le rocher pour franchir une paroi perpendiculaire. En 1862, voulant aller en Italie, nous nous décidâmes pour le Théodule, le plus remarquable de tous ces cols, parce qu'il passe entre l'incomparable obélisque du Cervin et la masse splendide du Breithorn. Nous avons pris un porteur du val Tournanche et un guide de Chamounix rentrant chez lui. Ce guide s'appelait Payot ; je n'ai jamais vu d'homme d'une apparence aussi robuste : il était trapu et carré comme un cube de granit, et léger comme un chamois. Nous partîmes à quatre heures du matin. L'air était pur, les étoiles brillaient, et cependant le Cervin était invisible. Après avoir franchi le torrent qui descend du glacier de Zmutt, le sentier s'élève doucement sur les prairies en pente et parmi les beaux mélèzes qui y forment des groupes dont les troupeaux

à près de quatre-vingts pieds de profondeur. Il n'était pas mort, il n'avait même aucun membre brisé, mais son corps était fortement serré entre les parois de la crevasse, et il avait la tête en bas. Il expliqua très-bien sa position à l'un des guides, tandis que l'autre allait aux chalets de Findelen chercher du secours. Quatre heures après, quand on arriva, il vivait encore ; il allait être sauvé. On attachâ les cordes les unes aux autres, on les laissa filer au fond de la crevasse : hélas ! elles n'arrivaient pas jusqu'à l'infortuné, toujours de plus en plus pressé dans sa tombe de glace. Il fallut descendre jusqu'à Zermatt pour avoir des cordes plus longues ; mais on revint trop tard. La compression, le sang accumulé au cerveau et le froid avaient achevé cet homme vigoureux, qui se vit ainsi mourir d'une mort horrible, après s'être cru déjà rendu à la vie et à la lumière.

recherchent l'ombre pendant la chaleur du jour. Après une heure et demie de montée, la végétation arborescente s'arrête; on aborde le pâturage alpestre, l'alpe à moutons. Nous gravimes alors l'éperon qui sépare le glacier de Furke du glacier de Saint-Théodule jusqu'au moment où, pour atteindre le passage, il fallut s'engager sur la neige. Il était alors sept heures. Le soleil, qui s'élevait lentement au-dessus de la Cima-di-Jazzi, éclairait un spectacle sans pareil. Au-dessus de nos têtes, le ciel était d'un bleu morne et presque noir. Le soleil sans rayons découpait sur les sombres profondeurs de l'azur son disque blafard. On pouvait aisément y fixer le regard; on aurait dit qu'il allait s'éteindre. Cet astre mourant et ce ciel sinistre jetaient dans l'âme une vague tristesse et une mystérieuse appréhension, comme si l'on allait assister à quelque grande révolution cosmique. A droite, sous nos pieds, se déroulait, descendant du Weissthore et du mont Rose, l'immense fleuve glacé avec ses nombreuses moraines médianes. Les grands pics de la chaîne centrale, la Nord-Ende, le Lyskam, les Jumeaux, le dominaient et y déchargeaient leurs affluents de glaces et de neige. Les crêtes blanches du Weisshorn et du Mischabel étincelaient, et entre elles s'ouvrait, comme une fente étroite et obscure, la vallée de Zermatt.

Du côté du col, l'aspect était plus extraordinaire encore et tout à fait différent. Le vent soufflant d'Italie y accumulait des masses gigantesques de nuages livides. Ces nuages, poussés par l'impétuosité du courant d'air, se recourbaient en volutes et déferlaient

du côté nord sur le glacier, comme d'énormes vagues qui se brisaient en retombant. Quelques-unes venaient se déchirer contre le promontoire du Cervin, qu'elles enveloppaient de leur écume. Sur le revers septentrional, où nous étions arrêtés, l'air était si sec que les lambeaux de ces vagues brisées étaient aussitôt absorbés et s'évanouissaient sans même tracer la moindre strate sur l'azur noir et sinistre du ciel. Les nuées disparues et pour ainsi dire dévorées étaient constamment remplacées par d'autres colonnes qui s'élevaient du val Tournanche, comme une armée de géants poussant à l'assaut des légions sans cesse renaissantes. Je me rappelai en ce moment ce tableau épique de Kaulbach, où les âmes des guerriers huns et romains, couchés sur le champ de bataille, continuent le combat sous forme de nuages, et, fantômes acharnés, se heurtent dans les airs en un choc formidable. Que sont les fureurs de l'Océan soulevant des vagues d'une trentaine de pieds contre des falaises de 200 pieds auprès de ces lames colossales de 4 à 5,000 pieds, venant déferler contre un pic de 14,000 pieds, qu'elles ensevelissent sous leurs vapeurs condensées? Les conflits des nuages et les tempêtes dans les hautes régions peuvent seuls donner une idée des cataclysmes du monde primitif, parce que l'atmosphère est le seul élément qui conserve encore la forme gazeuse qu'avaient autrefois l'eau et tous les corps, vaporisés alors par la chaleur, et liquéfiés ou solidifiés aujourd'hui par le refroidissement universel.

Avant d'aborder le glacier, nous nous attachâmes, mes deux compagnons et moi, ainsi que les deux

guides, à une longue corde, afin de pouvoir retirer des crevasses celui qui viendrait à y choir. Payot s'avancait le premier, sondant le terrain avec son *alpenstock* (bâton des Alpes). Quelques jours auparavant, il était tombé une grande quantité de neige qui cachait les crevasses et rendait cette précaution nécessaire. La marche était fatigante. La surface de la neige, imparfaitement gelée, ne pouvait nous supporter, et nous y enfoncions jusqu'aux genoux à travers cette légère croûte de glace. Parfois on descendait jusqu'à mi-corps et l'on sentait ses pieds passer dans le vide ; mais avec l'aide de la corde on se retrouvait bientôt sorti de la fente, qui sans cela aurait pu nous engloutir. Nous nous élevions lentement sur une immense plaine de neige d'une blancheur éblouissante, très-unie et à peine inclinée. Nous étions encore dans cette partie du glacier qu'éclairait la lumière du soleil sans rayons ; mais, en approchant du col, nous fûmes atteints par les rejaillissements des vagues de vapeur qui s'y brisaient, et bientôt nous y fûmes complètement ensevelis. A l'instant même, nous ne distinguâmes plus rien ; nous étions plongés dans une brume épaisse d'une teinte lactée, et un givre aigu nous fouettait le visage. L'océan de nuages dont nous admirions naguère les mouvements grandioses nous avait engloutis dans les tourbillons de ses flots. On ne voyait plus à deux pas devant soi. Payot nous guidait en suivant quelques traces encore visibles sur la neige. Tout à coup le son de la corne des Alpes retentit à notre droite. Nous nous dirigeâmes de ce côté. Une figure humaine d'abord, puis une hutte de

pierres émergèrent du brouillard ; nous avons atteint le sommet du col. Ce grossier chalet, bâti sur un rocher, au milieu d'une mer de glace, comme sur un écueil de l'océan polaire, est pendant deux mois dégagé de neige ; mais nous l'y trouvâmes complètement enseveli, quoiqu'on ne fût qu'au commencement de septembre. Deux hommes y séjournent depuis juillet jusqu'en octobre, pour vendre quelques rafraîchissements aux voyageurs. Grande fut notre surprise, en nous glissant dans ce sombre réduit, d'y trouver une jeune femme séchant à un feu mal allumé ses vêtements tout percés d'eau ou roidis de verglas. Nous apprîmes par les guides que c'était une demoiselle anglaise qui voyageait seule. Elle venait du sommet du mont Blanc et elle était en route pour la cime du mont Rose, qu'elle escalada en effet quelques jours après. Elle s'appelait miss Walker. Un instant après, nous la vîmes partir. Elle avait deux guides ; l'un marchait devant, l'autre derrière elle, et une grosse corde nouée autour de sa taille élançée l'attachait à ces deux robustes montagnards. Elle marchait d'un pas rapide, quoiqu'elle enfonçât dans la neige, et elle disparut aussitôt, engloutie dans l'épais brouillard et dans les flots de grésil fouettés par la tempête. Il était environ onze heures du matin. Par suite du mauvais état du glacier, nous avons mis sept heures à arriver au col. En moins de trois heures, nous descendîmes au Breuil après avoir passé près du fort que les Piémontais construisirent autrefois sur ces hauteurs pour se défendre des incursions des Valaisans. C'est certainement l'ouvrage

militaire le plus élevé de l'Europe, car il se trouve à l'altitude de 9,790-pieds, c'est-à-dire à 400 pieds plus haut que la cabane des Grands-Mulets, où bivouaquent ceux qui gravissent le mont Blanc.

De pareilles excursions laissent dans l'esprit de profondes impressions, car elles vous mettent en présence des phénomènes les plus gigantesques que la nature présente encore sur notre globe, et elles font surgir mille questions redoutables. A mesure qu'on monte, la vie s'éteint, et l'on arrive enfin dans ces régions glacées où seule la loi de la pesanteur exerce encore son empire, l'universelle loi qui semble constituer l'essence dernière des corps et qui, au plus profond des cieux, enchaîne les unes aux autres les étoiles doubles et relie la poussière cosmique des nébuleuses. Cependant cette loi de la pesanteur entraîne toutes les molécules vers les lieux inférieurs; les débris des montagnes, les rochers, réduits par la trituration en sable fin et en imperceptibles paillettes, vont peu à peu combler les mers. Jadis la force centrale soulevait ces sédiments, tantôt par des poussées séculaires comme maintenant encore, tantôt par les éjaculations violentes et les brusques dislocations des convulsions plutoniennes, mais le feu baisse dans les flancs de la planète vieillie, et, si elle n'a plus l'énergie de redresser les couches qui se forment actuellement, tout sera donc un jour nivelé, tout sera uniforme et plat, suivant la mystérieuse parole de la Bible : *toute montagne sera abaissée, et toute vallée sera comblée*. Et si, comme tout le prouve, la terre se refroidit constamment, ces champs de

glace et de neige qu'on trouve sur les hauteurs nous offrent la morne image de ce que sera un jour la terre entière. Les roches qui constituent les plaines et les montagnes sont ce que la minéralogie appelle des sels. Or, dans ces sels formés d'un oxyde et d'un acide, l'oxygène est un des éléments principaux, et l'on a calculé que ce gaz si léger, ce principe de toute vie, entre pour moitié dans le poids des matériaux dont est faite la croûte terrestre. L'oxygène encore répandu dans l'atmosphère se solidifiera donc aussi à son tour. Les animaux, les plantes empruntent une partie de leur subsistance à l'air, et, en mourant, ajoutent leur dépouille à la croûte terrestre. Sans cesse les couches solides s'accroissent aux dépens des couches gazeuses. Ainsi le froid nous gagne, l'atmosphère se dépose sur le sol en se pétrifiant, et le temps viendra où la terre, semblable à son froid satellite, roulera dans les cieux, planète morte et privée à jamais de cette faune variée, de cette flore épanouie qui l'embellissent aujourd'hui. Avant que soient accomplis l'aplatissement général et l'universelle congélation, l'humanité aura depuis longtemps disparu; mais si c'est d'une telle mort que finissent les planètes, ainsi devront mourir aussi les soleils et une à une s'éteindront les étoiles, comme les flambeaux qu'on souffle quand la fête est terminée. Tout a commencé par le feu, par l'expansion, par le rayonnement, par la lumière; tout doit aboutir au froid, à l'inertie, à la glace, aux ténèbres éternelles. Drame étrange et lugubre s'il n'y avait rien au-dessus de la matière qui se transforme et *devient!*

L'infinité des mondes et l'éternité des siècles n'y changent rien, car par la pensée nous pouvons saisir la marche de la pièce, et, le rideau tombé, les corps célestes peuvent durer toujours, dans l'absence de toute vie et de toute lumière. Au lieu du progrès indéfini, c'est la réalisation du cauchemar de Byron intitulé *Darkness* : — *It was a dream, but it was not all a dream*; « c'était un rêve, mais ce n'était pas tout à fait un rêve. » Telles sont les insondables perspectives qui, d'interrogation en interrogation, s'ouvrent devant l'esprit épouvanté, tant la vue des hautes montagnes l'entraîne invinciblement à rechercher l'origine et la fin des choses et à remonter le cours des âges. Les ruines des monuments de l'homme vous transportent à quelques milliers d'années en arrière, mais les ruines des monuments de la nature parlent de millions de siècles.

V

Le principal intérêt que présente le versant septentrional des Alpes Pennines, c'est la majesté et la variété de ses aspects, car la plupart de ses vallées sont très-peu habitées. Quelques-unes d'entre elles, comme la plus grande partie du Turtmann-Thal, ne sont visitées que pendant l'été par les pâtres qui y conduisent leurs troupeaux. La vallée voisine, celle d'Anniviers, où l'on admire le magnifique glacier de Zinal, qui descend du Weisshorn, et le pic à cimes jumelles, le Besso, est occupée par une population primitive qui a conservé les habitudes nomades des

racés antiques. Les quelques voyageurs qui parcourent cette région encore peu visitée s'étonnent de rencontrer tant de demeures abandonnées. C'est que les rares familles qui vivent dans ces montagnes ont plusieurs habitations à différentes altitudes, où elles résident tour à tour suivant la saison, depuis les marges des glaciers où elles mènent leurs moutons, jusqu'à l'entrée de la vallée, au delà de la sombre gorge de Pontis, où elles vont exploiter les petits vignobles qu'elles possèdent dans la région chaude. Le val d'Herens et son hameau principal, Evolena, offrent les mêmes mœurs patriarcales; on y parle un patois français très-étrange, qui, avec ses locutions anciennes, pourrait donner lieu à une intéressante étude philologique.

Sur le revers méridional, la population est plus nombreuse et plus aisée, parce que le fond des vallées, qui descend plus bas, est réchauffé par le soleil du midi. Chose remarquable, les populations qui occupent tout le versant italien du mont Rose sont de race germanique : on dirait que le flot humain, pressé au nord, a débordé au-dessus de l'arête de partage. C'est sans doute pour s'opposer à ces envahissements des tribus allemandes qu'a été bâti le fort Saint-Théodule au passage du Cervin, et, s'il en est ainsi, ce n'a pas été une précaution inutile, car le val Tournanche appartient exclusivement à la race latine. Les habitants d'origine germanique qui occupent les quatre vallées aboutissant au massif du mont Rose sont très-actifs et très-intelligents. Ils ne se contentent pas des produits de l'économie pasto-

rale et du revenu de leurs alpes ; tous les hommes ont un métier qu'ils vont exercer loin de leurs hameaux, où ils ne reviennent que l'hiver, et chaque vallée a son métier spécial. Dans le val Chaland, tous sont scieurs de long, et ils descendent en Lombardie, où ils gagnent de bonnes journées. Dans le val de Lys, les jeunes gens s'adonnent au commerce, et partent pour l'Allemagne, où ils font, semble-t-il, de très-bonnes affaires, car à chaque instant on rencontre dans cette vallée de vastes et somptueux chalets qui annoncent une grande aisance et beaucoup de goût. Dans le val Sesia, on travaille le plâtre et le stuc, et on les revêt de ces fresques à couleurs éclatantes qui charment l'œil des Italiens. Le métier va parfois jusqu'à l'art, et cela date de loin, car sur le mur extérieur de l'église de Riva, sous le portique, se trouve une fresque d'un peintre du xvi^e siècle, Melchior de Enricis, qu'on attribuerait volontiers au pinceau d'un bon maître de l'école milanaise. Enfin, dans le val Anzasca, on s'occupe de mines, et l'on fouille le quartz de la montagne pour en tirer de l'or. Plusieurs des mines d'or du mont Rose sont abandonnées ou ne sont exploitées qu'à perte. Dans une seule, celle de Pestarena, les travaux se font sur une grande échelle et donnent, paraît-il, de bons résultats. Du temps de Saussure, les produits étaient plus abondants et répandaient une remarquable aisance dans ces hautes régions. Les frères Vincent, les premiers qui ont escaladé la cime la plus méridionale du mont Rose, la *Vincent-Pyramide* (1), ont exploité

(1) Les neuf cimes du mont Rose sont, en allant du nord au

une veine aurifère aux bords du glacier de Garstelet, à l'énorme hauteur de 9,734 pieds, et c'est en résidant dans la hutte de pierres élevée en cet endroit que les frères Schlagintweit ont pu faire leurs belles observations météorologiques. Malgré tant de mécomptes, la race des chercheurs d'or n'est pas éteinte; seulement ils ont le bon esprit de mettre leurs mines en actions. La seule difficulté est de trouver, non le précieux minerai, mais l'Anglais (*il signor Inglese*) qui doit fournir le capital indispensable à l'exploitation. Quand nous passâmes à Alagna, on nous offrit une mine d'or pour un prix fort minime; mais tout autour les bâtiments en ruine et les galeries abandonnées indiquaient assez le sort qui attend ceux qui seraient tentés de se lancer en pareille aventure. C'eût été le cas de citer la fable du *Lion malade et du Renard*.

Les vallées du versant italien ne présentent pas de contre-forts aussi majestueux que le Saasgrath ou l'éperon du Weisshorn du côté nord, mais elles ont un

sud : la Nord-Ende (14,153 pieds), la Hchste-Spitze (14,284 pieds), la Zumstein-Spitze (14,064 pieds), la Signal-Kuppe (14,044 pieds), la Parrot-Spitze (13,668 pieds), la Ludwigshhe (13,550 pieds), le Schwarzhorn (13,222 pieds), le Balmenhorn (13,068 pieds), et la Vincent-Pyramide (13,003 pieds). — La Zumstein-Spitze a été gravie pour la première fois par M. Zumstein, de Gressoney; le Parrot-Spitze par le docteur Parrot, savant allemand connu par ses travaux géodésiques dans le Caucase; le Signal-Kuppe par M. Gnifetti, curé d'Alagna; la Ludwigshhe par M. Ludwig von Welden, auteur de l'excellent travail intitulé: *Der Monte Rosa eine topographische und natur-historische Skizze*. M. Briquet a publié dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (1861) un résumé très-complet des ascensions aux pics du mont Rose entreprises par le revers méridional. Voyez aussi *Nozioni topografiche del monte Rosa*, per Giovanni Gnifetti, paroco d'Alagna.

caractère qui frappe vivement l'imagination. Elles débouchent dans la chaude et humide vallée de la Doire, toute parée de la luxuriante végétation du Midi, de vignes suspendues en guirlandes à des colonnes de serpentine, de maïs arrosés élevant à douze pieds de hauteur leurs feuilles des tropiques et leurs épis énormes. On passe ainsi en un seul jour des régions glacées, où toute vie a cessé, dans une terre si pleine de force végétative et si chargée de gaz épais qu'elle donne à la plante une croissance extraordinaire. Qu'on descende du Théodule vers la ville si pittoresque de Châtillon, ou qu'on remonte du fort de Bard dans le val de Lys, jamais on ne se lasse de ce contraste. Là-haut nul être vivant, l'inertie et le froid éternels ; ici les noyers et les immenses châtaigniers couvrant les collines de leur ombrage épais, mille fleurs aux couleurs éclatantes, des oiseaux dans les arbres, des papillons dans les prairies, de charmants lézards verts sur tous les murs et de grandes vipères traversant parfois les sentiers, en un mot toutes les manifestations d'une vie intense. L'homme seul ne prospère pas dans cet air trop lourd ; il se déforme et s'animalise jusqu'à devenir cet être hideux qu'on rencontre avec dégoût dans toute la vallée d'Aost.

Autant la population est laide et dégradée dans cette atmosphère affadissante qui ne convient qu'aux végétaux, autant elle est énergique et belle dans les vallées supérieures qui aboutissent au massif central. Dans le val de Lys, à Gressoney-Saint-Jean (1), les

(1) Il est un bien petit détail, mais dont l'intérêt n'échappera pas au voyageur : c'est que dans la plupart de ces hameaux on

femmes sont superbes d'allure; presque toutes portent un jupon de laine rouge qui retombe à gros plis et une veste bleue qui dessine leur taille élancée et souple. Leur démarche a cette fierté que la statuaire prête aux déesses antiques. Le rude travail qu'elles font, en l'absence des hommes, n'a ni alourdi leurs traits d'une exquise finesse, ni courbé leur imposante stature. Saussure fut très-frappé de la vigueur extraordinaire de ces amazones du mont Rose; elles portaient ses lourdes caisses d'échantillons minéralogiques là où ne pouvaient arriver les mulets. Elles réunissent parfois la force d'un portefaix à la grâce d'une princesse d'Homère.

Pour bien se rendre compte du relief du massif, il faut faire ce que l'on appelle le tour du mont Rose. On franchit alors successivement par une série de cols tous les contre-forts qui arc-boutent le nœud central de soulèvement. En descendant du Théodule, on arrive par le passage des Cimes-Blanches (9,300 pieds) à Saint-Jacques d'Ayas dans le val Chaland. Le col de Betta-Furka (8,406 pieds) mène ensuite dans le val de Lys, à Gressoney, d'où l'on passe par le col d'Ollen (8,936 pieds) dans le val Sesia. D'Alagna, neuf heures de marche vous conduisent par le col du Turlo (8,526 pieds) dans le val Quarazza d'abord, puis dans le val Anzasca, à Macugnaga; de là on revient à Zer-

rencontre de très-bonnes auberges, surtout à Gressoney, chez le syndic Lentz, en vue de la belle montagne du Lyskam. On est étonné de retrouver au fond de ces vallées perdues, où tout arrive à dos de mulet, le *comfort* des grandes villes. Les familles italiennes commencent à y faire la *villeggiatura*.

matt par le Weisssthor, en profitant d'une dépression de la ligne de faite du mont Rose lui-même, mais non sans quelques difficultés, car du côté italien il faut escalader un précipice couvert de glace et de neige, plus roide que le toit d'une cathédrale et d'une hauteur vertigineuse. Les Anglaises y passent néanmoins. Le soir, en arrivant chez Lochmatter, le fameux guide qui tient l'auberge du *Monte-Rosa* à Macugnaga, nous trouvâmes au souper un jeune couple en voyage de noces qui avait choisi ce chemin pour entrer en Italie.

C'est à Macugnaga seulement qu'on peut se faire une idée des vraies proportions du géant des Alpes Pennines. Tandis que du côté de Zermatt il descend par étages successifs jusqu'au niveau du Gorner-Gletscher, ici ses parois verticales se précipitent à pic, d'une hauteur de 9,000 pieds, depuis ses quatre cimes visibles de ce point jusqu'au glacier qui s'étale à sa base. Nulle part, pas même dit-on, dans les Cordillères, on ne rencontre d'aussi formidables escarpements. Ce coin des Alpes est d'un aspect prodigieux. Le Rothhorn, la Cima-di-Jazzi, la Nord-Ende, la Höchste-Spitze, la Zumstein-Spitze, le Signal-Kuppe, la Cima-delle-Loccie et le Pizzo-Bianco, rangés en cercle, forment un cirque ou plutôt un entonnoir de rocs presque perpendiculaires dont le fond est occupé par un glacier aussi plan que la surface d'une baie congelée. Ce glacier, alimenté par les névés des cimes environnantes, pousse dans la vallée deux bras que sépare une ancienne moraine, composée de blocs immenses et ombragée de beaux mélèzes. Du

haut de ce promontoire, justement appelé *Belvedere*, on embrasse dans son ensemble ce sublime tableau, dont aucune parole ne peut rendre la sauvage majesté.

Mais si l'on veut contempler et étudier de près ce monde merveilleux des neiges éternelles et des glaciers en mouvement, il faut passer le col du Monte-Moro et pénétrer dans la vallée de Saas. La gorge qui s'ouvre au revers oriental du mont Blanc a reçu le nom de *l'Allée blanche* à cause du grand nombre de glaciers qui y descendent. La partie supérieure de la vallée de Saas mérite bien mieux ce nom, parce qu'ici les fleuves glacés qui s'y déversent ne sont point cachés, comme près du lac de Combal, par leurs moraines latérales ; ils roulent, jusqu'au bord du sentier que suit le voyageur, leurs blanches pyramides. Il y a plus : l'un de ces glaciers, celui d'Allelin, a poussé ses masses jusqu'à l'autre côté de la vallée, arrêtant ainsi l'écoulement des eaux par une digue de glace et donnant naissance à un lac, le Mattmark-See. Un émissaire ouvert sous cette barricade laisse passer une partie de l'eau provenant de la fonte des neiges ; mais ce dangereux passage menace sans cesse les régions inférieures d'un désastre semblable à celui que le glacier de Getroz infligea en 1818 à la vallée de Bagné, quand un lac ainsi formé dégorgea en une demi-heure ses 500 millions de mètres cubes d'eau accumulée, emportant tout, maisons, bétail, hameaux, forêts, terre végétale, avec la rapidité de la foudre. Il y a un demi-siècle, le glacier de Schwarzberg barraît aussi la vallée, comme le prouvent les deux gigan-

tesques blocs erratiques de gabbro vert qu'il a déposés en se retirant, vers 1828, non loin de l'endroit où s'élève maintenant une auberge, près du lac de Mattmark. A quatre lieues plus bas, un autre glacier présente encore une particularité très-curieuse. Le glacier de Fee, qui descend des pics de l'Alphubel et du Mischabel, entoure complètement de ses flots pétrifiés une alpe revêtue des plus beaux pâturages, où les troupeaux vont paître pendant les chaleurs de l'été. Le col même du Monte-Moro est recouvert au nord et au sud par un petit glacier naissant. C'était autrefois un passage très-fréquenté que prit, dit-on, Ludovic le More en fuyant Milan et auquel il a laissé son nom. Par endroits, on voit encore de larges dalles disposées en gradins pour permettre, semble-t-il, aux bêtes de somme de gravir la pente. C'était la voie la plus courte pour aller du Valais à Milan, et les courriers la suivaient. Les neiges et les glaces ont maintenant coupé et détruit le sentier. Quand nous y passâmes, mes compagnons, dont les souliers n'étaient pas armés de clous assez saillants, firent l'expérience des difficultés que présente la marche sur un glacier même peu incliné. Il avait plu la veille et fortement gelé la nuit, de sorte que la glace du col était revêtue d'une couche de verglas très-dure et très-glissante. L'un d'entre nous perdit pied, tomba et descendit comme sur une montagne russe, jusqu'à ce que son guide l'arrêtât dans sa glissade. Il fallut faire des entailles avec la hache pour faciliter la descente. Il n'y a point de danger sérieux pourtant, parce qu'il n'y a pas de crevasses. C'est donc dans la vallée de

Saas mieux que partout ailleurs qu'on peut voir s'accomplir les intéressants phénomènes qu'offrent les glaciers, leur mouvement continu de descente d'abord, et ensuite leur mouvement alternatif d'avancement et de recul pendant certaines périodes, — la façon dont ils polissent la roche et y gravent ces stries qui, reconnues en tant d'endroits, ont conduit les géologues à admettre pour toute l'Europe une époque glaciaire, — la manière dont ils transportent les blocs erratiques, etc. A Saas, on loge dans le chalet du curé Imseng, connu dans toute la contrée par ses ascensions périlleuses et ses chasses au chamois. Quoiqu'il vieillisse, il a encore le jarret vigoureux, et sa vieille expérience est utile à consulter. De Saas, cinq heures de marche vous ramènent à Visp, c'est-à-dire au point de départ.

Le poète américain Longfellow a écrit un chant sublime, intitulé *Excelsior*, mot d'ordre héroïque qu'avait adopté un régiment de New-York dans la guerre qui vient d'affliger l'Amérique. Un jeune homme s'avance dans une haute vallée des Alpes : « Où vas-tu ? » lui dit-on. Il répond : *Excelsior*. Une jeune fille, un vieillard, lui représentent les mille dangers qui l'attendent, toujours il répète : *Excelsior*. C'est bien là le sentiment qu'on éprouve en visitant ces régions : on voudrait monter partout, monter toujours, jusqu'aux dernières cimes. Des esprits chagrins se sont demandé à quoi pouvaient servir ces aventureuses expéditions où l'on risque sa vie et celles des guides qui vous accompagnent. — C'est, disent-ils, un sentiment blâmable que cette vanité puérile d'inscrire

son nom sur la liste de ceux qui ont gravi quelque pic jusque-là inaccessible. — Ils se trompent en parlant ainsi. Tous ceux qui ont éprouvé ces sensations de vie pleine et de sereine satisfaction que donne le spectacle des hautes montagnes peuvent affirmer que ce sont de plus nobles tendances qui attirent chaque année un si grand nombre de voyageurs dans la région supérieure des Alpes. C'est tantôt le mâle plaisir de surmonter les difficultés des ascensions et de braver les terreurs des abîmes grâce aux forces d'une volonté ferme, d'une tête aguerrie et d'un corps endurci à la fatigue; tantôt le besoin de se retremper dans l'air vivifiant des glaciers et dans les impressions simples de l'existence primitive où la nature seule, et non la société, vous résiste, vous charme et vous absorbe tour à tour; tantôt le désir d'étudier l'histoire de la formation de notre terre dans les colossales ruines où l'on peut deviner la marche de ses évolutions successives. Nous l'avons dit, l'infini attire l'homme moderne; mais il ne se contente plus de l'entrevoir dans l'abstraction des idées métaphysiques: il veut le saisir, le palper pour ainsi dire dans les débris qui lui rappellent l'infinité des siècles écoulés et l'innombrable variété des êtres disparus et des races éteintes. Or tout ce qui nous arrache à nous-mêmes, tout ce qui nous met en face des lois de l'ordre universel et nous les fait comprendre est vraiment salutaire. De telles contemplations agrandissent l'horizon intellectuel et nous rendent meilleurs. Ce n'est pas sans raison que les religions de l'Orient plaçaient leurs lieux de culte sur les hauteurs. On s'y élève

comme de soi-même dans la région de l'absolu. Les images incarnées dans le vocabulaire de toutes les langues révèlent cette croyance instinctive de l'humanité qu'il y a une relation profonde entre les idées d'élévation et celles de pureté, de noblesse, de sainteté, d'éminence en tout genre. L'expérience vérifie l'exactitude de cette synonymie, car nul ne revient d'une excursion dans les montagnes sans se sentir l'âme plus dégagée des préoccupations étroites et l'esprit plus ouvert aux vues générales.

ANTOINE WIERTZ

UN PEINTRE BELGE CONTEMPORAIN

Aujourd'hui ceux qui s'intéressent aux destinées de ce que l'on appelle la grande peinture n'ont pas lieu d'être très-satisfaits. De l'avis général, les tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire, à la religion, à la poésie, c'est-à-dire aux sphères supérieures de l'esprit humain, sont, à quelques rares exceptions près, ou médiocres ou mauvais. Écoutez ce que disent les critiques les plus compétents après avoir visité le salon des expositions annuelles : chaque année, leurs impressions sont plus tristes, plus découragées ; elles le sont à tel point que c'est avec effort et comme pour remplir un devoir ingrat qu'ils prennent la plume et qu'ils parlent de quelques toiles choisies parmi ces milliers d'œuvres improvisées qui se disputent l'attention du public. — Ce n'est point, disent-ils, que l'on ne rencontre fréquemment quelques-unes des qualités qui font un bon peintre ; fréquemment la brosse est maniée d'une main habile, le coloris est vigoureux, harmonieux, et la nature est bien rendue. Partout où il

ne faut point représenter l'homme avec ses idées, ses sentiments, ses passions, l'artiste réussit. Le paysage, les animaux, sont traités avec un succès incontestable, et si l'histoire est abordée, tout ce qui concerne la mise en scène, le costume, les armes, l'ameublement, les détails d'architecture sont reproduits avec une exactitude si scrupuleuse que l'archéologie la plus exigeante ne trouve rien à y reprendre ; mais trop souvent l'on cherche en vain l'idée, l'inspiration, ces hautes qualités qui commandent l'admiration des contemporains et qui font passer les œuvres d'art à la postérité. Elles deviennent rares, les toiles dignes de porter aux temps à venir la preuve de la fécondité du XIX^e siècle. Delaroche, Scheffer, Delacroix, Decamps, ne sont plus, et peut-on dire qu'ils soient remplacés ? D'où provient cette sorte de défaillance ? Il serait bien à désirer qu'on pût le dire, car on pourrait espérer en ce cas d'en trouver le remède ; mais la question est très-complexe, très-obscur.

L'indication des causes qui amènent le progrès et la décadence des lettres ou des arts est un problème qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante. On dit souvent que l'industrie, qui a pris de nos jours un si grand développement, exerce une influence mortelle sur la poésie et l'art. Cependant on ne voit pas pourquoi ni comment elle devrait produire cet effet funeste. L'industrie, n'est-ce pas la science mettant les forces de la nature au service de l'homme et l'affranchissant peu à peu des travaux les plus rudes, de manière à lui donner ainsi plus de

loisir pour cultiver son esprit et jouir des œuvres d'art? Il serait singulier que la décadence de l'art fût amenée par un progrès qui a pour résultat d'augmenter le nombre de ceux qui peuvent s'y adonner ou le goûter. Dans le passé, c'est toujours le contraire qui a eu lieu. En Flandre, en Hollande, à Venise, à Florence, les époques où fleurirent les arts furent aussi celles où l'industrie et le commerce avaient pris un grand essor. Ce ne sont pas des pays pauvres qui ont donné naissance aux peintres illustres et aux grands sculpteurs. Ainsi on ne peut pas dire que l'industrie ait jamais exercé une action fatale sur la poésie et la peinture.

Quand on étudie l'histoire, on reconnaît que l'art dans sa marche obéit à une loi qui lui est propre, loi qui, sans échapper complètement au contre-coup des circonstances politiques et économiques, n'est pas cependant déterminée par celles-ci. Que l'on considère, par exemple, la peinture italienne à partir de Nicolas de Pise. Par Cimabué, Giotto, Masaccio, le Pérugin, nous la voyons s'avancer, de progrès en progrès, vers un point de perfection où l'inspiration moderne s'unit aux formes antiques; ayant atteint ce point dans les œuvres inimitables de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, elle descend de cet apogée par une chute lente, mais ininterrompue. C'est bien là une évolution propre qui se poursuit à travers toutes les vicissitudes politiques de l'Italie, et dont celles-ci ne donnent aucunement la raison. Les encouragements accordés aux arts par les Médicis ont pu favoriser la production de quelques chefs-d'œuvre, ils n'ont pas fait

naitre les immortels artistes qui les ont créés. Ceux-ci sont venus en leur temps, comme le suprême et naturel épanouissement d'un progrès continu dans l'art du dessin et de la couleur. Le déclin commence ensuite et va s'accéléralant, sans qu'on puisse en trouver le motif, en dehors de l'histoire même de la peinture.

Ramenés ainsi à chercher les causes de l'affaïssement que nous signalions en commençant dans les tendances mêmes de l'art et des artistes, nous n'espérons pas les démêler toutes ; nous pouvons du moins en signaler une qui a fait plus de mal qu'on ne le croit, je veux parler de cette hâte d'arriver tout d'abord au succès et à la fortune, qui est devenue si générale. C'est cette impatience qui rend les bons tableaux si rares et les médiocres si nombreux. En tout genre, pour atteindre la perfection, il faut un long travail. Presque toujours les œuvres qui passent à la postérité sont le fruit d'efforts persévérants appliqués à féconder les dons de la nature. C'est une ancienne maxime qu'en fait d'art le temps respecte seulement ce qu'on a mis du temps à produire. Même en peinture, où les facultés naturelles semblent suffire seules à faire un grand artiste, à quel long travail préparatoire ne se sont pas soumis les mieux doués, Michel-Ange ou Raphaël par exemple ! Quel étude assidue du dessin, que de croquis, que d'ébauches, que d'essais successifs pour arriver au contour le plus correct, le plus élégant, fût-ce même d'une figure accessoire ! On ne peut se faire une idée de cet immense travail préliminaire qu'en feuilletant les cartons des grands musées publics de

Paris ou de Dresde. C'est cet obscur, ingrat et pourtant indispensable travail de préparation qui est trop souvent négligé par les jeunes artistes contemporains. Ce qui est surtout regrettable, c'est que ce sont ceux précisément dont les dons naturels sont le plus remarquables qui négligent ordinairement de s'imposer les études nécessaires pour en tirer parti. Pressés de jouir de la vogue du moment, ils s'enrôlent sous la bannière d'écoles exclusives, qui, préconisant tantôt la fantaisie, tantôt l'imitation exacte de la réalité, font à leurs sectateurs un succès retentissant dont il ne reste rien quand la mode vient à changer. Leurs tableaux se vendent, et l'on parle beaucoup d'eux; que peuvent-ils désirer de plus? La faveur momentanée de la foule leur donnant à la fois de l'or et un nom, pourquoi se voueraient-ils à un labeur austère et improductif? Pour s'y condamner, il faut être poussé par ce culte désintéressé de l'art, par ce fier respect de son propre génie qui déterminait Virgile à sacrifier, comme trop imparfait, son immortel poëme, et qui désespérait Raphaël quand, malgré ses persévérants efforts, il ne parvenait pas à reproduire l'idéal qu'il avait conçu, ou bien il faut être animé de la noble ambition de conquérir une gloire durable, aux dépens des succès immédiats et au mépris des bénéfices qu'ils rapportent. Malheureusement ce sont là des sentiments qui n'ont plus guère d'empire aujourd'hui. Le culte de l'art semble être devenu un mot sonore et creux qui a singulièrement vieilli, et, quant à la gloire, on la considère volontiers comme un leurre bon à piper les simples, mais

auquel ne se laissent plus prendre les gens sensés, qui, tenant en grande estime le bien-être actuel, se soucient médiocrement de ce que l'on pensera d'eux après leur mort. Il est néanmoins encore des artistes assez naïfs pour vouer leur existence entière à la production d'une œuvre durable et pour sacrifier la fortune à la noble ambition de laisser après eux un nom qui leur survive. Parmi ces hommes d'un autre temps, on pourrait citer, sans être trop téméraire, un peintre belge, mort récemment à Bruxelles, pauvre, mais léguant à son pays tout un musée.

Il était assez peu connu à l'étranger, parce qu'il n'avait jamais voulu se séparer d'aucun de ses tableaux; mais la vigueur de son talent, l'audace de ses visées, la variété de ses compositions parfois inégales, incomplètes, bizarres même, d'autres fois vraiment belles, et toujours consacrées à exprimer une idée noble, juste, philosophique, la nouveauté de ses théories et de ses procédés d'exécution, la haute et sévère moralité d'une vie d'efforts incessants, de privations, de luttes, et dévouée exclusivement au progrès de son art, cette réunion de qualités peu ordinaires constitue une figure qui commande la sympathie, le respect même, et qui mérite, croyons-nous, d'être mieux appréciée qu'elle n'a pu l'être jusqu'à présent hors des limites de sa patrie (1).

(1) Pour qu'on puisse juger, même à l'étranger, les œuvres si diversement appréciées de l'artiste que la Belgique vient de perdre, un habile photographe de Bruxelles, M. Fierlandts, a entrepris de reproduire tout le musée Wiertz en magnifiques planches du plus grand format. Les différents écrits du peintre seront aussi publiés de façon à permettre aux jeunes artistes de

Antoine Wiertz était né à Dinant, aux bords de la Meuse, le 22 février 1806. Son nom de famille semble indiquer une origine allemande, quoique son père, Louis-François Wiertz, fût de Rocroy. Celui-ci, après quatre ans de service dans les armées de la république, de 1799 à 1803, avait été reçu dans les invalides à Louvain. Rentré dans la vie civile, il se fit tailleur, puis s'engagea dans la gendarmerie hollandaise, après la chute de l'empire. Cet homme simple, qui ne dépassa point le grade de brigadier, exerça sur son fils une influence remarquable. Il lui inspira cette vigoureuse ambition de bien faire, cette indomptable soif de renommée qui furent l'unique mobile de l'éminent artiste, et qui le maintinrent toujours au-dessus de tous les intérêts ordinaires de la vie. Pour tout dire en un mot, il lui communiqua, sans s'en douter et avec une rustique naïveté, le souffle héroïque de 1789. C'est le propre des grandes révolutions d'élever les âmes de tous les contemporains, de leur donner je ne sais quelle trempe inconnue auparavant, et qui ne tarde pas à se perdre. Les plus humbles, les plus obscurs, ceux même qui n'ont pris aucune part aux événements et qui les ont à peine suivis expriment, encore longtemps après, des sentiments bien supérieurs à ceux que comporte d'ordinaire leur condition. Il suffit d'avoir vécu en certaines années ardentes pour sortir de cette flamme meilleur, plus pur, plus fort. Les idées nouvelles, les généreux

se procurer un ouvrage où les secrets du procédé et les règles de la composition sont exposés avec une grande clarté et une profonde connaissance du sujet.

élans qui emportent alors les nations pénètrent dans toutes les classes et ennoblissent toute une génération. Par l'intermédiaire de son père, Wiertz hérita de cet esprit de la révolution qui visait à tout renouveler et qui, pour récompense, ne demandait que la gloire, cet applaudissement des siècles, comme dit Bossuet. Trois mobiles principaux poussent les hommes à agir. Le premier est le sentiment du devoir ou l'idée de se conformer à la volonté divine. C'est le plus élevé de tous; il anime les philosophes, les martyrs, tous les grands hommes de bien. Le second est l'amour de la gloire; c'est lui qui entraîne les héros et les grands artistes. Le troisième est le désir du bien-être; c'est celui qui détermine la plupart des hommes, ceux que l'on nomme le vulgaire.

C'est le second de ces mobiles, l'amour de la gloire, qui soutint Wiertz pendant toute sa vie. Il en fut possédé et pour ainsi dire enflammé à un âge où les autres enfants ne songent qu'à leurs jeux. De bonne heure il montra un goût très-prononcé pour le dessin et la sculpture. A l'école, il avait toujours un crayon à la main et il cherchait à colorier ses esquisses. Sans autre outil que son couteau, il sculptait divers objets avec une étonnante adresse. Il parvint à imiter ainsi une grenouille si parfaitement qu'on l'eût crue vivante. Le succès de ce trompe-l'œil décida de son sort. Le capitaine de gendarmerie, chef de corps de son père, entrant un jour chez celui-ci, y fut pris; il crut voir une vraie grenouille, et il en parla partout. Un membre des états généraux qui habitait Dinant et qui aimait les arts, M. Paul Maibe, conçut un vif

intérêt pour l'enfant qui montrait des dispositions si précoces ; il le prit chez lui, l'envoya à l'école et lui fit donner des leçons de dessin et de musique. Quand son protégé eut atteint l'âge de quatorze ans et fut arrivé à sculpter, dessiner, graver et jouer de divers instruments, il le conduisit lui-même à Anvers. Là, sous la direction de deux excellents maîtres, Herreyns et van Brée, le jeune Wiertz fit des progrès rapides. Dès l'année 1821, il avait obtenu du roi Guillaume, grâce à l'intervention de M. Maibe, une petite pension de 140 florins, élevée successivement jusqu'à 300. C'était bien peu pour vivre. Ces 200 écus semblent pourtant lui avoir suffi. Il mettait en pratique les austères conseils de son père. Travaillant sans relâche, il ne s'accordait aucun délassement et s'imposait la plus stricte économie. « En dehors du prix de ma nourriture, écrit-il à sa mère, il est rare que je dépense deux liards. » Toutes les forces de son intelligence, de sa volonté, sont tendues vers un but unique : faire de la grande peinture et illustrer ainsi son nom et son pays. La gloire : telle est l'image radieuse qu'évoqua son père devant son imagination d'enfant, et que Wiertz, devenu homme, poursuit avec une fougue égale seulement par sa persévérance. A peine âgé de vingt ans, il traçait aux jeunes peintres ce fier programme : « Dans un temps où le mécanisme est préféré à l'expression, il faut avoir le courage d'imiter le grand Poussin, de peindre pour la postérité, et, luttant toujours contre le mauvais goût, savoir rester pauvre afin de devenir un grand artiste. » Quelques années après, adoptant ce stoïque

idéal pour lui-même, il écrit à un de ses amis : « Peindre des tableaux pour la gloire et des portraits pour le pot-au-feu : telle sera l'occupation invariable de ma vie. » La révolution de 1830 vint donner une force nouvelle aux sentiments enthousiastes qui bouillonnaient au cœur du jeune artiste. Dans un mémoire sur l'école flamande couronné en 1862 par l'académie de Belgique, il rappelle en termes éloquents ce temps de généreuses aspirations, d'où date en effet la renaissance de la peinture flamande. « La révolution politique amena la révolution artistique. L'amour de la patrie éveilla l'amour de l'art. On avait combattu pour le bon droit, on voulut combattre pour la bonne peinture. Ce fut un élan superbe. Le fusil donnait du cœur au pinceau. Toutes les têtes s'enflammaient au mot de patrie. La patrie ! chacun voulait sacrifier sur son autel. Les uns offraient leurs bras, les autres leurs capacités ou leur fortune. Le peintre sentit que lui aussi devait faire quelque chose pour son pays. Tous les hommes de l'art n'eurent plus qu'une seule pensée, ressusciter l'école flamande, relever ce glorieux fleuron national en criant à la fois : Vive la Belgique ! et vive Rubens ! »

En 1828, Wiertz concourut pour le prix de Rome, et en 1832 il fut couronné. Ce succès vint combler tous ses vœux. Il obtenait ainsi la première consécration de son talent et les moyens de visiter l'Italie, d'étudier les grands maîtres, et de se vouer tout entier à la production d'une œuvre capitale. Tandis qu'il traversait les Alpes, il roulait déjà dans sa tête le sujet de ce tableau. Il voulait l'emprunter à l'*Iliade* et faire saisir,

en une toile héroïque, la poésie grandiose de l'épopée grecque. Il vivait en compagnie du vieil Homère; il le lisait et le relisait sans cesse. « Comme le vainqueur de Darius, je le tiens sous mon chevet, » écrivait-il. « C'est singulier, disait-il ailleurs, comme la lecture d'Homère me donne de la fureur. Je pense souvent à la lutte d'Ajax et d'Hector. Ce sont eux qui m'échauffent quand je veux faire quelque chose. Ils m'inspirent une sorte d'héroïsme et l'envie de combattre les plus grands maîtres. » — « Pour me donner de l'émulation, ajoutait-il, j'ose porter un défi aux plus grands coloristes. Je veux me mesurer avec Rubens et Michel-Ange. » A ces juvéniles audaces, à ces grandes visées, on reconnaît un véritable enfant de la révolution française. Il commença son tableau en mai 1835. C'était une toile énorme, de trente pieds de longueur sur vingt de hauteur, où il avait représenté les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle. En moins de six mois, l'œuvre était achevée. Exposée d'abord à Rome, elle frappa d'étonnement tous ceux qui la virent. Le vieux Thorwaldsen alla jusqu'à dire : « Ce jeune homme est un géant. » Les farouches héros de l'*Iliade* avaient rappelé sans doute au sculpteur danois les souvenirs épiques de la patrie scandinave.

Les années que Wiertz passa à Rome furent les plus belles de sa vie. Il travaillait avec ardeur. Outre son grand tableau, il peignit à cette époque différents sujets empruntés aux mœurs du pays et un portrait de madame Lætitia Bonaparte, exécuté après sa mort, et qui, exposé publiquement, eut un grand succès. En

même temps il jouissait pleinement des splendeurs de la nature et de l'art dont il était entouré. Après de longues heures de contemplation passées à la chapelle Sixtine, en face des fresques écrasantes de Michel-Ange, il allait demander aussi des inspirations aux grands aspects de la campagne romaine. Ces horizons solennels, ce paysage tragique, étaient en rapport intime avec son esprit et avec le sujet qu'il traitait. Monté ainsi au ton du sublime, il se mettait à peindre comme on combat. « Une toile, disait-il, est mon champ de bataille. » La brosse à la main, il s'y élançait en vainqueur, avec une fougue dévorante. L'avenir, il y comptait ; il espérait emporter la renommée de vive force, par un coup d'éclat. Et en effet son premier grand tableau est peut-être le plus parfait qu'il ait exécuté. Les Troyens, Hector et Énée à leur tête, s'efforcent d'arracher aux Grecs le cadavre de Patrocle. Depuis Rubens, on n'a pas mieux représenté le choc des corps humains et la fureur des combats. Partout des muscles tendus ; des bras qui frappent, des bouches qui crient, des armes qui s'entre-choquent, des yeux qui lancent des éclairs, des guerriers qui succombent, des blessures qui saignent, enfin une effroyable mêlée au milieu de la poussière soulevée et sous un ciel assombri par l'orage. Le beau corps blanc de Patrocle se détache avec une grâce charmante sur ces groupes féroces, bronzés, rutilants ; sa chair décolorée donne bien le sentiment de la mort, et fait surgir à la pensée l'image virgilienne de la fleur que le soc a coupée. L'artiste s'est souvenu de l'effet merveilleux produit par le corps inanimé du

Christ et par le linceul qui le soutient, dans la *Descente de Croix* de la cathédrale d'Anvers. Wiertz avait déjà trouvé un coloris excellent qui tient à la fois de celui de son modèle révérend, Rubens, et des Vénitiens, qu'il avait étudiés en Italie. Aucun des peintres flamands qui a passé les Alpes n'a échappé à cette influence de l'école de Venise, pas même Rubens, comme on peut s'en convaincre par l'examen de ses tableaux qui se trouvent dans l'église Saint-Ambroise à Gènes. Malgré certains défauts (1), on peut dire que Wiertz avait produit une œuvre qui n'était pas tout à fait indigne de la poésie à laquelle il avait demandé des inspirations : il était parvenu à faire revivre sur la toile l'image des luttes des temps héroïques. C'était l'*Iliade* avec la vie puissante et rude de l'époque primitive.

Wiertz revint en Belgique pendant l'été de 1835, emportant avec lui l'œuvre sur laquelle il comptait pour illustrer son nom. Il alla s'établir, avec sa vieille mère, à Liège, où le prix de quelques portraits leur permit de subsister. Son *Patrocle* étonna ceux qui le virent ; les journaux en parlèrent, l'académie d'Anvers lui offrit un banquet ; mais il n'obtint pas d'emblée la célébrité qu'il espérait. Il voulut la conquérir sur un plus grand théâtre, et l'année suivante il envoya sa vaste toile à Paris. Ici commence une série de déboires qui imprimèrent une teinte sombre et

(1) Le tableau qui se trouve maintenant au musée Wiertz est une reproduction de celui qui fut peint à Rome. Pour le coloris, il y a progrès, et d'utiles corrections ont été faites à la pose et au mouvement de quelques personnages. Le tableau peint à Rome est maintenant au musée de Liège.

parfois amère à son caractère, jusque-là toujours sérieux, mais d'une gaieté facile et communicative. En 1838, son tableau de *Patrocle* faillit être saisi par la douane ; arrêté ensuite par le dégel sur la route, il arriva trop tard. Le terme fatal était expiré, et les portes du Louvre lui furent fermées. En 1839, il fut admis et même placé dans le salon d'honneur, mais si haut et sous un jour si défavorable que l'on ne comprenait rien au sujet, et que l'œuvre par laquelle l'artiste comptait enlever tous les suffrages ne fut appréciée par personne à sa juste valeur. Ce fut pour lui une rude épreuve. En un jour, il voyait s'évanouir ce rêve de gloire qui avait été le mobile de toute sa vie. Pour acquérir un nom, il avait travaillé sans relâche depuis son enfance, renoncé aux plaisirs, aux distractions même ; il s'était absorbé tout entier dans une seule idée, dans un seul espoir, et cet espoir était déçu. Il se berçait de l'idée qu'il obtiendrait un succès retentissant, et le public passait indifférent à côté de son œuvre. Une déception de ce genre est bien plus dure pour l'artiste que pour l'homme de lettres. Le livre peut attendre ses lecteurs et souvent le succès n'arrive que lentement. Le tableau, lui, subit une épreuve solennelle ; il semble qu'il doive emporter les suffrages lorsqu'il paraît au Salon, sous peine de rentrer pour toujours peut-être dans le silence de l'atelier, sans que nul n'en parle plus. L'écrivain longtemps espère. Pour l'artiste point d'illusion : la chute est immédiate, profonde, et il la croira irremédiable, si l'indifférence générale le fait douter de son talent. Cependant Wiertz n'était point de ceux qu'une

défaite décourage. Revenu à Liège auprès de sa mère, à laquelle il se dévouait avec la plus tendre sollicitude, il osa s'attaquer à un sujet plus vaste que le *Patrocle*, et il entreprit de le traiter en des proportions encore plus colossales. Ayant obtenu de la ville la disposition d'une vieille église abandonnée, il y fit tendre une toile immense de cinquante pieds de haut sur trente de large. Emporté par une ardeur qui tient de cette fureur sacrée et sibylline dont parlent les anciens (1), il y représenta la révolte de l'enfer contre le ciel. Les anges précipitent dans l'abîme les démons qui les menacent et qui s'efforcent d'escalader l'empyrée. Les montagnes auxquelles ils s'accrochent se brisent foudroyées. Rochers et démons forment une effroyable avalanche qui tombe au gouffre éternel. Toute cette lutte litannique est rendue avec une verve inouïe. Les difficultés de dessin que présentaient ces corps puissants se tordant dans les positions les plus diverses sont vaincues d'une main audacieuse. On voit que le vaillant artiste a voulu lutter avec les prodigieux tableaux du musée de Munich où Rubens a représenté par deux fois un sujet semblable.

Wiertz ne se contentait pas de peindre ; il avait profondément médité la théorie de son art. En 1840, lors des fêtes données par la ville d'Anvers pour l'inauguration de la statue de Rubens, un concours avait été ouvert pour l'éloge du grand peintre. Wiertz obtint le premier prix, et son mémoire, écrit avec l'en-

(1) « Je ne connais plus ni jour, ni heures, ni date, écrivait-il. Je ne discerne que deux choses : le moment du travail et celui du repos, le jour, la nuit. »

train et la chaleur qui animaient son pinceau, analyse d'une façon très-juste les qualités du maître anversoïis. Ce succès littéraire et la renommée qui commençait à s'attacher à son nom n'avaient pas guéri l'ancienne blessure, qui toute sa vie continua de saigner. Il ne pardonnait pas à la critique d'avoir méconnu d'abord son talent ; il lui reprochait ses contradictions, se moquait de ses ignorances, dénonçait sa partialité, et la prétendait inutile, nuisible, funeste à l'inspiration des artistes. Se jetant à corps perdu dans une lutte ardente contre des adversaires en qui il croyait voir des détracteurs injustes, il leur répondait par de petits pamphlets illustrés de caricatures, et offrait son tableau de *Patrocle* pour prix à celui qui prouverait le plus clairement dans un mémoire « l'influence pernicieuse du journalisme sur les arts. » Par une ironie du sort qui montrait combien les préventions de l'artiste étaient injustes, ce fut précisément un journaliste et un critique de profession, M. Labarre, qui l'emporta.

Sa nature le portait à la lutte. Fils de soldat, sa carrière fut toute militante. C'est bien à lui qu'on peut appliquer le mot connu : la vie est un combat. Lutter contre les difficultés de son art, contre les appréciations étroites, les hostilités jalouses et surtout contre le découragement des demi-succès : telle fut sa destinée pendant les premières années de sa vie.

Enfin Wiertz eut son jour : ce fut en 1848. Ayant quitté Liège après la mort de sa mère, il était venu se fixer à Bruxelles. Il chercha longtemps en vain un atelier assez vaste pour commencer la nouvelle œuvre

qu'il méditait. Il obtint enfin qu'on mit à sa disposition une usine abandonnée, et c'est là qu'il peignit la toile qui lui assura désormais une place incontestée au premier rang des artistes de son pays. Ce tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quarante de large est intitulé : *le Triomphe du Christ*. Quoiqu'il eût dit quelque part avec beaucoup de sens : « La grandeur d'une composition tient moins aux dimensions qu'au style, » la fougue de son pinceau l'entraînait à préférer les proportions colossales. Le *Triomphe du Christ* est peut-être celui des tableaux de Wiertz où l'on peut le mieux apprécier les caractères distinctifs de son talent, l'originalité de la conception, la vigueur de l'exécution. L'idée est neuve et profonde ; ce n'est plus le Christ expirant sur la croix, victime de l'injustice humaine et adressant au ciel cette parole tragique : O mon Père, m'avez-vous abandonné ? Le drame de la Passion, van Dyck l'a rendu avec une force et une vérité que nul n'a surpassées. Ce n'est point non plus le Christ triomphant au jugement dernier. Cette vision du dernier jour est au Vatican, et il n'y a pas à y revenir après Michel-Ange. Wiertz a voulu représenter la révolution morale qui prend date à la mort du Fils de l'homme. L'humanité était livrée au mal et l'esprit asservi aux sens. La tyrannie, l'esclavage, la sensualité, l'iniquité sous toutes les formes, régnaient sur la terre. Jésus meurt parce qu'il a apporté aux hommes une doctrine d'affranchissement pour les pauvres et les opprimés ; à ce moment, une grande révolution morale s'accomplit. L'esprit de vérité et de justice se répand dans le monde,

il chasse devant lui les puissances des ténèbres : les anges du mal sont vaincus et une ère meilleure inaugurée. C'est un sujet nouveau dans l'art chrétien, sujet plus général que le Calvaire, d'un sens moins mystique que le Jugement dernier et digne de tenter un peintre philosophe, qui, au moyen de symboles, de lignes, de couleurs, prétend exprimer une pensée.

Voyons comment Wiertz a rendu le sujet qu'il avait si bien choisi. Le Christ vient d'expirer sur la croix ; sa tête douce et pâle apparaît au milieu des nuages sombres qui l'entourent, tandis que les anges de lumière se précipitent avec un élan irrésistible sur le groupe des démons, qui essayent en vain de leur résister. C'est une lutte du *Paradis perdu*. L'antique serpent, image allégorique du mal vaincu, tombe dans l'abîme ; Lucifer, l'ange déchu, beau comme celui de Milton, se renverse et se dérobe à la vue de l'archange exterminateur, qui fond sur lui, comme l'aigle sur sa proie. Cet archange est une création parfaitement réussie ; on a peu dessiné de figure emportée d'un élan aussi irrésistible et animée d'une vie aussi puissante. Elle s'élanche, elle vole avec la rapidité de la tempête, son bras étendu chasse et renverse les démons, qui roulent épouvantés. Ce geste plein d'une fureur sacrée foudroie ; rien ne lui résiste au milieu de ce tourbillon d'anges et de démons, où tout est mouvement, combat et violence ; seul le Christ expiré est immobile. Ce contraste rend admirablement la pensée de l'artiste-poète. C'est par sa mort que Jésus a suscité les forces libératrices qui ont renouvelé le monde. Il a passé en

Galilée, obscur, faisant du bien aux hommes, et leur apportant la bonne nouvelle d'un âge d'égalité. Il disparaît, et aussitôt commence la lutte d'où s'est dégagée la civilisation moderne. L'idée est grande, et il a fallu de l'audace pour l'aborder comme l'a fait Wiertz. Il a réussi à créer une œuvre qui étonne et qui émeut.

On a dit souvent que la grande peinture, la peinture historique et religieuse, ne peut se produire qu'avec l'appui de l'Église ou de l'État. L'Église et l'État peuvent seuls en effet commander, placer et payer de grandes toiles qu'un particulier, quelque opulent qu'il soit, serait bien embarrassé de loger chez lui, et que par conséquent il n'achètera pas. Wiertz cependant parvint à créer tout un musée, sans autre secours que le prêt qui lui fut fait d'un atelier assez grand pour y déployer ses gigantesques compositions. Rubens, Raphaël, Jules Romain, le Dominiquin autrefois ; de nos jours Cornélius, Kaulbach, Schnorr en Allemagne ; Delacroix, Delaroche, Flandrin en France, tous ceux qui créèrent de grandes œuvres de peinture monumentale, travaillèrent pour des papes ou des souverains, des palais ou des églises. Wiertz, lui, fut son propre Mécène. En se privant de tout le bien-être qu'aurait pu lui procurer son talent, il se donna le loisir de produire ces pages énormes qui frappent d'étonnement. Il se payait ainsi indirectement les subsides nécessaires pour les acheter. Jamais il ne consentit à se séparer d'aucun de ses tableaux, pas même de ceux qu'il aurait pu très-bien vendre ; il voulait pouvoir toujours les corriger ou les

anéantir, tant il poussait loin le respect de son art et de son talent. Il obéissait au mot d'ordre de son père : il travaillait pour la gloire. S'adressant quelque part dans un de ses écrits aux jeunes artistes, il leur dit : « Si vous ne vous sentez point cet amour ardent, ce courage indomptable, ce puissant enthousiasme qui fait tout sacrifier à l'art, ne soyez point des nôtres ; mais si la passion qui nous anime remplit votre âme, venez à nous, et vous comprendrez alors à combien peu de chose se réduisent les besoins de la vie, combien le corps est sobre et peu exigeant alors que l'âme n'a plus qu'une pensée, qu'un désir, qu'un vœu. »

Comme il disait, il faisait. Il dévouait sa vie entière à son art. C'était son unique pensée, sa seule passion. Il y sacrifia jusqu'à sa santé même, qui s'altéra gravement à la suite des recherches chimiques auxquelles il se livra avec une ardeur fébrile pour perfectionner un nouveau procédé de peinture. Absorbé dans son culte, il oubliait le reste ; mais, n'ayant aucune fortune et ne vendant point ses tableaux, comment donc vivait-il ? D'abord en limitant ses besoins au plus strict nécessaire, ensuite en vendant des portraits faits à la hâte et qu'il n'avouait pas. Il les donnait d'abord pour 300 ou 400, puis pour 1,000 francs. Il avait tort sans doute de traiter avec tant de dédain un genre de peinture qui a fourni aux plus grands maîtres, à Titien, à Raphaël, à Rembrandt, à van Dyck surtout, l'occasion de faire des chefs-d'œuvre ; mais il n'y voyait qu'une manière de gagner son pain quotidien avec son pinceau, comme l'avaient fait Rousseau en copiant de la musique, et Spinoza en polissant des verres de

lunettes. Il réservait ainsi pour ses œuvres de prédilection tout son temps, toute son indépendance. En ceci, Wiertz était un homme antique : il vivait de peu comme certains philosophes grecs dont l'histoire nous vante la simplicité stoïque. Il a toujours dédaigné ces raffinements du luxe et de la vanité, ces goûts de *comfort* qui enchaînent l'existence moderne et qui sont la perte de tant d'artistes. Ont-ils trouvé une veine qui plait au public et un genre qui se vend bien, ils referont sans cesse le même tableau avec les mêmes personnages, les mêmes costumes, les mêmes accessoires, sans autre souci que de gagner beaucoup d'argent. On ne peut pas plus les blâmer que d'autres industriels qui trouvent moyen de placer à un haut prix les produits que la mode consacre ; mais à coup sûr ce n'est pas ainsi qu'ils feront avancer l'art, ni même qu'ils exécuteront tout ce dont ils seraient capables.

Dans ce tableau de 1848, *le Triomphe du Christ*, se révèlent les qualités qui font de Wiertz le vrai disciple de Rubens, la vie, la force, le mouvement, la science et l'instinct du coloris, l'entente du clair-obscur. Il est un point où les peintres flamands ont presque tous excellé, c'est dans l'art de bien distribuer la lumière. Pour qu'un tableau ait toute sa valeur, il faut que la lumière vienne frapper sur le centre de l'action, afin que les personnages principaux apparaissent en plein relief et que le reste soit rejeté dans l'ombre, sacrifié, comme disent les artistes. C'est ainsi qu'est obtenue l'unité, qualité non moins essentielle dans les œuvres plastiques que dans les compositions

littéraires. Les tableaux italiens, même ceux de premier ordre, pèchent souvent sous ce rapport. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans l'*Assomption de la Vierge* du Titien à l'Académie de Venise, l'œil est attiré à la fois et par le vêtement éclatant de la Vierge et par ceux de plusieurs des disciples, dont les tons ne sont pas moins vigoureux. L'unité fait défaut. Dans les tableaux de Rubens, de van Dyck, de Rembrandt, même dans les petits Flamands, Gérard Dow, van Ostade, Jan Steen, Wouwermans, la lumière est vivement projetée au centre, et elle va se dégradant, s'éteignant de tous côtés à mesure qu'elle s'éloigne du sujet principal. Aussi se sent-il singulièrement désappointé, celui qui, habitué aux toiles de l'école flamande, se trouve tout à coup en présence même des célèbres fresques du Vatican, où le peu de ressources qu'offre la peinture à l'eau sur mortier humide n'a pu permettre d'arriver à ces effets prestigieux du clair-obscur. C'est un des secrets de son art que Wiertz a parfaitement analysé dans ses écrits et dont il a tiré le meilleur parti dans presque tous ses tableaux, surtout dans sa grande toile *le Triomphe du Christ*, où la lumière traverse diagonalement le champ de l'action, projetée en une trainée flamboyante sur les deux principaux personnages, l'archange exterminateur et l'ange du mal. Cette même œuvre permet d'observer aussi un des côtés faibles du talent du peintre, défaut qu'il a en commun avec les maîtres mêmes de l'école flamande. Le dessin des différentes figures n'est pas assez étudié et la signification en est trop peu déterminée. L'artiste a admirablement représenté le choc

et la lutte des anges et des démons, mais il aurait dû imprimer à chacun d'eux un caractère spécial, une individualité distincte. La mythologie chrétienne aurait pu lui fournir le type des différents vices, la volupté, l'orgueil, la cupidité, et d'autre part il aurait pu représenter les vertus que le Christ par ses discours et sa mort allait répandre dans le monde. Les maîtres italiens étudiaient chaque figure à part; ils s'efforçaient de lui donner de la noblesse, de la grâce, et, pour arriver au contour le plus parfait qu'il leur était donné d'atteindre, ils n'épargnaient ni études ni esquisses préparatoires. Les Flamands sont plus préoccupés de l'effet général; ils cherchent l'harmonie de l'ensemble, et souvent Rubens peignait directement ses toiles sans dessiner les figures autrement qu'à la brosse. De cette différence dans le génie des deux écoles, il résulte que les tableaux italiens perdent beaucoup moins à la gravure que les tableaux flamands, la perfection du dessin pouvant se rendre bien mieux que le charme du coloris et du clair-obscur. Pour exécuter sa grande composition *le Triomphe du Christ*, de même que pour son *Combat des Grecs et des Troyens*, Wiertz avait fait d'abord une série d'esquisses au pinceau, au crayon et au fusain, qui sont extrêmement intéressantes à comparer, parce qu'elles permettent de suivre tout le travail préliminaire d'élaboration auquel l'artiste s'est livré. On voit que, fidèle aux traditions de Rubens, il cherche surtout à trouver le mouvement et la disposition des figures, l'harmonie des tons et la distribution de la lumière. Comme son maître de prédilection, il peint d'inspiration, sans le secours des modèles, qui don-

nent souvent aux personnages une certaine roideur académique, et dont l'emploi a toujours pour effet de refroidir l'élan et de gêner la liberté de la composition.

Le succès de son grand tableau *le Triomphe du Christ* valut à Wiertz la réalisation de son vœu le plus ardent : la possession d'un atelier assez vaste pour contenir les toiles immenses qu'il voulait couvrir des sujets nouveaux que rêvait son audacieux génie. Il se trouvait, à cette époque (1850), au ministère de l'intérieur, un homme de goût, protecteur éclairé des arts, M. Rogier. Il sut comprendre qu'il pouvait rendre un grand service à l'artiste, à l'art belge et au pays. Il s'engagea au nom de l'État à construire pour Wiertz un atelier dont celui-ci aurait l'usufruit, à la condition que les sept grands tableaux déjà exécutés et ceux dont le peintre pourrait disposer ultérieurement en faveur du gouvernement, demeureraient invariablement fixés aux murs du bâtiment, qui deviendrait ainsi un musée national. La construction fut bientôt achevée. Elle est vaste de dimension, mais les matériaux les moins coûteux y ont seuls été employés. Elle est tout en briques, et cependant elle offre un aspect très-pittoresque. L'artiste a fait imiter les ruines de l'un des temples de Pœstum. De puissantes colonnes à moitié détruites se dressent devant l'édifice, dont le mur tout uni disparaît sous un épais manteau de lierre. La vigne vierge recouvre le tout de ses élégants festons, et, déroband à la vue la pauvreté de la contrefaçon moderne, elle ne laisse apparaître que quelques masses aux lignes im-

posantes et sévères. On dirait un vaste mausolée complètement envahi par la végétation des ruines.

Quand Wiertz eut pris possession de son nouvel atelier, il se livra tout entier à la réalisation des projets qui fermentaient dans son esprit toujours en travail. Il voulut d'abord perfectionner le procédé et arriver à réunir les avantages de la fresque et de l'huile. Le défaut de l'huile pour la composition monumentale est le miroitement qui empêche le spectateur de saisir l'ensemble de l'œuvre. L'inconvénient de la fresque est qu'appliquée directement sur le mortier, elle ne convient pas aux climats humides du Nord; ensuite elle exige une exécution très-rapide et ne permet pas les retouches. Il trouva, après de longues recherches, un procédé de peinture mate qu'il employa depuis lors dans presque tous ses tableaux. Jusqu'à lui, on avait essayé de rendre la peinture sur mur plus solide, moins sujette à détérioration, en employant l'encaustique et le *wasserglas*. Son but à lui était d'arriver à peindre sur toiles avec les mêmes effets que sur les murailles. Les avantages que présente cette méthode sont nombreux et très-importants. Tout miroitement est supprimé. La toile, qui conserve toute sa souplesse, peut être placée sous tous les jours sans qu'il se produise aucun reflet. La couche de couleurs est si mince qu'il n'y a plus à craindre ni gerçure, ni écaillage, ni *coulure* : fâcheux accidents qui ont compromis la conservation de plus d'un tableau et qui menacent les modernes plus encore que les anciens, comme le prouvent par exemple les *Moissonneurs* de Léopold Robert et le *Déluge* de Girodet. Avec le procédé nou-

veau, on peut obtenir l'éclat et la vigueur du coloris, le modelé le plus achevé, la finesse ou la hardiesse de la touche, l'exécution rapide. Les retouches sont toujours possibles sans qu'on les aperçoive, et il y a une économie des neuf dixièmes sur les frais que nécessite la peinture ordinaire. L'artiste a exposé tous les détails de son secret dans un mémoire qui sera bientôt publié. Déjà des peintres en ont fait usage avec la plus grande facilité et un incontestable succès.

Maître de son procédé, Wiertz l'appliqua à une nouvelle série de compositions où il essaya de traduire en figures symboliques les sentiments et les idées qui l'occupaient tour à tour. Quand on visite son musée, toujours ouvert au public, l'attention est aussitôt attirée par un tableau d'un aspect étrange, et qui, s'étendant depuis le sol jusqu'au plafond, n'a pas moins de sept mètres de hauteur. On y distingue un géant courbé jusqu'à terre, mais dont la taille est si énorme, que, s'il devait se redresser, il soulèverait le toit de l'édifice. C'est Polyphème dévorant les compagnons d'Ulysse. Il en tient un dans sa main; un autre disparaît broyé entre les terribles mâchoires du monstre. Le reste de la troupe fuit épouvanté. Ulysse seul se prépare à résister et tire déjà son épée, image de l'intelligence qui ose lutter contre la force brutale, et qui parvient à la vaincre. Ce Polyphème est bien l'ogre le plus effroyable que l'on puisse rêver dans une nuit de cauchemar. L'artiste a intitulé ce tableau : *Un Grand de la terre*. Entre beaucoup d'autres œuvres, presque toutes d'un sens profond, il en

est deux qui nous montrent le talent de Wiertz dans toute sa maturité. C'est le *Phare du Golgotha* et le *Dernier Canon*. Le *Phare du Golgotha* est une élévation de la croix qui rappelle celle de Rubens qu'on admire dans la cathédrale d'Anvers. Seulement ici l'idée est plus haute, plus philosophique. Au bas de la toile, le despotisme, représenté par un centurion romain, force à coups de fouet les esclaves à dresser la croix qui va les délivrer, tandis qu'en haut les puissances infernales, dirigées par Satan, repoussent le symbole de l'émancipation universelle. La figure du Christ, que la croix rend invisible, jette des torrents de lumière qui traversent toute la toile et inondent les esclaves d'une clarté magique, — belle image de la parole de vérité qui va briser leurs chaînes et éclairer leur esprit. Le *Dernier Canon* offre une scène plus compliquée, mais une pensée non moins grande et morale. Sur la terre, c'est la guerre avec toutes ses horreurs. Ici un amas de cadavres mutilés : l'un d'eux tient encore entre ses bras le drapeau souillé de sang. Là une jeune femme soutient sur ses genoux le corps de son mari, que ses enfants désespérés couvrent de baisers. Plus loin encore, un père mourant tend vers sa fille les lambeaux sanglants de ses deux bras qu'un boulet a emportés. Au-dessus de cet horrible champ de bataille plane la civilisation revêtue d'un manteau de pourpre et d'or, emblèmes de la puissance et de la richesse. De ses bras vigoureux, elle tord et brise le dernier canon. Derrière elle s'élancent les générations heureuses, qui voient se réaliser le beau rêve des hommes de bien, la paix universelle. Elles

sont conduites par la science. La poésie, la peinture, la musique, les accompagnent ; le travail, l'industrie, l'agriculture, les précèdent. Une figure armée d'une torche met le feu à un énorme poteau sur lequel est écrit *frontières*, et plus loin la guillotine disparaît dans les flammes. La même pensée, la condamnation de la guerre, a inspiré encore une autre toile, très-petite, celle-ci, mais d'une grâce charmante. Un canon est à terre parmi les fleurs, et des enfants aux chairs éblouissantes de fraîcheur jouent au soldat autour de ce bronze farouche qui doit les moissonner un jour. Le contraste entre ce métal lugubre et la joie qui éclate sur ces ravissants visages fait frissonner. Le peintre a appelé ce tableau : *La Chair à canon*. C'est ainsi que les maîtres anciens se sont plu à représenter souvent l'enfant Jésus endormi sur la croix.

Non content de peindre d'une brosse rapide et sûre vingt sujets divers, qui tous expriment une idée, Wiertz voulait revenir à la sculpture, qu'il n'avait jamais tout à fait abandonnée. Il modela vers la fin de sa vie trois groupes qui devaient symboliser l'histoire de l'humanité, et qu'il aurait voulu reproduire en dimensions colossales sur une place publique. Le premier groupe, la première époque, c'est la *Naissance des Passions*, la cause des luttes qui vont ensanglanter le monde. Le second groupe, la seconde époque, c'est la *Lutte*, deux hommes aux prises dans une effroyable étreinte : c'est le symbole des longues guerres qui ont armé les nations les unes contre les autres. La troisième époque, c'est la *Lumière*. Le génie de la civilisation vient d'arracher à l'ange du mal, se

déballant à ses pieds, le glaive des combats fratricides, et il lève au ciel le flambeau qui, éclairant tous les hommes, leur montrera que leur véritable intérêt les convie à la paix et à l'union. Le mouvement de cette héroïque figure révèle la confiance dans le triomphe de la vérité, l'enthousiasme joyeux du droit qui l'emporte.

Le groupe *la Naissance des Passions*, qui représente Adam enivré par la grâce séductrice de sa compagne, est le moins bon des trois. Les têtes manquent de style, et les formes des corps présentent une exagération de force et d'ampleur que la magie de la couleur et du clair-obscur fait admettre en peinture, mais qui ne convient pas aux lignes plus sévères de la sculpture. Le dernier groupe est meilleur. Le mouvement, le contour, l'expression des figures, rendent admirablement la pensée de l'artiste. L'esprit toujours en fermentation de projets nouveaux, Wiertz commençait à se trouver à l'étroit dans ce vaste atelier qu'il avait rempli de ses créations. Il rêvait d'y faire ajouter deux ailes pour lesquelles il avait déjà esquissé une série de tableaux qui devaient représenter en des pages épiques toute l'histoire de l'humanité. Il appelait son musée actuel la préface de son œuvre, et l'un des plus beaux jours de sa vie, hélas ! aussi l'un des derniers, fut celui où il s'entretint de son projet avec un haut fonctionnaire de l'État, lui montrant dans son jardin l'emplacement le plus favorable aux salles nouvelles et se laissant aller sans réserve à son rêve partagé. Il écrivait à cette époque à l'un de ses amis : « Que diriez-vous si tout à coup un musée trois fois grand comme le mien

se présentait à votre imagination et si l'œuvre la moins importante qu'il doit contenir l'emportait sur tout ce que j'ai créé jusqu'ici ? »

C'est au milieu de ces vastes projets de travail et d'un glorieux avenir que la mort vint l'enlever. Il souffrait depuis quelques années de névralgies. Ces indispositions le rendaient extrêmement malheureux, parce qu'elles l'empêchaient de travailler. Pour s'y soustraire, il consultait tous les médecins et essayait de tous les remèdes. La gymnastique et les exercices du corps lui firent du bien. Il ne pouvait s'habituer à cette triste dépendance qui rend l'âme esclave des misères du corps. Quand il sentait sa pensée entravée par un mal physique, il se révoltait contre cette lamentable servitude. « Les jours sont précieux, disait-il, et ceux que je perds, qui me les rendra ? » Au fond, sa santé était robuste. Cependant un anthrax, qui semblait peu dangereux d'abord, l'emporta en quelques jours par suite d'une résorption purulente. Il supporta ses souffrances avec un calme stoïque, et il vit approcher la mort avec une sérénité inaltérable. Vivement préoccupé des destinées de l'homme après cette fugitive existence, il croyait en l'immortalité de l'âme ; plusieurs de ses tableaux le proclament. Sa dernière conversation porta sur la vie future, à propos des paroles de Socrate dans le *Phédon* qu'un ami lui rappelait : « Ne sais-tu pas que l'âme est immortelle ? » Ce fut le dernier acte religieux de sa vie, accompli dans cette entrevue suprême, après que cet ami, remplissant un pénible mais viril devoir, lui eut annoncé que sa fin était proche. Il admirait le christianisme.

Deux de ses compositions les plus belles sont consacrées à en célébrer la vertu libératrice ; mais il avait rompu avec le catholicisme et ses ministres, dont il déplorait la funeste influence et condamnait les visées ambitieuses. Il ne permit à aucun d'eux d'approcher de sa couche mortuaire. N'ayant adopté aucune forme de culte qui correspondit à ses croyances spiritualistes, il voulut mourir comme il avait vécu, sans se soumettre à des rites dont l'accomplissement, lorsqu'on a cessé d'y croire, n'est plus qu'une dérision hypocrite de l'éternité qui commence. Il expira le 18 juin 1865, à dix heures du soir, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Jusqu'à sa dernière heure, il songeait à l'art auquel il avait voué toute son existence. La veille de sa mort, il rédigea de sa main une disposition ainsi conçue : « Je nomme mon ami Charles Potvin mon légataire universel. » Il ne pouvait faire un meilleur choix pour l'exécution de ses dernières volontés. Un poète dont les vers sont toujours inspirés par l'amour de la justice, de la vertu et de la patrie était digne de représenter l'artiste désintéressé qui n'avait jamais eu qu'un but, contribuer pour sa part à la gloire de son pays. M. Potvin connaissait les intentions de Wiertz. Aussitôt le testament ouvert, il s'empressa de délivrer à l'État belge l'œuvre entière du peintre. Les Chambres sanctionnèrent la délivrance du legs, et le musée Wiertz fut constitué. Toujours préoccupé de maintenir ses tableaux réunis de façon à constituer une collection inséparable, l'artiste avait écrit dans un de ses projets de testament : « Pour l'exécution de cette

clause, sans laquelle aucune de mes œuvres ne serait devenue la propriété de l'Etat, je m'en remets à la bonne foi de mon pays. » Le pays a reçu ce legs avec reconnaissance, et il saura le conserver avec un soin pieux. Il y va non-seulement de sa bonne foi, mais de sa gloire. Une nation ne saurait mieux s'honorer elle-même qu'en honorant ses hommes éminents, et parmi ceux-ci la Belgique peut certes inscrire le nom d'Antoine Wiertz, non-seulement pour la vigueur de son talent, mais aussi pour la beauté de son caractère, exemple rare de désintéressement absolu et de dévouement complet à l'art et aux poursuites les plus élevées de l'esprit humain.

Quelle était la portée de la tentative à laquelle Wiertz a consacré sa vie ? Son but, on ne peut le nier, était élevé. Il aspirait à reproduire sur la toile les grandes pensées de son temps. Le pinceau à la main, il voulait combattre pour la cause du progrès en dénonçant la peine de mort, la guerre, la misère, l'esprit de conquête comme autant d'attentats aux droits de l'humanité. Il croyait que l'art doit contribuer, pour sa part, à améliorer l'homme en cultivant l'une de ses plus nobles facultés, le sentiment esthétique. Sans doute quand l'artiste se donne ainsi une mission étrangère à son art, il risque de s'égarer, et le système de la peinture symbolique soulève, je le sais, de sérieuses objections. Et pourtant n'est-il pas certain qu'aux grandes époques, en Égypte et en Assyrie comme en Grèce, comme en Europe au moyen âge, l'architecture, la peinture, la sculpture, ont été essentiellement symboliques ? L'art ne s'était-il pas

donné pour objet de présenter aux yeux des peuples en images significatives les idées, les sentiments, les croyances, les souvenirs historiques qui constituaient la civilisation nationale ? Aujourd'hui même, en Allemagne, l'art n'a-t-il pas suivi la même direction et contribué notamment à faire naître l'idée de la grande patrie germanique ? Kaulbach, Cornélius, Schwantaler, n'ont-ils pas produit des œuvres qui comptent parmi les plus importantes de notre époque ? La tentative de Wiertz n'était donc pas chimérique, et, s'il n'a pas fait école, il a du moins le droit d'invoquer d'assez illustres autorités ; mais ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir parfois dépassé le but. Le désir de rendre une idée philosophique l'emporte au delà des bornes de son art ; il demande au pinceau de représenter à l'œil ce que la plume peut à peine faire sentir à l'esprit, et alors il aboutit à des œuvres extraordinaires, nécessairement incomplètes ou même tout à fait manquées, comme le *Suicide* ou les *Visions d'une tête coupée*. Au milieu de sa carrière, il avait maintenu une juste proportion entre la pensée et les moyens dont la peinture dispose pour l'exprimer. Vers la fin de sa vie, trop souvent il n'arrive qu'à une expression insuffisante pour une idée trop vaste ou trop abstraite. Grand coloriste, dessinateur vigoureux, le peintre que la Belgique vient de perdre laisse en tout cas après lui des œuvres qui occuperont une place à part dans l'école de son pays, et l'exemple d'une vie d'abnégation et de labeur, en un temps qui n'y porte guère.

MARINA

SOUVENIRS DE LA VIE D'ARTISTE A ROME

En 1845, profitant de nos vingt ans et des vacances que nous accordait l'Université, nous partions de Bruxelles, un de mes amis et moi, pour visiter l'Italie en courant. La tête encore pleine des souvenirs de l'antiquité, dont nous avons dû repasser l'histoire pour subir nos examens, nous voulions arriver à Rome brusquement, sans transition, afin de recevoir dans toute sa force l'impression que devaient produire sur nous les monuments du peuple-roi. Nous nous embarquâmes donc à Marseille, et un *vetturino* de Civita-Vecchia nous déposa sur le pavé de la ville aux sept collines vers les premiers jours de septembre. Nous avions l'un et l'autre quelques lettres d'introduction. Mon compagnon de voyage, dont le père s'occupait d'entreprises industrielles, était recommandé à un chanoine de Sainte-Marie de la Minerve et à un prélat belge, jouissant tous deux d'un assez grand crédit à la cour de Grégoire XVI, et on espérait obtenir par leur influence la concession d'un chemin de fer à construire dans les États romains. Mes lettres

étaient adressées à de moins hauts personnages : elles devaient me mettre en relation avec quelques peintres de notre pays qui achevaient alors leurs études à Rome ; mais je ne réussis pas plus à voir les artistes belges que mon camarade à obtenir sa concession. Il lui fut répondu que jamais, du vivant de Grégoire XVI, on ne verrait ni placer un rail, ni rouler une locomotive dans les États de l'Église, attendu que c'était là, disait le Pape, qui n'avait peut-être pas tort, inventions d'hérétiques destinées à favoriser le progrès des fausses doctrines et de l'incrédulité. Quant à moi, j'appris qu'en septembre le mauvais air régnait encore à Rome, et que mes compatriotes, partis pour la campagne comme tant d'autres, étaient sans doute à Narni, à Subiaco ou à San-Germano, appliquant à des études d'après nature le talent qu'ils avaient pu acquérir dans les musées. Livrés à nous-mêmes, nous n'avions plus qu'à remplir bravement nos devoirs de touristes. Malgré l'ardeur du soleil de septembre et les menaces de l'*aria cattiva*, nous visitâmes tout le jour églises, palais et ruines, et nous ne rentrâmes qu'à la nuit, épuisés de fatigue et d'admiration. On nous avait recommandé de fréquenter assidûment le *Caffè Greco* ; c'était le lieu de réunion de tous les jeunes artistes, et on y passait, nous avait-on dit, des soirées charmantes. Comme nous avions pris un appartement *via Condotti*, à deux pas du fameux café, nous ne manquions pas d'y aller chaque soir ; mais là, comme nous aurions dû le prévoir, nouvelle déception : le café était presque toujours désert. Nous nous consolions de notre solitude en li-

sant un roman de George Sand, *Teverone*, que publiait alors un journal français admis dans la ville sainte. Dès huit heures, tous les bruits du dehors cessaient : par les deux arcades qui s'ouvraient sur la rue, nous n'entendions plus que le murmure mélancolique d'une fontaine jaillissant dans la cour d'un palais voisin, et ce bruissement uniforme des eaux donnait je ne sais quoi de solennel et de lugubre au silence qui pesait sur Rome, de bonne heure endormie. Dans ce café, où nous espérions entendre de spirituelles et joyeuses causeries, une tristesse grave s'emparait de nous : il nous semblait que nous étions assis dans quelque cimetière. Nous commençons à comprendre que nous étions dans la cité des morts, et je ne sais comment en un pareil lieu me revint à l'esprit ce mot sévère de Spinoza : *vita meditatio mortis*.

Un soir pourtant nous vîmes entrer un jeune homme qui vint s'asseoir non loin de nous. Nous étions si impatients de faire enfin la connaissance d'un des habitués du *Caffè Greco*, que l'entrée de cet étranger fut pour nous un événement : c'était peut-être un artiste.

Quand il fut parti, nous demandâmes au garçon qui nous servait s'il connaissait ce jeune homme. Il nous dit que c'était un peintre allemand. *Ma*, ajouta-t-il en levant les épaules d'un air de pitié dédaigneuse, *ma è pazzo*.

Fou ? Le mot nous semblait bien peu justifié. Nous en demandâmes l'explication, mais nous n'en pûmes obtenir d'autre, sinon que les camarades du jeune

peintre le plaisantaient souvent et disaient qu'il perdait la tête.

Le lendemain, quand il revint se placer à une table près de la nôtre, nous remarquâmes en effet qu'il avait l'air préoccupé. Par moments il semblait absorbé dans une rêverie profonde, et un peu après il se parlait à voix basse. Néanmoins, comme il semblait bon et affable, je m'avançai vers lui pour lui demander s'il ne pouvait me dire où mes compatriotes étaient en *villégiature*. Il les connaissait tous et il était même assez lié avec l'un d'entre eux. Nous causâmes de leur talent, de leurs essais; puis nous arrivâmes à parler de l'art en général et à débattre ces principes abstraits qui plaisent à la jeunesse. Il parla, et, s'animant peu à peu, il nous charma par la nouveauté de ses aperçus et par la profondeur de ses théories. C'était la première fois que nous comprenions ou que du moins nous croyions comprendre les vues de l'esthétique allemande rendues vivantes par l'éloquence de celui qui nous les exposait.

Nous rencontrant ainsi chaque soir dans la salle presque toujours déserte du *Caffè Greco*, une certaine intimité s'établit entre nous. Notre nouvel ami était allemand en effet, mais allemand de Vienne. Il avait les cheveux et les yeux noirs; sa démarche était à la fois vive et nonchalante, son esprit enthousiaste et paresseux. Un peu de sang valaque coulait dans ses veines. Il avait quelque chose d'un Oriental. Il tenait et de l'homme du Nord et de l'homme du Midi. On ne pouvait lui refuser de l'esprit, de l'imagination; ce qui semblait lui manquer le plus, c'était la volonté.

— Ne vous a-t-il pas encore parlé d'elle ? nous dit le garçon du café, un soir que l'artiste n'était pas venu nous rejoindre.

— Et de qui donc ?

— Mais de cette femme qui pose dans son atelier !... Elle l'a rendu fou. Il se parle haut à lui-même, comme s'il rêvait tout éveillé.

— Il est en donc très-épris ?

— *È sicuro*, sans doute, amoureux fou, et d'un modèle ! Il prétend qu'elle est pure comme une sainte ; voilà ce qui fait rire ses camarades. Au lieu de les suivre à la campagne, il reste à Rome, s'exposant au mauvais air, à la fièvre, afin de ne pas s'éloigner d'elle. Est-ce assez ridicule ? Songez donc ? un modèle !... *Povero pazzo !*

Nous aurions voulu en savoir davantage sur la personne qui occupait si fortement le cœur de notre nouvel ami ; mais le garçon n'en savait que ce qu'avaient pu lui en apprendre les plaisanteries des habitués du café. Nous n'osions en parler à Walther, — c'était le nom du jeune Allemand ; — mais nous avions près de nous quelqu'un qui connaissait tout Rome. C'était la vieille Barbara qui préparait nos repas, et qui, je m'en souviens encore, nous faisait manger chaque jour des pigeons *bianchi e rossi com' il signor* (blancs et roses comme monsieur), disait-elle en regardant avec admiration la chevelure blonde, la peau blanche et les fraîches couleurs de mon camarade. Elle aimait beaucoup les artistes, qui occupaient souvent les chambres où nous étions logés, mais elle détestait d'une haine furieuse tous ceux qui portaient la

robe du prêtre. L'année précédente, son fils unique avait été tué d'un coup de couteau, au moment où il allait épouser une jolie fille du Transtevere, et elle prétendait que l'assassin avait échappé à toute condamnation par la protection d'un *monsignor*.

— Barbara, lui dis-je, connaissez-vous ici un modèle, une femme qui est à la fois très-belle et très-vertueuse, et dont un jeune peintre allemand est épris ?

— D'abord, répondit-elle, de vertu il n'en est plus à Rome ; les *birbanti* en ont tué jusqu'au germe, et en tout cas il ne faudrait point la chercher chez une femme qui pose dans l'atelier d'un artiste. Cependant je connais bien celle dont vous voulez parler. Il est certain qu'elle n'accorde pas ses faveurs au premier venu. L'an dernier, dans cette même chambre que voici, logeait un peintre français, très-beau garçon et surtout si gai et de tant d'esprit ! Eh bien ! sa gaieté, il l'a perdue, et son esprit, et son air de jeunesse aussi : il est devenu triste, morose, silencieux. Il disait à ses amis qu'il avait pris la fièvre ; mais à moi, il m'a avoué que lui, qui ne trouvait guère de cruelles, n'avait pas su plaire à Marina. Dès lors il a pris Rome en horreur, et il est retourné à Paris afin d'oublier son amour et sa peine.

Ces détails excitaient singulièrement notre curiosité. Un soir que, selon notre habitude, nous devisions au fond du *Caffè Greco*, nous essayâmes d'amener le jeune Allemand à trahir son secret en lui demandant s'il croyait qu'un artiste épris de son modèle peut en faire un bon tableau. Walther n'hésitait pas à

répondre affirmativement, et il citait avec feu les noms de peintres célèbres qu'il pouvait invoquer en faveur de sa thèse : Rubens prenant pour modèle sa femme Héléne Fourment, Palma sa fille Violante, Raphaël sa maitresse la Fornarine, et tous faisant ainsi des chefs-d'œuvre. Mon compagnon soutenait le contraire.

— Tout ce qu'on aime, disait-il, on le voit, non tel que la réalité nous l'offre, mais tel qu'on le rêve. On ne peut reproduire la nature quand le voile de l'enthousiasme vous dérobe ses contours, toujours réglés par une loi qu'on ne peut impunément méconnaître. Prétendez-vous corriger, embellir, transformer le réel, aussitôt vous tombez dans la recherche, dans l'afféterie, dans le faux. Et d'ailleurs l'émotion troublera la vue et fera trembler votre pinceau. « Il est perdu, disait Talma en voyant jouer un comédien habile trop pénétré de l'esprit de son rôle, il est perdu ; le malheureux ! il sent ce qu'il dit. » Du peintre il en va de même : aime-t-il celle qu'il veut peindre, il ne fera rien de bon. Il peut faire un chef-d'œuvre en peignant les traits de celle qu'il a aimée, non de celle qu'il aime encore.

— Ce que vous dites est spécieux, répondit à son tour Walther ; mais je ne le crois pas juste. Avant tout, si vous voulez être vraiment un grand artiste, soyez homme. Votre cœur bat-il pour la liberté, pour la patrie ; cette puissance inconnue, la beauté, s'est-elle emparée de votre âme : écrivez, parlez ou saisissez un pinceau, et si le procédé ne vous fait pas défaut, si le pinceau vous obéit, si vous avez appris à bien exprimer votre pensée, ne craignez rien, allez,

vous serez orateur, poète ou peintre. Aimer, c'est le ressort de la vie, la source de ce qui est réellement grand et beau. Aimez une idée abstraite, le devoir, la justice, ou bien un être vivant, une femme, peu importe; mais soyez ému, votre essor s'élèvera aussitôt, et dans votre œuvre se retrouvera le cœur de l'humanité. Croyez-moi, les grands artistes d'autrefois ont aimé celles dont ils ont immortalisé les traits, et leur souvenir vivra, même quand leurs toiles seront retournées en poussière, comme les créatures d'un jour qui leur ont donné naissance. En adorant leur modèle, ces maîtres illustres ne copiaient pas servilement ce que voyaient les yeux de la chair, mais ce que contemplaient et devinaient les yeux de l'âme. Ils effaçaient les imperfections qui déparaient le modèle, ils lui prêtaient une forme plus qu'humaine, ils le transfiguraient par l'amour. Les apparences fugitives qu'on appelle le réel leur échappaient, je le veux : ils négligeaient ce qui marquait trop l'accident, l'individuel; mais Dieu n'a pas mis dans la matière la suprême beauté que l'artiste poursuit, les bras tendus vers l'idéal, cette réalité permanente, la seule vraie. On a dit que la Vénus de Milo était la copie de quelque belle et puissante fille de l'Archipel; rien n'est plus faux. Pour soutenir cette absurdité, il faut être aveugle ou n'avoir jamais comparé les misères du plus beau corps humain aux lignes harmonieuses et incomparables de la statue. Et Raphaël, a-t-il vu quelque part l'original de ses madones ou de sa Galathée? Non, jamais : il le dit lui-même dans cette lettre qu'il écrivit au moment où il peignait la Farnésine

et où il exprime si bien cette idée qu'il entrevoit et que sa main ne peut rendre. C'est en lui-même, non hors de lui, que l'artiste doit trouver la vraie beauté, le type des choses créées, et jamais, sans une passion sérieuse, il ne saura s'élever assez haut pour saisir ce reflet de la perfection qui flotte dans les profondeurs de son esprit.

— *Sesquipedalia verba!* belles paroles ! mais vive la nature ! reprenait mon camarade. Tout votre idéal, rêve d'une imagination exaltée, ne vaut pas un manche à balai peint par Gérard Dow ou un cochon dans la fange brossé par Rembrandt !

Et ainsi se poursuivait jusque bien avant dans la nuit, au milieu des bouffées de tabac, ce dialogue éternel, commencé jadis dans les jardins d'Académus entre Platon, le divin amant des réalités invisibles, et Aristote, le pénétrant observateur des réalités terrestres ; mais le feu que notre ami avait mis dans le débat nous avait fait deviner son secret. Cela toutefois ne nous suffit point : nous voulions connaître celle qui avait inspiré au jeune peintre une passion si sérieuse. Notre ami peignait alors un tableau tiré de la *Fiancée de Corinthe*, de Goethe, et nous supposions bien qu'il avait besoin de son modèle. Il avait son atelier au delà de Santa-Maria de'Capuccini, dans une rue isolée, d'où la vue s'étendait sur les magnifiques cyprès de la villa Ludovisi. Nous allâmes le surprendre un matin à l'heure où il travaillait avec le plus d'assiduité, au risque de froisser en lui un sentiment de pudeur intime, bien naturel en pareille circonstance. Il parut désagréablement surpris de notre

visite inattendue. Il rougit, hésita et ne put réprimer un mouvement de contrariété assez vif; mais son affabilité reprit bientôt le dessus, et il nous tendit la main avec son expansion habituelle. Nous n'étions guère moins embarrassés que lui; nous n'osions pas regarder le modèle, de peur de trahir notre indiscrete curiosité.

— Nous sommes allés aux Capucins, lui dis-je, pour voir le célèbre *Saint Michel* du Guide, et nous n'avons pas voulu passer si près de votre atelier, sans venir le visiter.

Il devinait parfaitement le motif qui nous avait conduits chez lui; mais, dissimulant l'embarras qu'il éprouvait, il se mit à nous parler du tableau à peu près achevé qui se trouvait sur son chevalet. Je dirai en quelques mots comment il avait compris son sujet, parce que l'impression très-vive que produisit alors sur moi cette toile ne se sépare pas dans mon esprit de l'impression plus forte encore que m'a laissée la femme singulière qui avait inspiré cette œuvre. On connaît la *Fiancée de Corinthe* de Goethe. La scène se passe au moment où le christianisme commence à pénétrer en Grèce. Un jeune homme part d'Athènes pour aller visiter sa fiancée à Corinthe. Quoique la famille de celle-ci soit devenue chrétienne et que lui soit encore païen, quand il arrive à la nuit close, la mère l'accueille avec prévenance. Bientôt, accablé de fatigue, il s'endort; mais tout à coup la porte s'ouvre, une étrange apparition se présente: c'est une belle jeune fille pâle et revêtue d'un long voile blanc. Il apprend d'elle-même qu'elle est

sa fiancée, mais qu'elle ne peut être à lui : sa mère a fait un vœu et l'a consacrée au Dieu des chrétiens. Enivré d'amour, il se révolte contre ce vœu cruel. « Viens, dit-il, sois à moi ; la volonté de nos parents a d'avance consacré notre union. Vois, Bacchus et Cérès présideront à notre repas des fiançailles, et toi, chère enfant, tu amènes l'Amour à ta suite. — Hélas ! répond-elle, ne me touche pas. Je suis blanche comme la neige, mais je suis plus froide qu'elle. » Il s'efforce de la réchauffer dans ses bras, mais le sang ne palpite pas dans le sein de la pâle fiancée. Lorsque sa mère confondue la surprend dans la chambre du jeune Athénien : « Pourquoi, lui dit-elle, m'envier cette nuit de bonheur, à moi, descendue si jeune au tombeau ? J'ai été promise à ce jeune homme quand le temple de Vénus brillait encore de tout son éclat, et le chant de vos prêtres n'a pu éteindre le feu qui brûlait dans mon cœur. Maintenant que ma main a touché sa main, ce beau jeune homme doit mourir, car j'ai sucé tout le sang de ses veines. Réunissez-nous au moins sur le même bûcher, et, tandis que la flamme dévorera nos restes, nous irons rejoindre le cortège éclatant de nos anciens dieux. »

Cette œuvre, où le fantastique et le réel sont combinés avec un art admirable, avait vivement frappé Walther. Nous sûmes plus tard qu'il avait trouvé quelque similitude entre certains sentiments familiers à son modèle et l'idée que Goethe, le grand païen, avait voulu exprimer dans ce poëme, tout plein de regrets pour la Grèce antique. Le peintre avait choisi le moment où le jeune homme présente à

sa fiancée la coupe de vin qu'elle saisit d'une main avide. Par l'opposition des effets de lumière, l'artiste avait obtenu un contraste saisissant. Tandis que la jeune fille, toute blanche dans son linceul blanc, était éclairée par la lumière bleuâtre d'une nuit d'été dont la douce clarté pénétrait par la fenêtre ouverte, le bel Athénien était illuminé des chauds reflets que projetait la lampe posée sur une table à trois pieds. Elle, d'une beauté diaphane, d'une forme légère et vaporeuse, à moitié perdue dans les rayons argentés de la lune, semblait un de ces gracieux fantômes créés par l'imagination mystique du moyen âge. Lui, au contraire, semblable à l'Apollon Pythien, offrait l'image de la vie antique dans sa force sereine et dans sa noble harmonie. L'exécution de ce tableau n'était certes point parfaite ; mais le sujet était si bien compris et l'idée si bien rendue, que j'exprimai très-vivement à notre ami l'admiration sincère que m'inspirait son œuvre. Je profitai de ce moment pour jeter enfin un regard sur le modèle que nous avions tant désiré voir. La jeune Romaine ne semblait nullement gênée de notre présence ; elle demeurait là, devant nous, immobile, enveloppée dans son vêtement blanc à longs plis, la tête ceinte de la torsade noir et or, en signe de deuil. C'était bien la fiancée de Corinthe telle que les vers de Goethe la font deviner.

— Je vois, Monsieur, que vous ne travaillerez plus aujourd'hui, dit-elle à Walther. Il se fait déjà tard ; je reviendrai demain.

Et, soulevant une portière qui séparait l'atelier d'une pièce voisine, elle disparut.

J'avais compris le charme puissant qu'elle exerçait sur notre ami. Elle était réellement belle, sans avoir cependant ce teint mat, mais chaud, ordinaire aux carnations méridionales. Elle était extrêmement blanche de peau, et plutôt trop pâle. C'était peut-être cette particularité qui l'avait désignée au choix du jeune artiste. Au reste, ce n'est pas la beauté de ses traits qui me frappa le plus, mais l'harmonie de ses gestes, de sa démarche, de toute sa personne. Elle n'avait montré ni les grâces provoquantes de la coquetterie, ni les gaucheries maladroites de la timidité; elle était partie lentement, avec une aisance que rien ne troublait. Elle semblait se mouvoir comme un cygne sur les eaux. Elle rappelait le mot de Virgile : *incessu patuit dea*.

Je l'ai revue plusieurs fois depuis, et toujours la simplicité et la grâce de ses mouvements m'étonnèrent. Soit que l'étude chez elle atteignit au naturel, soit que la vue habituelle des chefs-d'œuvre de l'art grec, qu'elle aimait à contempler, eût agi sur elle à son insu, il est certain qu'à chaque instant elle reproduisait les lignes les plus pures des marbres antiques.

Quand nous partimes, Walther nous accompagna. — J'ai deviné sans peine, nous dit-il, le but de votre visite : vous avez voulu *la voir*. On vous aura parlé de mon stupide amour... On vous aura dit que j'étais fou... Oh ! ne niez pas ! Mes amis me le répètent assez, car entre artistes on ne se ménage pas la vérité, et mon secret n'en est plus un pour personne. Et cependant il m'en coûte toujours d'en parler. Aimer d'un amour sérieux et jaloux, oui, jaloux, entendez-vous,

un modèle à qui un caprice de quelques jours ferait trop d'honneur, je sais que cela est ridicule. Je me le dis à moi-même, mais je n'y puis rien. Je suis dominé par un attrait plus fort que ma volonté. Au reste, c'est une étrange personne, ce modèle, que le premier venu peut faire poser dans son atelier pour quelques écus. Si elle savait dessiner, ce serait un grand peintre, ou plutôt un grand sculpteur, car elle préfère les statues aux tableaux. Elle a un goût exquis et sûr. En deux mots, elle apprécie le mérite d'une œuvre d'art. Je ne connais pas de critique qui la vaille. Elle se plaît aussi à entendre parler des hauts faits des anciens Romains et de la gloire de la Rome antique, comme si elle était la fille des Scipions. Quant à moi, je la crois vertueuse. C'est là, je ne l'ignore pas, aux yeux de mes amis, le comble de l'absurde et la preuve évidente de ma folie. Eh bien ! je puis du moins affirmer que son amour n'est pas banal.

— Oui, lui dis-je, j'ai entendu parler de ce Français...

— Non, reprit-il vivement, il y avait à Rome au printemps dernier un Russe très-riche, qui l'aimait autant que je l'aimais moi-même, mais autrement, comme il faut, paraît-il, aimer ces femmes-là. Il lui a fait les offres les plus magnifiques : elle a refusé. Il lui a fait parvenir les plus splendides parures ; elle les lui a renvoyées avec dédain.

Walther vit quelque incrédulité se mêler à nos marques d'étonnement. — Vous avez peine à croire, je le vois, reprit-il, qu'un pauvre modèle ait pu résister aux séductions de tout genre auxquelles ont dû

l'exposer sa beauté, son triste métier, sa pauvreté ; moi, je me l'explique. On ne s'est jamais adressé chez elle qu'aux sentiments les plus grossiers ; on lui a offert de l'or, des bijoux ; on a parlé à sa vanité, à ses sens, qu'en a voulu exciter, surprendre. Nul ne s'est approché d'elle comme d'une femme qui eût encore quelque honnêteté. Au fond des hommages dont on voulait l'enivrer, elle n'aura pas eu de peine à distinguer le mépris qui les inspirait. Comment s'étonner qu'elle ait repoussé ces outrages cachés sous des présents ou de belles paroles ? Voici ce qu'elle m'a dit après qu'elle eut dédaigné les offres du Russe : « Je ne lui en veux pas. La grande valeur de ses cadeaux est une marque de politesse ; c'est une preuve qu'il m'estime autant qu'un cheval de race ou qu'un tableau de prix. Il a suivi l'usage : avec ou sans la bénédiction de l'Église, n'est-ce pas avec des diamants qu'on achète encore les jeunes filles ? Mais un bouton de rose posé dans mes cheveux est mille fois plus beau que toutes ces fleurs en pierreries, et pourtant ce bouton n'a coûté à la nature qu'un rayon de soleil, il ne m'a coûté à moi-même que la peine de le cueillir. Tous les trésors de la terre ne peuvent rien ajouter à la beauté. Mettez à une statue un anneau d'or dans les oreilles ou dans le nez : la rendrez-vous plus belle ? » Ce qu'elle m'a dit était bien le fond de sa pensée, puisque sa conduite a été conforme à ses paroles.

— Et pourtant, repris-je, rappelez-vous la cassette de Marguerite. Il est vrai que la pudique ignorance est un danger qui n'existe pas ici. Au reste, il se peut

qu'une âme naturellement fière et élevée par le sentiment du beau soit au-dessus de certaines séductions. Votre Romaine d'ailleurs voit les hommes et les choses de près ; puis, étant sans illusions, elle doit être à l'abri de bien des faiblesses. Toutefois il m'est difficile de comprendre comment cette personne, sortie du peuple, nourrie par une famille pauvre et vivant sans doute avec des gens assez vulgaires, a pu acquérir ces instincts nobles, ces sentiments purs que vous avez cru rencontrer en elle.

— Vous pensez donc que, comme tous ceux qui aiment véritablement, je me suis créé une idole pour mieux pouvoir l'adorer, et que je l'ai dotée de perfections qui n'existent que dans mon imagination exaltée ? Soit ; vous pourrez peut-être en juger par vous-même. Remarquez cependant que ce qui serait extraordinaire et même impossible en Allemagne et dans votre pays ne l'est pas en Italie. Les hommes du Nord ont peut-être plus de force, et en tout cas plus de suite dans la pensée, mais il faut une constante culture pour développer ces facultés ; sinon, elles restent étouffées sous la grossièreté de l'écorce. Les peuples du Midi ont une ouverture d'esprit qui leur rend tout facile ; leurs sens, plus vifs, portent à l'âme des impressions plus rapides, plus nettes ; ils comprennent, ils devinent, ils concluent à l'instant. Croyez-vous d'ailleurs qu'il ne serve de rien aux habitants de cette belle contrée d'être les héritiers de tant de civilisations ? Ici, par exemple, les souvenirs des grands artistes de la renaissance et ceux de la Rome antique sont familiers à tous les gens du peuple. Ils marchent parmi

les monuments des maîtres du monde, leurs aïeux, disent-ils, et ils vivent en commerce habituel avec les ombres des héros. Voyez ce Colisée que nous parcourons en ce moment. Est-ce donc en vain qu'un peuple peut se dire : Voilà ce que nous faisons quand l'univers était à nous ? Prenez le premier mendiant venu, vivant dans la vermine et dans la poussière, à la porte d'un couvent, et il vous parlera de ses ancêtres, les Scipions, les Titus, les Brutus, sans trop distinguer ni les temps ni les hommes, mais très-pénétré de l'idée qu'il y a derrière lui quelque chose de grand, qui inspire encore du respect aux générations actuelles. Demandez au dernier de ces *facchini* qui il est, et remarquez avec quel orgueil il vous répondra : *Io son Romano !* Le contraste entre la condition actuelle et les prétentions des modernes Romains vous paraîtra au premier abord très-ridicule, et pourtant n'est-ce rien que ce souffle de grandeur auquel n'échappent pas même les âmes abaissées ? Il ne fait que les gonfler aujourd'hui, demain il les soulèvera. Vous ignorez encore à quel point la servitude dégrade les plus grands cœurs et les plus nobles races. Qui sait les destinées réservées à ce peuple, si jamais le ciel lui accorde un bon gouvernement et la liberté ? J'avoue qu'au delà des Alpes, Marina, avec ses instincts d'artiste et ses fiertés de Romaine, ne pourrait exister que dans l'imagination exaltée d'un amoureux de vingt ans ; mais ici c'est différent, et vous verrez si je me trompe.

Que répondre, sinon que nous ne demandions pas mieux que de juger par nous-mêmes ? Une autre objection sur un point plus délicat nous venait encore

à l'esprit, mais nous n'étions pas assez liés avec notre nouvel ami pour lui faire entendre des vérités trop importunes. Nous lui fîmes seulement remarquer qu'il était bien étrange qu'une personne ayant des goûts aussi délicats et des sentiments aussi élevés voulût continuer à exercer un si triste métier.

— Cela paraît singulier en effet, nous répondit-il ; mais que peut-elle faire maintenant qu'elle est entrée dans cette voie ? Le travail lui offrirait peu de ressources, et d'ailleurs les habitudes oisives et délicates qu'elle a contractées lui rendraient intolérables les occupations manuelles auxquelles elle devrait se condamner. Après avoir vécu de la vie de l'artiste, la voyez-vous, la belle fiancée de Corinthe, coudre des chemises ou vendre des chandelles !

A cette époque, le type de la femme perdue régénérée par l'amour était très-en vogue. Goethe dans *le Dieu et la Bayadère*, Victor Hugo dans *Marion Delorme*, avaient rajeuni le sujet déjà traité par La Fontaine, et l'on se souvient avec quelle faveur il fut longtemps accueilli par le public. Walther avait plus d'une raison pour s'éprendre de cette idée dangereuse et séduisante. Il s'élevait avec force contre les préjugés cruels de la société.

— Comment ! disait-il, on s'incline avec respect devant les œuvres d'art, on leur bâtit des palais où la foule va les adorer comme des manifestations divines, et on repousse avec mépris le modèle sans lequel ces chefs-d'œuvre n'eussent point été créés ! C'est ainsi qu'on voue toute son admiration à un drame, à une tragédie, et qu'on n'a que du dédain pour le comédien

qui rend ce drame intelligible à la foule. Voilà donc la justice du monde !

A ces déclamations d'un cœur blessé dans l'objet de son affection, nous ne répondions rien. Comment répondre en effet sans lui dire qu'il est certaines situations équivoques qui tendent à pervertir le cœur, et que par suite le préjugé qui les frappe n'est pas sans fondement ? Nos observations eussent été plus qu'une condamnation de ses théories générales : elles l'eussent atteint à l'endroit le plus sensible de son âme. Nous ne laissâmes rien voir de nos défiances persistantes.

Depuis que Walther avait été amené malgré lui à nous faire la confidence de son fol amour, c'était le sujet intarissable de ses conversations. Il nous engagea même à le visiter dans son atelier, et nous eûmes ainsi l'occasion de rencontrer plusieurs fois son modèle adoré. Nous pûmes nous apercevoir que, s'il nous en avait fait un portrait un peu flatté, c'était cependant une femme très-extraordinaire. Un esprit net, un caractère décidé, beaucoup de franchise et d'abandon, et cependant une fierté réservée et pudique, un certain mélange de fermeté virile et de grâce virginale, par moments de la gaieté, mais toujours tempérée par une teinte de mélancolie grave, une profondeur de vues et souvent une élévation de langage qu'on ne s'attendait pas à rencontrer dans une femme du peuple : voilà ce qui frappait au premier abord. Elle avait puisé dans ses entretiens avec les artistes une culture superficielle, mais qui avait suffi pour développer en elle un goût très-délicat et qui semblait inné. Elle se

vantait avec un orgueil enfantin de la froideur dont on l'accusait, et qui, elle le sentait, devait l'élever au-dessus de ses pareilles.

— On prétend que je suis blanche comme la neige, nous disait-elle en riant. C'est possible ; mais ce qui est sûr, c'est que je suis aussi froide qu'elle.

— Peut-être ; mais gare au soleil, gare à l'amour !

— Oh ! ce soleil n'est pas encore levé pour moi et ne se lèvera pas de si tôt.

— Tant mieux, car, ne l'oubliez pas, sous son ardeur la neige se fond, et que reste-t-il ?...

Elle répondit par un petit geste de défi. Quant à Walther, il comprenait bien que nous voulions éloigner le danger qui menaçait son repos, son avenir, sa dignité ; mais il nous savait peu de gré de nos bons avis et de nos sages propos.

Une autre fois elle nous dit qu'un sculpteur, pour lui prouver la puissance de l'amour, lui avait raconté l'histoire de Pygmalion. — Quant à moi, ajouta-t-elle, je vous réponds que, si j'avais été la statue, je serais restée de marbre.

Hélas ! pauvre créature, que n'a-t-elle fait comme elle disait ! et pourquoi est-elle descendue de son piédestal ?

Elle ne parlait pas ainsi par coquetterie. Elle se croyait réellement invulnérable. Elle s'imaginait connaître toutes les séductions, tous les périls, et elle se sentait de force à y résister. Et cependant ses paroles, qui désolaient notre ami, étaient loin de nous rassurer.

Dans les premiers jours d'octobre, les artistes revinrent à Rome, les uns après les autres. Je vis ceux à

qui j'étais recommandé et qui étaient aussi liés avec Walther. On voulut nous mener à Tivoli en joyeuse compagnie, et Marina fut de la partie. On passa tout le jour à visiter les environs de la petite ville. Malgré le proverbe italien de mauvais augure :

A Tivoli di mal conforto
Tira il vento, piove o suon 'a morto,

le temps fut splendide, et on en profita pour faire la tournée classique à la villa d'Adrien, aux cascates et aux grottes. Vers le soir, on fit dresser la table du souper sur la terrasse de l'*Hôtel de la Sibylle*, près de ces ruines du temple de Vesta qui font de ce lieu l'un des plus charmants du monde. Là tous les souvenirs de l'antiquité se réveillent aussitôt dans l'esprit, et l'on se sent transporté au temps où Mécène et Horace aimaient à visiter ce délicieux séjour. Se rappelant les festins chantés par le poète romain, nos amis s'amuserent à tresser les fleurs cueillies dans la montagne pour en couronner les fronts et les verres. Les Lydiens et les Chloés de nos jeunes artistes riaient aux éclats de ces ornements, qui ne déparaient pas leur noire chevelure, mais qui s'accordaient très-mal avec le costume des hommes. Marina seule, qui avait d'abord semblé prendre grand plaisir aux courses de l'après-midi, devenait de plus en plus pensive et triste à mesure que la nuit tombait. Enfin elle se leva de table. Je la suivis et la trouvai accoudée sur la balustrade de la terrasse qui domine à pic les grottes mystérieuses où s'abîme en bondissant un des bras de la rivière. En m'approchant, je fus frappé de la grâce inimitable de

sa pose. Elle s'était enveloppée tout entière de son long châle blanc pour se préserver de l'humidité que la brise apportait de la cascade voisine, et, la tête appuyée sur sa main, elle me rappelait la statue de Polymnie que j'avais admirée récemment au musée du Louvre. Sa beauté sévère, la chaste harmonie des plis retombants de ses vêtements m'inspiraient une sorte de respect involontaire. On aurait dit la sibylle Tiburtine, sortie de son temple, à l'ombre duquel elle se tenait immobile, pour consulter les signes du ciel étoilé. Je demurai aussi immobile qu'elle-même. Elle semblait plongée dans une méditation profonde. En ce moment, la lune, se levant au-dessus des hauteurs qui encaissent le Teverone, éclaira son visage en plein, et je vis une larme tomber de ses yeux.

— Vous pleurez, lui dis-je, qu'avez-vous ?

— Voyez cette nuit, répondit-elle, que c'est beau ! Mais pour moi il n'est pas de bonheur complet ; jamais je ne serai aimée, car jamais plus on ne me respectera. Que ne puis-je vivre et mourir ici seule, oubliée de tous !

En même temps elle me montrait le magnifique spectacle qui se déroulait devant nous. Le sombre entonnoir où s'engouffre le Teverone semblait ouvrir sous nos pieds d'insondables abîmes, d'où montaient, comme des nuages d'encens, les humides vapeurs de la chute, irisées par les clartés bleuâtres de la nuit. De l'autre côté du ravin, en face de nous, sur la colline où s'élevait jadis la maison d'Horace, les oliviers agitaient leur pâle et léger feuillage, tandis que le bruit lointain des cascates, grandissant et s'abais-

sant tour à tour, accompagnait doucement la voix plus retentissante de la grande cascade. Les colonnes de marbre du petit temple, les contours des montagnes, la lumière tempérée qui éclairait le paysage, les fines senteurs des fleurs d'automne, le faible bruissement des feuillages et le murmure grave des eaux, tout dans l'œuvre de l'homme et dans la nature sereine était d'une harmonie exquise et d'une proportion parfaite.

— Oui, m'écriai-je, cette nuit est splendide. Devant ce spectacle, le poète qui jadis habitait ce charmant coin de terre aurait dit : « Cueillez la vie, tandis qu'elle est en fleur. » Aujourd'hui l'aspect de la nature dans sa grandeur et le sentiment du temps qui fuit et nous emporte inspirent des idées plus hautes et plus mélancoliques.

— C'est vrai, reprit-elle après un moment de silence et avec cette emphase qui est un caractère traditionnel de la race romaine, et pourquoi cependant ? La sagesse d'autrefois ne valait-elle pas la nôtre ? Au lieu d'exhaler ma plainte vers ces astres insensibles qui poursuivent leur course muette sans m'entendre, ne ferais-je pas mieux de joindre ma voix à celle de nos amis ? Je ne puis. Leur gaieté me fait mal, et, si je devais chanter avec eux, j'éclaterais en sanglots.

— Mais n'y a-t-il donc là personne à côté de qui vous désiriez vous asseoir et qui puisse vous tendre la main ?

— Non. Je les connais trop bien ; je sais ce que leur âme renferme de dévouement et ce que pèse pour eux la destinée d'une femme comme moi. J'ai

vu ces joyeux amants de la beauté et du plaisir jurer à leurs amies une tendresse éternelle et oublier un an après jusqu'au nom de celles qu'ils devaient chérir toujours. Je les ai vus changer d'amour comme dans un festin on change de vin, quand le palais se fatigue de la même saveur. J'aurais pu me laisser aller, moi aussi, à l'une de ces liaisons faciles que le caprice du jour lègue à l'oubli du lendemain ; mais je sais trop ce qu'elles apportent d'humiliations et ce qu'elles contiennent d'amertume. Y en a-t-il un seul qui eût confiance en moi ? Walther m'aime, je crois, d'une affection plus sérieuse ; mais que lui apporterai-je ? Ma misère et ma honte ! Et lui, qu'a-t-il à m'offrir ? Sa bonté, sa faiblesse et ses insultantes jalousies ! Jalousies du passé, du présent et de l'avenir ! Sans confiance réciproque point d'affection durable, et quelle confiance avoir en un modèle ? A cela point de remède. Poursuivre seule mon chemin, c'est encore ce qui me fera le moins souffrir.

— Si jamais l'on vous avait fait poser pour le personnage d'Ophélie, je voudrais vous dire, comme lui disait Hamlet : « Au couvent, au couvent ! » car vous n'êtes pas faite pour être à la merci du premier venu. Maintenant l'orgueil, l'estime de vous-même vous aident à supporter le manque de respect de la part des autres ; mais, je le crains, vous ne résisterez pas toujours, et, si vous tombez, vous serez bien à plaindre.

— Comment ! vous envoyez la fiancée de Corinthe dans un cloître ! Rappelez-vous donc la légende ; j'y mourrais bien vite. Ainsi je chéris ma liberté, et je

devrais obéir toujours ! je veux vivre, et je devrais apprendre à mourir ! j'aime mon pays, et je ne devrais plus aimer que mon couvent ou le pape ! Non, jamais !

— Alors que la destinée s'accomplisse !

Pour un étudiant en vacances, j'avais montré déjà, pensais-je, beaucoup de raison. L'influence de cette nuit paisible et de cette femme étrange m'avait rendu sérieux. Walther s'approchait ; je les quittai pour aller rejoindre mes compagnons, qui buvaient le coup de l'étrier.

Le retour fut bruyant et gai. Les voitures descendirent au grand trot la côte de Tivoli : l'air vif, la rapidité de la course, nous animèrent davantage encore, mais, arrivés au bas de la montagne, les chevaux ralentirent leur allure, et peu à peu nos éclats de joie allèrent en diminuant. Comme il arrive d'ordinaire, une sorte de mélancolie suivit la trop vive excitation du plaisir. Pour dissiper cette impression qui nous envalissait tous, on pria Marina de chanter. Sa voix était pleine et mâle comme celle de beaucoup d'Italiennes. Elle nous chanta une complainte triste et douce dont je ne me rappelle plus que les deux premiers vers :

T' amo d' intanto,
T' amo col pianto.

Ce chant n'était pas fait pour ranimer notre gaieté. Quand elle eut fini, on essaya en vain de causer : la conversation languissait et le silence se fit malgré nos efforts. Au fond, il nous allait mieux à tous. Les

anges passaient, comme on dit en Pologne : c'était l'aspect solennel de la campagne romaine qui pesait sur nos âmes. Le majestueux abandon de ce désert, infini en apparence dans la vague clarté de la lune qui effaçait tous les plans ; la nudité des espaces vides dont aucun arbre, aucune chaumière, rien qui indiquât la vie, ne rompait les lignes monotones ; au lieu du parfum des plantes, les âcres vapeurs de la Solfatare, dont l'odeur sulfureuse semblait annoncer l'approche de l'Averne ou de l'Érèbe, le repos complet que ne troublait nul bruit d'être animé, sauf le mugissement lugubre et sourd d'un buffle au loin couché dans les marais, tout contribuait à éveiller en nous de vagues idées de mort et de néant. Le vent de la nuit passant sur la cendre de tant de tombeaux avait éteint notre gaieté, comme l'air froid sorti d'un sépulchre éteindrait une lampe.

Ces détails, tous très-présents à ma mémoire, me frappèrent d'autant plus qu'avec son pâle visage et son vêtement blanc Marina m'apparut ce soir-là, dans ce paysage désolé, comme le spectre de la Rome païenne parcourant son empire désert.

A mesure que nous arrivions à connaître davantage cette singulière personne, nous comprenions mieux l'entraînement que subissait Walther et aussi le danger dont une passion aussi vive menaçait son avenir. Dès le lendemain soir, quand nous nous rencontrâmes au café, nous voulûmes essayer de combattre un amour qui devait faire leur malheur à tous deux. Nous savions qu'il analysait tous ses sentiments, et qu'il s'efforçait de les rattacher à une idée générale,

de manière à s'en faire à lui-même la théorie: c'était donc jusque dans les replis de sa pensée qu'il fallait poursuivre sa passion. Nous lui demandâmes comment cette affection avait ainsi envahi son âme.

— Comment vous l'expliquer ? nous dit-il. L'amour se sent et ne se raconte pas. Comment vous faire comprendre mes impressions successives et le charme qui m'a vaincu ? Elle est belle, c'est tout ce que je puis vous dire.

— Mais, repris-je, qu'aimez-vous donc en elle ? Est-ce uniquement l'harmonie des lignes ? Alors adorez une statue grecque, la forme en est plus parfaite. Cette beauté que vous voulez posséder échappera toujours à vos sens grossiers, car on n'en peut jouir qu'en la contemplant. Supposez qu'il fasse nuit ou que vous deveniez aveugle, que restera-t-il pour vous de ces lignes qui vous fascinent ? Rien. Celui qui veut étreindre la beauté ressemble à l'enfant qui veut saisir la lune. Là est la source de l'insatiable folie de ceux qui ont cru par la passion assouvir la soif du beau qui avait enflammé leur cœur. Si dans ce modèle vous aimez la forme extérieure, le corps, que voulez-vous de plus, puisque chaque jour vous pouvez admirer ses traits et les reproduire par le pinceau ? Jamais, quoi que vous fassiez, vous ne jouirez du beau que par la vue qui en apporte l'image à votre âme.

— Ce que vous dites est vrai, reprit Walther. Et pourtant d'où vient que l'étincelle d'un regard allume notre sang, et que certaines lignes du visage font palpiter notre cœur ? D'où vient que le moindre dé-

faut physique suffise parfois pour empêcher l'amour d'éclorre ? L'Indien des savanes sait-il ce que c'est que la beauté du visage et exige-t-il que sa sauvage compagne la possède ? Non, sans doute. Voilà l'homme de la nature. Nous avons, nous autres, un sens de plus, et peintres et sculpteurs nous travaillons à le faire naître ou à le rendre plus délicat. Sans doute cela est bon dans les arts, mais il ne faudrait pas obéir à ce goût du beau quand il s'agit de choisir celle qui ne doit avoir de valeur à nos yeux que par les qualités de l'esprit ou du cœur. Tous ces raisonnements, je me les suis faits bien souvent. Hélas ! toutes ces belles théories et d'autres encore dont je vous fais grâce, un regard de ses yeux a suffi pour les emporter, et j'ai dû reconnaître le mystérieux empire que la beauté exerce sur l'homme, en sentant que je cédaï à sa puissance.

Nous discutâmes longtemps sans pouvoir nous entendre ; mais il était facile de voir que l'amour était trop enraciné dans l'âme de l'artiste pour que nos paroles pussent contribuer à le guérir, puisque lui-même voyait mieux que nous les motifs qui auraient dû l'en détourner.

Quelques jours après, je revis encore Marina, et ce fut la dernière fois. Voici dans quelles circonstances nous la rencontrâmes, et nous eûmes alors l'occasion de causer assez longtemps avec elle. Une après-midi, nous étions allés visiter de nouveau les musées du Vatican. Nous traversions la première galerie, qui sert de vestibule aux autres, et où l'on a placé les débris des tombeaux chrétiens et païens

et de nombreuses inscriptions, quand dans la profonde embrasure d'une des fenêtres nous aperçûmes Marina tout occupée à déchiffrer quelques lignes tracées au crayon sur le mur.

— Voyez, nous dit-elle, pouvez-vous lire ces vers ? Il y a d'abord du latin que je ne comprends pas, puis dans l'italien même plusieurs mots qui m'échappent.

Avec quelque attention, nous parvinmes à lire huit vers précédés d'une épigraphe empruntée à Horace. Je les ai copiés dans mon carnet de voyage ; les voici :

Debemur morti nos nostraque.

Il passato non è, ma se lo pinge
 La pura rimembranza.
 Il futuro non è, ma se lo finge
 La credula speranza.
 Il presente solo è, ma fuge sempre
 Nullo nel senuo.
 Così la vita è memoria, speranza
 È un punto (1).

Sans doute ces huit lignes rimées, crayonnées sur le mur, n'avaient rien de très-remarquable : elles ne faisaient que répéter, à propos du néant de la vie, une pensée mille fois redite sous mille formes diverses ; mais, épelés là, sur les parois du Vatican, au milieu des débris de toutes ces tombes, depuis les âges in-

(1) « Le passé n'est pas, mais la mémoire s'en retrace une vague image. L'avenir n'est pas, mais la crédule espérance se le figure. Le présent seul existe, mais il fuit toujours, insaisissable pour l'esprit. Ainsi entre le souvenir et l'espérance la vie n'est qu'un point. »

Retourné depuis à Rome, je n'ai plus retrouvé ces vers italiens. Les murs de la galerie du Vatican avaient été blanchis.

connus de l'Étrurie jusqu'au temps des catacombes, parmi ces reliques de tant de siècles et ces inscriptions consacrées à la mort de tant d'êtres si vivement regrettés un jour et perdus ensuite pour jamais dans l'éternité, ces vers, assez médiocres, prirent une force qui nous pénétra. Nul n'échappe à l'influence des lieux, et quelques mots déchiffrés sur les ruines du Capitole ou sur les pierres des pyramides agiront quelquefois plus sur l'imagination, qu'une strophe magnifique, lue dans l'œuvre imprimée d'un grand poète.

— Celui qui a écrit ces vers a raison, dit Marina. Je ne suis qu'une pauvre ignorante, et pourtant j'ai eu souvent la même pensée. Qu'est-ce que vivre ? Passer. Et même ce court passage, ce « point » est souvent douloureux : une souffrance, une agonie, quoi de plus ? Mais, ajouta-t-elle, ne nous arrêtons pas ici. Voulez-vous me permettre de vous montrer les statues que je préfère ? Ne craignez pas d'être vus avec moi. Je suis habillée comme une *contadine*, et l'on croira que je suis une fermière, à qui vous voulez bien montrer les belles choses de la ville.

Elle nous fit arrêter successivement devant les figures qu'elle aimait le plus, et nous ne pûmes que nous incliner devant la sûreté de son goût. Quand nous sortîmes du Vatican, elle nous proposa de nous montrer une vue de Rome plus complète que toutes celles que nous avons pu admirer jusque-là.

Elle nous conduisit par les rues désertes et pauvres qui s'ouvrent immédiatement derrière la colonnade de Saint-Pierre. Nous gravîmes une ruelle étroite, qui se terminait en un sentier encaissé entre

des pierres et des broussailles, jusque près du couvent de Sant'Onofrio, où est mort le Tasse. Nous étions sur le Janicule, l'une des sept collines, et Rome se déployait à nos pieds sur les deux rives du Tibre, roulant ses eaux toujours blondes sous les ponts des empereurs et des papes. La vue était en effet imposante. A notre droite, le soleil, qui se penchait déjà vers les flots voisins de la Méditerranée, éclairait de ses rayons dorés les maisons, les monuments et les montagnes. Dans cette chaude lumière apparaissaient, dominant la plèbe des habitations modernes, les restes puissants des constructions antiques, le dôme aplati du Panthéon, semblable à la carapace d'une tortue gigantesque, les voûtes béantes de la grande basilique qu'on eût prises de loin pour d'immenses cavernes, les grands pans de mur du Colisée arrachés comme des roches brisées par un soulèvement géologique, et les colonnes du temple de Jupiter Stator dans leur fier isolement, puis en face de nous les jardins du Pincio et les lignes élégantes de la villa Médicis, au milieu de ses bosquets de chênes verts. D'un côté le Soracte, de l'autre les hauteurs plus rapprochées de Tusculum et de Rocca di Papa, détachaient en violet tendre leurs plans accentués sur un ciel d'un vert de plus en plus pâle, à mesure qu'il s'abaissait vers l'horizon, comme dans les tableaux de Francia et du Pérugin.

— Cela est beau, n'est-ce pas ? nous dit Marina ; mais avez-vous vu Naples ?

— Non, pas encore ; nous y passerons peut-être en quittant Rome.

— C'est à Naples qu'il fait bon vivre, reprit-elle. Là, les monuments de l'homme disparaissent; c'est la terre et la mer qui vous font fête, la mer surtout. C'est parce que j'aime tant la mer, et que j'en parle si souvent, qu'on m'a surnommée Marina.

— Vous avez donc été élevée à Naples? lui dis-je, dans l'espoir d'avoir quelques détails sur sa vie passée.

— Oui, répondit-elle, mon enfance et ma première jeunesse se sont écoulées au bord du golfe, au delà du Pausilippe, dans une villa appartenant à un riche seigneur qu'on m'a dit depuis être mon père, mais qui ne m'avouait pas pour sa fille. A sa mort, survenue subitement, ses parents se mirent en possession de ses biens, et je me trouvai dénuée de toute ressource. Une des domestiques de la maison qui m'avait soignée eut pitié de ma situation, et m'envoya à Rome, chez sa sœur, qui offrait de m'occuper dans son atelier de couture: mais je n'étais bonne à rien; on se lassa de moi, je le compris, et, comme j'aimais avec passion les beaux tableaux et surtout les belles statues, je fus entraînée à faire de l'art... à ma manière, ajouta-t-elle en souriant tristement.

Mais comment ce goût si prononcé pour les œuvres d'art s'était-il développé chez elle à ce point, voilà ce que nous désirions savoir. Elle ne refusa pas de nous répondre, et elle le fit en quelques mots colorés et pleins d'une sorte de poésie à la fois populaire et emphatique, dont je ne puis rendre que le sens, non la forme originale.

— Mon père, dit-elle, ne s'occupait guère de moi.

J'ai vécu seule. On ne m'a fait apprendre que peu de chose, et même ce peu ne m'agréait pas. De bonne heure j'ai aimé à contempler les bois, les campagnes et la mer. Quand je parlai plus tard de mes impressions, je n'étais point comprise. Ceux qui vivaient autour de moi ne regardaient les orangers et les figuiers que pour voir si leurs fruits étaient mûrs et bons à manger. Moi, j'aimais les orangers pour leurs pommes d'or et leur beau feuillage métallique, et les figuiers, parce que j'admirais leurs fruits de pourpre ombragés par leurs feuilles élégamment découpées. Mes plus vifs, mes meilleurs souvenirs, me reportent vers certaines journées passées à contempler les teintes éclatantes des eaux dans le golfe, les splendeurs du soleil à son coucher, embrasant de ses feux les pentes du Vésuve et du Sant'Angelo, tout Naples en amphithéâtre, et les chênes verts de Chiaia avec leurs grandes ombres bleuâtres. Ces aspects me charmaient sans me lasser jamais, et l'examen paisible d'une fleur ou d'un insecte me remplissait d'admiration et de joie. Je me rappelle ainsi, entre autres, une matinée passée tout entière aux bords de la mer, sous les yeuses qui formaient d'épais bosquets depuis la villa jusqu'au rivage. Je m'amusais à remuer, avec mes pieds nus trempant dans l'eau, les petits cailloux et les coquillages aux milles couleurs qui formaient le fond, et à faire et refaire ainsi de bizarres mosaïques que le flot limpide et peu profond argentait d'un vif rayon toujours mobile. On entendait dans les châtaigniers les rauques gémissements des ramiers. C'était vers la fin d'avril. La chaleur était déjà forte, mais elle était

tempérée par la fraîcheur des ombrages et de la mer, et on n'en sentait pas moins la puissance du soleil qui illuminait et réchauffait tout. Il me semble que cette matinée est d'hier, et pourtant je n'en connaîtraî plus de pareille !

Il y avait dans la villa de mon père une galerie s'ouvrant sur le golfe, et dans chacune des arcades de marbre qui la soutenaient une statue. J'aimais une de ces statues comme une amie : c'était, je l'ai su depuis, une reproduction de cette *Diane* que je vous ai fait remarquer tantôt. Je passais souvent des heures à considérer ses formes si nobles, si pures, qui changeaient de ton et d'aspect suivant l'heure du jour et la hauteur du soleil. Le matin, elle était rose et fraîche comme une fleur au printemps ; vers midi, elle se détachait, puissante et radieuse, sur le plan vertical de la mer comme sur un fond de moire bleue, et je vois encore la chaude blancheur du marbre, ses ombres blondes et transparentes, et les tièdes reflets dans les plis profonds des draperies. Plus tard, les rayons dorés de la fin du jour semblaient l'animer et lui communiquer la vie. L'azur des flots assombris faisait saillir la merveilleuse silhouette de la déesse, et, transportée d'admiration, je m'écriais : Oh ! que tu es belle !... Elle était pour moi comme une sœur aînée, et j'aurais voulu lui ressembler ; mais, quand venait le crépuscule, tout s'effaçait dans l'ombre. La clarté, remontant peu à peu, n'éclairait plus que quelques nuages perdus au haut du ciel. Ma statue devenait blanche comme la neige avec des reflets gris et ternes, elle prenait la pâleur de la mort, et dans la nuit

ce n'était plus qu'un fantôme livide. La vie était partie avec la lumière. Alors j'avais peur, et je m'enfuyais.

Marina s'arrêta un moment; quand elle reprit la parole, son regard fixe et brillant semblait animé d'un feu sibyllin. On eût dit que ces grandes figures dont elle parlait repassaient devant elle, et que cette vue, en pénétrant son âme du sentiment de la beauté antique, ennoblissait ses idées et son langage.

— Depuis cette époque, j'ai toujours aimé les statues, non pas rangées à la suite sous les voûtes froides d'un musée comme des soldats qu'on passe en revue, mais dans les jardins, à l'ombre des platanes, aux abords des temples, près des eaux surtout et toujours sous le ciel. Leur blancheur virginale me représente la pureté des déesses, et leur noble sérénité me fait penser à l'existence heureuse des êtres immatériels. Quand je contemple leur beauté inaltérée aux rayons de ce même soleil qui les vit sortir splendides de leur bloc de Paros il y a deux mille ans, je songe à l'éternelle jeunesse des Olympiens. L'idée d'une vie indestructible s'empare de moi, et je me dis que moi non plus je ne mourrai pas. La peinture séduit un moment par la grossière magie des couleurs; le marbre seul peut rendre l'idée dans sa fière nudité. Un tableau représente les hommes d'un temps ou d'un pays, leurs costumes, leurs demeures, leurs traits caractéristiques, tout ce qui marque leurs relations avec la terre et ce qui passe; la statue est l'image de l'homme idéal que rien n'attache à une race, à une époque: c'est le type de l'humanité affranchie de l'accident; c'est la pure beauté, la perfection même in-

carnée dans la pierre... Mais je suis folle, n'est-ce pas ? nous dit-elle en s'interrompant tout à coup.

La langue italienne, plus naïve, moins classique que le français, prêtait à sa parole, vibrante d'enthousiasme, une force que je ne puis même faire comprendre, mais qui nous émut malgré nous.

Elle laissa tomber sa tête sur sa main. Le soir était venu, et je vis la première étoile se réfléchir dans ses yeux humides. Comme à Tivoli, de la contemplation du beau qui l'élevait au-dessus de sa destinée, elle retombait en présence de sa condition si triste et si précaire.

— Je vous quitte, nous dit-elle, et vous ne devez pas m'accompagner.

Elle descendit rapidement la colline. Je quittai Rome le lendemain. En pensant depuis à cette femme singulière, il m'a toujours semblé avoir rencontré quelque fille de la Grèce, simplement éprise du beau dans la nature et dans l'art, douée de ce sentiment exquis de la forme qu'on retrouvait chez les plus humbles enfants de l'Attique. Je compris alors comment un goût épuré peut être une demi-vertu.

Ce que j'ai su depuis du sort du modèle, je l'ai appris par les lettres que m'adressa mon compagnon de voyage, demeuré plusieurs mois encore à Rome. Voici quelques extraits de ces lettres.

Clevano, 8 novembre 1845.

..... Il faut que je te raconte maintenant comment j'ai revu Walther. Je t'ai déjà dit qu'il était devenu plus sauvage que jamais ; on ne le voyait plus au

Cassè Greco. Il vivait retiré et évitait tous ses amis. Je comptais aller à sa recherche dans Rome même, quand j'appris, il y a peu de jours, qu'il était parti pour Tivoli avec Marina, et qu'on les croyait mariés. Il avait vendu son tableau de la *Fiancée de Corinthe*, dont il ne voulait jamais se séparer, m'avait-il dit. Qu'en fallait-il conclure ? Qu'il avait eu un grand besoin d'argent, ou qu'étant désormais heureux avec l'original, il avait moins tenu à la copie ? Je désirais le revoir ; j'allai à Tivoli le demander à l'*Hôtel de la Sibylle*. Il y avait été en effet ; mais l'arrivée de quelques voyageurs l'avait effarouché, et il était parti pour Subiaco, toujours accompagné de Marina. Subiaco est à neuf lieues plus avant dans les montagnes, vers le sud-est, près de la frontière du royaume de Naples. J'ai fait la course à pied par une journée admirable. La route suit le Teverone. Elle est assez déserte ; mais les rares habitants du pays qu'on rencontre ont un caractère très-particulier. Rien de plus gracieux que ces jeunes filles du village de la Cervara, qui descendent du nid d'aigle qu'elles habitent, au haut des rochers, pour venir chercher l'eau des fontaines dans leurs vases de cuivre aux formes étrusques. Leurs ancêtres se sont jadis réfugiés, dit-on, sur ces cimes nues pour échapper aux Sarrasins ; mais on ajoute d'autre part que quelques Maures s'y sont fixés. Quoique cela paraisse peu probable, on serait disposé à le croire en voyant le type oriental de ces jeunes filles. Leurs allures font penser aux femmes de Judée puisant de l'eau à la citerne de Rebecca. L'une d'elles m'a donné à boire et a refusé

toute gratification malgré son extrême misère : rare désintéressement en terre d'église ! Il est vrai qu'il n'y a dans ces rochers arides ni étrangers ni couvents. Même en cette saison, les pentes des montagnes sont toutes vertes à cause des broussailles de buis qui les garnissent. A Subiaco, je ne trouvai pas encore mes fugitifs ; ils étaient partis pour Olevano, le jour même où arrivait un peintre de leurs amis qui venait copier la chapelle du cloître de Saint-Benoit. Je ne me décourage pas ; en route donc pour Olevano ! Je fais six ou sept lieues à travers les croupes arrondies de l'Apennin, dont les châtaigniers et les chênes conservent encore toutes leurs feuilles brunies par les premiers froids. Le sol est partout couleur d'ocre et de terre de Sienne. Je marche dans un vrai désert. Le paysage est admirable de lignes et de couleur. C'est un tableau du Poussin. Je traverse un de ces villages de montagnes dans le genre de la Cervara. Ce sont des maisons en ruines qui s'écroulent, assises sur des rochers qui s'effritent et s'éboulent. Tout tombe et s'en va. Rien n'égale le dénûment de ces lieux désolés. Je veux me rafraîchir, je ne trouve rien : pas de pain, on ne mange que de la *polenta* ; pas de vin, la vigne n'est pas cultivée ; pas même d'eau, ce n'est pas l'heure où l'on va en chercher dans la vallée, et la provision est épuisée ; sur le roc pelé, pas un arbre, pas un épi, pas un brin d'herbe. C'était Rocca-San-Stefano. Comment les habitants de ces masures en ruine ne les abandonnent-ils pas peu à peu, pour se construire d'autres demeures là-bas, dans les fonds fertiles, aux bords des ruisseaux, près

des ombrages, maintenant qu'ils n'ont plus à craindre les pillages des nobles romains ou des Sarrasins ? C'est que leur résignation est grande et leur inertie extrême. On dirait qu'une malédiction d'en haut pèse sur ce beau pays. Enfin à Olevano je trouvai Walther et Marina ; elle très-heureuse de me revoir, lui sombre et presque farouche d'abord, puis adouci et toujours bon comme tu l'as connu. Il m'a parlé de sa situation ; il est décidé à l'épouser ; mais, maintenant qu'il est trop tard, toutes nos objections, toutes nos défiances lui reviennent en mémoire. N'a-t-il pas été trompé ? Cette existence antérieure de son amie qu'il défendait contre nous, aujourd'hui il se la figure par moments pleine de fautes et de désordres. Il n'ose pas retourner à Rome ; il craint le ridicule attaché à sa passion ; il craint plus encore les infidélités de celle dont il veut pourtant faire sa compagne. Il est donc très-malheureux ; il réussit néanmoins encore à cacher ses inquiétudes, ses soupçons, ses jalousies sans objet. Leur union est triste, imparfaite ; elle n'est pas orageuse, mais elle le deviendra, et alors le pauvre modèle regrettera d'avoir, comme la statue de Pygmalion, quitté son piédestal.

Palestrina, 11 novembre.

..... Ils viennent de me quitter. Que vont-ils devenir ? Walther paraît avoir perdu tout goût pour son art. Il n'a presque pas travaillé depuis ton départ. En paroles, il compose, il dessine encore des œuvres qui, exécutées, rendraient son nom célèbre ; mais l'exécution ?... Il n'a pu me montrer que l'esquisse d'un

tableau qui m'a frappé, et qui cependant, je m'en suis aperçu, fait sur Marina la plus pénible impression. C'est une Madeleine, mais qui ne rappelle en rien celle du Corrège, cette jeune femme à la tunique bleue, qui, étendue sous de charmants ombrages, lit heureuse et nonchalante, éclairée par les reflets d'un joyeux soleil. Il a compris plus profondément le sujet, et il a choisi le moment où le premier remords s'empare de la belle pécheresse. Elle vient de rentrer d'une fête qui s'est prolongée jusqu'au matin ; elle est tombée épuisée sur de riches coussins, dans un appartement orné avec tout le luxe de l'époque. L'aube pâle éclaire sur ses joues plombées les traces des fatigues de la nuit, et l'on voit que les folles danses ont froissé ses vêtements. Une des paroles du prophète qui va par la Judée, prêchant la bonne nouvelle et la repentance des péchés, a touché son cœur ; elle songe à ses égarements, elle s'en épouvante et les pleure amèrement. La bouche frémissante, le regard fixe, de ses mains crispées elle met en pièces ses colliers et ses bracelets, dont les perles s'égrènent sur le tapis. Une esclave d'un type sensuel, qui s'étonne de cette vive douleur, vient de déposer aux pieds de sa maîtresse une tête de mort, symbole du renoncement aux joies du monde et du néant de la vie terrestre. Cette manière d'entendre le sujet m'a paru neuve et d'une haute signification morale. Je ne crois pas qu'aucun peintre ancien ou moderne l'ait compris ainsi. Seulement, comme Walther s'est inspiré des traits de son amie, elle croit qu'il a voulu faire quelque allusion à sa vie passée, et elle en

souffre sans rien dire. Est-ce en effet là sa pensée ? Je l'ignore. En tout cas, voilà déjà un nuage noir qui traverse leur beau ciel, et à mes yeux il assombrit tout leur avenir.

Quand j'ai pris congé d'eux, j'ai dit à Marina : Au revoir ! mais elle m'a interrompu. — Ce n'est pas le mot qu'il faudrait employer, a-t-elle repris d'une voix grave et triste. Je sens que les anciens dieux m'appellent : il me faut retourner vers eux.

Walther au contraire me regrettait peu. Il semblait soulagé à l'idée de notre prochaine séparation. Quoique son affection pour moi soit sincère, son humeur est devenue si ombrageuse, que ma présence lui était à charge. L'œil d'un ami le gêne. Il cherche la solitude, et n'y trouve pas le repos...

Les lettres que je reçus alors s'arrêtent là. Le peu que j'ai pu savoir touchant le sort de notre ami et de Marina, je l'appris d'un artiste revenu de Rome.

Ainsi que nous l'avions craint, ils ne furent pas heureux : ils eurent à traverser toutes les tristes crises des unions mal assorties. Pour relever définitivement la pauvre Marina, il aurait fallu lui montrer une confiance absolue, la soutenir d'une main ferme, cultiver et éclairer encore davantage ses nobles instincts. Walther faillit à cette tâche, et, tout en l'aimant beaucoup, il la fit cruellement souffrir. Le paganisme faisait des cœurs fiers, mais durs et peu sensibles : le christianisme, religion d'amour, a rendu les âmes plus tendres et plus ouvertes à la douleur ; mais si, par l'infini qu'il leur fait entrevoir et par les sublimes espérances dont il les entretient, il leur a préparé de

plus grandes épreuves, il leur offre, pour les traverser, de plus pures lumières et de plus efficaces secours. Malheureusement Marina n'était de son temps que par le cœur; au fond, l'art avait été son seul culte, et ce culte, qui pouvait suffire à l'époque des Sapho et des Corinne, la laissa désarmée contre ces tristesses et ces défaillances inconnues aux anciens, mais familières aujourd'hui à ceux dont la destinée a trompé l'attente. Son goût pur, ses fiertés de Romaine, son naïf orgueil, toutes les qualités qui la distinguaient de ses pareilles, devaient être pour elle des causes de froissements et de souffrances. Afin de les supporter, elle aurait dû puiser de la force à une source plus haute; fille de la nature, la belle païenne ne s'était pas élevée si haut, et personne ne se trouva auprès d'elle pour la faire monter jusque-là... Elle devait succomber dans la lutte, car il n'y avait plus parmi nous de place pour elle. Comme elle l'avait dit dans son mélancolique adieu, elle alla rejoindre le chœur éclatant des divinités antiques.

ANNEXES



ANNEXES

PAGE 68.

LA LIBERTÉ DES CULTES CONDAMNÉE PAR L'ÉGLISE.

En 1815, lorsque se fondait, sous Guillaume d'Orange, le royaume des Pays-Bas, les vicaires généraux du diocèse de Gand adressèrent au congrès de Vienne un mémoire exprimant les vœux du clergé. Après avoir réclamé le rétablissement de la dime, « considérée de tout temps comme un fonds inaliénable et sacré, » ils demandèrent que la religion catholique fût « rétablie dans tous ses privilèges, droits, exemptions et prérogatives, » ce qui signifiait que tout culte dissident serait proscrit. Seulement, comme la famille appelée à régner en Belgique professait le culte réformé, l'épiscopat consentit à faire une concession. Il voulait bien permettre au souverain et à sa famille d'exercer leur culte « dans leur palais, » toutefois avec cette restriction expresse, qu'il ne leur fût pas permis d'ériger des temples hors de l'enceinte de leur habitation. Telles étaient les conditions que le clergé entendait dicter aux descendants du Taciturne. Comme

le projet de constitution du royaume des Pays-Bas consacrait la liberté des cultes et l'égale admissibilité de tous les citoyens aux fonctions publiques, sans distinction de croyance, le prince de Broglie, évêque de Gand, lança un mandement dans lequel il répudiait ces principes comme « essentiellement opposés à l'esprit et aux libertés de l'Église, comme tendant à asservir l'Église et à consommer tôt ou tard sa ruine. » L'évêque excita les fidèles à rejeter la constitution nouvelle. « L'accepter, disait-il, ce serait approuver le principe de la liberté religieuse que Pie VII a condamné à diverses reprises, et notamment en 1808. — « On entend, dit ce pape, que tous les cultes soient libres et publiquement exercés. Cela est contraire aux canons et aux conciles, contraire à la religion catholique et au bonheur de l'État par les funestes conséquences qui en résultent (1). » Tous les évêques belges s'associèrent à la protestation et adressèrent au roi calviniste des représentations respectueuses où ils disaient « que la liberté des cultes était incompatible avec le libre et entier exercice de leur ministère et avec les dogmes de la religion catholique. » L'évêque de Tournay, dans une instruction pastorale spéciale, ajoutait : « Il ne s'agit, dira-t-on, que d'une protection civile accordée à tous les cultes, mais cette protection civile appellera au milieu de nous les erreurs, les hérésies, les dangers les plus redoutables. Le culte de ceux qui n'écoutent point

(1) Instruction pastorale de l'évêque de Gand, relativement au projet de la nouvelle constitution du royaume des Pays-Bas. — Gand, 1815.

l'Église, est une profanation aux yeux du Seigneur. Vous pourriez approuver dans l'acte le plus solennel que puisse faire une nation, ériger pour ainsi dire de vos propres mains les temples qui vont s'élever en faveur d'un culte réprouvé par votre Dieu (1). »

Quelques jours après que la loi fondamentale eut été promulguée à Bruxelles, le 24 août 1815, les évêques firent paraître un *jugement doctrinal* qui défendait à leurs diocésains de prêter les différents serments prescrits par cette Constitution, « sous peine de trahir les plus chers intérêts de la religion et de se rendre coupables d'un grand crime. »

Ce grand crime consistait à accepter la liberté des cultes et l'égalité admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics. Le pape approuva la résistance des évêques, ainsi que cela résulte d'une note adressée par le cardinal Consalvi, le 19 mars 1816, au ministre des Pays-Bas à Rome, et dans laquelle on lit ce qui suit :

« Quant aux évêques, ils étaient en droit d'espérer, d'après l'arrêt du 7 mars 1814 et la proclamation du 18 juillet 1815, que la Constitution ne serait pas contraire aux principes de la religion catholique ; cependant elle contient des articles qui y sont contraires. Le Saint-Père a la confiance qu'on les modifiera ; mais aussi longtemps qu'ils seront en vigueur, la résistance des évêques ne pourra être blâmée avec justice. »

Le clergé belge obéit au mot d'ordre qu'il avait reçu de l'épiscopat. Aux Pâques, en 1816, il refusa

(1) Voyez sur ce curieux épisode et sur l'enseignement de l'Église en cette matière, le livre si instructif de M. Laurent, *L'Église et l'État en Belgique*.

l'absolution à des notables qui avaient voté la Constitution nouvelle, ainsi qu'à des bourgmestres et à des membres des États-Généraux qui avaient prêté serment à la loi fondamentale. Les mourants ne pouvaient obtenir les derniers sacrements qu'après avoir rétracté par écrit le serment prêté à la Constitution.

C'est ainsi qu'un juge du tribunal de Mons, décédé le 3 avril 1817, avait été obligé, par son confesseur, à signer la rétractation suivante : « Je déclare en présence des témoins à ce appelés, qu'attendu le jugement doctrinal posé en cette matière par les évêques de Belgique, je me repens d'avoir prêté le serment exigé des juges par le décret du 25 février de la présente année, et que si Dieu me fait la grâce de me rétablir en santé, je suis dans la disposition de faire à cet égard tout ce que demandera de moi la soumission que je dois à l'Église, à qui je professe un attachement et une obéissance inviolables, et je prie les susdites personnes de faire connaître mes présents sentiments, autant que l'édification du prochain pourra le rendre plus ou moins nécessaire. »

Ces refus de l'absolution et des sacrements amenèrent alors un grand nombre de membres de l'ordre judiciaire de tous les degrés à refuser le serment constitutionnel, sacrifiant ainsi leurs places à leurs convictions religieuses.

Ce fut un grand trouble jeté dans les consciences et dans les familles. Quoiqu'on finit par trouver une formule exprimant des réserves « pour le respect des dogmes et des lois de l'Église catholique », qui permit de prêter le serment, il est certain que l'op-

position du clergé, qui a tant contribué à la révolution de 1830, date de cette époque (1).

Les sacrements, le confessionnal transformés en moyens de lutte politique, donnent, on ne peut se le dissimuler, une force incalculable au clergé. C'est en vain qu'on proclamerait la liberté dans un pays peuplé d'enfants fidèles de l'Église. Ainsi, en Belgique, les prêtres refusent en ce moment l'absolution à toute personne qui ne s'engage pas à ne plus lire des journaux condamnés par l'autorité ecclésiastique. Donc, dans la mesure exacte où la foi règne, la liberté de la presse devient un vain mot. Elle n'a plus de valeur que pour les dissidents et les incrédules. Évidemment le régime constitutionnel n'est pas né et ne s'est pas développé chez des nations où existait la confession ; car, chez un peuple orthodoxe, le pouvoir suprême de l'État est le confesseur du souverain. Le Parlement vote-t-il une mesure que l'Église déclare contraire à ses droits et à ses dogmes ; si le roi est bon catholique, son confesseur peut le contraindre, par la menace du refus d'absolution, à refuser la sanction royale à la loi.

La situation est aussi difficile pour le clergé que périlleuse pour les nations catholiques. Ces nations aspirent à être libres, et le clergé doit maintenir les décisions des conciles et des Papes qui condamnent la liberté. Voici, par exemple, ce que décide le qua-

(1) J'emprunte ces détails à un discours prononcé par M. le Procureur général de Bavay, à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Bruxelles, le 15 octobre 1868. -- Ce discours a pour titre : *Un épisode judiciaire de l'ancien royaume des Pays-Bas.*

trième concile (œcuménique) de Latran. « Les dépositaires du pouvoir politique seront avertis, et, s'il en est besoin, contraints par censure de prêter serment de purger leurs terres de tous les hérétiques notés par l'Église. Si le seigneur temporel, après cet avertissement, resté dans l'inaction, il sera excommunié par les prélats de la province, et, s'il ne satisfait dans l'année, on le dénoncera au souverain Pontife, afin que, dès lors, celui-ci déclare ses vassaux déliés du serment de fidélité et propose ses domaines aux armes des catholiques qui les posséderont, sans aucune contradiction, après en avoir chassé les hérétiques et qui les conserveront dans la pureté de la foi. » Et ce ne sont pas là des décisions du moyen âge oubliées aujourd'hui. Le *Syllabus* vient récemment de les consacrer de nouveau ; le Saint-Siège en fait l'objet de stipulations expresses dans tous les concordats dont il peut dicter les termes ; enfin, le clergé et les journaux catholiques ne prêchent point d'autres maximes.

Si, comme cela est à craindre, l'Église continue à marcher dans cette voie, le moment viendra où l'on sera forcé d'admettre des deux côtés la vérité de ce que disait récemment encore le journal *l'Univers* (n° du 1^{er} janvier 1869) :

« Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de catholicisme libéral. Les catholiques libéraux qui sont vraiment catholiques, ne sont pas libéraux, et ceux qui sont vraiment libéraux, ne sont pas catholiques. »

— PAGE 169. —

LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE EST UN GRAND INTÉRÊT FRANÇAIS.

Dans les négociations qui eurent lieu en 1842-1843, M. Guizot partit de ce point que la France n'a aucun intérêt à porter atteinte à la neutralité de la Belgique.

« Certes, écrit M. Guizot à M. Bresson, à Berlin, ce ne sera pas la France qui portera, qui souffrira jamais à la neutralité de la Belgique la moindre atteinte. Cette neutralité est depuis 1830 le seul avantage que nous ayons acquis au dehors. En 1814, le royaume des Pays-Bas avait été érigé contre nous ; il est tombé ; à sa place, s'est élevé un État qui a été déclaré neutre, et qui, par son origine, ses institutions ou intérêts politiques et matériels, par le mariage de son roi, tout en demeurant neutre, est devenu pour nous un État ami. Il y a là pour nous une garantie matérielle de sécurité sur notre frontière, une garantie politique de paix et d'équilibre européen. L'Europe a accepté cette situation. Plus que personne nous en comprenons et nous en estimons les avantages. Moins que personne, nous sommes disposés à y rien changer. »

M. Guizot ajoute dans ses *Mémoires*, au sujet de l'union douanière franco-belge :

« Plus j'avais approfondi la question, plus je m'étais convaincu que l'union douanière franco-belge aurait pour la France des inconvénients que ne compenseraient point les avantages politiques qu'on

s'en promettait. Ces avantages étaient plus apparents que réels et auraient été achetés plus cher qu'ils ne valaient. Nous aurions trouvé dans ce fait une satisfaction vaniteuse, plutôt qu'un solide accroissement de force et de puissance. Quoi qu'en disent les partisans de la mesure, la Belgique ne se serait point complètement assimilée et fondue avec la France ; l'esprit d'indépendance et de nationalité qui y avait prévalu en 1830, s'y serait maintenu et aurait jeté dans les rapports des deux États des incertitudes, des difficultés et des perturbations continuelles. Je suis convaincu que les quatre grandes puissances auraient immédiatement opposé à l'union douanière franco-belge, une résistance formelle, et qu'elles auraient officiellement réclamé la neutralité de la Belgique, en la déclarant compromise par un tel acte. Mais dans l'hypothèse la plus favorable, en admettant que les quatre puissances n'eussent pas pris sur-le-champ une attitude active, elles n'en auraient pas moins été profondément blessées et inquiètes ; elles se seraient de nouveau concertées contre nous, c'est-à-dire qu'elles seraient rentrées dans la voie des coalitions antifrancaises. Et, au moment où nous aurions accepté cette mauvaise situation européenne, nous aurions porté un sérieux mécontentement et un grand trouble dans les principales industries françaises ; nous aurions fortement agité, au dedans, le pays replacé au dehors sous le vent des méfiances et des alliances hostiles de l'Europe (1). »

(1) *Mémoires de M. Guizot*, t. VI, p. 295.

— PAGE 208. —

L'INFLUENCE DU CATHOLICISME REND TRÈS-DIFFICILE L'ÉTABLISSEMENT
DE LA LIBERTÉ EN FRANCE.

Nous avons montré, dans l'une des études que contient ce volume, que les dogmes catholiques étaient radicalement hostiles aux libertés modernes. Or, le catholicisme exerce encore en France sur la plupart des esprits une action dont on ne se rend pas compte au premier abord. Le goût de l'unité en tout, le besoin d'un pouvoir fort, la crainte des discussions publiques, le ridicule attaché à tout schisme en matière religieuse, voilà des traits de caractère qui proviennent de l'influence de l'esprit catholique. Comme un étranger doit se défier du jugement qu'il serait tenté de porter sur un point si délicat, je préfère laisser parler un écrivain qui sait revêtir de la forme la plus exquise des appréciations d'un admirable bon sens, M. John Lemoine.

« La théologie est au fond de toutes les questions. Si la presse a atteint en Angleterre le degré de liberté qui fait notre envie, si elle est entrée dans les mœurs comme institution publique, à l'égal du jury, c'est que l'Angleterre est protestante. Or, le protestantisme a pour principe le libre examen, pour fondement la discussion. Loin de regarder la discussion comme un mal, il est tenu de la considérer comme la source de la vérité, comme l'origine de la lumière. Le jury est

également une institution nationale et populaire chez les Anglais, parce que c'est l'exercice du droit individuel, le droit d'interprétation à côté du texte.

« La France, au contraire, est catholique. On sait ce que nous pensons de ce prétendu catholicisme, et nous l'avons dit plus d'une fois. Le peuple français, dont la grande majorité ne reçoit en matière religieuse qu'une éducation de troisième ou quatrième catégorie, est assez généralement partagé entre l'incrédulité et la superstition. Il prend la religion de son arrondissement; il l'accepte toute faite, sans se donner la peine ni même sans éprouver le besoin de l'examiner. A ce compte, les journaux religieux ont raison de dire que sur les centaines de mille lecteurs qui dévorent régulièrement les journaux incrédules, les trois quarts sont catholiques sans le savoir. Il est certain qu'ils ne s'en doutent guère, parce qu'en effet c'est dans leur constitution, dans leur tempérament héréditaire, dans leur sang historique. Si paradoxal que cela paraisse, la France de 89 est également la France du *Syllabus*, et tout cela est la même France.

« Or, dans la doctrine du *Syllabus*, qui est la seule vraie doctrine catholique, la liberté est un mal ou plutôt c'est le mal. Par conséquent, le libre examen, les libres discussions, la libre interprétation, sont condamnés *à priori*; par conséquent, la presse, qui est la forme principale de toutes ces libertés, est un mal. Cette doctrine domine toute notre éducation nationale, toute notre politique. »

(*Journal des Débats*, décembre 1868.)

TABLE DES MATIÈRES

La crise religieuse au dix-neuvième siècle.....	1
Le parti libéral et le parti catholique en Belgique.....	53
Le voyage de la Novara.....	100
Un roi constitutionnel.....	161
Le mont Rose et les Alpes pennines.....	212
Antoine Wiertz, un peintre belge contemporain.....	280
Marina, souvenirs de la vie d'artiste à Rome.....	313
Annexes.....	357